Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

55e ANNEE—No 138 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 10 JUIN 1936 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

UNE SCISSION DANS LE GOUVERNEMENT DE LEON BLUM

Samuel Hoare prêche un nouveau plan pour rétablir la stabilité mondiale

Le premier lord de l'Amirauté prétend que l'Empire britannique est une grande force pour la paix universelle — Le dénouement de la crise économique.

Cambridge, Angl., 10.— (C. P.)— La co-existence, dans l'univers d'aujourd'hui, de quatre grandes autarchies ou parties de la planète organisées plus ou moins en économie formée, voilà le but vers lequel devrait tendre le monde pour dénouer heureusement la crise économique au milieu de laquelle il se débat. Et cette opinion a été exprimée hier soir devant la Cambridge Union par sir Samuel Hoare, premier lord de l'Amirauté et ex-secrétaire d'Etat.

Ces "blocs" économiques seraient, dans l'esprit de l'homme d'Etat anglais, les Etats-Unis et leurs amis d'Amérique ; le continent européen uni selon les lignes ébauchées par feu Aristide Briand il y a quelque dix ans ; l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) ; l'Empire britannique.

"L'unité économique de l'Empire, qui lui permet de se suffire à lui-même, repose, dit-il, sur des principes communs dont l'application peut contenter les peuples qui l'habitent. Je crois que le monde acquerrait une stabilité nouvelle si d'autres grandes unités économiques pouvaient s'y développer similairement.

"La plus grande force pour la paix universelle, c'est l'Empire britannique, et plus l'Empire sera fort plus y aura-t-il lieu d'espérer pour la Société des Nations et pour la paix du monde."

En sa qualité de premier lord de l'Amirauté, sir Samuel Hoare souligna naturellement l'importance de la flotte anglaise dans l'armature de la force impériale.

CONFERENCE IMPERIALE A LONDRES

Celle-ci aurait lieu après les cérémonies du couronnement du nouveau souverain britannique.

Ottawa, (D.N.C.) — On croit dans divers milieux qu'une conférence impériale aura lieu à Londres immédiatement après les cérémonies du couronnement du Roi, au printemps de 1937. En attendant, le gouvernement canadien a l'intention de reviser les accords impériaux de 1932 qui expirent à l'automne de 1937.

Il faut d'abord en arriver à une base de négociations. C'est pour cela que prochainement des experts commerciaux du Canada puis les ministres iront sous peu en Angleterre. On croit généralement que six ministres quitteront Ottawa aussitôt après la session. Trois iraient à Vimy pour le dévoilement du monument canadien : le ministre de la Défense, M. Mackenzie, le ministre des Pensions, M. Power et le ministre du Travail, M. Rogers. Les trois autres iraient à Londres pour entamer les négociations : MM. Euler, ministre du Com-

(Suite à la page 10, 1ère col.)

AFFAIRE CLOSE

Londres, 10, (A. P.). — L'affaire des indiscrétions budgétaires est officiellement close, le gouvernement ayant annoncé à la Chambre aujourd'hui qu'on n'intenterait pas de procès au criminel contre les individus compromis dans ce scandale. Celui-ci, toutefois, doit faire le sujet d'un débat aux Communes demain, jour où sir Alfred Butt, l'ami de J. H. Thomas, doit faire une déclaration publique.

Les bills ordonnant la fusion sont acceptés

La Chambre des Communes a adopté hier en troisième lecture, les projets de loi décrétant la fusion de six ministères fédéraux.

Ottawa, 10. (D.N.C.) Les 2 bills gouvernementaux en vertu desquels six ministères seront fusionnées de façon a n'en plus former que deux ont été adoptés en deuxième lecture, en comité puis en troisième lecture hier à la Chambre des Communes. Les nouveaux ministères seront connus l'un du nom de ministère des Mines et Ressources et l'autre du nom de ministère des Transports.

Il vaudrait mieux mettre a leur retraite les fonctionnaires de surplus, en les payant ou leur accordant des pensions que de les garder dans des bureaux ou leurs services ne sont pas nécessaire, a dit le chef conservateur, M. Bennett, pendant l'étude en comité, du bill du fusionnement de quatre ministères en celui des Mines et des Ressources. M. Bennett affirma que tout ce qui l'a empêché d'effectuer le fusionnement en question, lorsqu'il était au pouvoir, c'est la crainte d'augmenter le nombre des chômeurs. L'ancien premier ministre approuve le

(Suite à la page 17, 7e col.)

UN CONGRES INTERESSANT A ST-JEROME

Les membres de la Fédération des chambres de commerce de la province se sont réunis à St-Jérôme sous la présidence de M. A. Marois.

De retour de St-Jérôme où il a assisté au congrès régional des chambres de commerce et à la convention annuelle des directeurs de la Fédération des chambres de commerce, M. Henri Loudin, secrétaire local, a fait part, ce matin, au reporter du "Soleil" que cette réunion avait obtenu un énorme succès. La réunion régionale avait lieu sous la présidence de M. J.-W. Cyr et le congrès des directeurs était présidé par M. Alfred Marois, I. C., président de la Fédération des chambres de commerce de la province.

Dans son allocution présidentielle, M. Alfred Marois a souligné brièvement le beau travail réalisé par la Fédération depuis son existence relativement restreinte et a eu des paroles de félicitation à l'adresse de M. Cyr pour l'initiative dont il avait fait preuve dans l'organisation de cette convention régionale.

M. Henri Loudin a aussi eu des mots de gratitude à l'endroit du président de St-Jérôme.

En énumérant les différents services qu'une Chambre de Commerce peut rendre à la société, M. Loudin a eu une mention spéciale pour l'agriculture : "La vie urbaine et la vie rurale ont toutes deux un développement parallèle dans la société humaine ; on est arrivé à un moment où l'industrie agricole doit s'intéresser aux activités d'une Chambre

(Suite à la page 10. 3e col.)

PRIX SQUAIR

M. Louis-Emile Blanchet, élève de Rhétorique-A au Séminaire de Québec, est l'heureux gagnant du prix Squair cette année. Ce prix fondé par feu M. Squair, ancien professeur à l'Université de Toronto, est attribué à l'élève qui a remporté le plus de succès dans l'étude de la langue anglaise en Quatrième, Troisième, Seconde et Rhétorique. Nos sincères félicitations au titulaire de cette distinction.

DES MENACES JAPONAISES AUX CHINOIS

Tout incident anti-japonais aura de graves répercussions — Les femmes missionnaires de Hengyang reçoivent l'ordre d'évacuer la province.

Shanghai, 10. (D'après l'A. P.) — L'agence Domei (japonaise) mande de Canton que le consul du Japon dans cette ville a signifié aux autorités militaires du Sud que tout incident anti-japonais pourrait avoir les plus graves répercussions. Il aurait prévenu en même temps le général Tchen, commandant des forces du Kouangtoung, l'une des deux provinces cantonaises, du danger de soulever le peuple contre les Japonais. Le gouvernement de Nankin semble manoeuvrer pour éviter, entre Canton et Tokio, un conflit dans lequel lui-même serait inévitablement entraîné.

Hong Kong, 10. (A.P.) — On apprend de bonne source qu'une personnalité de l'extrême-nord chinois, où les Japonais ont actuellement la haute main, est arrivée hier à Canton dans la personne de Tchen, président du comité des affaires étrangères du Conseil d'Hopé-Tchahar. Sa visite a trait au mouvement anti-japonais déclenché par le gouvernement de Canton.

(Suite à la page 10, 1ère col.)

LES ECOLES SEPAREES

Westboro, Ont., 10. (C.P.) — Parlant hier soir à un meeting dans ce faubourg d'Ottawa, M. Earl Rowe, le chef que les conservateurs se sont récemment donné dans l'Ontario, a déclaré que le gouvernement Hepburn devrait faire des élections pour savoir ce que les électeurs pensent du projet de loi accordant aux écoles séparées une partie des recettes corporatives.

"Je crois, dit-il, que le peuple sera prêt pour ces élections dès que M. Hepburn le sera lui-même.

Le chef conservateur a reproché en même temps au gouvernement d'avoir remis à 1937 l'application du School Tax Bill voté à la dernière session pour laisser ignorer au peuple, d'ici là, la portée réelle de ce projet de loi. Il a réitéré la promesse déjà faite que le premier acte des conservateurs, dès leur retour au pouvoir, serait de rappeler le School Tax Bill.

L'ILE DE VANCOUVER

Victoria, 10.—(C. P.)—On annonce ici la fondation d'une ligue appelée "Vancouver Island Provincial Ass'n" (VIPA) pour la constitution de l'île de Vancouver en province distincte. Les organisateurs de la ligue prétendent que l'île a plus perdu que gagné dans son union avec la Colombie.

Thomas Côté demande à se faire entendre

GREVES EN ESPAGNE

Madrid, 10. (A.P.) — Malgré les efforts conjugués du gouvernement et du monde des affaires pour faire cesser les grèves, celles-ci gagnent sans cesse du terrain en Espagne, où le nombre des grévistes frise maintenant le million. Dans les milieux politiques on reconnait la gravité de la situation.

Le gouvernement annonce qu'il va forcer les fabriques d'ascenseurs à payer une amende globale de 400,000 pesetas ($52,000) pour avoir repoussé les offres transactionnelles du ministère du Travail. Le ministre de la Justice prépare à la hâte un projet de loi tendant à faire de la possession des armes et explosifs un grave délit. Les émeutes qui ont éclaté dans le pays depuis les dernières élections ont déjà coûté la vie à 175 personnes et on fait 749 blessés.

LES CAUSERIES DE M. LUCIEN PARIZEAU

M. Lucien Parizeau n'a pas donné, hier, sa causerie quotidienne sur les événements politiques. On nous apprend que M. Parizeau continuera la série de ses causeries mardi de la semaine prochaine.

TEMPERATURE

Bas St-Laurent : partiellement nuageux cette nuit et jeudi avec averses ou orages, plus frais jeudi.

Le député de Gaspé-Nord dont le nom fut mentionné au Comité des Comptes Publics, désire témoigner — On interroge M. U. Roberge.

M. Thomas Côté, député de Gaspé-Nord, dont le nom a été fréquemment mentionné au cours des témoignages à l'enquête du comité des Compts Publics, a informé ce midi les membres de ce comité, par l'entremise du président Léon Casgrain, qu'il serait disposé à venir témoigner, et il a demandé en même temps d'assigner MM. Michel Lemieux et Jos. Labrie, de Cap-Chat. Le comité a accepté de l'entendre, mais il n'a pas fixé le jour de son témoignage.

La séance d'aujourd'hui au comité des Comptes Publics a débuté très lentement, et c'est M. Ulric Roberge, inspecteur en chef de la Banque Canadienne Nationale à Montréal, qui a rendu le plus long témoignage. M. Roberge a déposé toute une fournée de documents réclamés par le chef de l'Opposition, M. Maurice Duplessis. En dépit d'une chaleur accablante, une foule nombreuse se tenait encore derrière la barre isolant les spectateurs des membres du comité.

Dès l'ouverture de la séance de ce midi, le président Léon Casgrain a déposé sur la table du comité des copies de l'assignation de MM. Ernest Levasseur et Emile Paquet,

(Suite à la page 10, 4ème col.)

L'"Ere Nouvelle", organe radical-socialiste s'élève contre le projet de réduire la semaine de travail à 40 heures — De nouvelles grèves menacent d'éclater

Paris, 10. (D'après les dépêches de la Canadian Press et de l'A.P.) — La possibilité d'une scission au sein du nouveau cabinet français menace Léon Blum aujourd'hui. L'"Ere Nouvelle", organe radical-socialiste, s'élève fortement contre le projet de réduire la semaine de travail à 40 heures. Selon lui cette semaine raccourcie va relever tellement les prix de revient en France que l'industrie française va perdre tous ses débouchés à l'étranger, d'où aggravation du chômage.

Cette critique dirigée par le journal radical contre la semaine de 40 heures est la première indication autorisée des obstacles auxquels se heurteront les projets de loi Blum lorsque le débat s'engagera à la Chambre demain.

Comme les manoeuvres préliminaires au débat commençaient à la Chambre aujourd'hui, les grévistes, par dizaines de milliers, retournaient avec plus ou moins d'empressement à l'ouvrage. Les houilleurs du nord se sont engagés à reprendre leurs outils demain.

Des accords particuliers sont intervenus dans nombre d'établissements, mais de nouvelles grèves continuent d'éclater parmi les branches du travail restées en marge de l'accord conclu lundi sous la pression du gouvernement.

Paris, 10. — (P.C. - P.A.) M. Léon Blum, premier ministre socialiste de France, a invité le parlement à agir sans tarder pour remédier à la fièvre des grèves qui couve encore dans le pays. "Chaque heure compte", dit le chef du cabinet. M. Blum a apporté de son cabinet à la Chambre, hier, ses projets de loi concernant la semaine de 40 heures, les vacances payées, les contrats collectifs du travail et le rétablissement des diminutions pratiquées dans les pensions. Dans l'intervalle, les mineurs de charbon et des travailleurs employés dans diverses industries en province persistent à rester les bras croisés, ce qui prolonge l'inquiétude de la nation. Les efforts combinés des chefs du gouvernement et des chefs ouvriers n'ont pas réussi à rétablir entièrement l'activité industrielle.

Dans la soirée, le ministère de l'Intérieur a annoncé l'arrestation d'un certain nombre d'agitateurs accusés de port d'armes et d'avoir essayé d'influencer les grévistes. Peu de temps auparavant, des députés de l'aile gauche avaient décidé de réclamer des explications du ministre de l'Intérieur, M. Roger Salengro, au sujet de la rumeur que des troupes et des gardes mobiles avaient été concentrées dans Paris.

Les députés ont répondu à l'appel de M. Blum en lui accordant sa demande réclamant la formation d'un comité spécial de trente-trois membres pour expédier la législation projetée. On s'attend à ce que ces diverses mesures soient votées définitivement la semaine prochaine.

M. Blum a aussi présenté un projet de loi pour assurer au gouvernement le contrôle sur la Banque de France.

De nombreuses rumeurs circulent au Parlement

Ces rumeurs font accourir une foule considérable au Parlement — Démission de M. Charles Lanctôt — Déclaration de MM. Edouard Lacroix et Thomas Côté.

Les nombreuses rumeurs qui circulent dans les cercles politiques depuis quelques jours ont changé complètement la physionomie de la colline parlementaire, et rarement a-t-on constaté autant d'effervescence dans les couloirs de l'Assemblée Législative. La radio et certains journaux avaient fait écho à toutes ces rumeurs, de sorte qu'à l'ouverture de la séance de la Chambre hier, la foule était considérable dans la section de la tour du Parlement. Tous les intéressés causaient par groupes pour commenter ces rumeurs, tandis que les journalistes multipliaient les courses vers les sources officielles d'information pour faire confirmer ou nier telle ou telle nouvelle qui s'était répandue comme une traînée de poudre.

Au début de l'après-midi, le cabinet provincial fut convoqué en séance, et nombre de curieux firent les cent pas dans le couloir voisin dans l'espérance d'être les premiers à apprendre les développements qui devaient se produire, toujours d'après les rumeurs. Les journalistes placés à l'affut des nouvelles firent un long stage dans l'antichambre du conseil pour apprendre ensuite que le cabinet avait approuvé la nomination de douze juges de paix !

Puis, le calme revint, mais lorsqu'on apprit que le cabinet siégeait après l'ajournement de six heures, ce fut une nouvelle ruée aux points stratégiques qui furent envahis par les observateurs politiques. Dans l'intervalle, plusieurs crurent que des développements seraient annoncés à la séance du soir, et ce fut une autre "course aux cartes" chez l'Orateur et auprès des députés. La Chambre délibéra hier soir devant une salle comble, mais encore à cette séance tout s'est passé bien paisiblement, et à onze heures, les plus tenaces qui n'avaient pratiquement pas quitté le parlement de la journée retournèrent sans n'avoir appris rien autre chose que des rumeurs.

UN CAUCUS

Hier, M. Paul Gouin, leader de l'Action Libérale Nationale, avait réuni plusieurs membres de son groupe au Parlement. Aujourd'hui, MM. Langevin et Martineau, deux organisateurs de ce groupe politique sont à Québec. Ce midi les actionnistes avaient une autre réunion au Château Frontenac.

AU PARLEMENT

A 2 h. cet après-midi, l'hon. L.-A. Taschereau préside une nouvelle séance du conseil exécutif de la province, avant la réunion des députés à l'Assemblée Législative.

UNE DEMISSION

L'assistant Procureur-Général de la province, M. Charles Lanctôt, C. R., a remis hier sa démission à l'honorable Joseph-Edouard Perrault, Procureur-Général, et ce dernier l'a acceptée.

M. Lanctôt était entré au service de la province en 1891 comme officier en loi et c'est en 1907 qu'il fut nommé assistant-Procureur Général par Sir Lomer Gouin.

Au Parlement, on affirme qu'un autre fonctionnaire a donné sa démission mais cette nouvelle n'a pas été confirmée.

UNE DECLARATION

Notre confrère du matin publie aujourd'hui la note suivante:

"Interrogé hier soir par notre représentant au sujet des bruits qui ont cours actuellement, M. Edouard Lacroix, député libéral du comté de Beauce à la Chambre des Communes, a fait la déclaration suivante:

"Pour faire suite aux nouvelles parues dans certains journaux et aux rumeurs qui circulent aujourd'hui à travers la province, je tiens à déclarer que ces nouvelles et ces rumeurs sont absolument sans fondement. La succession de M. Taschereau ne m'intéresse en aucune façon".

FAUSSE RUMEUR

M. Thomas Côté, député de Gaspé-Nord, nous déclare que la nouvelle publiée par un journal de cette ville à l'effet qu'il devait démissionner comme député, est absolument fausse.

—"Vous pouvez nier cette nouvelle. Je n'ai jamais eu l'intention de démissionner", déclara M. Côté.

Des réformes à Laval

Le Conseil universitaire de l'Université Laval vient d'accorder à la Faculté de Philosophie un précieux privilège, grâce auquel elle pourra désormais accueillir un plus grand nombre d'étudiants. A l'avenir les élèves qui désirent faire des études plus complètes en Philosophie et en Sciences pourront s'inscrire à la Faculté de Philosophie aussitôt après leur rhétorique et seront admis dès leur première année à suivre des cours plus approfondis. A la fin de leur deuxième année, ces étudiants passeront, devant les professeurs de la Faculté, un examen spécial, qui comptera pour l'examen de Philosophie du Baccalauréat es Arts. Sur les Mathématiques la Chimie, le Physique et les autres sciences, ils suivront les mêmes programmes et passeront les mêmes examens que les élèves des séminaires et collèges. Ces étudiants auront l'avantage de pouvoir obtenir leur licence en Philosophie après trois années d'études soit un an après le baccalauréat jusqu'ici, on exigeait quatre ans.

Ce système suivi depuis longtemps à Louvain, a été adopté par l'Université d'Ottawa, où il donne d'excellents résultats. Il permet particulièrement aux futurs étudiants en théologie d'acquérir la formation philosophique plus complète demandée par la Constitution: "Deus Scientiarum Dominus." Il répond également au désir de plusieurs élèves, qui ont commencé dès cette année, à titre d'auditeurs libres, à suivre quelques cours de la Faculté.

Complot de la Légion Noire contre le P. Coughlin et les chefs communistes

NOMBREUX MORTS

Jérusalem, 10, (A. P.). — De nouveaux renforts arrivés d'Egypte portent aujourd'hui à près de 8,000 hommes l'effectif anglais chargé de maintenir l'ordre en Palestine. On compte maintenant dans ce pays 8 bataillons, auxquels il faut ajouter les forces de l'air, les chars d'assaut et l'artillerie, 3,000 hommes de la police régulière et 1,000 agents spéciaux. Le nombre des tués depuis le 19 avril atteint 80.

Washington imposerait les profits de Bourse

Le sénateur Meighen proteste contre l'impôt des Etats-Unis sur les actions canadiennes — Lecture du bill des C. N. R. — L'autorité de M. Hungerford.

Ottawa, 10. — Le comité du sénat passa hier en comité le bill pour modifier la loi de l'impôt spécial du revenu de guerre, en conformité de modifications apportées au budget. Ce bill stipule une augmentation de l'impôt sur la vente qui est porté de six à huit pour cent. Il subira aujourd'hui sa troisième lecture.

Le sénat fit subir sa troisième lecture au bill pour uniformiser avec les lois américaines et anglaises, la loi canadienne du transport des marchandises par eau.

Le Très Hon. Arthur Meighen, a vigoureusement protesté contre la prétention manifestée par le gouvernement américain de frapper d'un impôt les bénéfices réalisés sur toutes les actions vendues par une compagnie canadienne ou un citoyen canadien à une bourse américaine depuis 1929. L'honorable Raoul Dandurand, leader du gouvernement, promit de s'informer.

"En présence de cette prétention,

(Suite à la page 17, 7e col.)

LE CONGRES REPUBLICAIN AU TRAVAIL

Réunis en convention à Cleveland, Ohio, les membres du parti républicain préparent la lutte au président Roosevelt — Des suggestions.

Cleveland, 10, (C. P.) — Il semble certain aujourd'hui qu'une victoire du parti républicain aux prochaines élections présidentielles sonnerait le glas des récents traités de commerce conclus par le gouvernement démocrate et contre lesquels le sénateurs Fred Steiwer s'est élevé avec la plus grande vigueur à la convention nationale républicaine hier soir. Il est beaucoup question de cet homme politique comme du futur candidat républicain à la vice-présidence des Etats-Unis. Il n'a mentionné hier aucun traité de commerce en particulier, mais sa critique a surtout visé certaines détaxes douanières particulières au traité canado-américain.

Tandis que le sénateur Steiwer essayait de tourner en ridicule Roosevelt et ses "rats de bibliothèque" le mouvement qui tend à mousser la candidature du gouverneur Landon pour la présidence gagnait en force. Mais le parti républicain reste aux prises avec une grande difficulté : celle d'élaborer un programme électoral, une "platform". Le comité des résolutions, auquel ce soin est confié, se compose en majorité de partisans de Landon. La grande question est de concilier les points de vue divergents de l'Est et de l'Ouest.

(Suite à la page 10. 3e col.)

SIX MORTS

Rome, 10. (C.P.-Havas) — On apprend aujourd'hui que 6 personnes ont perdu la vie et que plus de 20 autres ont été blessées dans la collision de deux machines de guerre durant la revue militaire de dimanche dernier. Un petit enfant se précipita dans la rue pendant la parade et un tracteur d'artillerie, pour l'éviter, heurta un autre tracteur qu'il poussa sur la foule.

DEMENTS CAPTURES

St-Peter, Minn., 10.— (A. P.)—On annonce aujourd'hui la capture de deux autres des déments criminels évadés de l'asile du Minnesota dimanche dernier. De 16 qu'ils étaient au début le nombre des évadés encore en liberté est réduit à 5.

EN BELGIQUE

Bruxelles, 10.— (C.P.-Havas)—M. van Zeeland exprime l'espoir qu'il pourra, dès demain, compléter la formation d'un nouveau cabinet d'union nationale en Belgique. La grève sévit toujours dans le port d'Anvers, où il a fallu interdire les meetings.

DES FEMMES A L'HONNEUR EN FRANCE

Blum appelle trois femmes, Mesdames Joliot-Curie, Suzanne Lacorre et Cécile Brunschwig à faire partie de son cabinet.

Paris, 10. (C. P.— Havas) — Le travail des sous-secrétaires d'Etat, qui, dans le nouveau cabinet français, ont rang de ministres, a été pour beaucoup dans l'élaboration des projets de réforme déposés hier devant la Chambre des députés. Pour la première fois dans l'histoire de la 3e république, trois femmes remplissent la fonction de secrétaire d'Etat dans le cabinet : Mmes Irène Joliot-Curie, Cécile Brunschwig et Suzanne Lacorre.

Mme Joliot-Curie, sous-secrétaire aux Recherches scientifiques, est la fille de Pierre et Marie Curie, découvreurs du radium. Elle étudie la chimie depuis sa prime jeunesse et a épousé Frédéric Joliot, l'un des plus brillants élèves de sa mère. Mariée toute jeune — elle n'avait pas encore 20 ans — elle a toujours collaboré aux travaux scientifiques de son mari, qui a pris le nom de Joliot-Curie en l'honneur de ses illustres beaux-parents. Elle et son mari ont gagné ensemble le prix Nobel de la chimie pour 1935.

Mme Suzanne Lacorre, sous-secrétaire de l'Assistance enfantine,

(Suite à la page 10, 5e col.)

TROIS JUMEAUX

Trois-Rivières, 10. (D.N.C.) — Mme Léo Thiffaut, née Léontine Asselin, de St-Tite, comté de Laviolette, a donné naissance à trois jumeaux, un garçon et deux filles.

Le garçon fut nommé au baptême Joseph-Ghislain. Une fille fut nommée Marie-Ghislaine et l'autre fut nommée Marie-Ange-Liliane.

Les triplets pèsent respectivement huit, sept et demie et six livres, total vingt et une livres et demie, soit presque le double, à leur trois, du poids des cinq jumelles Dionne naissantes.

Des aveux faits par une femme et par quatre détenus révèlent aux autorités américaines un complot contre le R. P. Coughlin — Des incendiaires.

Détroit, 10 (A.P.) — On enquête aujourd'hui d'un prétendu suicide qui n'aurait été en réalité qu'une application des "règlements disciplinaires" de la Légion noire. On garde par ailleurs, pour la faire comparaître comme témoins devant le grand jury, une femme qui prétend que les "légionnaires" avaient ourdi un complot contre la vie de Father Charles-E. Coughlin.

Cette femme est Mme Margaret O'Rourke Dean, 33 ans qui se donne comme la femme séparée de Dayton Dean, de son propre aveu l'assassin de Charles-A. Poole Elle raconte avoir entendu à leur insu Dean et d'autres légionnaires agiter entre eux le projet d'assassiner l'ecclésiastique. A cette fin Dean entra dans l'Union For Social Justice, fondée par le curé de Royal Oak. Il y entra comme espion, au dire de la femme. Dans sa cellule, cependant, Dean se donne comme un admirateur de Father Coughlin et essaye de tourner en ridicule les prétendues révélation de Margaret.

Celles-ci, d'ailleurs, laissent la police quelque peu sceptique. L'accusatrice n'en sera pas moins appelée à déposer devant le juge de circuit James-E. Chenot, qui enquête, à titre de "one-man grand jury" sur les agissements de la Légion noire.

Détroit, 10.—Après avoir soumis à un interrogatoire serré, toute une nuit durant, quatre détenus, le "prosecutor" Duncan-C. McCrea a déclaré aujourd'hui que la Légion noire avait son "service des renseigne-

(Suite à la page 10, 2e col.)

M. CAM. HOUDE DEMANDE UN AJOURNEMENT

A cause des rumeurs, M. Camillien Houde demande de remettre à la semaine prochaine l'étude du bill de Montréal.

A cause des rumeurs de dissolution des Chambres, M. Camillien Houde, maire de Montréal, a demandé ce matin au comité des bills privés de l'Assemblée législative d'ajourner à une semaine l'étude du bill de Montréal. M. Houde a d'abord suggéré un ajournement à 15 jours, et il s'est ensuite rallié aux raisons de M. Adhémar Raynault, conseiller municipal, pour que l'ajournement ne soit qu'à mardi prochain.

—"A moins que les journaux nous trompent, a dit M. Houde, nous pouvons commencer aujourd'hui l'étude du bill et continuer dans quelques jours, ou peut-être dans quelques heures, avec un autre gouvernement. Il peut aussi y avoir dissolution, a-

(Suite à la page 10, 5e col.)

Enquête préliminaire au Palais de Justice

Devant le juge Fortier, six prévenus subissent leur enquête à la suite d'une plainte portée par M. H. Turcotte, de la Beauce.

L'enquête préliminaire de Joseph Légaré, Paul Desbiens, Romuald Blouin, Albert Verret, Léopold Bourré et Joseph Thivierge s'instruit actuellement devant le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, à la suite d'une querelle au cours des dernières élections fédérales dans Dorchester. Deux chefs d'accusation pèsent sur les prévenus: blessures avec intention et complot. On procède en ce moment sur le deuxième chef.

Me Antoine Rivard déclare que, selon lui, la cour n'a pas juridiction dans le premier chef d'accusation et fait objection à ce que l'on fasse enquête commune sur les deux chefs. Le premier chef comporte une accusation de lésions corporelles sur la personne d'Honoré Turcotte, de St-Benjamin, dans le district de Beauce.

La cour réplique que les accusés sont domiciliés dans le district de Québec, "partant, dit le juge, ce tribunal a juridiction sur eux."

Me Gerald Coote répond que les faits sont les mêmes dans les deux causes.

Par Me Antoine Rivard:

— Les règles de la preuve pour l'assaut et les règles de la preuve quant à la conspiration ne sont pas les mêmes.

Me Coote demande ensuite que tous les témoins soient conduits

(Suite à la page 10, 6e col.)

LES ABATTOIRS PRIVES

Le rapport de l'inspection faite dans les étaux et les abattoirs privés de Québec, à la demande du maire, par les vétérinaires municipaux et l'inspecteur Lachance, a été remis à Son Honneur par le Dr Valmont Martin, chef du service d'hygiène. De l'avis des inspecteurs, les boutiques et les abattoirs privés sont, en général, bien tenus. L'enquête a été faite par les docteurs Bédard et St-Amand et par l'inspecteur Lachance et il a fallu deux semaines de travail pour faire le tour de toutes les boutiques dans les limites de la de la ville de Québec. Les inspecteurs rapportent de leur tournée des statistiques intéressantes sur la quantité de viande consommée à Québec dans une semaine et le rapport mentionne qu'il faut dix chars de boeuf, soit 70,000 livres chaque sept jours, sans compter 1000 porcs, 2,700 veaux et quelques centaines de moutons, de poules, etc. Toute cette viande est distribuée par environ 250 bouchers et les animaux qui sont abattus à Québec, soit environ 5 pour cent du total, le sont dans cinq abattoirs privés.

UNE FRAUDE

Ottawa, 10.— (C. P.)—La banque du Canada annonce qu'on est à la recherche d'un individu qui a su majorer par un dessin habile le chiffre de 3 ou 4 des billets de la Banque. C'est ainsi qu'il a transformé un billet de $2 en billet de $20 par la simple addition d'un zéro. Ce billet appartient à l'émission française. Les mots "deux dollars" avaient été barbouillés.

Le nouveau chemin de fer ira jusqu'à Amos

(Suite de la dernière page)

bien des chartes de chemins de fer."

M. Paquette : "Je suis un honnête homme, mais en dépit de tout cela, je vendrais moi aussi des chartes de cette nature si je me voyais forcé d'abandonner la construction d'un chemin de fer. En attendant, ces chartes stimulent la construction et elles ont leur bon côté quoiqu'on en fasse."

M. Morisset : "Mes clients s'efforcent de comprendre l'intérêt public. M. Lyons a été malchanceux. Il a préparé différents rapports sur les régions, et il est allé partout à la recherche de capitaux, mais il n'a jamais réussi à obtenir ce qu'il cherchait."

M. Francoeur : "Vous admettrez que M. Lyons a travaillé."

M. Morisset : "Il a trop travaillé contre l'intérêt de tout le monde."

M. Lyons : "Je viens justement d'entendre l'exposé de M. Morisset. Je vois qu'il a trahi le secret professionnel, en lisant ici un mémorandum confidentiel."

M. Paquette : "Va-t-on subordonner une question aussi importante à des intérêts aussi légers? Quest-ce que cela a à faire avec le comité que M. Lyons ait été malchanceux auparavant. Si l'on faisait ainsi intervenir les antécédents de tout le monde, je me demande combien de députés pourraient se lever en Chambre, et combien d'avocats derrière cette barre ? Trouvez-moi une compagnie qui n'a pas de ces antécédents ? Les avocats ne doivent pas venir ici comme devant un tribunal de justice."

M. Bona Dussault, (ALN, Portneuf) : "On ne devrait pas donner une charte à des gens qui ne sont intéressées qu'à la vendre."

M. Paquette : "Qu'on exige alors une garantie sous forme de "performance bond" pour montrer le sérieux de l'entreprise."

M. Francoeur : "Que dites-vous de l'amendement ?"

M. H.-L. Auger, (ALN, St-Jacques) : "Je crois qu'il serait opportun de demander une garantie de 10 p. c. à la compagnie."

M. W.-E. Lauriault, ALN, St-Henri), s'adressant à M. Auger : "Demandez une garantie de $250,000."

M. Auger : "Nous demandons une garantie de $250,000."

M. Dillon : "Nous acceptons de vous garantir ce montant avant de commencer les travaux."

M. Dillon lit alors une lettre de la National Surety Company qui donnent d'excellentes garanties sur le major Lyons, qui est président de la Beamer Corporation.

M. Morisset : "Il faudrait au moins fixer la garantie de $750,000 à $1,000,000. Nous arriverions plus près du 10 p. c. des montants nécessités pour l'entreprise."

M. Dillon : "Nous pourrons vous garantir $500,000 si $250,000 ne sont pas suffisants."

M. Morisset : "La Beamer Corporation aura l'exécution du prochain contrat de la Quebec Goldfields ; c'est une compagnie qui doit $500,000..."

M. Francoeur : "Nous ne pouvons pas greffer ici à la discussion des faits antérieurs. S'il y a des irrégularités, vous irez devant les tribunaux."

M. Paquette : "C'est une manière de venir pêcher en eaux troubles."

On lit ensuite au comité, la clause 11 qui est amendée de façon à ne pas permettre la construction d'embranchements au nord du terminus projeté de la Quebec Goldfields. Des clauses ayant trait à la construction d'embranchement et l'affrètement de bateaux à vapeur sont ensuite biffées.

La clause 14, ayant trait à une émission d'actions libérées est aussi rejetée par le comité sans discussion, de même qu'une autre pour permettre à la compagnie de construire son chemin de fer par sections et dans l'ordre qu'elle jugera convenable.

ECHO D'UNE AGREABLE REUNION

A l'occasion de son mariage à M. Rosaire Lafleur, Melle Estelle Gélinas, de Victoriaville, donna un superbe banquet à ses amies. La couronne d'amies se composait de Melles: Odéline Pépin, Mme Robert Lamothe, Anita Beauchesne, Thérèse Gélinas, Antonia Tourigny, Irène Lagassé, Naida Soucy, Lilianne Savoie, Alice Tourville, Armélia Belhumeur, Valéda Provencher, Laurette Lagassé, Armélia Fréchette, Marcel Gélinas, Rose Bolduc, Jeanne Vachon, Réjeanne Vachon. (Studio Dubuc).

Des fêtes réussies à Shawinigan

(Suite de la dernière page)

ventionnistes eurent la grande satisfaction de revoir le Rév. Frère Pierre, premier directeur de l'Ecole de St-Marc, et qui lui-même se sentait profondément ému de se retrouver ainsi en face de ces hommes qu'il avait connus bambins. Mentionnons encore les RR. FF. Armand-Raoul, aujourd'hui à Québec; Evariste-Marie, maintenant des Trois-Rivières; Alfred-Marie, ancien directeur, aujourd'hui à G.-Mère, etc.

Comme nous le disions ci-dessus, les fêtes débutèrent samedi après-midi. Après l'arrivée et l'inscription des Anciens, l'on se rendit en groupe dans la vaste cour de l'Ecole où un magnifique programme de gymnastique fut donné par les élèves actuels. Cette première partie du programme fut précédée par le Dr Justin Trudel, président de la Commission Scolaire, le Dr A. Boissinotte, directeur de l'Unité Sanitaire du comté de St-Maurice, et les docteurs W. Lacroix et Frank Noël. Aux sons entraînants de l'Harmonie de l'Immaculée-Conception, que dirigeait le R. F. Basile, les petits gymnastes exécutèrent avec un merveilleux succès des exercices de culture physique, puis des mouvements avec barres à sphères et, pour terminer, des exercices avec bâtonnets.

De toutes les parties de la ville, on s'était rendu en foule pour assister à cette démonstration de culture physique et à maintes et maintes reprises les gymnastes furent longuement applaudis, comme ils le méritaient bien d'ailleurs. Il y eut ensuite une parade à travers les principales rues de St-Marc.

Dans la soirée de samedi, l'Harmonie de l'Immaculée-Conception, dirigée par le R. F. Basile, directeur de l'Académie du même nom, donna dans la cour de l'Ecole St-Marc, un beau concert qui attira quelques milliers d'auditeurs. Nos jeunes musiciens se montrèrent à la hauteur de la situation en exécutant avec succès plusieurs jolies pièces qui leur valurent d'être chaleureusement applaudis.

A 9 heures, dimanche matin avait lieu dans la cour de l'Ecole du Sacré-Coeur le rassemblement des Anciens élèves et de tous ceux qui devaient prendre part à la parade précédant la messe spéciale de 10 h. 15 en l'église de St-Marc.

L'ordre de la parade, qui défila par les rues St-Marc, Lambert, Champlain, Summit et Georges jusqu'à l'église, était le suivant. En tête du défilé venaient le Chef de Police, J.-N. Longval, et le président du comité des parades, M. Oscar St-Ours, puis les Croisés de St-Marc, escortés du Corps des Brigadiers, les gymnastes et les élèves actuels de l'Ecole du Sacré-Coeur, premier groupe d'Anciens, char allégorique, la compagnie des Zouaves Pontificaux, deuxième groupe d'Anciens, les Croisés, l'Harmonie et les Cadets de l'Académie de l'Immaculée - Conception, char allégorique, troisième groupe d'Anciens, l'Union Musicale de Shawinigan et les invités d'honneur.

Cette parade, comme celle qui devait suivre la messe, étaient sous la direction du Comité d'Ordre et de Parade formé de MM. Oscar St-Ours, président, Armand Joncas, vice-président, Armand St-Ours, Georges Longpré et Henri-Paul Defond.

L'église était littéralement remplie pour la messe solennelle d'Actions de Grâces à laquelle officia M. le curé Anselme Trudel, aumônier de l'Association des Anciens, assisté de M. l'abbé C.-B. Veillette, comme diacre, et de M. l'abbé Lucien Guillemette, séminariste des Trois-Rivières, ancien élève de l'Ecole du Sacré-Coeur, comme sous-diacre.

Le temple avait revêtu ses plus beaux ornements de fête, sur les degrés mêmes de l'autel avait pris place un groupe de petits croisés pendant que les autres occupaient tout le choeur. Dans la nef, aux premiers rangs, on remarquait MM. Patrick Trudel, président du comité général d'organisation des fêtes et le vice-président, M. Albert Desaulniers, MM. les échevins Louis Rousseau, Eugène Jacques et J.-U. Courteau, MM. Emile Renaud, Ovila Corriveau, J.-Donat Desaulniers, P. Beaulac, les Zouaves Pontificaux sous le commandant J. Bastien, les Révérends Frères, etc.

Immédiatement avant la messe eut lieu la touchante cérémonie de la bénédiction du pain qui devait être distribué au cours de l'office divin par des membres du comité d'organisation escortés chacun d'un croisé.

M. l'abbé Gilbert Larue, ancien vicaire de St-Marc et maintenant curé de St-Roch de Mékinac, donna le sermon de circonstance. Dans une belle et touchante éloquence, M. l'abbé Larue fit ressortir la grandeur, la noblesse du rôle joué par les Frères de l'Instruction Chrétienne dans l'éducation de la jeunesse canadienne-française et plus particulièrement chez la jeunesse de notre ville. Il félicita les Anciens d'avoir voulu rendre à ceux qui durant de nombreuses années se dévouèrent pour eux, ce grandiose hommage de leur sincère reconnaissance et il les exhorta à toujours garder en leur coeur et à y conformer leur vie les enseignements profondément chrétiens qu'ils ont reçus des Frères de l'Instruction Chrétienne.

La chorale des hommes rendit, sous la direction de M. J.-Richard Gill, maître de chapelle, et avec le concours de la petite maîtrise de l'Ecole du Sacré-Coeur, dirigée par le R. F. Patrice, la messe "Notre-Dame de l'Observivium", de Remondi, et à la sortie, le chant du "Cinquantenaire". Mlle Monique Allard était à l'orgue.

Pendant la messe, la collecte fut faite par MM. Georges Pagé, président de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Académie de l'Immaculée-Conception, M. Albert Desaulniers, vice-président du comité général l'organisation des fêtes de St-Marc.

A la sortie de l'église, la parade se reforma pour défiler par les rues des Hêtres, St-Marc, Hemlock, Ave Station, 5ième, Tamarac, 2ième, Mercier, 3ième, des Cèdres et St-Marc jusqu'à l'Ecole du Sacré-Coeur.

En face de l'église paroissiale, une photo fut prise du groupe des Anciens, des Révérends Frères et des invités, l'on se rendit à l'Ecole où eut lieu un grand banquet qui groupa au-delà de 400 convives.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE—

et vous sauterez du lit "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse deux livres de bile liquide dans l'intestin, chaque jour. Si cette bile n'afflue pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Ils se putréfient dans l'intestin. Vous souffrez des ballonnements de l'estomac. Vous êtes constipé. Des poisons nuisibles se répandent dans l'organisme et vous vous sentez abattu, déprimé et vous broyez du noir.

Une simple évacuation des intestins n'atteint pas toujours la cause. Il vous faut aussi quelque chose qui agisse sur le foie. Seules les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le Foie peuvent assurer le libre écoulement de la bile qui vous remettra d'aplomb. Inoffensives et douces. Elles provoquent le bon écoulement de la bile. Elles agissent comme le calomel mais ne contiennent ni calomel ni mercure. Demandez par leur nom les Petites Pilules Carter pour le Foie — Carter's Little Liver Pills. Refusez catégoriquement toute imitation, 25c.

STE-CLAIRE

Décès

Est décédé en cette paroisse M. Onésime Marceau. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 25 dernier. A la famille en deuil nos sympathies.

Service anniversaire

Lundi, le 25, a eu lieu dans l'église de Ste-Claire le service anniversaire de M. Noël Fournier.

Communion solennelle

Le 23 dernier nos jeunes filles se sont dévouées pour rendre une magnifique messe de chant, à l'occasion de la communion solennelle de 60 enfants.

Va-et-vient

M. et Mme Achille Lemelin et son fils, Eugène, de Sherbrooke, étaient dernièrement chez Mme Laflamme-Dumas.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

HOLT, RENFREW

Jeunes filles!

les journées de vacances sont proches--

Au rayon des jeunes chez Holt-Renfrew vous trouverez les vêtements qui vous aideront à les passer agréablement.

Costumes de Toile

Ils sont vraiment élégants . . . toile irlandaise à effet de moucheté. Tailles : 10 à 14 ans.

$3.00

Robes d'été

Charmants modèles pour l'été . . . crêpes-soie, broadcloths, crêpes plats, voiles . . . genres tailleur et effets de toilette. Tailles : 2 à 14 ans.

75c à $3.95

Pantalons de Plage

Nouveau genre, jambes extra larges. Blanc, marine, bleu plus pâle, vert, etc. Grandeurs : 10 à 14 ans.

$1.95

Maillots de Bain

Pour Fillettes

Maillots "Hollywood", 100% pure laine. Toutes les couleurs et combinaisons de couleurs désirables. Tailles : 2 à 14 ans.

$1.00 à $2.00

HOLT, RENFREW & CO., Limited

ANNIE ROONEY la petite orpheline — par Brandon WALSH

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LE PRIX DU BONHEUR

PAR

PIERRE DHAEL

No 15

Mais, entourés de quelques amis, reçus, dès l'entrée, par Olga rayonnante et Othon plein d'entrain et de gaieté, le caractère léger du prince reprit le dessus. Il oublia la cause de sa colère ; il se rendit compte de l'impression que causait sur l'assistance la beauté éclatante de sa femme et il en conçut quelque orgueil.

Lui-même n'avait jamais vu, en ses yeux noirs, une aussi admirable profondeur... Sa taille était encore plus gracieuse que de coutume. Il devina nettement toute l'admiration des hommes. Il en fut jaloux. Il sentit confusément qu'il comprenait mal Michelle, qu'elle n'était pas pareille aux autres femmes et il eut peur, car il se rendit compte qu'il possédait un admirable trésor, que d'autres lui enviaient déjà, et que, ce trésor, il ne saurait le garder !

XXVIII

— Michelle, dit le prince Alexis à sa femme qui causait depuis un moment avec Conrad, Michelle, permettez-moi de vous présenter M. Pierre de Courlan.

Le premier mouvement de la jeune femme fut un geste léger de contrariété, que seul Conrad devina. Elle avait déjà manifesté à son mari le désir qu'elle avait de préserver leur intimité. Mais, dès qu'elle eut rencontré le regard de l'homme qui s'était incliné devant elle, elle lut, dans ce regard, une admiration muette si franche, ces yeux, si clairs la regardèrent avec une telle loyauté, qu'elle regretta son imperceptible impatience. Elle lui tendit la main qu'il baisa. De tous les visages aperçus sur le paquebot, qui était sa prison depuis plus de deux semaines, c'était le premier qui lui donnait l'impression d'une âme. Elle sentit en lui, pour elle, naître un élan symphonique. Et dans cet inconnu angoissant vers lequel elle courait, elle se dit que, peut-être, cette sympathie pourrait lui apporter quelque secours.

Pierre de Courlan, lui, se demandait ce qui l'avait poussé à oser se faire présenter à cette jeune femme.

Il n'arrivait pas à comprendre quel irrésistible attrait elle avait exercé sur lui, et comment, dominant sa timidité naturelle, il avait adressé cette prière au prince Alexis.

Après quelques paroles banales le jeune homme s'éloigna. A diverses reprises, au cours de cette soirée, il reporta son regard sur Michelle. Il voyait les cheveux dorés sur lesquels la lumière violente posait des touches cuivrées, le teint pâle et chaud à la fois et surtout les yeux, les yeux somptueux, profonds et si doux qu'ils devenaient, ce soir-là, pleins de tristesse.

Comme tout le monde à bord, il connaissait le roman du jeune couple, la folie du prince qui avait sacrifié un trône pour l'amour de cette femme à laquelle il ne donnait même pas le bonheur.

— Alexis, dit doucement Michelle à son mari qui passait à côté d'elle, je suis un peu lasse et désire me retirer.

— Je vous accompagne, ma chérie !

Michelle disait vrai : elle était lasse de cette soirée ; toute l'attitude d'Alexis l'avait froissée.

De plus en plus elle se rendait compte que, si leurs destinées étaient unies, leurs âmes se séparaient lentement.

Elle avait pour lui une tendresse sans égale. Son âme de jeune fille ardente et rêveuse, s'était épanouie dans l'amour... Son mari avait représenté pour elle la beauté et le rêve ! Pour elle il avait sacrifié un royaume... Il avait des qualités dont elle était fière, mais aussi des défauts qui la froissaient jusqu'au fond du coeur.

— Je vous accompagne, répéta le prince.

Elle se leva.

Pierre de Courlan la regardait s'éloigner. Il lui sembla, tout à coup que toutes les lumières de cette fête s'éteignaient. Une impression d'isolement et de tristesse lui serra le coeur et il pensa lui-même à se retirer.

Olga rejoignit le couple princier.

— Vous n'êtes point souffrante Madame, demanda-t-elle.

— Non, Olga, seulement un peu de fatigue.

— Permettez-moi de vous reconduire, Madame, dit la jeune fille. Si le sommeil ne vient pas tout de suite, nous pourrions peut-être reprendre la lecture qui vous intéressait hier soir.

— Non ! Olga, dit en souriant la jeune femme, ma femme de chambre suffira. Je suis réellement très fatiguée, et une désagréable migraine me fait désirer le silence et l'obscurité.

Une fois encore elle sourit à la jeune fille.

— Amusez-vous bien ! dit-elle.

Alexis et Michelle entrèrent dans la cabine.

— Vous n'allez pas être malade, chérie ? demanda-t-il.

— Certainement non, répondit-elle. Mais vous savez que je n'aime pas beaucoup le monde. Il faisait, d'ailleurs une horrible chaleur au salon. Ce n'est qu'un tout petit malaise.

— Alors, tant mieux. Vous savez que vous avez eu beaucoup de succès, Michelle. Aucune femme, ce soir ne pouvait vous être comparée. Mais, ma chérie, je voudrais vous voir plus de gaieté. N'êtes-vous point heureuse ?

— Mais si, Alexis !

— Je vous ai peinée, tout à l'heure ? Je l'ai vivement regretté, après. Je devrais mieux me rendre compte que votre éducation et la mienne diffèrent sur certains points. Avec le temps, je vous débarrasserai de cette mentalité un peu bourgeoise, qui vous fait redouter le décolleté d'une robe...

Encore une fois, il la froissait...

— Je ne crois pas, dit-elle.

Il renonça à la convaincre tout de suite. Confusément il sentit qu'il lui faisait du mal...

— En tout cas, dit-il, que ce petit détail ne vous fasse pas de chagrin. Vous savez que votre mari vous adore, Michelle.

Et il la prit dans ses bras...

La jeune femme sentit la détente proche. Malgré elle, les larmes inondaient ses yeux. Alexis la pressa contre son coeur.

— Mon amour ! dit-il.

Ils demeurèrent un moment serrés l'un contre l'autre. En un instant, il avait reconnu le coeur de Michelle.

Elle avait oublié, déjà le salon illuminé, les femmes resplendissantes sous leurs bijoux, Olga animée, et rieuse. Othon, dont le sourire équivoque plissait les étranges petits yeux clairs. Elle avait Alexis auprès d'elle, elle le gardait...

— Chérie, dit tout à coup le jeune prince, voulez-vous vous coucher tout de suite ?

— Oui dit-elle.

— Je vais sonner votre femme de chambre.

Puis, regardant sa montre :

— Il n'est pas encore trop tard, mon amour, je vais peut-être remonter au salon. Cela ne vous contrarie pas trop ? On a parlé d'organiser un baccara...

Michelle laissa ses deux bras tomber le long de son corps, dans un grand geste de lassitude. Ainsi Alexis en la serrant dans ses bras tout à l'heure, pensait déjà à ses plaisirs ! Elle le voyait autour d'une table de jeu, un verre de liqueur près de lui, la cigarette aux lèvres, entouré de femmes aux toilettes provocantes manier d'énormes sommes d'argent, et risquer, sur un coup de hasard ce qui eût suffi à faire vivre longtemps une famille.

— Vous ne m'en voulez pas, dit-il, de vous laisser ?

— Non, dit-elle ; je vous l'ai dit: Allez !...

Il l'embrassa de nouveau.

— Bonne nuit, mon amour, quand je redescendrai, vous dormirez, sans doute...

— Sans doute, répéta-t-elle distraitement.

— Eteignez la lumière, s'il vous plaît, dit Michelle à la femme de chambre, qui achevait de la déshabiller, et laissez-moi en repos.

Quand elle fut seule, elle eut pleine conscience de sa détresse. La vie en moins de trois mois, lui avait révélé ses déceptions et ses tristesses, elle tentait chaque jour de développer en elle le sentiment du devoir et elle n'avait garde d'oublier le rôle moral qui était le sien. Mais son âme était jeune et tendre, éprise d'idéal, et, ce soir, elle n'était plus qu'une petite amoureuse de dix-neuf ans, ardente et déçue. Posant sa jolie tête aux cheveux bouclés sur son bras replié, elle pleura silencieusement...

Quand le prince Alexis regagna sa chambre, il pensa que Michelle dormait. Il fit sa toilette de nuit, en silence, pour ne pas l'éveiller... Elle ne l'appela point. Seulement elle appuya sur le bouton électrique et regarda sa montre ; il était cinq heures !...

XIX

Le comte Serge, durant les premiers jours de la traversée, avait peu quitté sa cabine. Pour obéir aux ordres du roi, il avait suivi le prince Alexis dans son voyage, sans tenir compte des fatigues de la vie de bord et des rigueurs du climat. Il n'était plus jeune et ce changement de vie lui paraissait d'autant plus pénible. N'importe ! Puisque le devoir était là, il devait l'accomplir.

Il avait sacrifié son existence entière aux Sarcovans. Il ne s'était point marié et toute sa jeunesse avait été consacrée à l'éducation du prince Alexis. Il avait passé ses plus belles heures à façonner un roi... Et voici que tous ses efforts avaient échoué : abandonnant la patrie agonisante, Alexis avait suivi l'impulsion de son coeur et épousé une étrangère.

Maintenant, le prince Cyrille était l'héritier présomptif. Sur lui reposait tout l'avenir de la dynastie.

Alexis n'était plus rien qu'un homme parmi les hommes, que l'amour d'une femme avait écarté de son devoir.

Cette femme, ils étaient trois à la haïr, trois qui l'avaient suivie dans cet exil volontaire, en se faisant les uns aux autres le serment de détruire son bonheur : le comte Serge, sincèrement et malgré la noblesse de son âme, dans une exaltation purement patriotique ; Othon, par haine et par ambition... Olga, par ambition aussi, par ambition déçue et par amour...

Michelle sentait l'antagonisme du vieux précepteur. Il était trop loyal et son âme trop belle pour qu'il arrivât à le lui cacher. Mais, avec sa compréhension naturelle du coeur humain, avec sa bonté débordante, Michelle le lui pardonnait. Elle savait le dévouement sans bornes de Serge pour la famille royale et elle se rendait compte de la gravité de sa déception. Elle savait donc qu'elle avait en lui un ennemi, mais un ennemi loyal. Elle espérait par sa douceur, sa bonté, la sympathie qu'elle croyait juste de manifester à ce grand caractère, arriver à le conquérir.

Othon et Olga avaient un autre plan de bataille. L'un et l'autre affichaient pour la jeune femme une admiration passionnée.

Malgré elle, Michelle se sentait éloignée d'Othon par une sorte de répulsion naturelle. Elle avait l'impression qu'il était le mauvais génie d'Alexis. Elle lui trouvait un visage sans franchise ; elle détestait ce scepticisme desséchant qui perçait malgré lui. Enfin, elle constatait qu'il écartait le prince du devoir et qu'au lieu de retenir ce caractère déjà trop épris de jouissance et de plaisir, il semblait se complaire à l'entraîner encore.

Seule, Olga était arrivée à donner le change à Michelle. Admirablement souple et féline, elle savait se plier à tout. Elle espérait arriver d'abord à séparer le ménage, ensuite à se faire épouser par Alexis en réalisant ainsi son double rêve d'ambition et d'amour.

(à suivre)

LE SOLEIL *le plus grand quotidien à Québec, offre à ses milliers de lecteurs une abondante information dans tous les domaines de l'activité humaine. Par le volume de son tirage et l'étendue du territoire qu'il atteint, le "Soleil" constitue le meilleur facteur de publicité.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "LE SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

55e ANNEE—No 138 QUEBEC, MERCREDI 10 JUIN 1936 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

DEUX SEANCES MONOTONES A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE HIER

ODYSSEE PEU BANALE DE H.-J. BUNKER

Parti de Québec comme rat de cale à bord de l'"Empress of Australia", Bunker se voit arrêter à son arrivée à Southampton — Dans la Royal Air Force.

Henry-James Bunker, qui est depuis trois semaines le héros d'une odyssée peu banale, et qui est actuellement en Angleterre, était parti de Québec pour entreprendre le voyage qui devait, après bien des péripéties, le conduire dans la Royal Air Force après avoir été arrêté sous l'accusation d'avoir volé son passage à bord de l'"Empress of Australia", du Pacifique Canadien, de Québec à Southampton.

Il y a trois semaines, Bunker arrivait à Québec et se retirait à l'Armée du Salut, côte du Palais, où le major McElhiney ne tarda pas à se rendre compte de l'intelligence de son hôte. Pendant plusieurs jours que dura son stage à Québec, Bunker eut plusieurs conversations avec le chef de l'Armée du salut en notre ville et il lui avoua qu'il n'avait qu'une ambition, entrer dans la Royal Air Force. C'était un athlète mesurant environ 6 pieds, en parfaite condition physique et un "clean Chap" comme le déclarait hier le major McElhiney à notre représentant.

Après avoir cherché à s'embarquer sur un navire quittant Québec pour l'Europe, Bunker se résigna à partir pour New-York où il espérait avoir plus de chance et il laissa entre les mains du major McElhiney un paquet contenant une couverture de laine de grande valeur, un rasoir et des livres qui démontrent qu'il se livrait à l'étude de la langue française.

M. McElhiney le perdit alors de vue et n'en entendit plus parler jusqu'à ce que la presse annonce la nouvelle de son arrestation à bord de l'"Empress of Australia" où il avait pris passage comme rat-de-cale. A son arrivée à Southampton, il fut remis à la police mais un citoyen anglais ayant entendu parler de l'ambition du jeune homme de devenir aviateur s'intéressa à son cas et le fit libérer. Puis il intervint auprès des autorités et quelques jours plus tard Bunker recevait un avis de se rapporter à un camp d'aviateurs où il

(Suite à la page 17, 3e col.)

A ST-SACREMENT

C'est ce soir, à 11 heures, qu'a lieu à l'église du T. S. Sacrement, Chemin Ste-Foy, la veillée d'adoration préparatoire à la Fête-Dieu. Les hommes et les jeunes gens sont particulièrement invités à cette adoration prêchée par le R. Père Lelièvre, O. M. I., l'apôtre du Sacré-Coeur et des Retraites Fermées. Des Pères se tiendront à la disposition de ceux qui désireront se confesser. Il y aura messe et communion.

Que tous se fassent un devoir de venir présenter leurs hommages au Christ-Roi perpétuellement exposé dans l'Ostensoir.

Les portes de l'église seront ouvertes à 10 h. 30.

Le jour de la Fête-Dieu, Mgr Benoit Garneau, V. G., P. A., chantera à 8 h. une messe pontificale, recommandée aux intentions de tous ceux qui contribuent à "La Part de Dieu", et le soir, la Procession du T. S. Sacrement se déroulera par les rues de la paroisse : Ch. Ste-Foy, avenues Monk et Joffre.

PAIX ENTRE LE BRESIL ET L'ARGENTINE

Le président du Brésil, M. GETULIO VARGAS, photographié au moment où il signait le traité de paix intervenu entre l'Argentine et le Brésil. De gauche à droite, en arrière, ont pris place A. W. FRANCO, ex-secrétaire d'Etat du Brésil, le juge RODRIGO OCTAVIO, de la cour suprême de Rio-de-Janeiro et MIGUEL CARCANO. Pendant que les pays d'Europe se menacent d'un conflit armé, les deux plus grandes puissances de l'Amérique latine s'entendent pour assurer la paix sur leur continent.

Un enfant est tué par un camion à St-Nicolas

Maurice Beaurivage, 8 ans, succombe à une fracture du crâne, après avoir été projeté dans un fossé par une lourde voiture.

Maurice Beaurivage, âgé de huit ans, fils de M. Samuel Beaurivage, de St-Nicolas, comté de Lévis, a succombé hier après-midi à une fracture du crâne, à la suite d'un accident d'automobile sur la route nationale Lévis-Sherbrooke. L'enfant a été frappé par un camion et projeté dans un fossé. Transporté en toute hâte à l'hôpital de Charny, dirigé par le Dr Gilbert, Maurice Beaurivage décéda en entrant à l'hôpital et son cadavre a été remis à ses parents en attendant l'enquête que le Dr Jules Vallée tient aujourd'hui à St-Nicolas.

Ce fatal accident s'est produit vers une heure moins quart sur la route principale, tout près de celle qui conduit à Sherbrooke. Le jeune Maurice Beaurivage avait laissé la demeure de ses parents avec son petit frère et sa petite soeur et se dirigeait vers l'école du rang avec d'autres compagnons. Deux véhicules-moteurs venaient en sens inverse. Un camion, de Sainte-Croix, en route pour Québec, circulait derrière les enfants tandis qu'une automobile allait dans l'autre sens. En rencontrant l'auto, le conducteur du camion approcha du bord de la route et vint frapper violemment le jeune Beaurivage. Peu s'en fallut que plusieurs enfants ne fussent blessés. Aussitôt après l'accident, le chauffeur se porta au secours du bambin qui gisait inanimé près du fossé. Avec d'autres citoyens, témoins de la tragédie, il le transporta dans le restaurant Maurice Allard, où M. l'abbé J.-A. Bergeron et le docteur Masse furent appelés en toute hâte. Après avoir prodigué les premiers soins à l'enfant, M. le docteur Masse jugea bon de le faire transporter par l'ambulance Marcoux, de Saint-Romuald, à l'Hôpital de Notre-Dame de Charny, où la victime succomba en arrivant.

LONG PROCES DEVANT M. LE JUGE SEVIGNY

Réclamation de la fabrique de la paroisse de Saint-Jean l'Evangéliste, Bonaventure — Pétitions de faillite et affaire de succession.

Dans le courant d'octobre 1933, un contrat fut donné par la fabrique de la paroisse de St-Jean l'Evangéliste, comté de Bonaventure. Il s'agissait de la construction de l'église. MM. Boucher & Lachapelle obtinrent le contrat et construisirent l'église. Pendant les travaux, M. J.-P. Lachapelle, l'un des associés, décéda en août 1934. Madame Lachapelle resta dans la société. La construction se poursuivit et quand elle fut terminée la fabrique déclara que l'église avait coûté plus cher qu'on ne l'avait prévu. Elle dut payer en conséquence le surplus à des créanciers ou à la société.

Des procédures s'ensuivirent dont la dernière en date se déroule actuellement en Cour Supérieure devant l'honorable juge en chef Albert Sé-

(Suite à la page 4. 4ème col.)

Le projet du Can. Nat. est approuvé à Ottawa

PRIX DE DICTION

MM. J.-P. Gosselin et Pierre Vallée, de Rhétorique-A au Séminaire de Québec, de même que MM. J.-P. Bédard et Léon Chevalier, de Rhétorique-B., sont les gagnants des prix de diction. On sait que ces trophées sont offerts au Séminaire de Québec par le gouvernement français par l'intermédiaire de M. Jean Riddez. Ils sont attribués aux élèves de Rhétorique qui ont fait le plus de progrès dans la diction. Nos sincères félicitations aux heureux gagnants de ces trophées français.

UNE DELEGATION

Une délégation de marchands de charbon et de bois de la ville rencontrera probablement le comité administratif, aujourd'hui, pour protester contre l'amendement que l'on veut apporter au règlement concernant la vente du charbon et du bois à Québec. Par cet amendement, on veut exempter de la licence de $25 pour le charbon dur et le charbon mou et de la licence de $10 pour le charbon coke, les épiciers, bouchers et restaurateurs. Les délégués prétendront qu'un grand nombre de ces derniers font un important commerce de charbon et qu'il serait injuste pour les marchands de ce combustible que leurs concurrents n'aient pas à payer l'une ou l'autre de ces licences.

L'hon. C.-D. Howe, ministre des Chemins de fer, appuie le bill du C. N. R. concernant la ligne de Senneterre à Rouyn.

Ottawa, (D.N.C.)—Le bill ayant pour objet d'autoriser le C. N. R. à construire un embranchement de Senneterre à Rouyn, dans la région minière du nord de Québec, a été adopté en première lecture hier à la Chambre des Communes. M. C.-D. Howe, ministre des chemins de fer, parrain du bill, déclara que la nouvelle ligne desservirait 10 mines d'or en production et environ 30 mines prometteuses.

"C'est pour préserver ce territoire qui semble être définitivement la propriété du C. N. R. que ce bill est moussé hâtivement", dit le ministre. M. Howe explique que le C. N. R. est le pionnier de cette région, qu'il l'a ouverte par sa ligne transcontinentale et son embranchement de la Noranda. La ligne transcontinentale a été construite pour fins de colonisation et de développement. Maintenant, après de longues années de déficits, il y a espoir de profits. Il est inconcevable que le territoire soit desservi par une compagnie concurrente.

Le C. P. R., a demandé à la Législature de Québec la permission de construire un embranchement dans cette région. Le gouvernement fédéral n'a fait aucune représentation à Québec contre cette requê-

(Suite à la page 4. 4ème col.)

LE SERVICE CIVIL

Ottawa, 10. (D.N.C.)—Dans son vingt-septième rapport annuel déposé hier après-midi à 5 heures 40 à la Chambre des Communes, la commission du service civil critique la tendance qui persiste dans les mesures législatives à faire les nominations à des postes publics sans passer par la commission. Le principe de mérite constitue la meilleure méthode de faire des nominations disent les commissaires.

La commission critique aussi la législation qui pourvoit à ce que les secrétaires privés de ministre soient nommés en permanence au service, au cas d'un changement de ministère. Elle s'oppose à ce que l'on étende cette loi aux secrétaires particuliers-adjoints. Elle recommande que l'on place toutes les nouvelles unités ministérielles sous sa juridiction. Elle se plaint de ne pas avoir suffisamment de fonds pour faire convenablement son travail.

LA VISITE PASTORALE

S. E. Mgr J.-Omer Plante continue sa visite pastorale dans le comté de Portneuf. Il sera de passage aujourd'hui à St-Ubald, demain à St-Rémi et, le 12, il se rendra à St-Eloi.

Beaucoup d'animation hier dans les corridors du Parlement, mais peu à la Chambre — M. William Tremblay, député de Maisonneuve, continue ses "quelques remarques" — A onze heures il ajourne le débat — Peu de députés à leurs sièges — Réponses de l'honorable Hector Authier

L'effervescence fut à son comble hier à l'Assemblée législative. Tout le monde, et c'était évident, s'attendait à des événements sensationnels qui ne se sont pas produits. Il y eut au cours de la journée, soit au début et à la fin de l'après-midi, deux séances du Cabinet. Et le premier ministre n'a rien annoncé d'autre que la nomination de plusieurs juges de paix. C'est la formule ordinaire qu'emploie l'honorable L.-A. Taschereau pour dire que le conseil des ministres n'a décidé que des questions de routine. Mais on a constaté qu'une liasse de documents furent présentés aux ministres.

A la Chambre, plusieurs articles sont disparus du feuilleton, à mesure que les députés ont voté, en première, en deuxième et en troisième lecture, des bills publics et privés. Il n'y eut pas d'incident notable au cours des deux séances, M. William Tremblay (conservateur, Maisonneuve) ayant continué son discours sur la motion Stockwell. Le député n'a pas encore terminé ses "quelques remarques", comme il dit, et continuera à la prochaine occasion. Quand il s'est levé hier, il fut applaudi par plusieurs députés de la droite autant que par ceux de la gauche, mais évidemment pour des motifs différents. Hier soir, malgré la chaleur accablante, plusieurs centaines de personnes ont envahi les corridors qui conduisent à l'Assemblée législative. L'animation était à son comble, et à cause de la chaleur, le Café du Parlement fut très achalandé. On discutait, souvent avec ardeur. Plusieurs citoyens qui s'attendaient à des événements considérables sont partis, apparemment désappointés de ne point voir se produire de "bombe".

Au début de la séance, l'honorable J.-N. Francoeur dépose le rapport du comité des chemins de fer sur le bill de la Quebec Gold Fields Transportation. L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre, dépose ensuite le quinzième rapport du comité des Bills Publics ; puis M. Pierre Bertrand, député de St-Sauveur, demande à parler sur une question de privilège.

M. Pierre Bertrand : Je me lève sur une question de privilège, monsieur l'Orateur, pour répondre à un argument posé par le député de Hull à la radio. Le député de Hull m'a accusé d'avoir dit aux chômeurs de ne pas signer leur carte pour travailler suivant le plan Bouchard. Je dis que c'est faux, et si le député de Hull avait pris la peine de se renseigner, il aurait dit la vérité. Les faits sont là pour prouver que si les chômeurs n'ont pas signé les cartes, c'est bien parce qu'ils l'ont voulu eux-mêmes, et votre humble serviteur n'est pour rien dans tout ceci.

Après cette déclaration du député de St-Sauveur, le premier ministre appelle l'item "18" (reprise du débat sur la motion Stockwell) et M. William Tremblay, député de Maisonneuve, se lève pour continuer le débat.

M. Wm TREMBLAY

Avant de continuer mes quelques remarques, dit M. Tremblay en soulriant, je veux donner au premier ministre et à ses collègues, avant leur départ, l'occasion de faire un beau geste. Je leur offre de passer la loi des pensions aux vieillardts. Je vois que le premier ministre et ses collègues aiment mieux mourir en silence.

M. Tremblay parle ensuite pendant quelques instants de la canalisation du Richelieu et du lac Champlain et dit que les gouvernements passés ont manqué de vision. Ds 1820 on signalait les possibilités extraordinaires de la région de Beauharnois, et si on s'en était occupé nous ne serions pas dans le marasme actuel. A la Beauharnois on pourrait produire le cheval-vapeur à $6. Le ministre de l'électricité, pardon du commerce, niera-t-il ces chiffres ? demande le député de Maisonneuve. M. Tremblay reproche aussi au gouvernement de n'avoir pas développé la région de Chibougamou et annonce ensuite qu'il a terminé ses "quelques remarques" sur la question des transports et qu'il parlera maintenant de colonisation.

Je ne parlerai pas de la colonisation au point de vue politique, dit-il, car la politique rouge ou bleu ça ne m'occupe pas.

Voix à droite: Vous êtes bleu !

M. W. Tremblay : La colonisation m'intéresse dans l'intérêt de quelques-uns de mes électeurs et en tant que citoyen de cette province. C'est par la colonisation qu'on peut soulager le problème du chômage, mais on en fait quand on est digne d'en faire et qu'on a les qualifications voulues. Nous avons critiqué quand un architecte de ville a été chargé de la colonisation. Les événements nous ont donné raison car cet architecte a aimé mieux aller dans l'Ouest pouer au golf au lieu de s'occuper des colons.

Voix à droite : Démagogie.

M. W. Tremblay : C'est chez-vous. Ce n'est pas avec des secours directs qu'on fait des colons. Et je connais ça. J'en ai fait de la terre neuve. Ce qui nous encourageait, c'était de penser qu'en défrichant la terre nous pourrions devenir des gens libres. Ici on n'a pas encore jugé bon de faire une classification des terres. Et on commence à s'apercevoir que l'hiver n'est pas un temps propice pour établir des colons. On ne pouvait pas s'en rendre compte avec un architecte qui était peut-être bien qualifié pour dresser des plans. Il n'est pas surprenant que tant de colons soient revenus. On a laissé miroité trop d'avantages aux citoyens. On leur a fait choisir des terres sur des "swamp" et il y en a eu d'établis sur des lacs.

M. Authier : Le député de Maisonneuve veut-il nous dire où est arrivé le fait dont il parle ?

M. Duplessis : Dans votre comté voulez-vous que je précise ?

M. Tremblay : Ça dépend, je suis prêt à tout permettre à la droite, seulement vu que le chef de l'opposition vous a offert de préciser, voulez-vous lui permettre de parler

(Suite à la page 5. 1ère col.)

Epreuves importantes dans les séminaires

Les examens dits de "l'immatriculation", établis en vertu d'une décision prise l'an dernier par le conseil universitaire, sont maintenant commencés dans les collèges classiques.

Les examens dits "de l'Immatriculation" sont commencés dans tous les séminaires et collèges classiques affiliés à l'Université Laval. Ces importantes épreuves universitaires sont imposées pour la première fois cette année aux élèves de troisième ou versification de ces institutions en vertu d'une décision du Conseil universitaire de Laval arrêtée l'an dernier.

Cette mesure, qui marque tout l'intérêt que porte notre université québecoises aux études secondaires, assure aux élèves de précieux avantages. En effet, en délivrant aux candidats heureux un certificat d'immatriculation, l'Université leur fournit aussi une attestation que les études qu'ils ont faites équivalent au diplôme des High Schools. Grâce à ce diplôme, les élèves qui désirent quitter le collège pour passer à une université anglaise quelconque peuvent facilement établir leurs qualifications.

Les candidats subissent des examens collégiaux sur l'histoire, la géographie, les sciences naturelles (éléments de zoologie, botanique, géologie, minéralogie, astronomie, chimie et physique) ; et sur l'instruction religieuse. Dans chacune des matières un minimum de 60 pour cent doit être conservé.

Ils subissent aussi des examens universitaires sur les matières suivantes : thème latin, versions grecque et latine, composition en langue maternelle et en langue seconde, mathématiques. Les questions sont proposées par l'Université.

On compare souvent défavorablement les gradués de nos collèges avec ceux des institutions étrangères. Pourtant, mercredi dernier les élèves de versification eurent à l'examen de l'immatriculation un texte de Xénophon pour la version grecque, lequel avait été donné aux épreuves du baccalauréat en Sorbonne, le 17 octobre 1929. La revue, "Les Humanités" (nov. 1929) rapportait même que ce texte tiré des "Helléniques" était "assez délicat".

Parmi les condiadts présentés par le Séminaire de Québec plusieurs ont conservé les 4-5 des points. C'est sûrement un remarquable succès dont il convient de louer les titulaires.

L'Université Laval va de l'avant et chaque année son prestige s'étend de plus en plus. Les certificats et diplômes qu'elle délivre sont reconnus et appréciés dans toutes les institutions universitaires, même de l'étranger. Il y a lieu de louer les autorités de Laval de la bienfaisante activité qu'ils manifestent. Les anciens de cette importante institution sont fiers de leur Alma Mater et la vieille capitale entière s'honore de posséder en ses murs un tel foyer de vie intellectuelle.

CONSULAT FRANCAIS

Montréal, 10, (D. N. C.). — Un consulat de carrière vient d'être créé à Québec par le gouvernement de la république française. Ce consulat sera placé sous l'autorité et la direction du consulat général de France à Montréal. Voilà une nouvelle qui sera sans doute de nature à faire plaisir aux Québecois, qui n'avaient jusqu'ici au milieu d'eux qu'un agent consulaire de France.

LA LEGION NOIRE DES ENFANTS

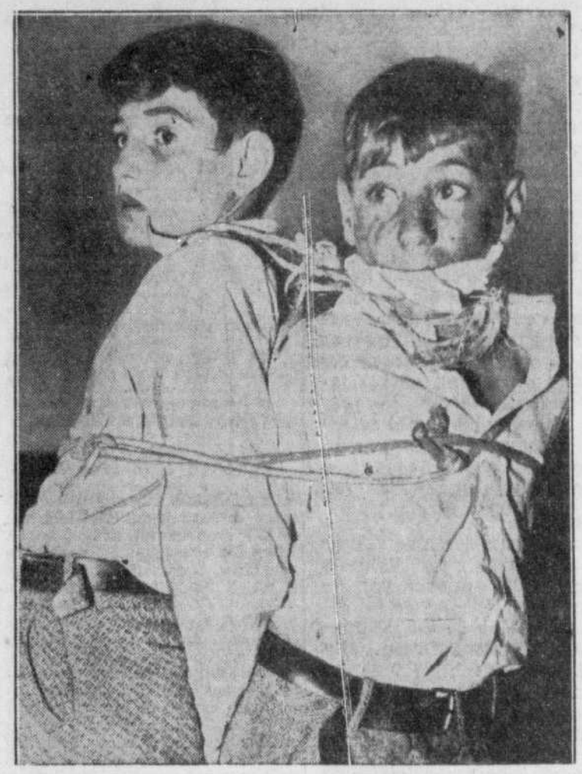

Inspirés par les fantastiques activités de la Légion noire, un groupe de jeunes écoliers de Détroit enlevèrent deux de leurs confrères et réussirent presqu'à en pendre un. Ils les avaient attachés ainsi que l'on voit ci-dessus et ce n'est que l'arrivée imprévue d'un homme qui les sauva. ALBERT VALENTI, 11 ans, et JOSEPH IGNANI, 9 ans, sont les deux victimes. La Sûreté a mis en état d'arrestation AMONDO SERALI, 14 ans, chef du groupe et deux autres enfants.

Le Conseil fédéré et le renvoi des employés

Les membres des unions ont protesté énergiquement hier contre le système en usage à l'hôtel de ville — On adopte le principe du plan Bouchard.

La destitution d'employés municipaux sans motif ou sans une raison valable, le plan Bouchard, la construction d'un chemin de fer en Abitibi sont autant de questions qui ont été étudiées, hier soir, à l'assemblée du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. Les délégués ont décidé de protester vivement contre la destitution d'employés municipaux faite sans motifs sérieux. Ils ont adopté en principe le plan Bouchard tout en faisant certaines restrictions ou suggestions concernant quelques-unes des clauses du projet de loi. Le Conseil Fédéré a aussi adopté une résolution appuyant la demande de l'Union Locale 604 des machinistes en ce qui regarde la construction d'un chemin de fer en Abitibi. Considérant que le C. N. R. fut le premier arrivé cete union ne veut pas que l'on accorde un permis de construction d'une nouvelle ligne dans cette région à un autre chemin de fer et cela dans l'intérêt de la ville et des citoyens de Québec.

La question de la destitution d'employés municipaux sans raisons sérieuses a été soulevée à la suite d'une lettre venant de l'Union Fédérale des employés municipaux qui se plaint du fait que les autorités municipales ont congédié plusieurs employés sans donner aucune raison valable et pour le simple plaisir de les remplacer par d'autres. Quelques-uns de ces employés sont membres de l'Union Fédérale des employés municipaux et on n'a même pas accordé à cette organisation l'opportunité de se faire entendre pas plus que les intéressés. Les délégués de l'Union Fédérale comme d'ailleurs ceux du Conseil Fédéré ont déclaré ne pas faire de politique et ne chercher qu'à faire obtenir justice aux ouvriers dans cette question comme dans toutes les autres. Plusieurs délégués ont affirmé que le conseil de ville était hostile à cette union comme à toute union qui n'est pas de son goût. "Si on faisait des destitutions parce que les employés ne font pas leur devoir on n'aurait rien à dire mais on congédie des employés qui ont rendu de loyaux services pour les remplacer par d'autres. "Nous avons déjà protesté par lettre contre cet état de choses mais on n'a pas voulu nous donner de réponse ni d'entrevue".

(Suite à la page 10, 2e col.)

SWEEZEY PERD

Montréal, 10. (P.C.) — La Cour d'appel a maintenu par un vote majoritaire, hier, l'appel de M. R.-O. Sweezey contre Liability pour un paiement de $50,000 à feu M. C. Winfield Sifton et renvoyé la réclamation des exécuteurs de la succession Sifton avec dépens. L'honorable juge St-Germain fut dissident du verdict qui fut rendu par Son Honneur le juge Bond. Dans son jugement, la cour décide que les exécuteurs de la succession ne pouvaient réclamer, ni de M. R.-O. Sweezey, promoteur de la Beauharnois, ou de la Beauharnois Power Corporation qui a pris les responsabilités du syndicat original de la Beauharnois pour $50,000,000 et les intérêts qui lui avaient été promis pour sa part de l'affaire. En même temps, la cour a renvoyé l'action en autorisation qui avait été gagnée par M. Sweezey.

UNE SEANCE DU CONSEIL LEGISLATIF

Les membres de la Chambre Haute reçoivent une pétition concernant le bill de Québec — Les bills de Verdun et de Joliette.

En dépit d'une chaleur accablante, le Conseil législatif s'est remis à la tâche hier après-midi, après un ajournement de quelques jours motivé par la nécessité d'obtenir de la Chambre Basse le matériel nécessaire à ses délibérations.

Au début de la séance, les honorables membres de la Chambre Haute ont salué avec joie le retour de leur distingué collègue, l'honorable Némèse Garneau, qui avait été retenu longtemps éloigné de l'enceinte parlementaire par suite de la maladie, et qui a repris son siège avec la séance d'hier.

Le Conseil a expédié une bonne somme de travail hier, et il siégera de nouveau cet après-midi. Immédiatement après la réunion d'hier, le comité des Bills Privés a disposé

(Suite à la page 4. 7ème col.)

3 témoins au comité des comptes publics

M. Ulric Roberge, inspecteur en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation, et M. G.-L. Dussault, secrétaire du département du Procureur Général témoignent.

M. Ulric Roberge, inspecteur en chef de la Banque Canadienne Nationale, de Montréal et M. L.-A. Richard, sous-ministr au département de la Colonisation, ont été les deux témoins entendus hier au Comité des Comptes Publics, durant la deuxième partie de la séance. Au moment où le "Soleil" allait sous presse, hier, M. Richard et M. G.-L. Dussault, secrétaire du département du Procureur-général, avaient rendu témoignage. A la demande de M. Duplessis, chef de l'Opposition, M. Richard a été de nouveau appelé à témoigner.

M. L.-A. RICHARD

M .Duplessis: Quel est le nom du garde-chasse en chef du district de Montréal?

M. Richard: M. Heche.

M. Duplessis: Sa nationalité et son salaire.

M. Richard: C'est un Israélite; quant à son salaire, il me faudrait référer au dossier.

(Suite à la page 13, 1ère col.)

LES SOIES JAPONAISES AU CANADA

Les importations de soie artificielle du Japon au Canada ont augmenté de 188 pour cent durant les quatre premiers mois de 1936 — L'enquête royale Turgeon.

Montréal, 10.— (P. C.)— Les statistiques du Primary Textile Institute établissent que les importations de soie artificielle au Canada ont augmenté de 188 pour cent durant les quatre premiers mois de 1936 sur la période correspondante de l'an dernier. Il s'agit d'importations venant du Japon. C'est M. W.-M. Berry, assistant secrétaire du Primary Textile Institute, qui a révélé ceci devant la Commission d'enquête que préside M. le juge Turgeon, de Régina, tout en faisant un long exposé du développement phénoménal de l'industrie textile du Japon.

Durant les quatre premiers mois de cette année, 64,000 livres de soie artificielle ont été importées du Japon au Canada contre 22,000 livres durant les quatre premiers mois de 1935, déclara M. Berry. L'augmentation dans les autres produits textiles a été également très considérable, dit-il.

En 1935, toujours d'après son témoignage, le Japon produisit 24 pour cent de l'approvisionnement mondial tandis qu'en 1925 ce pays n'en exportait que deux pour cent. La production du Canada durant cette même période demeura à un pour cent.

M. Berry produisit 67 exhibits, dont il donna lecture au préalable. Tous tendaient à démontrer la croissance de l'industrie textile japonaise, son expansion sur les marchés de l'univers et la menace qu'elle fait aux manufacturiers canadiens. Des extraits de journaux, des documents gouvernementaux et des échantillons des textiles du Japon font partie des exhibits.

En 1931, le Japon exporta 139,000,000 verges carrées de rayon et en 1934 il en exporta 345,000,000. M. Berry ajouta que de développement de cette industrie correspond à une augmentation générale. Toutefois, il ne put fournir de chiffres établissant les statistiqus particulières du Canada en ce domaine.

Le prix annuel d'exportation est tombé de 0.139 qu'il était en 1931 à 0.083 en janvier cette année, tandis que le prix de vente est passé de 0.298 la livre qu'il était en 1934 à 0.1933 en janvier dernier.

Quand on lui demanda pourquoi les exportations japonaises ne sont pas plus considérables, le témoin produisit deux dépêches publiées par le "Manchester Guardian" d'avril dernier, établissant que le gouvernement japonais craint les représaliels des autres pays et qu'il a averti les exportateurs en conséquence.

LE QUEEN MARY

A bord du "Queen Mary", 10 (A. P) — Le "Queen Mary", retardé par la brume à l'aller et au retour dans son premier voyage transatlantique, est arrivé à Cherbourg à 8 h. 15 ce matin (4 h. 15 à New York). Il a effectué la traversée d'Ambrose Light au brise-lames de Cherbourg en 4 jours, 15 heures et 15 minutes, soit à la vitesse moyenne de 28 noeuds 3-4. Le brouillard, qui l'avait retardé à l'aller, l'a encore forcé de ralentir pendant six heures hier soir. Le record de la vitesse moyenne du paquebot "Normandie" entre Ambrose Light et Bishop's Rock est de 30 noeuds .31.

LE PRIX LAFLAMME

M. Adélard Lemay, fils de M. Lucien Lemay de Ste-Justine de Dorchester, et élève de première au cours secondaire à l'Académie Commerciale, est l'heureux gagnant du Prix Laflamme cette année.

La fondation de ce prix à l'Académie Commerciale remonte à plus de trois quarts de siècle, c'est-à-dire à l'établissement de cette maison d'enseignement par M. l'abbé Auclair, ancien curé de la paroisse Notre-Dame de Québec. En 1889, Mgr Faguy, successeur de M. l'abbé Auclair, fit don de l'Académie à la communauté des RR. Frères des Ecoles Chrétiennes et il continua à manifester un intérêt égal à cette institution. Mgr E.-C. Laflamme, P.A., V.F., curé actuel de Notre-Dame, maintient cette belle tradition.

DISTINGUES VISITEURS

M. A.-L. Risi, l'un des membres les plus dinstingués de la Magistrature en Suisse, arrivera en notre ville à bord de l'Empress of Britain", accompagné de son épouse. M. et Mme Risi, qui font un voyage d'agrément, passeront quelques jours en nos murs, les hôtes de leur fils, M. le docteur Joseph Risi, professeur à l'Ecole Supérieure de Chimie de l'Université Laval. M. le juge Risi habite à Lucerne.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 10 JUIN 1936

Un conflit qui se prépare

Parce que le Sénat a modifié une résolution de la Chambre des Communes, celle relative à l'amendement de la Constitution, et parce que la majorité sénatoriale critique vertement la politique ferroviaire du gouvernement, les couriéristes parlementaires sont portés à croire qu'un conflit va bientôt éclater entre l'honorable Mackenzie King et l'honorable Arthur Meighen. Ce serait extrêmement regrettable, et même dangereux.

Que les sénateurs conservateurs fassent des suggestions au gouvernement — ils en formulent parfois de très judicieuses, — c'est leur droit. Mais qu'ils usent de leur majorité pour enrayer les mesures ministérielles, cela serait périlleux et intolérable. A moins d'une urgence exceptionnelle, le rôle du Sénat consiste à reviser le travail de la Chambre des Communes, à signaler ce qui lui paraît dangereux, à corriger les erreurs évidentes. Mais l'expérience a prouvé que le pays n'a rien à gagner aux méthodes obstructives de la chambre haute.

Il est arrivé parfois que le Sénat canadien ait refusé de ratifier des mesures ministérielles. Ce fut le fait de majorités libérales et de majorités conservatrices. Nous n'avons pas à formuler de jugement sur l'opportunité relative de ces conflits passagers. Chose curieuse, cependant, on n'a jamais vu un Sénat conservateur bloquer une législation présentée par un gouvernement tory, ni un Sénat libéral entraver la marche d'une législation importante soumise par un gouvernement libéral. Ce fait portera le public à peser à sa valeur les manifestations actuelles et prochaines de nos pères conscrits.

Pour le bien commun, nous souhaitons que les gages de sagesse politique dont a parlé M. Meighen, au début de la présente session, préviennent le conflit annoncé par les journalistes. Le Sénat ne sort probablement pas de ses attributions en proposant au gouvernement de modifier sa résolution en vue des amendements à la Constitution. Il a également le droit de critiquer la mesure ministérielle qui modifie le directorat des Chemins de Fer nationaux. Mais il aurait grand tort de repousser catégoriquement une politique ratifiée d'avance par l'électorat.

Dans le cas des amendements à la Constitution, il serait prudent de relire les discours prononcés par M. Bennett, avant et pendant les élections. Le chef tory ne partage évidemment pas l'avis de M. Meighen, leader de l'opposition au Sénat, sur ce sujet important. Et si les provinces ont des réserves à formuler sur cette politique, leurs ministres et leurs législateurs n'ont besoin de personne pour le faire à leur place. Ce sont là des considérations qui n'échappent point à l'opinion.

Problème du trafic urbain

Dans des villes modernes, les rues spacieuses n'empêchent point la congestion du trafic à certaines heures. Et les grandes artères sont le théâtre de plus nombreux et graves accidents que les routes les plus étroites. Ce qui semble indiquer que la cause principale des embarras et des collisions, dans les grands centres, est imputable à la hâte des uns et à la négligence des autres.

A Québec, c'est la Grande-Allée, où pourtant l'espace ne manque pas, qui détient le record des pertes de vie et des blessures graves infligées aux passants par les automobiles. En proportion de leur étroitesse et de la congestion du trafic, les rues St-Jean et St-Joseph paraissent plus sûres que la principale avenue de la Haute-Ville. Cette comparaison est significative.

Automobilistes et passants sont portés à se plaindre de la *nuisance* des tramways dans les rues étroites du vieux Québec. Mais les agents de trafic prétendent que ce service leur donne cent fois moins de mal que les chauffards et les chauffeuses qui oublient trop souvent d'obéir aux règlements et aux signaux. Et tout le monde est d'accord pour dire que ce sont les bicyclistes qui causent le plus d'inquiétudes et d'ennuis dans les rues les plus passantes.

En dépit du progrès de l'automobilisme et de la décadence relative de l'électrique, c'est encore le tramway qui voiture les deux tiers des gens allant à leurs affaires où à leurs plaisirs. Les retards de ce service affectent donc le public plus que les retards imposés aux taxis, aux automobiles, aux camions, aux autobus. Ces retards sont généralement occasionnés par le passage des convois de chemins de fer aux trop nombreuses croisées des voies, surtout dans St-Roch et St-Sauveur. Retardent encore les tramways les conducteurs qui laissent stationner leurs autos sans s'apercevoir qu'ils gênent la circulation. En hiver, les embarras des gros camions sont aussi cause de nombreux retards dont se plaigne la clientèle de l'électrique.

A Montréal, d'après les statistiques, les tramways transportent 75 pour 100 des passagers qui circulent en voitures, mais ils ne sont responsables que de 5 pour cent des accidents de la rue. Ces faits sont bons à citer, afin de renseigner le public et de donner à réfléchir à cette catégorie de gens qui formulent volontiers des critiques contre les autres, mais oublient vite leurs propres responsabilités.

Profitéisme et protection

Une mise de fonds d'un demi-million de dollars, faite par douze associés dans l'industrie textile, leur a rapporté plus de $25,000,000, sans compter les cachets payés à ceux qui en étaient directeurs ou administrateurs. C'est un des hommes les plus puissants et les plus critiqués de la haute finance, Sir Herbert Holt, qui a été forcé de convenir de ces faits à l'enquête que poursuit M. le juge Turgeon sur les opérations de la combine des filatures.

Par leurs influences occultes sur le parti tory, ces magnats de l'industrie jouissaient d'un tarif douanier excessif, leur assurant presque totalement le monopole du marché canadien. Grâce à cette combinaison, en une trentaine d'années, ces habiles gens ont tiré jusqu'ici des dividendes et profits représentant cinquante fois le capital initial versé dans la *"Dominion Textile"*. Pendant ce temps-là, les ouvriers des filatures canadiennes travaillaient pour des gages dérisoires, comme ceux dont on a parlé dans les témoignages récemment publiés.

En 1931, M. Bennett disait publiquement que l'industrie canadienne des textiles avait payé à ses fondateurs trois fois le montant de leurs premiers versements de fondateurs. Il était donc loin de la vérité. L'année suivante, lors de la préparation de l'accord anglo-canadien, l'influence des propriétaires des filatures a failli faire rater la conférence préliminaire, parce qu'ils ne voulaient pas qu'on concédât rien à la concurrence anglaise. Pour quels motifs obscurs, l'omnipotent leader tory a-t-il presque complètement cédé aux exigences de cette dictature financière ?

Le rapport de l'enquête Turgeon contiendra des révélations dont le gouvernement King saurait bien tirer parti pour le soulagement des classes ouvrières exploitées par la ploutocratie industrielle. Comme on le voit déjà, le parti libéral avait cent fois raison de prétendre que la réduction modérée des impôts douaniers ne compromettrait pas le capital des manufacturiers ni l'avenir des classes ouvrières. Et quel soulagement ce sera pour le public consommateur de savoir que va bientôt finir l'exploitation dont il était victime depuis un demi-siècle.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

On va s'y faire.

M. Blum tient la mèche.

Ce Ciano italien manque d'air.

La police sait qui a tué le temps.

Montréal ne veut pas de réforme.

Charley Chaplin élève des poules.

A cette saison les raisins sont trop verts.

Et voilà la chevalerie d'un Herbert Holt !

Adam pourrait croire que sa peine est finie.

Nous ne voulons pas du macaroni obligatoire.

Si laide que soit l'humanité, la nature reste belle.

Mussolini esquisse son premier geste de suicide.

Qu'importe l'étiquette pourvu qu'on ait des résultats.

Une bonne source d'inspiration ne se déverse pas en vaines paroles.

Une petite annonce habilement dissimulée produit un gros effet.

Les conventions cacophoniques sont suivies d'un tapage en règle.

Un roi à la Bourse

Le roi Fouad d'Egypte gérait lui-même sa fortune qui était immense et qui s'augmentait chaque année, grâce aux cinquante millions de sa liste civile. Il passait d'ailleurs, avec le roi de Siam, pour le plus riche souverain du monde.

Suivant de près ses placements, étudiant chaque jour les cours des Bourses égyptienne et européennes, il savait toujours acheter et vendre au moment opportun. Il avait investi son capital dans plus de cent entreprises et disait avec bonhomie que son métier de financier l'occupait davantage que sa charge de souverain.

Hommage à Jeanne d'Arc

Paris.—La cité de Beaugency, sur les bords de la Loire, a fait un intelligent effort pour dégager les vestiges de son passé historique.

L'abri de la pompe à incendie abattu a rendu au jour une cheminée monumentale sous une ogive ouverte aux quatre vents... Dans une très vieille maison, on montre la fenêtre de la chambre où descendit Jeanne d'Arc. Car la Pucelle méprisa le château tout voisin appartenant au jeune et beau Runois qui devait devenir plus tard son capitaine.

La touchante piété locale a d'ailleurs érigé avant la guerre, sur une placette quiète, une statue à Jeanne d'Arc. Avec cette dédicace ingénue : 'A Jeanne d'Arc, libératrice de Beaugency. Le canton reconnaissant."

Des reliques

Paris. — Un libraire-Antiquaire de la rive droite expose actuellement deux reliques impériales : il s'agit, d'une part, d'un canapé et, d'autre part, de deux lampes de cuivre.

Le canapé est d'acajou et recouvert de cuir noir tissé. C'était un meuble de la poste de Château-Thierry, où l'empereur, deux jours après sa victoire de Montmirail, vint se reposer. Il y dormit quelques heures, dans la nuit du 13 au 14 février, avant d'aller vaincre, par une manoeuvre magistrale, les troupes de Blücher, à Vauchamps C'est la famille du maître de poste de Souliac qui, jusqu'à ce jour, avait pieusement conservé le canapé historique.

Quant aux lampes, du modèle alors en usage dans la marine, elles éclairèrent le cercueil de Napoléon dans la chapelle ardente improvisée sur la **Belle-Poule**, la frégate française qui ramena les cendres de Ste-Hélène.

Iles à vendre

Qui veut acheter des îles garanties désertes? Elles sont trois à vendre, au large de l'Ecosse, et se nomment Bernara, Mingulay et Pabbay. On peut, paraît-il, y obtenir les plus belles pommes de terre du monde et y élever les moutons les plus gros qui aient jamais été vus de mémoire d'homme.

Le propriétaire de ces îles vient de mourir et ses parents comptent tirer de l'héritage de sérieux bénéfices. N'a-t-on pas, l'an dernier, vendu à prix d'or deux autres îlots déserts, arides ceux-là, mais dont on se disputait la solitude? Robinson Crusoé semble maintenant envié des grandes personnes comme des petits enfants aventureux. Certains d'entre nous choisissent pour leurs vacances un lieu solitaire où l'on vit sous la tente, en se donnant l'illusion de recommencer la vie à zéro. Qui sait si une civilisation trop parfaite ne conduira pas les hommes à la misanthropie et si l'âge des cavernes ne deviendra pas la belle époque de l'histoire?

Musée russe

Paris. — C'est, dans un coin perdu de Courbevoie, une villa toute pareille à bien d'autres de la banlieue. Mais si un ami vous en fait ouvrir la porte, vous constatez que cette modeste bâtisse est un musée — et le dernier vestige d'un grand empire. Les Russes blancs y ont accumulé pieusement les souvenirs de leur patrie.

Un gardien, ancien cosaque, veille sur ces reliques que les exilés lui ont adressées de tous les coins du monde. Tuniques brodées, vaisselle d'or et d'argent aux armes des grands-ducs, "chiffres" en brillants, ornés d'un ruban bleu ciel, qui étaient le signe distinctif des dames d'honneur de la tsarine, pendules jouant à midi et à minuit les marches militaires impériales, drapeaux de l'armée Wrangel, telles sont les principales pièces de ce musée mélancolique. Mais le clou de cette collection, ce sont les vingt-sept trompettes d'argent qu'Alexandre Ier donna à ses cosaques pour avoir si bien harcelé les troupes de Napoléon en retraite.

Quand le dernier russe blanc aura rendu l'âme, que deviendront ces richesses historiques ?

AVERTISSEMENTS

J'ai reçu la visite d'un ami étranger qui arrivait de Moscou et de Berlin. Voici, selon lui, les réactions que notre situation intérieure éveille dans les cercles officieux de ces capitales.

"A Moscou, m'a dit mon ami, le succès du "Front commun" n'a causé aucun plaisir, au contraire. On estime, en effet, qu'il est beaucoup trop considérable. Ce que l'on souhaitait, c'était une accentuation de l'ancienne majorité, suffisante pour la maintenir bien à gauche, axée cependant sur les radicaux et dégagée de toute emprise révolutionnaire. A aucun prix Moscou ne veut de troubles en France. Les Soviets ont besoin d'une France calme et forte pour tenir le IIIe Reich en respect. Or, la poussée socialo-communiste fait redouter des excès démagogiques et des accidents. On craint que les troupes trop réveillées n'échappent à des chefs trop mous. On craint aussi que les socialistes ne soient repris par leurs vieilles chimères de désarmement. Les Soviets se demandent comment faire pour prévenir tous ces dangers ?

"A Berlin, les choses sont envisagées sous un tout autre angle. On a été d'abord fort mal impressionné par les élections. On se disait que l'influence des Soviets s'exercerait d'une façon plus active et plus antiallemande que jamais sur le gouvernement et que la politique extérieure de la nouvelle majorité serait plus vigoureuse que celle d'une majorité centriste. Puis, à la réflexion, on a changé d'avis et aujourd'hui l'on se frotte les mains. On estime, en effet, que les éléments du "Front commun", s'ils peuvent chanter ensemble des couplets de bravoure, son déjà en désaccord devant les réalités. Désaccord financier où les uns sont pour la dévaluation, les autres contre. Désaccord politique, où ceux-ci se contenteront de "gestes symboliques", ceux-là pas. Désaccord diplomatique, car l'un est pour Londres, l'autre pour Genève, celui-ci pour Berlin, celui-là pour Moscou. Sur tous ces plans on compte, à bref délai, sur une belle cacophonie et sur l'énervement propre aux Français pour la faire mal tourner.

"Mais il y a plus. Toute l'attention allemande se porte actuellement sur les répercussions de la situation politique dans vos colonies et protectorats. On considère en effet, que c'est là le point le plus faible du futur gouvernement. Socialistes et communistes ont pris vis-à-vis de vos possessions d'outre-mer des positions si nettes, ils y entretiennent tant d'agents, tant de comités, qu'ils récolteront vite ce qu'ils ont semé. Cette action dissolvante s'exerce d'ailleurs sur un terrain que la crise et les divisions européennes ont déjà miné. On escompte donc de ce côté de graves complications. Inutile d'ajouter que l'on ne s'en désintéressera d'aucune façon . . .

"Et voici quel est le plan hitlérien. Faire bonne mine à la nouvelle majorité. Ne la heurter en rien. Ne bouger nulle part en Europe. Laisser la France se rassurer sur l'Allemagne (elle se rassure si vite ! . . .). Et dès qu'elle sera bien engagée dans un double "grabuge", intérieur et colonial, et de ce fait très affaiblie, frapper alors de bons coups de poing sur la table . . . Avant d'agir, après la rupture du front de Stresa, Berlin a sagement attendu cinq mois. Cette fois encore, on attendra le temps qu'il faudra . . . Vous voilà prévenus. Veillez à vos colonies! C'est par là que le coup fatal vous sera porté . . ."

Je me suis borné à transcrire mot pour mot ces avertissements.

Wladimir d'ORMESSON.

(Le Figaro)

LE FRONT POPULAIRE ET LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement de demain, déclarait le 12 mai, M. Léon Blum, ce sera un gouvernement de bien public. En attendant, nous assistons simplement à la formation d'un gouvernement de Front populaire. Ce n'est pas la même chose. L'identité entre le marxisme et le bien public est à démontrer.

Ce n'est pas en tout cas à Genève qu'elle se manifeste. On cherche en vain où est l'intérêt français dans les pitoyables manifestations de Genève. On se persuade que la situation de l'Europe, fort aggravée par les erreurs diplomatiques de septembre et par les sanctions, réclamerait autre chose que les obstinations du major Attlee, chef des travaillistes interprétées par des chancelleries en désarroi. L'internationalisme travaille pour Moscou et pour Berlin. Il y aurait mieux à faire qu'à chercher l'Ethiopie une lanterne à la main.

Tandis que se déroulent les événements qui intéressent l'avenir européen, le Front populaire est accaparé par les travaux d'une combinaison ministérielle. Entre les communistes, ses maîtres, et les radicaux, ses subalternes, le parti socialiste essaie de trouver un équilibre. Il n'est pas difficile de distribuer quelques portefeuilles aux radicaux, qui n'en ont jamais refusé. La collaboration du radicalisme devenu révolutionnaire n'inspire pas de doute. Il n'est même pas impossible de trouver quelque sénateur très radical, qui consentira à faire un apprentissage communiste et à suivre des directions de Moscou.

Le parti communiste a refusé d'entrer dans le futur Cabinet. Ce n'est pas pour le seul plaisir d'appliquer aux socialistes la règle que les socialistes avaient appliquée aux radicaux et de s'en tenir à la politique de soutien. Il y a une raison plus profonde. Les affaires parlementaires et constitutionnelles n'intéressent pas du tout les communistes. Ce qui les préoccupe pour l'avenir, c'est la révolution totale et l'installation des Soviets. Le ministère socialiste n'est pour eux qu'une préparation, une préparation au désordre.

Mais même en se tenant hors du prochain Cabinet, les communistes entendent bien le dominer. En particulier en ce qui concerne les affaires extérieures, ils seront très attentifs et voudront que le titulaire du département leur offre toutes garanties. Pour le reste, ils laisseront socialistes et radicaux s'attribuer librement les places, pourvu que le communisme ait toute liberté de s'organiser là où il voudra, dans les campagnes et dans les villes. Après avoir créé et animé le Front populaire, leur dessin est de créer et d'animer le Parti unique, qui leur offrirait un puissant moyen d'action.

Un jour viendra peut-être où les socialistes ne voudront pas de cette domination. Si à ce moment ils ne sont pas les plus forts, ils seront bannis du parti unique. S'ils se sentent de force, ils essaieront de retrouver leur indépendance et, en ce cas, on assisterait à une rupture nouvelle entre socialistes et communistes. Ce ne sont que des hypothèses et nous n'en sommes pas encore là. Pour le moment, nous en sommes au premier acte, qui est la formation d'un ministère.

Mais les opportunistes qui seraient tentés de voir dans la crise présente une crise ministérielle comme les autres, se tromperaient bien. Il y en a dans les milieux mondains ou dans les milieux d'affaires, où il y en a toujours eu. L'avènement d'un ministère marxiste est un fait historique, chargé de conséquence de toutes sortes, et le seul voeu qu'on puisse faire est que notre pays ne sente pas trop durement les effets d'une expérience qu'il a voulu, sans peut-être en discerner plainement la nature et la portée.

(Journal des Débats)

Le projet du Can. Nat. est approuvé à Ottawa

(Suite de la page 3)

te. Cependant, il a avisé Québec de l'intention qu'avait le C. N. R., de construire un embranchement. Le ministre dit que si le C. P. R. n'avait point soumis son bill à Québec cette année, le C. N. R. n'aurait pas demandé à Ottawa la permission de construire son embranchement. Il ne dit pas si la construction commencera cette année. Par ailleurs, nous croyons savoir que les arpenteurs du C. N. R. sont déjà sur le terrain et que l'embranchement sera construit cette année.

M. W. MacDonald, libéral de Pontiac, dit qu'il favorisait la construction d'un embranchement d'Angliers à Rouyn par le C. P. R. mais pas plus loin que cela, afin de desservir environ 15,000 colons. De Rouyn à Senneterre, puis à Chibougamou, une entente pourrait être effectuée entre les deux réseaux. M. Bennett, chef conservateur, semble partager cette opinion mais M. Howe dit que tous les efforts de coopération entre les autorités des deux réseaux ont échoué, M. MacDonald espère qu'un trouvera moyen de desservir les colons et qu'avec le temps, les deux chemins de fer seront construits.

Long procès devant M. le juge Sévigny

(Suite de la page 3)

vigny, C.P.

Pendant le mois d'avril 1935, le curé, l'abbé J.-A. St-Laurent, et l'autre associé, M. Nazaire Boucher, se sont occupés avec MM. Belley et Aubry, vérificateurs de Québec, à préparer un bilan en rapport avec la construction de l'église et les dépenses. Subséquemment, M. Nazaire Boucher a présenté une pétition de faillite contre madame J.-P. Lachapelle, alléguant des transports frauduleux de biens et une créance qu'il disait lui être due pour la construction de l'église.

Cette affaire se plaida devant le juge Wilfrid Laliberté qui, le 20 janvier 1936, rejeta avec dépens la pétition en faillite et cassant et annulant le jugement du 14 mai 1935 par lequel M. Alfred Belley avait été nommé sequestre des biens de madame Lachapelle. Ce jugement fait désormais jurisprudence parce qu'il décide qu'un associé qui n'a pas réglé ses comptes avec son autre associé, soit volontairement ou par l'action pro socio, parce qu'il décide qu'un associé n'a pas de réclamation contre son autre associé tant que le règlement n'est pas effectué et en même temps priver cet associé du droit de produire une pétition de faillite. Le juge cite jurisprudence et auteurs.

Au cours de la contestation sur cette pétition de faillite s'est soulevée une autre question légale fort intéressante. M. Nazaire Boucher a fait motion pour faire suspendre les procédures en faillite et lui permettre d'exercer son action pro socio devant la Cour Supérieure ordinaire, ce qui lui a été refusé. Une autre question surgit quand on lui refusa cette demande.

La fabrique, par l'intermédiaire de son procureur, Me Gaston Esnouf, a fait motion pour la suspension des procédures pour donner le temps à la fabrique de greffer

CHRONIQUE OUVRIERE

LA COLONISATION

Le mouvement de retour à la terre paralysé par les rigueurs de l'hiver va bientôt reprendre. Un bon nombre de colons partiront au cours du mois de juin pour aller s'établir en Abitibi ou autres régions fertiles. Comme c'est un des meilleurs moyens de remédier au chômage, il est à souhaiter que les aspirants colons soient aussi nombreux que l'an dernier. Il faut bien reconnaître que les villes n'offrent pas la sécurité et la vie facile qu'on leur attribuait souvent à tort autrefois et que la profession d'agriculteur est encore la plus stable, la plus saine, la moins servile. L'état de gêne dans lequel se trouvent aujourd'hui les travailleurs des villes dispose à mieux apprécier la terre. La fièvre dont souffrait tant de gens de quitter la campagne, une situation enviable pour en ambrasser une qui devait leur réserver de nombreux déboires semble diminuer, la ville ayant perdu beaucoup des attraits qu'on lui attribuait naguère. Bien que l'on annonce une reprise industrielle et économique il ne faudrait pas que les jeunes hommes merveilleusement doués pour l'agriculture retombent dans l'erreur de leurs devanciers en préférant la servilité de l'usine à l'indépendance de la ferme.

On annonce qu'environ cinq cents colons seront dirigés pendant le mois de juin vers l'Abitibi, le Témiscamingue ou les autres régions qui leur sont réservées. Un contingent est déjà parti de Mont-Laurier cependant que plusieurs autres groupes partiront d'ici la fin du mois. On profitera de l'expérience acquise précédemment et en particulier l'an dernier pendant l'effort tout spécial fourni pour accentuer le mouvement de retour à la terre. Les cinq mille colons qui ont été placés par les pouvoirs publics avec l'aide des sociétés diocésaines forment aujourd'hui plusieurs paroisses et une belle population de plusieurs milliers d'âmes. Le gouvernement fédéral ayant décidé de coopérer avec le gouvernement provincial en participant à un plan conjoint, il y a lieu d'espérer que le mouvement de retour à la terre sera encore cette année couronné de succès. Le marché du travail ne s'en portera que mieux.

ASSEMBLEES

Au Secrétariat

CE SOIR: La Fraternité des employés de tramways. Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs.

DEMAIN: Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc. L'Union des tanneurs corroyeurs.

Bourse du Travail

CE SOIR: L'Union des tailleurs de cuir.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: La Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. L'Alliance Internationale des employés d'élévateurs à grain. L'Union Internationale des travailleurs en fourrure, local 68.

DEMAIN: La Fraternité des chaudronniers, local 601.

Fumez le tabac de chez nous
ALOUETTE
10¢ LE PAQUET
TABAC NATUREL
LA CIE B. HOUDE LIMITÉE - QUÉBEC
Vieille maison de Québec
Commerce établi en 1841

sur la première pétition une nouvelle pétition, à savoir celle de la dite fabrique. Ceci fut également refusé par le même juge. Dans les deux cas, le tribunal conclut que lorsqu'il y avait lieu au rejet de la pétition de faillite la Cour devait décider sur cette première pétition, libre aux parties de faire valoir leurs droits indépendamment.

La fabrique a produit de nouveau une nouvelle pétition de faillite qui fut contestée comme la première. M. Belley fut encore nommé séquestre intérimaire des biens de madame Lachapelle. Une autre action fut alors instituée, mais cette fois dans le district de Richelieu, devant la Cour Supérieure par la fabrique contre madame Lachapelle et ses fils.

Une exception à la forme fut produite par Me Auguste Mathieu, C.R., de Montréal, et son conseil, Me Langis Galipeault, avocat, de Québec, niant le droit à la fabrique et à son procureur de procéder comme elle le fait.

Cette procédure se plaida à Sorel le premier juin devant le juge Guibault, de Joliette. De nouvelles procédures furent produites. Le juge déclara qu'il s'agissait là d'une question fort intéressante et dont l'importance nécessitait la préparation de factums. Hier s'est instruite devant le juge en chef Albert Sévigny la pétition de la fabrique représentée par Me Gaston Esnouf, contre madame Lachapelle dont les procureurs sont Mes Langis Galipeault et Auguste Mathieu, C.R. Les mêmes questions de droit que celles de l'action paulienne se sont présentées et ont été réfégées à la fin de l'enquête pour discussion. Il s'agit maintenant de savoir si la fabrique peut prouver par l'intermédiaire du curé des paiements qu'elle a faits à des tiers et le juge en chef, à la suite des objections, a ajourné sa décision. Dans le litige de l'action paulienne comme dans la pétition de faillite se soulèvent de multiples questions de droit qui paraissent intéressantes du point de vue juridique.

Une séance du Conseil législatif

(Suite de la page 3)

de plusieurs bills, de sorte que les membres de la Chambre Haute se sont retirés vers le soir à la fin d'une journée laborieuse.

Hier après-midi, à l'ouverture de la séance, l'honorable E. Thériault a présenté la pétition se rapportant au bill de la Cité de Québec. Immédiatement après, un court débat s'est engagé sur un amendement au bill de Verdun que suggérait l'honorable M. Daniel.

M. Daniel a rappelé qu'en 1933, on a adopté un mode général d'administration pour la ville de Verdun en vertu duquel les propriétaires éliraient trois conseillers et les locataires trois autres conseillers. Le maire était élu par tous les électeurs des deux groupes. On a considéré depuis que ce mode d'administration avait donné des résultats des plus satisfaisants, et que c'était le meilleur qu'on pouvait proposer dans les circonstances. Grâce à ce nouveau mode d'administration, le déficit qui apparaissait avant 1933 est disparu. Toutes les difficultés financières de la ville de Verdun, ont également été aplanies, et le comité exécutif est parvenu à réajuster son fonds d'amortissement à la satisfaction de la Commission Métropolitaine. On a pratiqué nombre d'économies, et finalement, lors de la dernière administration, on a bouclé le budget par un surplus de $18,000. Ce fut donc une bonne administration, conclut M. Daniel, et je propose que l'article "17" du présent bill, qui a pour effet de changer le mode d'administration adopté en 1933, soit biffé."

L'hon. J. Nicol : La charte de la ville de Verdun a été amendée pour diviser les électeurs en deux catégories. Ces deux classes élisent le maire, et trois conseillers sont élus par les locataires. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de changer ce système, et de revenir sur la décision qui a été prise au comité. Je proposerais que cet amendement soit retourné au comité des Bills Privés avec deux autres amendements que la municipalité de Verdun suggère elle-même.

L'hon. DuTremblay : Est-ce que la municipalité a demandé elle-même la taxe sur les magasins à chaîne ?

L'hon. Nicol : Il y a eu entente à ce sujet-là, je crois.

Le bill de Verdun est alors retourné au comité du consentement des membres de la Chambre Haute.

Le Conseil a ensuite approuvé en deuxième lecture, le bill de la ville de Joliette concernant un octroi à la maison Ernest Harnois Limitée, dont les édifices ont été rasées par les flammes l'hiver dernier.

L'hon. Nicol : Il s'agit par ce bill d'autoriser la ville de Joliette à accorder un octroi de $600, annuellement pendant un certain nombre d'années à la maison Harnois Limitée, de Joliette. A l'Assemblée Législative, on a discuté la question des salaires, dans la suite les chambres de commerce, et autres groupements de l'endroit, ont fait des représentations pour qu'à la fin de l'année la municipalité verse son octroi une fois que la compagnie aura établi à la satisfaction du conseil qu'elle a payé les salaires raisonnables fixés par les contrats collectifs, les lois municipales, ou provinciales, à tous ses employés.

L'amendement au bill de Joliette franchit alors ses trois étapes régulières.

La Chambre Haute a adopté également en deuxième lecture, le bill de la ville de Châteauguay, le bill ratifiant une convention collective du travail, et le bill constituant en corporation les scouts catholiques de la province de Québec. Dans la suite, le conseil a référé au comité des Bills Privés le bill amendant la charte des optométristes et opticiens de la province de Québec.

En troisième lecture, le Conseil a adopté les deux bills suivants :

"Loi érigeant en municipalité la cité de la ville de Victoriaville. (Tel qu'amendé).

"Loi concernant la succession de feu Tancrède Bienvenu". (Tel qu'amendé).

ILE-AUX-COUDRES

Baptêmes

A été baptisé, Joseph-François-Lionel, enfant de Thaddée Bouchard et de Marie Gagnon. Parrain, Louis-Henri Harvey; marraine, Marie-Anne Gagnon, cousin et tante.

—Marie-Aurore-Rita, enfant de Honoré Bouchard et de Délima Harvey. Parrain, Laurent Tremblay, cousin; marraine, Bernadette Harvey, tante de l'enfant.

—Joseph-Léonard-Jacquelin, enfant de Joseph Pedneault et de Rosa Desgagnés. Parrain, Godfroid Pedneault ; marraine, Marie-Blanche Desgagnés, oncle et tante de l'enfant.

"Mon bazou n'en est pas à sa première saison.
Mais grâce à la Mobiloil, il me
donne toujours satisfaction".

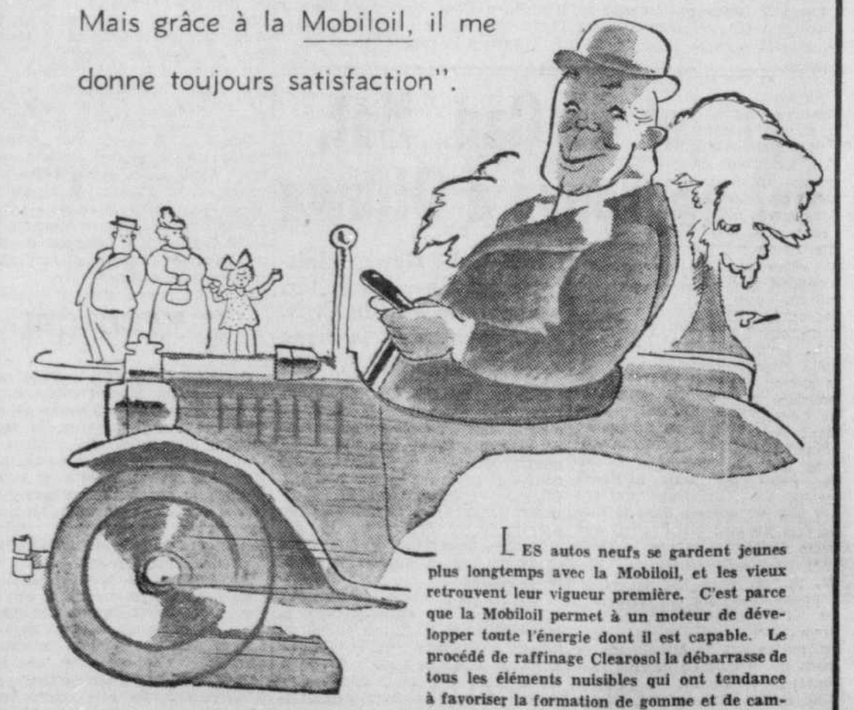

LES autos neufs se gardent jeunes plus longtemps avec la Mobiloil, et les vieux retrouvent leur vigueur première. C'est parce que la Mobiloil permet à un moteur de développer toute l'énergie dont il est capable. Le procédé de raffinage Clearosol la débarrasse de tous les éléments nuisibles qui ont tendance à favoriser la formation de gomme et de cambouis. L'usage de la Mobiloil permet d'économiser jusqu'à 50% sur la consommation d'huile. Mettez-en dans votre auto aujourd'hui même.

Mobiloil
L'HUILE A MOTEUR PREFEREE PARTOUT

Fabriquée par la SOCONY-VACUUM OIL CO INC. Distribuée par l'IMPERIAL OIL LIMITED

Deux séances monotones à l'Assemblée Législative hier

(Suite de la page 3)

avant vous ?

M. Authier : Certainement.

M. Duplessis:— "C'est dans le comté du ministre que cela s'est passé. Je suis surpris qu'il ignore cela. Le gouvernement a établi des colons dans le voisinage d'un lac avec la conséquence qu'ils ont été pratiquement noyés au printemps."

M. Tremblay:— "Le ministre sait que ce que j'ai avancé est vrai. S'il ignore la chose, qu'il se renseigne auprès de l'ancien député de Montmagny qui prend de ce temps-ci contact avec son ministère à raison de $3,500 par année."

M. Authier:— "En toute justice, je crois que le député de Maisonneuve devrait donner plus de précisions. Il a affirmé que nous avons établi un colon sur un lac, et nous avons le droit de savoir de quel lac et de quel colon il s'agit."

M. Tremblay:— "Le ministre le sait et le Parlement aussi le sait, et le ministre a été obligé de changer les colons de district. Pourquoi m'interrompre? Ça me fait plaisir qu'on m'interrompre, moi je n'interrompre jamais personne.."

M. Authier:— "J'affirme que je ne connais pas de faits semblables.

M. Tremblay:— "M. le président, vous me corrigerez si j'ai tort. Je suis peut-être obligé de prendre la parole du ministre, mais dans ce cas ça confirme ce que j'ai déjà dit, que le ministre ne connait pas son affaire. Ce n'est pas un colon, mais des colons qui ont été établis de la manière que je dis. J'affirme que le gouvernement doit faire de la colonisation d'une manière pratique. Ce n'est pas avec des "pitons" qu'on va donner aux gens l'opportunité de gagner leur vie et le pain de la famille." Le député de Maisonneuve reproche au gouvernement d'avoir fait trop de concessions à l'Américain Graustein et dit que le colon satisfait n'est pas celui qui reçoit directement de l'argent du gouvernement, mais celui qui réussit à conquérir son indépendance.

M. Tremblay prétend que des quantités considérables de bois pourrissent le long de la voie ferrée et de la route en Abitibi. "Et j'espère, dit-il, que le ministre de la colonisation ne me posera pas de question à ce sujet."

M. Authier:— "Au ton impatient du député de Maisonneuve je vois qu'il désire une réponse immédiate. J'affirme que le bois ne pourrit pas le long de la voie. Peut-être est-il arrivé, une saison ou deux, que les colons aient été obligés de garder leurs bois dix-huit mois et plus, mais ce n'est pas habituel."

M. Tremblay:— "Je suis obligé d'accepter la déclaration du ministre. Mais j'ai vu moi-même, il y a cinq ans, du bois qui pourrissait et parce que les colons n'avaient pas de marché. Ils le disaient eux-mêmes. Il est beau de faire des mises au point mais il faut un peu de sérieux." Continuant son argumentation, le député de Maisonneuve dit que le peuple est respectueux des lois mais qu'il ne faut pas abuser. Si on pousse trop loin l'exploitation il deviendra impossible de le contrôler. La population est tranquille parce qu'elle a confiance que le ministère s'en va. Sans cela elle se révolterait. Le député de Maisonneuve dit qu'il faisait de la colonisation il y a 36 ans et qu'il a 48 ans. Il n'y avait pas alors de radio ni de golf, le théâtre était inconnu et personne ne voyageait en "char" à $500 par jour, pas même en "char à boeufs". Un peu avant l'ajournement de l'après-midi, M. Tremblay parle de la construction des routes de colonisation, et, faisant un jeu de mots il déclare qu'il ne blâme pas tout de suite le ministre de la Voirie parce qu'il a mis la voirie de côté.

Le député de Maisonneuve dit ensuite qu'on a souvent parlé de la dette de l'Ontario pour prétendre qu'elle est plus élevée que celle de la province de Québec, mais que la province voisine a un actif de plus d'un milliard avec son hydro-électrique.

M. William Tremblay parle ensuite des "struts" dont le ministre de la Colonisation est membre." A ce moment, l'honorable Hector Authier se lève et somme le député de Maisonneuve de dire quels sont les "trusts" en question.

L'hon. A. Authier:— De quel "trust" le député de Maisonneuve veut-il parler?

M. W. Tremblay:— Je donnerai les noms lors de la présentation de bills de certaines compagnies.

L'hon. A. Authier:— Nommez-les!

M. Tremblay ajoute quelques mots et la séance s'ajourne à six heures.

SEANCE DU SOIR

Au début de la séance du soir, la Chambre approuve sans discussion la motion suivante:

"Vu que le bill No III, intitulé: "Loi modifiant la constitution des syndics apostoliques des Frères mineurs ou franciscains se rapporte à des oeuvres de charité et éducationnelles, et a pour objet la propagation de la foi, les droits ordinaires et extraordinaires ainsi que les amendes que les promoteurs de ce bill ont payés, leur soient remboursés après déduction faite des frais d'impression et de traduction."

Le premier-ministre appelle ensuite l'item: "reprise du débat sur la motion de M. Monk proposant la première lecture des amendements du Conseil législatif à la loi modifiant la charte de la cité de Lachine."

M. Duplessis: "Je tiens à attirer l'attention du gouvernement provisoire.

L'hon. L.-A. Taschereau: "Gouvernement provisoire ou opposition permanente?

M. Duplessis: "Tout ça dépend de qui on parle; si on parle de l'opposition de demain on peut parler d'opposition permanente. Le premier-ministre peut être convaincu que sous le prochain gouvernement les officiers supérieurs ne seront pas obligés de démissionner.

M. Amédée Caron: La chaleur ne vous va pas.

M. Duplessis: Ce n'est pas la même chaleur.

M. Duplessis: Le député de Jacques-Cartier n'approuve pas les amendements dont il est question ici.

M. F. Monk: "Je ne veux pas être inscrit comme proposeur ou secondeur des amendements auxquels je suis opposé.

Le Dr Duguay: "Comme le maire de Lachine a consenti lui-même à cette taxe de $500, la responsabilité de l'affaire devrait rester sur les épaules des représentants du peuple, et non de ceux qui ne sont pas responsables au peuple. Je profite de cette circonstance pour déclarer que je ne puis accepter ces amendements, et qu'un membre de la droite devrait nous appliquer l'attitude du Conseil législatif.

M. F.-J. Leduc: :"On a prétendu que les magasins à chaine avaient contribué à diminuer le coût de la vie, mais je n'admets pas cette prétention. Si on payait des salaires raisonnables, comme le veulent les contrats collectifs, les gens seraient plus en mesure de payer le prix ordinaire pour la marchandise. A tout événement, je m'oppose aux amendements du Conseil législatif."

L'hon. L.-A. Taschereau: :"Quand ce bill est venu devant nous nous avons fixé à $500 la taxe sur les magasins à chaine. Le Conseil législatif a ensuite réduit cette taxe à $250. La Chambre avait été unanime sur cette question, et dans les circonstances, en nous basant sur l'article "488" un député peut proposer à cette Chambre de ne pas concourir dans les amendements du Conseil législatif. En autant que la droite est concernée, nous n'avons aucune objection. Il faudrait cependant une motion.

M. Duplessis: "Nous sommes prêts à la présenter tout de suite. Le député de Frontenac, secondé par le député de Laval, propose que cette Chambre ne concoure pas dans les amendements du Conseil législatif, comme c'est à elle qu'il appartient particulièrement de décider de cette taxe."

La motion est alors acceptée à l'unanimité de la Chambre, et la taxe de $500 sur les magasins à chaine dans Lachine est maintenue par la Chambre Basse qui a refusé de la réduire à $250 comme le voulaient les amendements du Conseil législatif.

M. W. TREMBLAY

M. William Tremblay reprend ensuite son discours-record sur la motion Stockwell proposant que la Chambre se forme en comité des subsides. M. Tremblay avait ajourné le débat à six heures.

"Je vais vous prouver, commence-t-il, jusqu'à quel point je suis libéral dans le sens large du mot. Je répète l'offre que j'ai faite cet après-midi de suspendre mes quelques remarques. Si le premier ministre veut bien procéder immédiatement, après qu'il a proposé plusieurs motions, je vais arrêter mes remarques pour lui laisser proposer l'adoption de la loi des pensions de vieillesse.

"Nous de la gauche, nous n'avons fait aucune objection, et si le premier ministre veut maintenant remplir sa promesse sur la loi des pensions de vieillesse, je suis prêt à suspendre mes remarques. C'est le temps, si le premier ministre veut faire honneur à sa parole, s'il veut faire au moins une bonne action avant de disparaître pour toujours. Il fera plaisir aux personnes de son âge et bien des erreurs lui seront pardonnées. Je suis donc prêt à lui laisser présenter immédiatement la loi des pensions de vieillesse."

M. Taschereau, — "Si je disparais seulement après la fin du discours de l'hon. député de Maisonneuve, je serai ici longtemps."

M. Tremblay.—"C'est pour ça que je condense mes remarques (rires dans la Chambre). Quand j'aurai fini, le premier ministre sera disparu, mais je pourrai alors aider mes amis qui seront en ce moment à la droite.

Le premier ministre quitte son siège, et M. Tremblay dit "L'hon. premier ministre se retire" (M. Taschereau s'asseoit alors à un fauteuil de la dernière rangée).

—M. Tremblay.—"Il peut se retirer, car je n'aurai pas besoin de lui ce soir. Si j'en ai besoin, je le ferai avertir. Je n'aurai besoin que du ministre des Terres et Forêts.

Le député de Maisonneuve revient ensuite sur différents problèmes qu'il a déjà exposés à la Chambre depuis le début de son discours. Il préconise un système d'embauchage "at large" pour aider les colons, et affirme qu'un tel système permettrait de placer des milliers de jeunes gens et de travailleurs de toute condition dans notre province. M. Tremblay suggère aussi la construction d'un chemin de fer au nord-ouest de la province, remettant ainsi en lumière un projet dont il s'était fait le champion en 1930. (Le député de Maisonneuve cite alors les opinions qu'ils avait exprimées à cette époque sur le même sujet.

Revenant ensuite sur la colonisation, M. Tremblay dit que l'Ontario ne donne ni octrois, ni primes, pour les colons, mais que d'autre part, les lots ne sont pas pillés là-bas avant que le colon s'y établisse, et que ceux qui vont s'installer sur ces lots ont assez de bois a couper pour bien vivre. C'est pour cette raison, dit M. Tremblay, que nombre de nos familles sont allées s'établir dans la province voisine."

Le député de Maisonneuve parle ensuite des problèmes de colonisation (A ce moment, la Chambre est pratiquement déserte, et plusieurs députés causent ensemble).

M. Duplessis. "Je soulève un point d'ordre. Les députés de la droite qui ne sont pas anxieux de laisser parler les témoins au comité des comptes publics devraient au moins laisser parler le député de Maisonneuve. Que ceux qui ne sont pas intéressés à entendre parler de colonisation s'en aillent avant de partir bientôt.

(M. Tremblay reprend la parole, mais M. Duplessis intervient de nouveau).

M. Duplessis.—"Monsieur le président j'ai soulevé un point d'ordre.

Le président Dugas.—"Le chef de l'opposition a attiré simplement l'attention de quelques députés."

L'incident est clos, et M. Tremblay continue ses remarques. Quelques instants plus tard un page lui apporte un verre d'eau. "Tu peux garder ça, mon garçon", lui dit M. Tremblay. Le député de Maisonneuve répète plusieurs de ses arguments sous une autre forme, et à un moment donné il dit que l'honorable T.-D. Bouchard est allé se réfugier dans les catacombes de l'Aréna Mont-Royal à Montréal.

—"On est bien dans les catacombes, on est avec des Chrétiens", rétorque M. Bouchard.

—"Il n'y a pas longtemps que le ministre est chrétien", réplique M. Tremblay.

Et le Dr J.-H.-A. Paquette (ALN, Labelle):— "En lisant les comptes publics, si on me permet, je remarque que le gouvernement a acheté pour $7,894 de crucifix. C'est évidemment un gouvernement chrétien".

Poursuivant, le député de Maisonneuve dit que "la voix de son maître" ne s'est pas fait entendre hier soir, et dit que c'est le prélude de la disparition du gouvernement. Et avant d'ajourner le débat, le député de Maisonneuve, dit aux rires de la droite, que la gauche a pitié de la droite et pour cette raison empêche le courroux populaire de trop se manifester.

QUELQUES BILLS

Au début de la séance la Chambre a aussi adopté les amendements du Conseil Législatif aux mesures suivantes: Loi distrayant un certain nombre de terres, possédées par le Séminaire de Québec, de certaines municipalités et paroisses; loi concernant la succession de feu l'hon. Georges-Elie Amyot; loi refondant la charte de la Cité de Granby; loi constituant en corporation la compagnie de chemin de fer Témiscamingue and Abitibi; et loi concernant la succession de feu Tancrède Bienvenue.

La Chambre en comité plénier a aussi étudié les amendements de la Chambre Haute au bill refondant la charte de Victoriaville.

Le parrain de la mesure, M. Alex. Gaudet, député de Nicolet, a présenté une motion à l'effet que la Chambre ne concourre pas dans les alinéas 1, 4 et 5 des amendements du Conseil. Il ne s'agit pas, cette fois, d'une question de principe, mais plutôt de certaines limitations de détail faites par le Conseil aux droits de Victoriaville.

L'hon. J.-E. Perrault a appuyé la motion qui fut aussi acceptée à l'unanimité.

Choisissez le
SCOTCH WHISKY
WHITE HORSE
26½ oz. $3.20
40 oz. $4.85

LA FETE PATRONALE A MONTMAGNY

Montmagny, 10. (D. N. C.) Le 24 juin prochain, à Montmagny, sera célébrée avec beaucoup d'éclat la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Nos Canadiens français de notre ville ne veulent passer cette fête sans marquer leur preuve de patriotisme.

A 9 heures 30, dans l'avant-midi, une grand'messe sera célébrée dans l'église paroissiale. Les officiers de la St-Jean-Baptiste assisteront au bas-choeur, Mgr Wilfrid Lebon, ancien supérieur au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et professeur de philosophie à l'Université Laval, fera le sermon de circonstance. Après la messe, il y aura concert de fanfare en avant de l'église. Pendant la messe, une quête sera faite au profit de la Société de Colonisation du diocèse de Québec.

Dans l'après-midi, il y aura une grande procession de chars allégoriques et des personnages historiques. Le soir, il y aura concert de fanfare ainsi que des discours sur la place de l'église, inhumée pour la circonstance.

Une proclamation sera faite par les maires des deux municipalités pour demander la cessation de tout travail, le 24 juin. Les directeurs de la Société espèrent que tous obéiront à cette proclamation et se feront un devoir d'observer dignement cette belle fête nationale.

Pour rencontrer les dépenses de la construction des chars allégoriques, un comité a été formé pour recueillir les souscriptions. Ce comité se composé de MM. R.-T. Gagnon, Georges-E. Fournier et René Paré.

Nous espérons que cette fête aura un grand succès et nul doute que tous feront preuve de bonne volonté pour le succès de cette fête nationale.

LA CONSTIPATION* PEUT VOUS PRIVER DE LA JOIE DE VIVRE

Longtemps Négligée, Elle Peut Même Avoir de Graves Conséquences

La constipation* ordinaire rend apathique, cause des malaises, des maux de tête et la perte de l'appétit. Vous êtes déprimé, vous n'avez plus la vigueur accoutumée.

Que de gens traitent cet état à la légère. Cependant il peut occasionner des troubles sérieux. Il contribue à votre affaiblissement général, amoindrit votre force de résistance et vous êtes, de ce fait, à la merci de la première cause de contagion qui se présentera.

La constipation ordinaire résulte le plus souvent du défaut de "matières inassimilables" dans les repas. Heureusement nous avons une savoureuse céréale qui fournit agréablement ces "matières inassimilables". Les "matières inassimilables" de Son Kellogg's ALL-BRAN absorbent l'humidité de l'organisme, se forment en une masse molle qui nettoie le système.

On sert le Son Kellogg's ALL-BRAN comme céréale, avec du lait ou de la crème, ou cuisiné dans des muffins, les petits pains, etc. Deux cuillerées à soupe par jour suffisent généralement. Dans les cas obstinés prenez-en plus souvent. Si vous n'êtes pas soulagé par ce traitement, consultez votre médecin.

La Compagnie Kellogg garantit le Son Kellogg's ALL-BRAN comme un aliment laxatif, efficace contre la constipation*. Vendu dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

*La constipation due au défaut de "matières inassimilables".

LAC-AU-SAUMON

Naissance

M. et Mme Henri Leblanc (Jeanne Lavoie(font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Henriette. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Lavoie, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme J.-Baptiste St-Onge, grand'mère de l'enfant.

JEUDI JOURNÉE DES ENFANTS aux plus grands magasins de Québec...

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

PREPAREZ VOS GARCONS ET FILLES POUR LE... DIMANCHE DE LA PROCESSION

Pour Enfants et Grandes Fillettes

ROBES

En crêpe de Chine uni ou imprimé — variété superbe de styles les plus charmants. — Jolies teintes pastelles ainsi que foncées. — Tailles : 7 à 16 ans

$1.95 à $4.75

En voile, organdi, toile, broadcloth, piqué, quadrillé écossais (plaid) seersucker, etc. Des centaines de styles ravissants.

1 à 6 ans. Prix 49c à $2.95

7 à 16 ans. Prix 79c à $4.75

JUPES

En flanelle, quadrillé écossais (plaid), ainsi qu'en crêpe, faites à ceinture ou sur empiècement — Toutes les teintes désirables pour fillettes de 2 à 16 ans. Prix $1.49 à $3.95

BLOUSES

En voile, organdi, soie, broadcloth, pour fillettes. Prix 49c à $1.95

CHANDAILS

En laine, tricot de fantaisie, manches courtes ou longues. Tailles 2 à 14 ans. Prix 98c, $1.49, $1.95

GILETS (Blazers)

En belle flanelle — styles : **Betty Davis** et **Joan Crawford**, dans les tons : **rouge, marine, royal, brun, jaune**, etc. Tailles 8 à 16 ans $2.95 et $3.95

ESCOMPTE --- de --- 25%

sur tout le solde de nos petits Manteaux et Bonnets, en tweed, cravanette, flanelle, serge, etc., pour enfants de 6 mois à 3 ans.

Hâtez-vous de profiter de cette réduction très spéciale.

Rayon de la lingerie

MERCERIE

Pour Garçons

CHEMISETTES

En blanc et couleurs assorties — Tailles 6 à 14 ans 50c, 75c, $1.00

CHEMISES

Blanches ou de fantaisie, faux col à même. Pointures 12 à 14 75c à $1.50

SOUS-VETEMENTS

En coton ou laine fine, deux pièces ou genre combinaison. Tailles 24 à 34. Prix pour toutes les bourses et défiant toute concurrence.

CEINTURES

En cuir uni ou de fantaisie. Prix 25c et 50c

CRAVATES

Nouvelles et dans tous les styles pour garçons. Prix 25c

BALANCOIRES Pour Véranda ou Pelouse

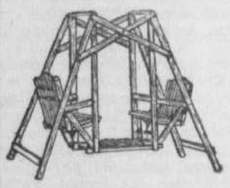

BALANÇOIRES suspendues, pour 4 enfants $6.50

pour 4 personnes $9.95 et $10.95

BALANÇOIRES sur rouleaux, pour 4 enfants $6.95

pour 4 personnes $11.95

GLISSOIRES

Pour enfants $8.95

BROUETTES

En bois, pour enfants. Rég. 95c, pour 69c

Rég. $1.15, pour 85c

SOULIERS POUR ENFANTS

La **meilleure qualité coûte toujours meilleur marché à la fin.**

Choisissez donc les chaussures pour vos enfants dans les marques réputées :

HURLBUT—PACKARD —JACK & JILL— BOND—SLATER — McFARLANE.

Nous les avons dans les styles les plus nouveaux, en **blanc, brun** ou **noir,** et dans toutes les pointures.

Prix suivant le style et la qualité

$1.25 à $4.00

PAQUET est l'endroit idéal pour Vêtements d'été pour vos Garçons

Venez juger des valeurs ci-après

COMPLETS D'ÉTÉ

Deux pièces — habit à simple croisure, avec demi-ceinture et plis au dos — non doublés.—Pantalon droit avec ceinture et boucle. — Confectionnés de flanelle ou tweed léger.— En **beige, bleu ou brun.** Tailles : 4 à 12 ans. — Prix $4.95

COMPLETS D'ÉTÉ

Quatre pièces — Habit modèle sport — gilet et deux pantalons longs en tweed quadrillé de belle qualité, légèrement doublés. — En **gris, beige** ou **brun.** Tailles : 33 à 36. Prix $13.50

COMPLETS LAVABLES

Pour Garçonnets

Nouveaux modèles — en broadcloth de belle qualité, manches courtes, collet matelot ou ordinaire.—Tons : **jaune, bleu, vert, beige, brun,** garnis de couleurs contrastantes.—Tailles : 1 à 7 ans 98c

COMPLETS MATELOT, en broadcloth blanc, avec col marin, un pantalon long et une culotte droite.—Tailles: 2 à 10 ans.—Prix, les 3 pièces, suivant l'âge

$1.95 et $2.25

Echos mondains

Son Excellence l'honorable M. Philippe Roy, ambassadeur du Canada à Paris, est retourné à Ottawa après avoir passé quelques jours au manoir de Lucerne-en-Québec.

— o —

Le docteur Siméon Grondin, directeur de la Maison des Etudiants Canadiens à Paris, et madame Grondin sont arrivés à Québec après avoir passé huit mois à Paris.

— o —

Madame Edouard Archer est revenue des Eboulements, où elle a passé quelques jours.

— o —

Sous la présidence de madame Maurice Forget a lieu, aujourd'hui, à Laval-sur-le-Lac, la réunion de clôture de la Ligue de la Jeunesse Féminine. Aux côtés de la présidente, on remarquera, à la table d'honneur: madame Gérard Parizeau, madame Alphonse Pâtenaude, madame Pierre Casgrain, mademoiselle Marcelle Dussault, madame Paul Larocque, mademoiselle Marguerite Demers, madame Jean Lanctôt, mademoiselle Simone Boyer, mademoiselle Margot Masson, mademoiselle Alice Amyot et mademoiselle Kathleen Shea.

— o —

Mademoiselle Alice Amyot, présidente de la Ligue de la Jeunesse Féminine de Québec, est partie pour Montréal, où elle assistera, aujourd'hui, à Laval-sur-le-Lac, au déjeuner de clôture de la Ligue de la Jeunesse Féminine, de Montréal.

— o —

Madame J.-A. Gauvin est revenue de Montréal, où elle a passé quelques jours.

— o —

Ce matin, en l'église de Saint-François d'Assise, a été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de mademoiselle Marguerite Jalbert avec M. Gabriel Cloutier, I.F. M. et madame Cloutier partent dans le courant de la journée pour New-York, où ils s'embarqueront, sur l'"Ile de France", pour faire leur voyage de noces en Europe.

— o —

Madame Camille Tremblay est retournée à Chicoutimi après avoir été pendant quelques semaines l'invitée de mademoiselle Irène Martin.

— o —

Le docteur et madame Georges Racicot, de Trois-Rivières, annonla naissance de leur fils, Jean-Louis, né le 6 juin et baptisé le 8 en la cathédrale de Trois-Rivières par son oncle, M. l'abbé Armand Racicot, chancelier du diocèse de Saint-Jean. Parrain et marraine, M. et madame Jean-Louis Richard, grand-parents de l'enfant. Porteuse, garde Annette Ferron.

— o —

On annonce pour le 4 juillet le mariage de mademoiselle Fédora Laliberté avec le docteur Jean-Paul Beaudet. La cérémonie nuptiale aura lieu à la Basilique de Québec.

— o —

M. et madame Paul Miquelon et leur famille sont partis pour Val Saint-Michel, où ils occuperont une villa durant l'été.

— o —

M. Marcel Monette, de Montréal, a passé une semaine à Québec, l'invité de M. Louis Pouliot.

Madame J.-A. Hanrahan a reçu à déjeuner, ces jours derniers, à sa résidence de l'avenue Murray.

— o —

M. et madame J.-Roland Samson, de Clarke City, actuellement en promenade à Lévis, partiront ce matin pour Montréal en visite chez des parents.

— o —

M. et madame Paul Desrochers sont revenus d'Europe, lundi.

— o —

M. et madame Henri Loudin et mesdemoiselles Loudin sont revenus de Saint-Jérôme, où ils ont fait un court séjour.

— o —

Mademoiselle Odette Jinchereau, de Montréal, passe quelques jours à Québec.

— o —

Madame Albert Roy et ses jeunes filles, Pauline et Adrienne Roy, s'embarqueront vendredi, sur l'"Empress of Britain", pour faire un séjour en Angleterre.

— o —

M. et madame Paul Gauthier, de Montréal, sont à Québec pour quelques jours.

— o —

Madame Alfred Jalbert recevra de quatre à six heures, cet après-midi, à l'occasion du mariage de sa fille.

— o —

M. et madame W. Lambert et mademoiselle Jacqueline Lambert, de Westmount, étaient enregistrés au Château Frontenac, hier.

— o —

M. Louis-Philippe Godbout a été fêté par des confrères chimistes, samedi dernier, à l'occasion de son prochain mariage. Un dîner-buffet lui fut donné.

— o —

M. St-Georges Morisset, avocat, de Montréal, est de passage en ville.

— o —

Mademoiselle Simonne Morin a passé quelque temps à St-Arsène l'invitée de mademoiselle Thérèse Rioux.

— o —

Mademoiselle Claire Beaulieu, d'Ottawa, M. Louis Brochu, d'Amos, M. Roméo Pagé, de Chicoutimi, se sont inscrits au Château Frontenac.

— o —

M. et madame Louis Morin, de Saint-Joseph de Beauce, annoncent les fiançailles de leur fille, Géraldine, à M. Jean-Marie Lachance, de Québec.

— o —

On annonce pour le 23 juin prochain le mariage de mademoiselle Blanche Larochelle, fille de M. et madame J.-Eug. Larochelle, d'Ottawa, avec M. Gonzague Champoux, avocat, fils de M. David Champoux, décédé, et de madame Champoux, de Québec.

FETE INTIME

Dimanche, 7 juin dernier, un groupe de parents et amis ont envahi la demeure de M. et Mme Gérard Dion, de la rue St-Mathias, pour célébrer le dixième anniversaire de leur mariage. Il y a eu lecture d'une magnifique adresse présentée par M. Georges Thibault. Après la présentation de superbes cadeaux appropriés à la circonstance. Il y a eu chant, musique et danses canadiennes et ce n'est que tard dans la nuit qu'on se sépara en emportant un bon souvenir de cette belle fête.

Un nouveau cabotier arrive ici ce matin

est munie de deux puissants moteurs à l'huile Fairbanks Morse. Ce cabotier a été construit pour remplacer l'"Annie.-M. Nadeau" dont toute la population québecoise se souvient; attendu à Montréal ce soir, il repartira dans quelques jours pour Québec, la côte Sud, la Baie des Chaleurs et Bonaventure. Il est inutile d'ajouter que la "Maurice.-M." constitue l'orgueil de la navigation côtière.

SOUMISSION POUR REPARATIONS DU CITADELLE

Quatre compagnies de construction et réparations maritimes ont soumissionné pour réparer le vaisseau-pompe "Citadelle" actuellement aux chantiers maritimes de Sorel. Ce sont la George.-T. Davie & Sons, de Lauzon, la Morton Drydock et l'Engineering de Sorel et la Davie Shipping Co. de Lauzon. . . .

LE "QUEEN MARY", UNE MERVEILLE DIT M. BARROW

Revenu de New-York où il a assisté à l'arrivée du "Queen-Mary", M. S. Barrow, gérant de la Cunard-White Star Line, à Québec, a déclaré au reporter du "Soleil" que ce super-paquebot était une merveille de construction dans tous les détails. "Aucun dollar" dit-il, n'a été dépensé en vain ou pour des accessoires d'aucune utilité. Pas même l'une des mille et mille lumières n'est défectueuse ou placée au mauvais endroit. Tout a été mis en valeur dans le plus riche relief. En un mot, c'est le parfait complément de tout ce qu'avait imaginé le génie maritime et c'est la pleine réalisation de toutes les combinaisons modernes." M. Barrow a ajouté que, selon ce qu'il tient des officiers de la Cunard-White Star Line auxmêmes, le "Queen-Mary" n'a pas été construit pour briser des records, mais pour donner le meilleur confort possible aux voyageurs qui traversent les mers.

Reparti de New-York, le "Queen-Mary" est attendu en Angleterre aujourd'hui; il termine son voyage initial. Le grand océanique a une liste de 1,835 passagers.

On apprend que des Canadiens de la province de Québec se sont inscrits pour le prochain voyage du "Queen-Mary". A date, la majorité des cabines sont réservées et, ce, pour toute la saison.

LE "SABLE I" ATTENDU CETTE NUIT

Le "Sable I", de la Clarke Steamship Line est attendu ce soir tard, ou de bonne heure demain matin; il vient du Labrador avec un important chargement d'huile de loup marin. Cette huile a été commandée par des tanneurs et manufacturiers de cuir fin.

LA MAREE

La marée sera haute aujourd'hui à 11 heures 09 p.m.

SUR LE "LADY RODNEY"

Plusieurs couples de nouveaux mariés se sont embarqués hier soir à Montréal sur le "Lady Rodney" du Canadien National, pour aller faire leur voyage de noces aux Bermudes, aux Iles Bahamas, et à la Jamaïque.

Cette croisière durera 25 jours. Parmi les voyageurs il y a plusieurs citoyens des provinces de l'Ouest et des Etats-Unis. Le "Lady Rodney" n'arrêtera pas à Québec.

LE "CYMBALINE" ARRIVE DANS LE PORT

Le vaisseau-citerne "Cymbaline" parti de Montréal dimanche dernier après y avoir laissé une lourde consignation d'huile, est revenu hier à Québec à la suite de sa collision avec le "Frankfurt" dont le "Soleil" faisait mention hier. On sait que le "Cymbaline" et le "Frankfurt" se sont abordés à l'Ile aux Basques, vis-à-vis les Trois-Rivières, le "Cymbaline" présente un large trou à tribord; il est actuellement amarré au hangar 29. L'accident est survenu lundi midi, au milieu d'un épais brouillard. Le choc a été très violent, si l'on en juge par la large ouverture dans le flanc du vaisseau. Fort heureusement, les dommages sont au-dessus de la ligne de flottaison. Le "Cymbaline" n'entrera pas en cale sèche pour réparations, mais remis en conditions au quai 29 où il mouille actuellement. Les travaux dureront quelques jours.

L'"EMPRESS OF BRITAIN" ATTENDU DEMAIN à 1 h. P.M.

L'"Empress of Britain" du Pacifique Canadien est attendu à 1 heure, demain midi avec une liste complète de passagers. A 9 heures, ce matin, il a été signalé à la sortie de Belle-Isle, en route pour le port de Québec. Comme on le sait, c'est le premier voyage de ce paquebot sur le fleuve, cette année. Chose intéressante à remarquer, c'est la première fois que le "Britain" passe par Belle-Isle, à son voyage initial.

AUX ZOUAVES DE QUEBEC

CIE No 1

Tous les membres sont invités de se rendre à 6 h. 50 jeudi soir aux Quartiers Généraux, pour aller escorter le St-Sacrement chez les PP. Franciscains et les P.P. du Très St-Sacrement. Le départ se fera à 7 h. précises. Que tous répondent nombreux à cet appel Aussi les rassemblements pour dimanche jour de la Fête Dieu, rassemblement à 9 h. a.m. pour aller escorter le St-Sacrement dans 10 paroisses, l'après-midi à 3 h. chez les SS Franciscaines et le soir à 6 h. 30, pour aller à St-J.-Baptiste.

Lauréat Poitras
Capitaine.

RALLIEMENT DES SCOUTS

Les 27 et 28 juin 1936, sur le terrain de l'Académie Notre-Dame-Auxiliatrice, se tiendra le premier ralliement des Scouts Catholiques du diocèse de Saint-Jean. L'invitation la plus cordiale est donnée à toutes les troupes de la province, aux chefs et aumôniers, ainsi qu'à tout le public. Le ralliement s'ouvrira le samedi soir à 9 hrs par un magnifique feu de camp, sous la distinguée présidence de son Excellence Monseigneur Forget, à ce feu de camp participeront toutes les troupes du diocèse. Le lendemain à 8 hrs., il y aura messe solennelle dans la cathédrale de Saint-Jean. A 11 hrs. dans l'avant-midi, il y aura jeux et courses jusqu'à midi. Dans l'après-midi à 2 heures, grandes démonstrations du travail technique scout, competition entre troupes, afin de gagner le trophée du diocèse. A 5 hrs, allocutions et distribution du trophée et des prix.

Ce ralliement sera sous la présidence de Monseigneur l'évêque de Saint-Jean. Monsieur Jean-Marie Bureau, commissaire provincial y assistera accompagné de Mgr Laflamme, aumônier provincial de la Fédération des Scouts Catholiques de la Province de Québec. Bienvenue donc et en foule à Saint-Jean les 27 et 28 juin pour le premier ralliement du diocèse de Saint-Jean.

RECENT MARIAGE

M. et Mme PAUL-EMILE GAGNON (née Rose Gauthier) dont le mariage a été célébré à Beauport, le 25 mai.

RECENT MARIAGE

M. et Mme FERNAND GUILLEMETTE (Jeanne Lamontagne) mariés récemment à St-Grégoire de Montmorency.

L'HEURE DES "BENJAMINES"

Dimanche après-midi, à 3 heures, les plus jeunes élèves de l'Académie de la Congrégation de Notre-Dame de Saint-Sauveur ont eu leur revue de chant et de musique, en présence de leurs parents et amis et des dignitaires de la communauté. musique — qui ont eu leur audition en avril dernier — elles ont été à l'honneur et fort applaudies.

Les benjamines ont joué, chanté et récité avec aisance et naturel. Faire l'éloge de ce petit monde c'est dire bien haut le travail et le mérite de leurs maîtresses dévouées.

En retour de cette heure délicieuse, toute l'assistance, du fond du coeur, leur dit un merci reconnaissant. — Com.

Au collège de Jésus Marie à Sillery

Il y aura un an le 27 juin que M. et Mme Oscar Morin voyaient s'éteindre doucement, comme elle avait vécu, leur charmante enfant, Jeannine. Afin que toutes les élèves du collège de Sillery puissent remercier Dieu des grâces accordées à leur compagne Jeannine et l'invoquer pour le succès de leurs examens, une grand'messe sera chantée dans la chapelle du collège à Sillery, mercredi, le 10 juin, à 8 heures (heure avancée). Les parents et amis de M. et Mme Oscar Morin et leurs anciennes élèves de Sillery sont spécialement invités.

OBSEQUES DE Mme N. ROY

D'imposantes obsèques ont été faites aujourd'hui à feu madame veuve Narcisse Roy, belle-mère de M. le docteur J.-Félix Roy, de Limoilou, dont le service a été chanté en l'église paroissiale de Limoilou au milieu d'une asssitance considérable. Madame Roy était l'épouse de feu Narcisse Roy, ancien sacristain de Sillery.

Elle laisse dans le deuil, trois filles: Mme F.-H. Hibbard (Marie-Anne) de Sherbrooke, Mme J.-Félix Roy (Alice), de Québec et Mlle Laura Roy, de Québec également; un fils, M. Henri Roy, de Sillery, ses belles-filles, Mlle Malvina Roy, de Sillery, Mlle Marie-Louise Roy, de Sherbrroke; ses beaux-fils, MM. François-Xavier Roy, de Sillery et Auguste Roy, du même endroit; ses gendres, M. F.-H. Hibbard, I. C., de Sherbrooke et M. le Dr J.-Félix Roy, de Québec; ses belles-filles, Mme Henri Roy, de Sillery, et madame F.-Xavier Roy, de Sillery; ses petits-enfants, Ashley, John, Helen, Richard et Isabel Hibbard, Marie-Marthe Roy, fille du Dr Félix Roy; Jules, Albert, Juliette, Camille, Gabrielle Roy, enfants de M. F.-Xavier Roy; ses belles-soeurs, madame Vve Charles Delâge, madame Vve Elzéar Delâge, madame Vve Joseph Delâge, madame Vve Ubald Roy, de Thetford-les-Mines; son beau-frère M. Richard Tremblay.

RECENT MARIAGE

Photographie prise au mariage de Mlle BEATRICE DORION à M. GERARD VOYER, à Sacré-Coeur, le 6 juin. (Photo de Turcotte).

MARIAGES RECENTS

Dernièrement en l'église paroissiale de Victoriaville, contractaient mariage: M. CAMILLE BERGERON avec Mlle MERALDA PROVENCHER, ainsi que M. UBALD BRETON avec Mlle CECILE BESLILE. Nos meilleurs voeux. (Studio Dubuc).

NOUVELLE ADRESSE
CAPITOL JEWELLERS Enr.
MAISON FONDEE EN 1898
198 rue St-Jean — Tél. : 2-1725
REPARATIONS
.75 NETTOYAGE, RESSORT ou PIERRE
de Montres et d'Horloges GARANTIE 1 AN
VERRES de MONTRES posés à la minute à partir de .25
COURONNE . . . .25 AIGUILLE 15
EXPERT FRANCAIS pour la REPARATION des MONTRES de PRECISION. Prix Modérés.
A NOS CLIENTS DE L'EXTERIEUR SATISFACTION GARANTIE
Retour à nos frais dans les 5 jours, des montres à réparer envoyées par malle.

Dentistes
Houle & Laforest
Heures de Bureau 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
76 rue St-Joseph — Tél. : 4-4841

CELA VA MAL?

augmentez votre R·A·
De grâce donnez-moi quelque chose pour calmer cette douleur, dites-vous, quand la tête vous fend et que vous avez les nerfs en bottes. Mais attendez! Il vous faut plus que cela. Vous voulez être alerte et de bonne humeur — non pas abattu et déprimé. Prenez du Bromo-Seltzer.
Le Bromo-Seltzer ne calme pas seulement la douleur en quelques moments. Il augmente votre *Ré-action Alcaline — aide à régler votre estomac — vous ravigote pour tout de bon. Gardez-en à votre portée une des bouteilles économiques format de famille.
*Re-action Alcaline
— Tenez à son mieux votre *R.A.
BROMO-SELTZER
59R
Le breuvage FACTEUR de santé

A l'occasion de la FETE-DIEU
Nous prions nos clients de bien vouloir coopérer avec nous cette semaine, et magasiner assez tôt afin d'éviter la foule de la dernière minute et nous permettre de vous servir à votre entière satisfaction--de faire les "altérations" nécessaires--et de vous assurer une livraison immédiate.
Toutefois, quel que soit le temps qui vous convient le mieux pour magasiner, vous serez assurés d'un service courtois et efficace.
Des commis et modistes supplémentaires vous assurent un prompt service.
Toutes nos marchandises qui seront annoncées cette semaine sont maintenant en vente et les prix spéciaux sont en force.
MOZART LIMITEE 310 RUE ST-JOSEPH

Rien n'Égale le Succès

depuis son début modeste jusqu'à maintenant H.P. aiguise l'appétit
LA Sauce H.P. est un des succès les plus extraordinaires du commerce de l'Empire Britannique. Du nord au sud et de l'est à l'ouest de ce vaste Empire, des millions de gens font chaque jour usage de cette sauce EPAISSE renommée dans la préparation ou pour l'accompagnement des mets — particulièrement des viandes, du poisson, de la volaille, des soupes, des ragoûts, des salades, des oeufs, du fromage et des sandwiches.
Seule, la Sauce H.P. possède la saveur épicée et fruitée qui lui est propre. Aucune autre ne peut l'égaler. Et cette sauce EPAISSE garde toujours sa même consistance. Une autre qualité cachée de la Sauce H.P., c'est que ses ingrédients ne se "déposent" ni ne se "désagrègent" jamais.
Exigez la Sauce H.P. F86J
LA SAUCE ANGLAISE
SAUCE H.P.

"A"
ASCANIA ALAUNIA AURANIA AUSONIA ANTONIA ANDANIA
PAQUEBOTS
67, rue St-Pierre (Tél. 2-1241) Québec.
A GRAND TIRAGE PAQUEBOTS STABLES!
La classe des paquebots "A" à grand tirage et d'une stabilité à toute épreuve vous assure, en plus d'un confort et d'un luxe uniques, l'entière jouissance des milles et un divertissements journaliers d'une traversée bien organisée, d'un voyage au long cours. De cette flotte de transatlantiques populaires, le plus remarquable est le "Queen Mary". Voyagez à loisir, économiquement et profitez de ce célèbre service océanique.
ALLER-RETOUR ÉCONOMIQUE
CLASSES:
Cabine - - - $238.00 et plus
Touriste - - 198.00 et plus
Troisième - 146.50 et plus
Renseignez-vous auprès de votre agent local (nul autre ne peut mieux vous servir) ou
CUNARD WHITE STAR LIMITED

KING de la Gendarmerie Royale — par ZANE GREY

No 37

BRICK BRADFORD — Dans les îles au delà des Glaces — Par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY

No 101

JUBILE D'OR du Syndicat

Pour Garçons-

Un chic Complet

2 Pantalons longs

C'est le temps du complet sport. Voyez ceux-ci dans les teintes de gris, drab, brun et coco, en bon tweed de laine ou flanelle. Dos avec plis creux et demi-ceinture.

Valeur de 17.50 pour

14.50

Tailles : 32 à 37.

Complets 2 Golfs

Tweed tout laine, gris, drab et brun. Le style sport avec dos de fantaisie et poches appliquées. La coupe vous est garantie et les fournitures sont de tout premier choix.

Tailles : 27 à 34.

Valeur de 9.45 pour

8.45

Complets de flanelle

pour enfants – 23 à 29.

Style 2 pièces, avec emblème sur la poche ; confectionnés d'une flanelle grise, drab, brune et bleu marine. Ceinture élastique à la culotte. **Valeur de 2.29** **1.79**

Pantalons

longs, en duck kaki et bleu marine. Bas très larges et ceinture élastique.

Grandeurs : 26 à 36

.89

Culotte droite, en duck kaki et bleu marine. Genre avec ceinture élastique.

Grandeurs : 23 à 32

.59

Culotte droite, en duck blanc et toile drab et grise, mouchetée.....

Grandeurs : 23 à 32

.69

Complets lavables,

marques "Manhattan" et "Gossey Gander", en bon broadcloth anglais brun, bleu poudre, vert et jaune, ainsi que le style combiné deux tons : drab et brun, bleu et blanc, drab et blanc. Fini avec ceinture à la taille.

Pour enfants de 1 à 7 ans :

.98

Un genre meilleur marché, en broadcloth drab, bleu poudre, brun, vert et blanc. Style deux pièces et combiné deux tons.

Pour enfants de 2 à 6 ans :

.69

2e étage, Annexe St-Joseph

Souliers Blancs pour Garçons et Fillettes

Souliers de suède blanc, de style brogue, pour garçons. Une qualité recommandable, car le cuir se nettoie facilement. Forme des plus confortables.

En vente au bas prix du Jubilé d'Or

Pointures : 11 à 2 | **Pointures : 2½ à 5½**

2.50 **3.00**

Souliers blancs pour enfants et fillettes. Cuir de veau ou élan de qualité très souple ; semelles de cuir ou de caoutchouc.

Véritables valeurs aux prix ci-dessous :

4 à 7½ | **8 à 10½** | **11 à 2**

1.29 **1.49** **1.69**

Rez-de-Chaussée — Annexe de la Couronne — *Sous-Sol, Syndicat*

LE COIN DES DAMES

Le Rayon des Soies et Tissus est pris d'assaut chaque jour-- et les occasions se renouvellent continuellement

Un Crêpe "Rouvet" à moitié prix

.38

3200 verges de crêpe rouvet imprimé de jolis dessins, sur fonds pâles ou foncés. Un crêpe garanti lavable, et de 38 pouces de largeur. Nous sommes positifs que ce lot partira vite, car la qualité est épatante et le prix est une vraie aubaine.

Une valeur régulière de 60 et 75c pour .....

Crêpes Unis

pour vous faire de jolies robes ou un ensemble. Les plus nouvelles couleurs lancées sur le marché. **Venez voir la qualité, vous en serez épatées.**

.44

Crêpe "Jubilé"

qualité lavable, pour ensembles. 38 pouces de largeur. Toutes les teintes pastels et foncées. **Une valeur connue de 75c pour**.....

.58

Pour votre Manteau d'Eté --

Belle flanelle "Kasha"

de 54 pouces ; qualité pure laine botany, blanche, rose, verte, rouge et bleue. Une flanelle très douce au toucher et qui s'emploie dans la belle confection.

Valeur régulière de 1.50 pour . . .

1.00

Drap polo blanc

soyeux et très bien fini ; pure laine botany. Importation directe d'Angleterre. Nous vous le recommandons beaucoup, car il est épongé. 54 pouces de largeur.

Valeur régulière de 2.50 pour . . .

1.89

Rez-de-Chaussée, Annexe St-Joseph

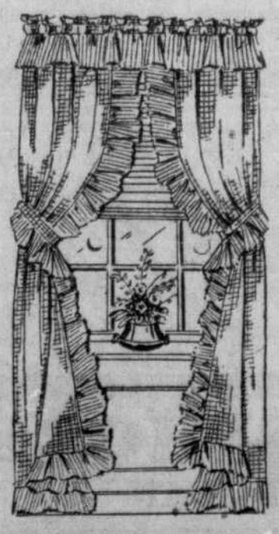

Offre spéciale de RIDEAUX

Bonne marquisette blanche ou crème, avec légers motifs de couleur : rose, or, vert, orange, bleu. Genre avec volants. Grandeur 30 x 81 pouces.

Valeur régulière de 1.25

Avec embrasses :

1.00 la paire

4e Etage — Syndicat

Pour Fillettes

20% d'Escompte

sur nos Manteaux et Swaggers pour fillettes de 4 à 6 ans et de 7 à 15 ans

Une belle variété de styles et de tissus ; venez choisir celui de votre fillette tout en bénéficiant de cet escompte spécial.

Costumes de Toile

unie ou mouchetée, de style tailleur, avec ou sans ceinture au dos. Jupe plissée. Couleur écrue, blanche, jaune et rose.

Grandeurs : 12 à 16 ans.

2.95 **3.95**

Coquettes ROBES de crêpe

pour fillettes. Genre à taille haute ou unie, avec plis à la jupe. Couleur rose, bleue, jaune, verte et blanche.

7 à 10 ans :

2.49

12 à 14 X :

2.95

Robes de voile ou d'organdi de fantaisie, dans une grande variété de nuances gaies. Plusieurs styles très engageants.

Tailles : 7 à 14 x

.98 **1.59** **1.95** **2.29**

Robes de soie "Rajah", de piqué ou de broadcloth de soie, avec bouffants assortis. Jupe montée sur Yoke, garnie de nids d'abeilles. Taille haute ou genre princesse. Toutes les nuances pastelles.

Ages : 4 - 5 et 6 ans.

1.95

3e étage, Annexe de la Couronne

Pavoisez pour la Fête-Dieu et la St-Jean-Baptiste

Nous avons le plus grand choix de pavillons de tous genres, soit montés ou non. Venez voir notre assortiment avant d'acheter ailleurs.

Nos prix spéciaux du Jubilé d'Or

vous intéresseront sûrement. Et comme qualité vous ne pouvez rencontrer mieux.

4e Etage — Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LIMITÉE

LE COIN DU RADIOPHILE

RADIO-CANADA

MERCREDI, 10 JUIN

5.30 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.45 p.m.—Horaire des émissions.
5.46 p.m.—Variétés.
6.00 p.m.—Cours de la bourse.
6.15 p.m.—Les chansons de Mary Small; relais de la NBC.
6.30 p.m.—En dinant.
7.00 p.m.—René Mathieu, ténor.
7.15 p.m.—Emission politique.
7.30 p.m.—Radio-journal français — Première édition.
7.37 p.m.—Radio-journal anglais.
8.00 p.m.—"The Capital Entertains".
8.30 p.m.—"Band Box Revue", relais du MRN.
9.00 p.m.—"Anything Goes".
9.30 p.m.—La Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein; relais du MBS.
10.00 p.m.—Ici Paris!
10.30 p.m.—Les Fureurs d'un Puriste.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.52 p.m.—Radio-journal anglais — Edition finale.
11.00 p.m.—L'heure exacte.
11.01 p.m.—Lloyd Huntley et son orchestre.
11.30 p.m.—Paysage de rêves.
12.00 a.m.—Fin des émissions.

JEUDI, 11 JUIN

5.30 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.45 p.m.—Horaire des émissions.
5.46 p.m.—Variétés.
6.00 p.m.—Cours de la bourse.
6.15 p.m.—La voix de la Sécurité.
6.30 p.m.—En dinant.
7.00 p.m.—Wishart Campbell, baryton.
7.15 p.m.—L'orchestre du Château Laurier.
7.30 p.m.—Radio-journal français — Première édition.
7.37 p.m.—Radio-journal anglais.
8.00 p.m.—La Flûte et le Rossignol.
8.30 p.m.—Don Orlando et son orchestre; relais du MRN.
9.00 p.m.—Les chanteurs Georgiens.
9.30 p.m.—"Twilight Echoes".
10.00 p.m.—Récital d'orgues par Charles Courboin; relais du MBS.
10.30 p.m.—Programme de Montréal.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.52 p.m.—Radio-journal anglais — Edition finale.
11.00 p.m.—L'heure exacte.
11.01 p.m.—"Across the Border", relais du CBS.
11.30 p.m.—Paysage de Rêves.
12.00 a.m.—Fin des émissions.

"ICI, PARIS"

Concert de musique populaire, à Radio-Canada, avec un orchestre dirigé par André Durieux et les chanteurs, Lucienne Delval, François Brunet et Jules Jacob.

CKAC

MERCREDI, 10 JUIN

5.45 p.m.—Clyde Barrie, baryton. — CBS.
7.15 p.m.—Jeanne et Arthur.
7.30 p.m.—L'heure Philip Morris.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
8.30 p.m.—Burns & Allen. — CBS.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
10.00 p.m.—Orchestra tziganne — Vin St-Georges.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.30 p.m.—Sterling Young et orchestre.—CBS.
12.00 a.m.—Little Jack Little orchestre. — CBS.
12.30 a.m.—Milton Kellem et orchestre. — NBC.

JEUDI, 11 JUIN

8.30 a.m.—Les produits Sleepex.
8.45 a.m.—Melodies d'orgue du Palace.
9.00 a.m.—Larry Vincent, chanteur. — CBS.
9.15 a.m.—"You and Your Happiness. — CBS.
9.30 a.m.—La Magie Culinaire. — Bordens.
9.45 a.m.—Greenfield Village Chapel. — CBS.
9.55 a.m.—Nouvelles Press-Radio. — CBS.
1.30 p.m.—Academy of Medecine. — CBS.
1.45 p.m.—Between the Bookends. —CBS.
2.30 p.m.—Music in the air. — CBS.
3.00 p.m.—Fanfare de l'Armée du Salut.—CBS.
3.15 p.m.—Howells et Wright. — CBS.
3.30 p.m.—Do You Remember? — CBS.
4.00 p.m.—All Hands on Deck. — CBS.
4.30 p.m.—Hommages du Kentucky.
5.00 p.m.—L'heure "Bulova".
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.15 p.m.—Prière du soir.
5.18 p.m.—Clyde Barrie, Baryton et orchestre — CBS.
7.45 p.m.—Romances et mélodies. — Bordens.
8.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
8.00 p.m.—A choisir. — CBS.
9.30 p.m.—Les Vagabonds du piano.
9.45 p.m.—Stoopnagle & Budd. — CBS.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Don Bestor et orchestre. — CBS.
11.30 p.m.—Tommy Dorsey et orchestre.—CBS.
12.00 a.m.—George Givot et Radio Circus. CBS.
11.30 a.m.—Bob Crosby et orchestre. — CBS.

CHRC

MERCREDI, 10 JUIN

5.00 p.m.—Chansons de cow-boys.
5.15 p.m.—Divertissements.
5.30 p.m.—Chansonnettes.
5.45 p.m.—Cocktail musical.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle — Laiterie Brookside.
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle — Ironized Yeast.
6.15 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
6.30 p.m.—Neuvaine au Sacré-Coeur.
6.45 p.m.—Programme de chant.
7.00 p.m.—Musique de danse — Mozart Ltée.
7.15 p.m.—Jeanne & Arthur — Fromage Kraft.
7.30 p.m.—En dinant — Trans. NBC.
7.45 p.m.—Musique de fanfare — Jos. Paquet.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal —Imperial Tobacco Co.
8.30 p.m.—Danses modernes — Trans. NBC.
9.00 p.m.—Revue Hollywood — Trans. NBC.
9.30 p.m.—Les bohémiens du Kent-House.
10.00 p.m.—Orchestre Tzigane — Vin St-Georges.
10.15 p.m.—L'orgue du rêve— Trans. NCB.
10.30 p.m.—Ubaldo Frenet et son orchestre de danse de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—O Canada, fin des émissions.

JEUDI, 11 JUIN

8.00 a.m.—L'horloge musicale — Trans. NBC.
8.30 a.m.—L'heure et sommaire.
8.32 a.m.—Le club du Cou-Cou.
10.00 a.m.—Pot-Pourri musical — L'Association des aveugles.
10.15 a.m.—L'heure du déjeuner.
10.30 a.m.—Extraits d'opéras.
10.45 a.m.—Un moment de gaieté.
11.00 a.m.—Musique populaire.
11.15 a.m.—Poèmes Symphoniques.
11.30 a.m.—Concert varié — St-Cyr & Frère.
12.00 p.m.—Programme varié.
12.15 p.m.—Chansonnettes.
12.30 p.m.—Musique instrumentale.
12.45 p.m.—Musiqu ecanadienne.
1.00 p.m.—Les nouvelles.
1.15 p.m.—Musique du dîner.
1.30 p.m.—Irradiation de la conférence prononcée au déjeuner-causerie du Club Kiwanis.
2.00 p.m.—Concours des vacances de CHRC.

CKCV

MERCREDI, 10 JUIN

5.00 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
6.00 p.m.—L'heure R. Raoul V. Bélanger.
6.00 p.m.—Boyte et Mercier Ltée.
6.15 p.m.—Sleepex Reg'd.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—Renaud & Cie Ltée.
6.40 p.m.—St. John Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—Bourque-Electric.
7.00 p.m.—Genin-Trudeau & Cie, Ltée.
7.00 p.m.—"L'heure du Papillon".
7.15 p.m.—Au pays du jazz.
7.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Reflets romanesques. — WBS.
8.00 p.m.—Présentation Modern Néon, Enr'g.
8.15 p.m.—Rosaire et Marie-Louise.
8.30 p.m.—Tapis Magique — WBS.
9.00 p.m.—Quebec Power Co.
9.30 p.m.—Le choix du connaisseur — WBS.
9.45 p.m.—Heure de la mélodie — WBS.
10.00 p.m.—Nos airs favoris — WBS.
10.30 p.m.—Mart Kenney, C. C. R.
10.45 p.m.—Canadian Press News — C.C.R.
10.56 p.m.—Vêtements Forteresse.
11.05 p.m.—Transcription — WBS.
11.15 p.m.—Fermeture.
10.57 p.m.—Nouvelles de L'Evénement".

JEUDI, 11 JUIN

8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—La Danse Moderne.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.10 a.m.—Colophane Enr'g.
9.15 a.m.—Empire Shoe Rebuilders.
9.20 a.m.—Tango.
8.25 a.m.—Lucien Proulx.
9.30 a.m.—Heure Fourrures Frontenac.
9.31 a.m.—La boîte à musique — Demandes spéciales.
10.30 a.m.—Présentation Eau Merveilleuse.
10.45 a.m.—O. Miller.
11.00 a.m.—Léo Bernard.
11.15 a.m.—L'heure de Chez-nous.
12.00 p.m.—L'heure R. Raoul V. Bélanger.
12.00 p.m.—Laiterie Champlain Ltée.
12.05 p.m.—Les Produits Frechette, Enr'g.
12.10 p.m.—Turcotte & Boutin.
12.15 p.m.—Les Verdonnets.
12.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
12.30 p.m.—Garant & Thibault.
12.45 p.m.—Teinturerie Moderne et Valet Enr'g.
1.00 p.m.—Alex. Coulombe.
1.01 p.m.—Nouvelles du "Soleil",
1.14 p.m.—Morisset & Frère.
1.15 p.m.—Les Liqueurs Fortier.
1.30 p.m.—Genin-Trudeau & Cie, Ltée.
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau.
2.00 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
2.01 p.m.—Au pays du jazz.
2.16 p.m.—Orgue varié.
2.30 p.m.—Fermeture.
5.00 p.m.—Thé de 5 heures, présentation St-Cyr & Frère.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
5.59 p.m.—Théâtre Arlequin.
6.00 p.m.—L'heure R. Raoul V. Bélanger.
6.01 p.m.—Au pays du jazz.
6.05 p.m.—Côté Automobile, Enr'g.
6.15 p.m.—A l'aurore.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—Renaud & Cie, Ltée.
6.40 p.m.—St. John Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—P. A. Fluet, Enr'g.
7.00 p.m.—Genin-Trudeau & Cie. Ltée.
7.00 p.m.—Kennedy Mfg. Co. "Sapho",
7.15 p.m.—Au pays du Soleil.
7.20 p.m.—La Maison du Tennis, Enr'g.
7.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Le choix du connaisseur — WBS.
8.00 p.m.—Au royaume de la chanson. — WBS.
8.15 p.m.—Les Petits Bourgeois, prés. Jos. Plamondon.
8.30 p.m.—Causerie "La Nation",
8.45 p.m.—Reflets romanesques. — WBS.
9.00 p.m.—Huguette-Yvette.
9.15 p.m.—Les maîtres du violon, Edwin Bélanger.
9.30 p.m.—Trio Mélodia.
10.00 p.m.—Nos airs favoris. — WBS.
10.30 p.m.—Gene Gorgharty — C.C.R.
10.45 p.m.—Canadian Press News — C.C.R.
10.55 p.m.—Hôtel National.
10.56 p.m.—Vêtements Forteresse.
10.57 p.m.—Nouvelles de "L'Evénement",
11.05 p.m.—Transcription— WBS.
11.15 p.m.—Fermeture.

"LE THEATRE CHEZ SOI"

Cette semaine, "Le Théâtre Chez Soi", présentera une comédie non seulement amusante mais très originale: "CELERITE... DISCRETION", par Charles Dornac. Lundi prochain: Baluchon, vaudeville en un acte par André Mouezy-Eon et Edmond Hannebert.

3.00 p.m.—L'orgue enchanté.
3.15 p.m.—Nouveautés de la danse.
3.30 p.m.—Service des signaux et souhaits de bonne fête.
3.34 p.m.—Fantaisies.
4.00 p.m.—Régal artistique.
4.15 p.m.—Nos célébrités.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.32 p.m.—Succès d'hier.
4.45 p.m.—Avis de décès.
5.00 p.m.—Bal musette.
5.15 p.m.—Chant Forain.
5.30 p.m.—Cocktail musical.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle.
6.10 p.m.—Miettes musicales — Laiterie Brookside
6.15 p.m.—Causerie sportive.
6.30 p.m.—Neuvaine au Sacré-Coeur.
6.45 p.m.—Chansonnettes françaises.
7.00 p.m.—Musique de danse.
7.15 p.m.—La chanson de Paris.
7.30 p.m.—Le ténor Lyrique — Holt Renfrew Co., Ltd.
7.45 p.m.—En dinant — Trans NBC.
8.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.30 p.m.—Concours des vacances de CHRC.
9.30 p.m.—Les bohémiens du Kent-House.
10.00 p.m.—L'orgue du rêve —Trans. NBC.
10.15 p.m.—La petite comédienne.
10.30 p.m.—Ubaldo Frenet et son orchestre.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—O Canada, fin des émissions.

"C H R C ET LA FETE DU SACRE-COEUR"

Le poste de Québec, qui depuis plusieurs années, irradie la Neuvaine préparatoire, et la Fête du Sacré-Coeur à Saint-Sauveur, continuera ces irradiations édifiantes cette année. Ouverture de la Neuvaine ce soir.

Le poste CHRC, qui, depuis plusieurs années, irradie la Neuvaine préparatoire à la Fête du Sacré-Coeur par des causeries données à ses studios par le Révérend Père Lellevre, continuera cette louable coutume cette année encore, et le premier exercice de cette Neuvaine préparatoire à la Fête du Sacré-Coeur, sera irradié ce soir, le 10 juin, par le Révérend Père Lellèvre, de 6.30 à 6.45 heures. Tous les soirs à cette même heure, à partir de ce soir, le Révérend Père Lellèvre parlera donc à CHRC sur la Fête du Sacré-Coeur. La veille de la Fête du Sacré-Coeur, soit le 13 juin courant, CHRC irradiera directement de l'église St-Sauveur, l'heure Sainte préparatoire à la Fête du Sacré-Coeur. Le soir même de la fête, soit de 9 à 10 heures, le vendredi 19 courant, CHRC irradiera, encore directement de l'église St-Sauveur, la démonstration au Sacré-Coeur qui sera faite en l'église de St-Sauveur, et à laquelle Son Eminence le Cardinal Villeneuve donnera le sermon.

Les heures précitées sont toutes basées sur l'heure avancée de l'Est. Donc, aux écoutes à CHRC d'abord pour la Neuvaine préparatoire à la Fête du Sacré-Coeur tous les soirs, de 6.30 à 6.45 heures, et aussi vendredi prochain, pour l'irradiation de la fête elle-même. (Comm.)

LES SOIREES DE DANSE MOLSONS

A partir de samedi, le 20 juin prochain,

VIN ST. GEORGES
présente L'ORCHESTRE
TZIGANE "ALL-STAR"
Sous la direction de JERRY SHEA
Ecoutez ce soir à 10 heures
Ce magnifique programme
du poste C H R C

LES TROIS MOUSQUETAIRES

(50) Après avoir serré d'Artagnan entre ses bras, Lord Winter, demanda à son ami la permission de le présenter à sa belle-soeur, Lady Winter, dont l'influence à la cour pourrait peut-être lui être utile. La présentation eut lieu le lendemain et à la grande consternation de d'Artagnan Lady Winter n'était pas d'autre que la jeune dame blonde de Meung, l'agent du ministre. Milady le reçut avec un charmant sourire et ne fit pas soupçonner du tout qu'elle l'avait reconnu. — Les jours suivants Athos, Porthos et Aramis ne virent pas beaucoup leur ami, il se trouvait aux pieds de Lady Winter.

Un soir qu'il faisait froid, milady pria la soubrette de faire du feu dans la grande cheminée. Elle attendait d'Artagnan.

"S'imaginer que ce niais tient la vie de mon beau-frère entre ses mains et ne le tue pas et me fait perdre ses millions. Mais naturellement, à ce temps-là je ne le tenais pas sous mon influence. Alors comme alors, il faut le tenir au feu".

C'étaient les pensées de cette belle femme au visage d'un ange, pendant qu'elle était assise devant la cheminée, les yeux fixés sur le feu. Mais d'Artagnan, était-il aussi amoureux de milady?

le poste CKAC irradiera un programme ininterrompu de trois heures d'excellente musique de danse. L'émission offerte par Molsons Brewery Limited, commencera à 9 heures p.m. Parmi les orchestres à être entendues seront celles d'Eddie Sanborn, Alex. Lajoie, Alan McIver et Lucio Angostini. En tout, six orchestres bien connues formeront le programme.

C'est afin d'encourager le soirées dansantes à domicile que ce programme est offert. Dans les endroits de villégiature où particulièrement goûtée. De plus, les commanditaires ont insisté pour que la musique ne soit pas interrompue par l'annonce de leur produit.

Plusieurs excellents chanteurs populaires seront entendus au cours du programme, le maître de cérémonies sera Johnny Lalonde, bien connu des radiophiles comme le "Morning Serenader" du poste CKAC.

EMISSION SWEET CAPORAL

Le grand choeur Impérial, sera présenté ce soir, le 10 juin, à 8 heures, par Léo Le Sieur au cours de l'émission qui rend avec maîtrise des pièces allant de plus populaire au plus grand classique.

Le trio métropolitain est devenu l'interprète par excellence de notre folklore, et en plus, son interprétation de la chansonnette française, dans des arrangements harmonisés tout spécialement pour lui, le place au premier rang des chanteurs de ce genre.

Georges Toupin chantera une valse, et Henri Miro, dirigera les musiciens du grand orchestre.

Le programme est le suivant:

"Un Million" . . . . . Choeur Impérial
"Le fils de la lande" . . . . . Orchestre
"Du fond du coeur" . . . . . G. Toupin
"Suzy" . . . . . Trio Metropolitain
"Ou il y a de l'eau... il y a des poissons"
Sketch
"Arthur" . . . . . Orchestre
"Le choeur des humains" . . . . . Choeur
"Mon père n'avait fille que moi" . . . .
Trio Métropolitain
"T'as bonne mine" . . . . . .
Choeur

JESSICA DRAGONNETTE

Cette soprano chantera vendredi soir, à WEAF, à 8 heures.

LILY PONS

Cette cantatrice chantera mercredi soir, à 9 h., à WABC

SHAWINIGAN

Nouvelles allocations de chômage

Une séance régulière du conseil municipal a été tenu mercredi soir le 20 mai, sous la présidence de Son Honneur le maire Albert Gigaire. Tous les échevins étaient présents.

M. le maire Gigaire donna lecture d'une lettre du sous-directeur de l'Aide aux Chômeurs, M. Michael-L. Guimont, l'informant ainsi que ses collègues que le Service Provincial du Chômage avait décidé d'établir pour toutes les villes de la Vallée du Saint-Maurice, une échelle uniforme d'allocations de secours directs, c'est-à-dire que ces allocations seront les mêmes pour les sans-travail de toutes les villes de la Mauricie: Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque. M. le maire ajouta que les échevins et lui-même avaient fait des démarches à Québec pour obtenir une augmentation de 10p.c. des allocations de chômage et que d'après la nouvelle échelle, qui entrera en vigueur ici le 1er juin prochain, les bons de secours seront, dans la plupart des cas, augmentés de plus de 10p.c. A partir du 1er juin, les allocations hebdomadaires comprendront le plein montant du secours accordé aux chômeurs, incluant avec la nourriture le vêtement, le chauffage, le logement et la lumière. Par conséquent, la ville n'aura plus à s'occuper des loyers pas plus que de l'éclairage pour les chômeurs qui administreront eux-mêmes leur propre affaire.

Inutile de dire que nos sans-travail ont accueilli cette nouvelle avec une vive satisfaction et qu'ils apprécient hautement le travail fait en leur faveur par Son Honneur le maire Gigaire et ses collègues du conseil de ville.

A compter du 1er juin, la nouvelle échelle d'allocations hebdomadaires sera comme suit:

Nombre de personnes par famille	Allocation totale par semaine
1	$3.10
2	5.50
3	6.25
4	7.00
5	7.80
6	8.75
7	9.40
8	10.00
9	10.80
10	11.30
11	11.80
12	12.30
13	12.80
14	13.30
15	13.80

Prix aux écoles

Suivant une louable coutume établie depuis déjà de nombreuses années, le conseil, sur la proposition de l'échevin J.-U. Courteau, secondée par l'échevin Jos. Mercier, a accordé à chacune de nos maisons d'enseignement la somme de $5.00 pour être décernée comme prix aux élèves les plus méritants à la fin de l'année scolaire. Les institutions qui recevront cette somme de $5.00 sont: l'Académie de l'Immaculée-Conception, l'Ecole St-Maurice et l'Ecole du Sacré-Cœur, toutes trois dirigées par les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne; l'Académie St-Bernard et l'Académie St-Marc, dirigées par les RR. SS. Grises de la Croix d'Ottawa; l'AcadémieSt-Pierre et le Pensionnat des Dames Ursulines; le Jardin de l'Enfance, dirigé par les RR. SS. Dominicaines du Rosaire; l'Ecole de Shawinigan-Est, dirigée par les RR. SS. Grises de la Croix; l'Ecole Technique et le Shawinigan High School.

Réfection du mur de l'avenue Cascades

Une requête a été présentée au conseil de ville par un groupe de contribuables qui demandent la réfection ou tout au moins la réparation du mur de pierre qui longe l'ancienne voie du Canadien National, sur l'avenue Cascades.

Comme le font remarquer les requérants, le mur en question se trouve dans un endroit central de la ville et il serait urgent pour la bonne apparence de l'avenue Cascades, qui est très fréquentée par les touristes qui doivent passer par cette rue pour se rendre aux chutes aussi bien qu'aux usines de la Shawinigan, de la Belgo et de l'Aluminum qu'il soit réparé ou même reconstruit, s'il y a lieu.

Cette demande a été référée au gérant de la cité, M. N.-J.-A. Vermette, qui communiquera avec les autorités des Chemins de Fer Nationaux au sujet de la réfection du mur susmentionné.

Acte d'achat d'un terrain vacant

Le 14 novembre 1934, lors d'une vente à l'enchère d'immeubles sur lesquels des taxes municipales étaient dues, la ville se porta adjudicataire d'un terrain vacant, situé au coin des rues Champlain et Lambert, qui appartenait à M. A. Beaulieu et sur lequel était due une somme de $141.00 pour taxes municipales, scolaires et de trottoir.

A la dernière séance du conseil, une résolution a été adoptée autorisant la passation d'un acte d'achat du terrain susdit en faveur de la cité afin de régulariser la situation dans cette affaire. Immédiatement après cette première résolution, une autre a été passée pour autoriser la vente de gré à gré, c'est-à-dire par vente privée, du terrain en question.

Pour une morgue officielle

M. Jean Allard, du bureau local des Assurances Funéraires Rousseau & Frère, Ltée, a adressé à nos édiles une lettre pour les inviter à visiter son établissement funéraire et leur suggérer, en même temps, de désigner ledit établissement comme morgue officielle en notre cité.

Une demande analogue avait été adressée au conseil de ville, au début de ce mois, par M. Jos. Bouvette, qui possède également ici un établissement funéraire, mais la chose avait alors été référée pour plus ample considération en comité général.

Règlement d'emprunt de $17,000.00

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution, proposée par l'échevin Louis Rousseau et secondée par l'échevin Jos. Mercier, autorisant un emprunt de $17,000.00. Cette somme sera employée à l'exécution de divers travaux de pavage, nivellement, drainage, etc., en différents endroits de la ville.

M. le maire Gigaire a informé ses collègues que lors d'une entrevue que l'échevin J.-U. Courteau et lui-même ont eue à Québec avec l'hon. T.-D. Bouchard, ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce, ils ont obtenu de ce dernier l'autorisation d'effectuer cet emprunt de $17,000.00 sous l'empire de la Loi du Chômage.

Au congrès d'Etat des C. de C.

Demain, dimanche, sera tenu à Drummondville, le congrès d'Etat annuel des Chevaliers de Colomb, qui réunira au-delà de cent délégués de tous les conseils de la province. Le conseil local sera représenté à ce congrès par son Grand Chevalier, Me Edouard Asselin, C. R., et par M. L.-A. Leclerc, ex-Grand-Chevalier.

Communion solennelle à St-Bernard

Cent enfants, dont 60 fillettes, élèves de l'Académie St-Bernard, et 40 garçons, élèves de l'Ecole St-Maurice, ont fait jeudi, fête de l'Ascension, leur communion solennelle à St-Bernard, à la messe de 8 heures. La messe fut dite par M. le curé Eric Tremblay et le sermon fut donné par le révd Père Nadeau, O.M.I., du Cap-de-la-Madeleine, qui prêcha également la retraite préparatoire à la communion solennelle.

En cour de Magistrat

Quatre jeunes gens de cette ville, Ovila et Marcel Dufresne, Armand Francœur et Geo. Mélançon, ont comparu, hier après-midi, devant Son Honneur le magistrat F.-X., Lacoursière pour répondre à une accusation de vol.

Depuis déjà plusieurs semaines les autorités de la Shawinigan Chemicals Limited s'apercevaient de la disparition, par quantités assez considérables, de vieux cuivre qui se trouvait sur leur propriété. Elles en informèrent le chef de police J.-N. Longval qui, après une minutieuse enquête, parvint à découvrir les auteurs de ces vols répétés. Des plaintes furent portées contre ces derniers par M. A.-R. Meldrum, comptable en chef de la Shawinigan Chemicals.

En cour, hier après-midi, Marcel et Ovila Dufresne enregistrèrent un plaidoyer de culpabilité et ils furent immédiatement condamnés à deux mois de prison après avoir reçu de sévères remontrances de la part du magistrat. Quant à Armand Francœur et G. Mélançon, ils plaidèrent non coupables et leur procès a été remis à la semaine prochaine, soir le 28 mai. Ils furent subséquemment remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $100.00 chacun exigé par le tribunal à la demande du procureur de la poursuite, Me Edouard Asselin, C.R.

ST-JOSEPH D'ALMA

Naissance

M. et Mme Camille Gagnon, née (Josette Michaud) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 6 et baptisée le 7 mai sous les prénoms de Marie-Lise-Ruth. Parrain et marraine, M. et Mme Léonidas Simard. Porteuse, Mlle Charlotte Dumais.

ST-LEONARD

Décès

Récemment, est décédée Mme Grégoire Leblanc (Anny Gaudet), 63 ans, épouse de M. Grégoire Leblanc, maire de la campagne. Son service fut très solennellement chanté au milieu d'une foule très nombreuse de parents et d'amis venus de toute part. Lui survivent: cinq fils et trois filles: Henri, Rodolphe, Rosario, Benjamen, Ernest, Mme Benoit Désilet (Flora), du Précieux Sang; Mme Biron (Antoinette), de Drummondville, Laurette.

— Est décédé également, M. Maurice Provencher, 23 ans, fils de M. et Mme Roméo Provencher.

ST-SAUVEUR

La Fête-Dieu

Demain, jour de la Fête-Dieu, il y aura une messe à 5 h. 30. Les autres messes seront dites aux heures ordinaires de la semaine.

Neuvaine préparatoire

L'ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête du Sacré-Coeur, aura lieu, demain soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale. Le Rév. Père Lelièvre, O. M. I., sera le prédicateur de cette neuvaine.

Tous les fidèles sont invités à se rendre nombreux aux exercices.

Grand'messes, demain

A l'église paroissiale: 5 h. 30, messe basse; 6 h. 15, grand'messe pour Armand Patry; 7 heures pour Joseph Alain; 7 h. 45, pour Georgianna Fraser.

Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 11)

premier ministre du Canada et ses honorables ministres du cabinet de bien vouloir nommer M. le député J.-Et. Dussault, au poste de sénateur pour la division de La Durantaye, en remplacement de feu M. le sénateur Fortin. Copie de cette résolution sera transmise à l'hon. M. King, à l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice et à l'hon. C. G. Power, ministre du district.

La séance est ensuite levée à dix heures et ajournée sine die.

Elèves inscrits au tableau d'honneur

Voici les élèves du couvent de Bienville dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de mai dernier:

1ère classe: 9ème année: Jeannine Bégin et Rachel Gariépy; 8ème année: Antoinette Béchard; 7ème année: Aline Hamelin et Gisèle Michaud; 6ème année: Gemma Picard et Mathilde Leclerc; 5ème année: Thérèse Lamontagne et Eliane Labonté.

2ème classe: 5ème année: 1ère division: Anne-Marie Gagnon et Rachel Careau; 2ème division: 4ème année: Julienne Thibault et Yvette Careau.

3ème classe: 1ère division: Madeleine Boulanger, Noëlla Vachon et Vincente Cadoret; 2ème division: Pierrette Noël et Thérèse Cook.

4ème classe: 1ère division: Jacqueline Roy et Gisèle Simoneau; 2ème division: Jeannine Bouchard et Pauline Collins.

5ème classe: 1ère division: Edith Guay et Lucille Picard; 2ème division: Gertrude Tavaras et Julienne Bisson.

6ème classe: 1ère division: Rolande Mainville et Simonne Labadie; 2ème division: Madeleine Bouchard et Laurette Lavertu.

7ème classe: 1ère division: Louise-Anne Lemay et Georgette Drapeau; 2ème division: Mariette Careau, Paulette Belleau, Françoise Robitaille, Jacqueline Poitras et Micheline Galarneau.

8ème classe: 1ère division: Aline Demers, Georgette Guay et Thérèse Bouchard; 2ème division: Béatrice Gosselin.

9ème classe: Isabelle Garant.

Migraine
Pour prompt soulegement, prenez un verre de
ABBEY'S

JEUDI Jour où les Jeunes en auront à Coeur Joie--
Au Grand Magasin de la Rue St-Jean
TELESPHORE SIMARD

PANTALONS FLANELLE
POUR GARCONS
Le pantalon droit, couleurs pâles, en belle flanelle. Toutes les grandeurs.
69c 79c 98c
2ème étage

CHEMISETTES
LITTLE PRINCE
et
"FORSYTH"

en broadcloth, qui ne foule pas. Blanches ou couleurs. Tous les numéros.
59c et 75c
Rez-de-chaussée

Un spécial pour le garçon qui est de haut intérêt.
50
COMPLETS
DEUX CULOTTES
5 à 12 ans
4.95
En flanelle couleurs d'été, ces complets finis pas de doublure, avec deux culottes, sont une réelle valeur à ce prix.
Tous les jeunes ou les juvéniles en seront enchantés.
SIMARD—2ème étage

CHANDAILS
DE SPORT
en coton à mèche, de belle qualité, avec ou sans "zippers".
6 à 14 ans.
59c et 75c

BAS GOLF
En laine fine pour garçons, choix de couleurs avec haut contrastant.
50c
Rez-de-chaussée

ROBES DE BEBES
Broadcloth choix de styles et couleurs. 2 à 6.
59c 79c 98c à 1.98
ROBES DE VOILE
Choix de jolis patrons et de jolis styles, voile inaltérable ou lainage. 7 à 14 ans.
98c 1.59 2.25
ROBES EN CREPE
de soie, couleurs unies et pâles, jolis styles. Manches courtes. 7 à 14.
2.00
1er étage

SACOCHES BLANCHES
pour fillettes, choix de jolis formes, bonne qualité. Spécial **29c**
GANTS
Chamoisette, pour fillettes. 3 à 7. blancs, **39c 59c**
Rez-de-chaussée

COSTUMES DE PLAGE
"Sun Suit"
en broadcloth, toutes les couleurs, pour enfants.
1 à 6 ans.
59c 69c 98c
8 à 14 ans.
1.35 1.59
COSTUMES DE BAIN
pour enfants, 22 à 34.
69c à 2.25
1er étage

AU SOUS-SOL
SOULIERS
pour enfants fillettes et garçons. Toutes les formes, toutes les couleurs, tous les numéros. Une visite vous paiera.

TELESPHORE SIMARD
254 ST-JEAN
Ancien poste Faguy, Lepinay Ltée
TEL: 8151

NOUVEL INGENIEUR

M. Gilbert Lemieux, B.A., B.S.A., I. C., fils de M. Paul Lemieux, de cette ville, conducteur sur le Québec Central, vient de recevoir de l'Uni-

versité de Montréal et de l'Ecole Polytechnique ses diplômes de bachelier ès sciences appliquées et d'ingénieur civil avec distinction.

Après de brillantes études classiques au Collège de Lévis, M. Lemieux est entré à l'Ecole Polytechnique où il manifesta le même esprit de travail et connut les mêmes succès.

M. Lemieux est aussi membre de l'Engineering Institute of Canada. Nos meilleurs souhaits à notre jeune concitoyen.

DES FELICITATIONS A M. MITCH. HEPBURN

A une assemblée du Cercle d'Etudes Economiques et Sociales de Donnacona, Qué., le 22ième jour de mai 1936, on adopta la résolution suivante :

Attendu : Que la loi des Ecoles séparées sanctionnée par la législative provinciale d'Ontario est de nature à donner justice à la minorité catholique de cette province ;

Attendu : Que les paroles regrettables prononcées par un personnage en vue de cette province ;

Attendu : Que ces mêmes paroles sont de nature à injurier le clergé et la populatiin catholique du Canada et notamment le Cardinal Archevêque de Québec, Primat de l'Eglise Canadienne :

Attendu : Que ces paroles constituent une attaque sournoise à la population canadienne-française de la Province de Québec.

Qu'il soit et est par les présentes résolu que le Cercle d'Etudes Economiques et Sociales de Donnacona croyant exprimer les sentiments de tous les citoyens de cette ville, répudie et proteste énergiquement contre ces perfidies et ces attaques et s'empresse en même temps d'exprimer au valeureux premier ministre d'Ontario sa profonde admiration pour le magnifique geste qu'il a accompli en reconnaissant les droits de la minorité de la province d'Ontario.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable M. Mitchel Hepburn et aux journaux.

DES RETRAITES

Moncton, N.B., 10 (D.N.C.)— Les retraites fermées à la Villa St-Joseph de Bouctouche commenceront à la fin du mois de juin le 25. Elles seront sous la direction du R. P. Boivin, des Dominicains de Sackville. Il sera assisté des abbés Albani Leblanc et Aldéric Melanson, le premier curé de Leger-Corner et l'abbé Melanson, aumônier de la Providence St-Joseph, Shédiac.

La première retraite sera celle des jeunes filles, laquelle commencera le 25 juin pour se terminer le 28 du même mois; du 30 juin au 3 juillet, ce sera la retraite du Cercle Junior, de Moncton ; du 4 au 7 juillet, Cercle du Barachois, du 8 au 11 juillet, Avant-Gardes de Moncton.

LE REV. FR. ADRIEN

De retour d'une tournée dans la région de Chicoutimi-Lac-St-Jean, le révérend Frère Adrien de la congrégation de Sainte-Croix, directeur général des cercles des Jeunes Naturalistes nous déclare être enchanté des résultats obtenus.

En quatre jours il a donné quinze causeries dans les principaux centres. Quoique les cercles ne soient pas encore nombreux dans cette région la moisson s'annonce très riche.

Convaincus de l'efficacité de l'oeuvre des cercles des jeunes naturalistes, le personnel enseignant de la région, les inspecteurs d'écoles, les présidents des diverses commissions scolaires, le syndicat d'initiatives du tourisme du Saguenay-Lac-St-Jean, le directeur du poste CRCS à Chicoutimi, le "Progrès du Saguenay" ont assuré le frère Adrien de leur entière collaboration.

Au cours de cette tournée, le directeur général a distribué plusieurs exemplaires de "Nos animaux chez eux" de Claude Mélançon.

On se rappelle que le ministre du Travail de la Chasse et des Pêcheries lui en a remis 4,000 pour distribution aux cercles des jeunes naturalistes.

FUNERAILLES DE Mme ALFRED GOSSELIN

St-Agapit, (D. N. C.)—Le 24 mai, en cette paroisse, s'éteignait paisiblement, Mme Alfred Gosselin, née Olympe Lemay, âgée de 77 ans et 6 mois.

Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, deux fils : Wilfrid, de Saint-Agapit, et Georges, de Lawrence, Mass., une fille adoptive, Mme Alphédor Roy, née Yvonne Houde, de Lawrence, Mass., un frère, M. Lazare Lemay, de St-Bernard, et deux belles-soeurs, Mmes Flavien Demers, de Québec, et Mme Jos. Gosselin, de St-Agapit.

Ses funérailles ont eu lieu mardi, le 26 mai. Le service fut chanté par M. le curé Castonguay. Le char funèbre était conduit par M. Alphonse St-Pierre. La croix, M. Cléophas Moreau.

La dépouille mortelle par M. Lazare Sévigny, Jos. Olivier, Alphonse Lemay, Honoré Rousseau. La quête a été faite par mesdames Hubert Samson et Théodore Fréchette.

Le deuil était conduit par son époux, M. Alfred Gosselin ; son fils Wilfrid et M. et Mme Alphédor Roy, de Lawrence, Mass. ; ses petits enfants, Réné, Donalda, Béatrice et Lucille Gosselin et Réné Roy, de Lawrence ; sa belle-soeur, Mme Jos. Gosselin, de St-Agapit ; ses neveux et nièces : M. et Mme Zoël Gosselin, de St-Etienne ; M. Omer Fréchette et Mlle Fréchette, de Saint-Rédempteur ; M. Jos. Lemay, de St-Bernard ; M. et Mme Jos. Mathieu, de Dosquet, et M. Pierre Bergeron, de Dosquet ; M. et Mme Ferdinand Mathieu, de Charny ; M. Eugène Lemay, de Québec ; M. et Mme Herménégilde Lemay, de Val Alain ; M. et Mme Albert Lemay, M. Arthur Carrier, Mlle Annonciade Bégin, M. et Mme Roméo Fréchette, M. Jos. Lemay, Mlle Valéda Carrier, de St-Agapit; M. et Mme Théo. Fréchette, de St-Agapit ; M. et Mme Jos. Gingras, M. et Mme Abdon Gingras; M. et Mme Albert Gingras, M. et Mme Ferd. Bibeau, tous de St-Flavien ; M. Napoléon Gosselin, de Douville ; M. et Mme Jos. Fréchette, de Charny, M. et Mme Antonin Fréchette, de St-Apollinaire ; M. Arthur et Hector Martineau, de St-Agapit ; M. et Mme Amédée Moreau, de St-Apollinaire, et M. Jos. Moreau, de Charny, etc.

Les dames religieuses assistaient aux funérailles avec leurs élèves, ainsi que tous les paroissiens de St-Agapit.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies.

Préparez-vous pour la procession

MA POLLACK

Jeudi est la journée des enfants ! Parents, commencez demain à acheter ce dont vous avez besoin pour que vos enfants soient bien habillés pour la procession. Nous sommes prêts avec des marchandises nouvelles à des prix avantageux.

VENEZ, ECRIVEZ OU TELEPHONEZ 4-4661

Madame vous trouverez que c'est un plaisir de magasiner chez Pollack avec votre fillette

Spécial !

Chapeaux d'Eté

en piqué

pour Fillettes

.25

Blanc, bleu, rose, vert, jaune. Modèles à rebords baissé ou relevé. Entrées de tête : 19 à 21.

Une toilette nouvelle ?

Costumes de Crêpe

fillettes : 8 à 15 ans

3.49 et 4.95

Modèles 2 pièces, robe tailleur, collet, manches bouffantes, garniture attrayante. Manteau court avec collet, manches longues et poches. 3.49..... Costume avec manteau long dans les teintes unies ou contrastantes. Modèle tailleur, blanc, bleu, rose, vert, jaune. 4.95.....

Pour la procession

Manteaux d'Eté

blanc ou pastel pour fillettes : 12 - 14 - 15x.

6.95

Soyez prêtes pour les belles promenades d'été avec un de ces jolis manteaux en tissu panier tout laine blanc, bleu, rose, vert ou jaune. Entièrement doublés de soie. Modèles balmaccan, raglan ou tailleur ajusté.

LE PLUS GRAND CHOIX DE ROBES D'ORGANDI

pour fillettes vous le trouvez chez Pollack

1 à 6 ans

Organdi et voile uni ou imprimé sur fond blanc avec teintes bleu, rose, vert, jaune. Modèles charmants avec joli collet, manches bouffantes, large ceinture et jupe ample.

1.00

1 - 2 - 3 ans

Pour le confort du bébé, organdi blanc, bleu, rose, vert, jaune. Collet, manches bouffantes. Un beau choix de modèles.

1.49

3 à 6 ans

Robes d'organdi uni, modèles qui feront pousser des exclamations de joie aux fillettes. Large collet, garniture de couleur, jupe évasée. Bleu, rose, jaune, vert.

1.95

3 à 6 ans

Robes d'organdi Suisse lavable. Manches bouffantes, collet de fantaisie; jolies garnitures, ruban de satin pour la ceinture. Pour toutes les occasions. Bleu, rose, vert, jaune.

pour fillettes 7 à 10 ans: 3.49

2.95

CHAPEAUX

en organdi

pour Fillettes

.59

Pour appareiller les jolies robes d'organdi annoncées dans cette page. Larges rebords, toutes les entrées de tête. Teintes pastel.

POLLACK POSSEDE LE CHOIX POUR LES SOULIERS de QUALITE

pour fillettes et enfants à des prix pour toutes les bourses

Souliers de cuir verni ou veau
Modèles sandale, lacés ou à courroie, noir ou brun.
2 à 5 : .79 et .99 — 5 à 7½ : 1.25 à 1.99
8 à 10½ : 1.49 à 1.99 — 11 à 2 : 1.69 à 2.25

Souliers blanc, drab ou brun
Modèles sandale ou lacés. Semelles de cuir ou de caoutchouc.
2 à 5 : .79 à .99 — 5 à 7½ : 1.39 à 1.99
8 à 10½ : 1.49 à 1.99 — 11 à 2 : 1.69 à 1.99

Sandales en Elan anglais (Elk)
Blanc, drab, brun, semelles de caoutchouc crêpé.
4 à 7 : .59 — 8 à 10 : .79 — 11 à 2 : .99

C'est une fête pour les garçons, de venir magasiner chez

POLLACK !

COMPLETS

1 ou 2 pantalons

pour jeunes gens

15 à 19 ans

1500

Si les mamans n'y pensent pas toujours, les garçons demandent toujours à se rendre chez Pollack, pour leur complet. Tweed anglais, tweed de fantaisie, worsted. Confection irréprochable. Devant simple ou croisé. Drab, coco, rouille, oxford, brun, bleu, dos uni ou avec plis et ceinture. **Tailles : 33 à 37.**

Souliers brun, noir, brun et blanc, noir et blanc

pour garçons. Une qualité qui rend le prix intéressant

1 à 5½ : **1.99** — 11 à 13 : **1.79**

Pour la toilette, pour le sport, pour toutes les occasions de l'été, le garçon sera bien chaussé. Fabriqués pour le confort et la durée, semelles fortes, talons de caoutchouc. Genre blutcher ou mocassin.

Plancher de la rue — 85 St-Joseph

COMPLETS LAVABLES

une qualité et un choix de modèles pour tous les goûts des prix pour accommoder tous les budgets.

Goosey Gander—Klein—Manhattan—Fairyland—Real Pal.

Garantis lavables, broadcloth anglais, ou toile, drab, brun, vert, jaune marine, aussi combinaison 2 tons.—1 à 8 ans. **.79**

Goosey Gander, la meilleure qualité sur le marché, pour le prix. Des modèles qui plaisent en les voyant. Une coupe et confection irréprochable. 1 à 8 ans..... **1.00**

Reps de soie, piqué, broadcloth de soie pour le garçonnet de 1, 2, 3 ans pour qui les manufacturiers ont confectionné des modèles spéciaux. Belles garnitures. Aussi un beau choix d'autres modèles pour garçonnets. 3 à 8 ans..... **1.49**

Pour les personnes qui désirent la plus haute qualité de broadcloth de soie, nous avons les complets Goosey Gander qui feront une toilette charmante pour le garçonnet. Choix varié de teintes et de modèles.

1 à 3 ans **1.75** — 3 à 8 ans **1.95**

COMPLETS DE JEU

Duck Khaki ou bleu marine, "Covert Cloth" bleu, tan ou vert. Aussi toile naturelle, manches et jambes courtes. Aussi modèle avec jambes et manches longues et élastique en arrière. 3 à 10 ans..... **1.00**

Modèle 2 pièces "Camp Suits", en duck kaki, chemises avec collet ouvert, 2 poches, culotte appareillante. 6 à 16 ans..... **1.35**

Chez Pollack — Deuxième plancher

Tous les parents seront fiers de leurs garçons le jour de la procession s'ils ont un complet de chez Pollack

COMPLETS

de haute qualité.

3 pièces-- veston et 2 Golf

10 à 15 ans

1250

Ces complets renferment tous les détails d'une confection de haute qualité, tweed pure laine. Devant simple ou croisé. Teintes de coco, rouille, brun, drab, gris, bleu poudre. Texture unie, mouchetée ou à carreaux. Plis et ceinture au dos. Tailles : 28 à 33.

COMPLETS

pour garçonnets 1 golf et un droit

650

Des complets qui valent beaucoup plus cher parce qu'ils sont confectionnés avec attention dans des tweeds ou worsteds pure laine. Devant simple ou croisé ; teintes de brun, drab, coco, gris. Texture unie, chevronnée ou à carreaux. Inclus dans ce groupe serge Eox bleu marine. Tailles : 24 à 30.

Chez Pollack — Deuxième plancher

M. POLLACK LTEE.

Les garçons et jeunes gens suivent la mode des hommes cette année.

Pantalons de Flanelle

pour jeunes gens 9 à 18 ans

Flanelle gris pâle, ou moyen et ceinture large, bas large. Un pantalon pour porter durant l'été avec veston de sport. Retouches faites gratuitement. Tailles : 27 à 36.

1.49

PANTALONS DE FLANELLE

blanc-gris, drab, — haute qualité pour jeunes gens

3.50

Flanelle blanc, gris, drab, tout laine, une confection qui ne laisse rien à désirer. Quelques-uns avec ceinture élastique sur le côté et aussi avec ceinture de même tissu. 11 à 18 ans.— Tailles : 29 à 36.

Culottes droite

pour garçons, 5 à 14 ans.

1.10 et 1.25

Culottes de flanelle, gris ou drab, une bonne confection. $1.25. Duck kaki bleu, blanc, $1.10. Ceinture élastique en arrière et de même tissu en avant. Tailles : 23 à 32.

Culottes golf

en flanelle, 10 à 15 ans.

1.59

Flanelle, gris ou drab, une qualité qui donera un long service. Tailles : 28 à 33. Voyez notre grand assortiment avant d'acheter.

Chez Pollack — Deuxième plancher

M. POLLACK LTEE.

LE CARDINAL VILLENEUVE A CALGARY

Nous recevons d'un ami de notre journal qui demeure à Calgary, des notes intéressantes sur la réception que les autorités civiles et religieuses ont faite au primat de l'Eglise canadienne, Son Eminence le cardinal Villeneuve, lors de son passage à Calgary, en route pour Vancouver. Voici ce que nous écrit notre correspondant :

Jeudi le 4 juin, Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec et primat du Canada, arrivait à Calgary, la métropole de l'Alberta. Son Eminence et sa suite venaient de quitter Gravelbourg, la veille au soir. Et c'est au cours du voyage officiel qu'Elle fait vers Vancouver pour assister aux fêtes du Jubilé d'Or de la principale ville canadienne du Pacifique, que l'Ouest a le plaisir de recevoir et de fêter notre cardinal canadien dans les villes qui se trouvent sur sa route.

Mgr Carroll, évêque de Calgary, M. le curé Beauregard de la paroisse française de Calgary, Son Honneur le maire Davison et une nombreuse délégation du clergé et des citoyens étaient à la gare du Canadien Pacifique lorsque le train de huit heures, le matin, nous amena notre distingué visiteur.

Le cortège se forma aussitôt et se dirigea à la cathédrale, où Son Eminence dit la messe.

L'avant-midi se passa à faire la connaissance les uns des autres ; et sur la fin, la masse des écoliers catholiques de la ville, réunis sur les terrains de la cathédrale, acclama le Cardinal qui sortit sur le balcon pour adresser la parole aux quinze cents enfants de nos écoles.

Après le dîner du clergé et la récréation, on fit la visite des communautés religieuses et celle des principaux endroits de la ville.

A cinq heures, le cortège arrivait dans la paroisse Ste-Famille. Le Cardinal était accompagné de l'évêque du diocèse, de Mgr Grandbois, de son secrétaire, de M. le Chevalier Pettigrew, et d'un grand nombre de prêtres. M. le curé de Ste-Famille, qui était déjà en visite au presbytère Son Exc. Mgr Melanson, alla avec celui-ci recevoir Son Eminence au chemin comme Elle descendait de son automobile ; et la procession s'achemina vers l'église paroissiale, pendant que la fanfare installée dans le parterre remplissait les alentours de ses airs de joie. Dès qu'on pénétra dans l'église, une chorale puissante entonna le "O Canada". On fit halte à l'autel de la Ste Vierge pour saluer le Très St-Sacrement, et la procession monta au sanctuaire où un trône avait été préparé. Alors, M. le curé de la paroisse souhaita la bienvenue au Primat de l'Eglise canadienne et lui offrit les hommages, non seulement des dix-huit cents Canadiens français de la ville mais encore des huit mille compatriotes disséminés dans le diocèse. Puis, il ajouta : "J'ai voulu que mes paroissiens partagent l'honneur de vous exprimer un peu la joie et les hommages de leurs coeurs. Et lorsqu'ils l'auront fait, dans quelques instants, veuillez donc nous bénir tous, Eminence". Ensuite, M. le Dr Beauchemin s'avança pour lire une adresse au nom de la paroisse.

Son Eminence se leva et répondit paternellement, encourageant et donnant des conseils que nous n'oublierons jamais. Elle termina en donnant solennellement sa bénédiction à tous. Après quoi, Monsieur le curé présenta individuellement ses marguilliers au Cardinal archevêque et l'on chanta le Te Deum.

Cette visite chez nous de l'archevêque de Québec, l'Eglise-Mère de toutes les églises de l'Amérique du Nord ; du cardinal Primat, le plus haut représentant du Pape au Canada, restera gravée dans le coeur des fidèles de Ste-Famille, et va pour remplir toute cette année de joie; elle sera toujours comptée pour l'événement le plus glorieux de notre vie paroissiale. Elle nous fait admirer la bienveillance du Bon Dieu sur nous. Espérons que le Prince de l'Eglise en emportera le radieux souvenir de bonheur qu'il a répandu dans toutes nos âmes.

En quittant Calgary, par le train de huit, Son Eminence se rendait à Edmonton.

Conférence impériale à Londres

merce, Dunning, ministre des Finances et Gardiner, ministre de l'Agriculture.

M. Euler a laissé entendre que le Canada était disposé à reprendre ses relations commerciales avec la Russie et on croit qu'il se rendra peut-être à Moscou. Il se peut aussi que les ministres étudient les possibilités de commerce avec l'Allemagne.

Quant au premier ministre King, il ne confie à personne ses projets, mais on croit qu'il se rendra à Londres aussitôt qu'il lui sera possible. D'aucuns soutiennent qu'il n'ira pas cette année mais attendra à l'an prochain, lors des fêtes du couronnement du Roi.

Des menaces japonaises aux Chinois

(Suite de la 1ère page)

Shanghaï, 10. — (P.C.-P.A.)— Les autorités britanniques ont ordonné aujourd'hui aux femmes missionnaires d'évacuer le secteur de Hengyang, province de Hunan, que l'on dit occupé par les troupes du gouvernement de Canton en marche vers le nord. Le général Ho Chien, gouverneur de la province de Hunan, a annoncé à Changsha que les forces de Canton occupaient Hengyang. On a conseillé aux missionnaires de se réfugier à Changsha.

Le généralissime Chiang Kai-Shek, chef du gouvernement de Nanking, qui lundi déclara qu'il n'y aurait pas de guerre contre le Japon, ni de guerre civile, a fait hier un geste conciliatoire dans le but d'apaiser la crise du sud de la Chine. Il a télégraphié à Canton en réponse à son manifeste réclamant une guerre contre le Japon qu'il espérait que le sud "réaliserait la gravité de son action".

Le Conseil Fédéré et le renvoi des employés

(Suite de la page 3)

En ce qui concerne la destitution de quatre employés de l'aqueduc quelques délégués ont affirmé qu'ils avaient la preuve que la lettre de M. Pelletier n'avait pas été envoyée au comité exécutif municipal mais à l'échevin Bertrand que l'on accusa d'être l'auteur de plusieurs destitutions. "Les employés que l'on congédie sont traités injustement", dit un délégué. On arrive un bon matin et on leur dit : "Il n'y a plus d'ouvrage pour vous et tout de suite on les remplace par d'autres. "On ne donne aucune raison et souvent on laisse planer des doutes sur leur honnêteté et quelques fois on explique que les raisons que l'on a sont trop graves pour être données publiquement alors qu'il ne s'agit que d'une question de patronage". Tous les employés sont dans la crainte et les contremaîtres ne savent plus quel côté prendre". D'après M. le maire, un fils ne devrait pas travailler pour la ville avec son père, expliqua un délégué, mais pourquoi lui a-t-on donné de l'ouvrage il y a deux ans et pourquoi ne tient-on pas compte de son expérience ou ne pas l'employer dans un autre département ?

Le délégué Jos. Matte fut très catégorique dans ses protestations et déclara que même ceux qu'il avait appuyés en politique comme individu il les combattra au point de vue ouvrier afin que les ouvriers obtiennent justice. "Je puis dire que le conseil de ville est hostile à notre mouvement". Nous avons chez nous des principes tellement chrétiens que l'on ne voudrait pas les comparer à ceux qu'ils pratiquent. "Nous devons faire la lutte afin de faire obtenir justice aux employés municipaux et aux ouvriers." On nous a dit dans des manifestes : "ouvriers, si vous voulez avoir justice, soyez avec nous" et on nous traite de la façon la plus injuste, aujourd'hui.

M. Omer Fleury fit remarquer qu'il s'agit d'une question de principe. Il faut protester contre le fait que l'on congédie un homme sans lui dire pourquoi et on laisse le public douter de son honnêteté. Notre Conseil Fédéré ne fait pas de politique. Il est regrettable de constater que la politique soit entrée à l'hôtel de ville en ce qui concerne les employés. Pourquoi ne nomme-t-on pas une commission d'enquête indépendante? — On attend, dit un autre délégué, d'avoir congédié tous les employés que l'on veut mettre sur le pavé sans raison valable pour placer des partisans. Une délégation ira rencontrer les autorités municipales pour protester contre des renvois de ce genre et un comité a été formé pour préparer cette délégation conjointement avec l'Union Fédérale des employés municipaux. Les membres choisis sont: MM. Omer Fleury, Joseph Matte, Albert Lamonde, Louis Larose, G. Desbiens et Jules Larocque.

La question de la construction d'un chemin de fer en Abitibi a également été étudiée par le Conseil Fédéré. Dans une lettre l'Union locale 604 des machinistes annonçait qu'elle s'opposait à ce que les gouvernements accordent un permis de construction d'un chemin de fer dans cette région à tout autre chemin de fer que le C.N.R. parce que ce chemin est le pionnier dans cette région et qu'il y va de l'intérêt de la ville et de tous les citoyens de Québec parce qu'un trafic considérable sera détourné si on accorde à un autre chemin de fer que le C. N. R. le droit de construire une ligne dans cette partie de la province. Après avoir étudié cette question les délégués ont décidé d'appuyer les protestations de l'union des machinistes.

Le plan Bouchard, étudié par le comité exécutif, a été adopté en principe. Certaines recommandations ont été faites au sujet de certaines clauses. On voudrait que la clause 16 soit modifiée de façon à ce que si l'on place les travaux semi-publics dans les travaux de chômage les chantiers soient ouverts à tous les ouvriers sans préférence d'organisation ou d'union. On prétend que lorsque le gouvernement vote de l'argent pour exécuter des travaux, tout le monde devrait être absolument libre d'y travailler. On croit aussi que la clause 7 concernant la carte que les travailleurs doivent signer devrait être changée afin d'enlever toute crainte et que la dernière partie devrait être biffée. On craint aussi qu'il ne se commette certains abus si l'on place les travaux privés dans les travaux de chômage. Pour les éviter on croit qu'il serait bon de mentionner que celui qui en bénéficiera s'engage à rembourser tant par année la somme que le gouvernement aura donnée.

Complot de la Légion Noire contre le P. Coughlin et les chefs communistes

(Suite de la 1ère page)

ments", dont les membres avaient l'ordre d'incendier les maisons de ceux que l'on soupçonnait d'être des leaders communistes dans la région de Détroit.

McCrea dit que tous quatre ont avoué avoir mis le feu à la demeure de William-F. Mollenhauer, dans le comté d'Oakland, en août 1934, et que l'instruction porte maintenant sur d'autres cas où les incendiaires furent à l'oeuvre.

Les quatre détenus sont Frank Rice et Clarence Frye, employés d'une usine d'automobile ; Albert Swanson, préposé à la lecture des compteurs par la Detroit City Gas Company, et Roy Hepper, peintre-décorateur. Tous furent confrontés avec Dayton Dean, l'instrument du meurtre de Charles-A. Poole, qui porte contre Hepper l'accusation d'avoir présidé un meeting de la Légion où lui-même, Dean, reçut 15 coups de fouet pour manque d'assiduité aux réunions.

D'après les aveux faits par les quatre à McCrea l'"intelligence squad" de la Légion avait l'ordre de porter dans son auto un revolver chargé, un bidon de naphte et un tas de guenilles pour être en mesure de mettre, n'importe quand, le feu aux maisons des prétendus leaders communistes.

Le congrès républicain au travail

(Suite de la 1ère page)

La monnaie, les relations extérieures, le secours agricole et la sécurité sociale sont les questions sur lesquelles on n'arrive pas à s'entendre. Des conférences tenues jusqu'ici paraît devoir sortir un projet d'"ajustement agraire" fort ressemblant à l'AAA, l'une des lois du New-Deal déclarées inconstitutionnelles par la Cour Suprême.

Le représentant Christianson, ancien gouverneur du Minnesota, a proposé que le parti se prononce pour la canalisation du St-Laurent, mais rien n'a indiqué que cette proposition eut la faveur de la convention.

Ce soir l'ex-président Hoover, fraîchement arrivé de Californie, prononce contre Roosevelt un réquisitoire, qui sera le troisième depuis que la convention républicaine est commencée.

Un congrès intéressant à St-Jérôme

(Suite de la 1ère page)

de Commerce et coopérer avec elle; il est essentiel qu'il y ait coopération entière pour assurer le progrès et le succès".

Parmi les directeurs présents à cette convention,on remarquait: MM. Alfred Marois, président, W. Lambton, vice-président, Trois-Rivières, Henri Loudin, secrétaire, Québec, T.-L. Bergeron, Jonq., J.-A. Bergeron, Charny, -E. Alain, Victoriaville, J.-E. Sansregret, Joliette, P.-E. Poirier, St-Hyacinthe, L.-O. Regnier, St-Jean, Jos. Lespérance, Valleyfield, J.-W. Cyr, St-Jérôme et E.-L. Dussault, Hull.

Une autre convention régionale aura lieu aux Trois-Rivières au mois de septembre.

Voici les principales décisions prises par la Fédération au cours de l'année et ratifiées par les directeurs, à la convention :

Loi de faillites : le rapport de la loi de faillites est lu et adopté à l'unanimité. Il est décidé que les recommandations du rapport seront adressées à l'hon. ministre de la Justice, M. Lapointe, ainsi qu'à l'hon. T.-D. Bouchard, ministre du Commerce et l'hon. Procureur Général de la province, demandant l'amendement à la loi de faillites d'après les recommandations soumises (rapport ci-joint).

Assurance obligatoire pour les propriétaires de véhicules moteurs : Les réponses des Chambres de Commerce de la province sur la question de l'assurance obligatoire sont soumises et il est décidé de demander de nouveau aux Chambres de Commerce l'étude de cette question en prenant connaissance de la loi de l'Ontario à ce sujet.

Contrôle du trafic par camions par les chemins de fer : Les réponses reçues des Chambres de Commerce sont soumises et il est décidé de demander de nouveau aux membres de la Fédération l'étude de cette question, pour être de nouveau soumises à la prochaine assemblée des Directeurs.

Route Lac St-Jean et Chibougamou : Les Directeurs à l'unanimité sont d'opinion que le débouché naturel soit par chemin de fer, soit par voie de terre de la région de Chibougamou étant de passer par St-Félicien, il est décidé de recommander au gouvernement provincial l'établissement d'une voie de communication le plutôt possible entre la Région de Chibougamou et St-Félicien.

Taux d'électricité : les réponses des Chambres de Commerce sur cette question sont soumises et il est décidé d'atendre le rapport final de la Commission de l'électricité et de demander à nouveau les suggestions des Chambres de Commerce.

Taux de téléphone : Les réponses reçues des Chambres de Commerce sont soumises et il est décidé de demander à la Cie Bell Telephone de faire une revision de ses taux et pour appuyer la demande on demandera à nouveau aux Chambres de Commerce de nous faire savoir les lacunes ou recommandations qu'elles auront à faire dans ce sens pour leur localité respective.

Amendements à la loi de la taxe sur la gazoline: Les réponses sont soumises et d'après des informations fournies par M. Alain il est décidé que l'on demandera au département du Trésorier provincial s'il n'existe pas dans la loi actuelle une opportunité de remboursement de la taxe, quand la gazoline n'est pas consommée pour fins carrossables et d'en renseigner les Chambres de Commerce.

Travail féminin: D'après les réponses reçues il est décidé de recommander au gouvernements provincial et fédéral l'emploi d'hommes à la place des jeunes filles, dans tous les cas jugés possibles et nécessaires, excepté dans le cas de soutien de famille.

Date du congrès annuel: Il est décidé à l'unanimité que le congrès annuel de la Fédération se tiendra à St-Jean, tel que décidé à la dernière assemblée générale entre le 15 et la fin de septembre et autant que possible un lundi.

Inspections des systèmes électriques: Les réponses des Chambres de Commerce étant soumises il est décidé à l'unanimité que les recommandations de la Chambre de Commerce de Beauharnois sont approuvées et que l'on s'entendra avec le département provincial pour demander un amendement à la loi surtout en ce qui concerne les taux d'inspection.

Annexion des comtés de Vaudreuil et Soulanges avec le comté de Beauharnois: Demande faite par la Chambre de Commerce de Valleyfield et également approuvée à l'unanimité et il est décidé que la Fédération appuiera la demande auprès du gouvernement.

Représentation de la province à l'exposition de Paris: Demande faite par la Chambre de Commerce de Valleyfield et approuvée à l'unanimité, et il est décidé de faire la demande en conséquence au gouvernement provincial. Le secrétaire-trésorier est de plus autorisé à faire les démarches nécessaires pour la possibilité d'organiser un voyage spécial sous les auspices de la Fédération à Paris au moment de l'exposition de 1937.

Charge de 5 sous par les banques pour comptes de téléphone: Cette question soumise par la Chambre de Commerce de Montmorency est également approuvée à l'unanimité et il est décidé de protester auprès de la Cie Bell Telephone sur cette nouvelle charge pour les paiements des abonnements.

M. H.-P. Cimon soumet également une requête, qui a été faite par la Chambre de Commerce des comtés de Québec et Montmorency pour obtenir un service direct de téléphone entre Loretteville et Québec. Bien que cette question soit considérée comme une question locale, mais dans l'intérêt du commerce et de l'industrie en général du district de Québec, la Fédération recommandera et approuve la demande de la Chambre de Commerce de Montmorency.

M. le président remercie les directeurs d'être venus assister à l'assemblée et il compte sur leur coopération pour arriver à obtenir une souscription substantielle de la part du commerce et de l'industrie de toute la province de Québec, tel qu'il a été décidé au début de l'assemblée.

Thomas Côté demande à se faire entendre

(Suite de la 1ère page)

de la Gaspésie, qui ont été avisés de se présenter au comité.

M. O. Drouin : "Avez-vous des nouvelles de Valentine ?

M. Casgrain : "Pas encore, monsieur Drouin.

M. Drouin : "Quand en aurez-vous ?

M. Casgrain : "J'espère en avoir bientôt.

M. O. Drouin : "C'est sérieux, vous savez, nous avons absolument besoin de M. Valentine ici."

M. Duplessis : "Je sais que c'est l'habitude de M. Valentine de s'esquiver, surtout avant les élections, pour voir les marchands de vin en Europe et les distillateurs d'Ecosse afin d'obtenir des fonds électoraux. Je puis déclarer que le nouveau gouvernement ne reconnaîtra aucun de ces contrats avec les marchands, et que ceux qui ont trempé dans ces saletés seront traduits devant les tribunaux."

M. O. Drouin : "M. Valentine n'avait aucune excuse pour partir. Il est parti spécialement pour ne pas venir devant le comité.

M. Casgrain : "Que le comité me donne des ordres, et je procéderai.

M. O. Drouin : "Vous avez tous les pouvoirs, monsieur le président, c'est vrai que ce n'est pas pour longtemps.

M. Casgrain : "Pour plus longtemps que vous le pensez."

M. Duplessis : "Je comprends que M. Valentine a eu instruction de la majorité ministérielle de partir, et des ordres dans ce cas, ça ne vaut rien. Il faudrait envoyer là-bas quelqu'un de fiable.

Le président Casgrain communique alors au comité une lettre de M. Thomas Côté, M.P.P., député de Gaspé-Nord, dans laquelle ce dernier demande d'assigner comme témoins MM. Michel Lemieux et Jos. Labrie, de Cap-Chat, et exprime le désir de témoigner lui-même devant le comité au sujet des endossements de certains chèques.

M. Duplessis : "Ce n'est pas Thomas Côté qui mène ici ; on l'entendra quand ça nous plaira. A tout événement, nous verrons. En attendant, vous pourriez aussi assigner, monsieur le président, ceux pour qui Côté a fait construire des barges à commission."

M. ULRIC ROBERGE

M. Ulric Roberge, inspecteur en chef de la Banque Canadienne Nationale à Montréal, revient ensuite continuer son témoignage.

M. Duplessis : "Avant d'entendre M. Roberge, j'aurais voulu entendre M. Edgar Vézina, l'auditeur de la province. On m'informe qu'il est absent pour la journée. C'est une singulière façon de procéder, car j'ai des questions à lui poser au sujet d'abus révoltants dans l'administration des fonds publics.

L'hon. J.-E. Perrault : "Le comité n'avait pas assigné M. Vézina pour un jour fixe."

M. Duplessis : "J'ai demandé que les témoins assignés soient à la disposition du comité, et il est parti. S'il a un remplaçant, qu'on le fasse venir.

M. Casgrain : "Vous aviez aussi demandé M. Dolbec, et il est ici."

L'hon. J.-E. Perrault : "Où est-il allé M. Vézina ?

M. Casgrain : (prévenant un messager) Aller téléphoner à son bureau pour savoir si nous pourrions le retracer."

M. Duplessis : "J'ai demandé que M. Vézina soit à notre disposition comme tous les employés. Il n'a pas plus de raison de partir que les fonds publics. De plus, je tiens à faire remarquer aujourd'hui que les lettres du chef de l'Opposition sont ouvertes, et que si l'ancien ministre de la Colonisation a fait cela dans son département, moi, je ne le tolérerai pas."

M. Casgrain : "Bien, c'est une affirmation ça ?

M. Duplessis : C'est une affirmation basée sur quelque chose que je ne dis pas ...

M. Ulric Roberge commence alors à témoigner.

Par M. Duplessis :

Vous avez déposé certains documents hier ?

— Oui ce sont des rapports d'inspections.

— Je veux avoir tous ces rapports.

M. Casgrain : Je n'ai aucune objection à ce qu'on produise les rapports ayant trait aux affaires de M. Antoine Taschereau avec la province et la banque, mais en autant qu'il ne s'agit pas de ses affaires personnelles.

M. Roberge : La banque m'a autorisé à déclarer au comité qu'elle n'a aucune cachette à faire. Tout ce qu'il y avait dans les rapports des inspecteurs concernant M. Antoine-C. Taschereau, je l'ai sorti. Toutefois, je tiens à expliquer ceci. Dans nos rapports des inspecteurs on traite aussi du crédit des emprunteurs, de leur valeur morale, de leur valeur en affaires, des choses qui ne peuvent intéresser le public. C'est pourquoi la banque tient à dégager sa responsabilité du préjudice que la production de certains documents pourrait causer aux succursales de Donnacona et de St-Pacôme, vis-à-vis ses clients.

M. Duplessis : Je comprends la situation de M. Roberge, mais nous faisons des enquêtes pour aller au fond des choses. Il y a des choses personnelles qui concernent les individus qui n'ont rien à voir avec les argents de la province. Mais, nous voulons mettre devant ce comité tout ce qui concerne le "ring" familial. En dehors de cela, les affaires personnelles des clients de la banque ne nous intéressent pas, mais les questions que j'ai posées se rapportent à l'administration des fonds de la province.

Le président Casgrain permet alors à M. Duplessis de consulter les documents. Celui-ci les tend à M. Grégoire qui les examine, puis l'interrogatoire se continue.

M. Duplessis (à M. Roberge) — "Vous avez reçu de la Banque Canadienne Nationale en 1926 - 1927 - et 1928, je crois, des recommandations du premier ministre sollicitant une augmentation de salaire pour son neveu M. Jean-Thomas Taschereau, gérant de la banque.

—Il y en a au dossier.

—De plus, M. Eugène DesRivières, le surintendant de la Banque Canadienne Nationale, et neveu du premier ministre a fait des recommandations pour que le salaire de son neveu soit augmenté ?

—Il a procédé comme on procède toujours dans les circonstances.

M. Duplessis : "Ainsi donc, la correspondance dénote que quand M. Antoine-C. Taschereau voulait obtenir des faveurs de la banque, son fils, J.-Thomas Taschereau, le gérant d'une succursale écrivait à M. Des Rivières pour recommander que son père reçoive des intérêts.

—C'était dans l'ordre de passer par le surintendant.

M. Roberge : "Je dois déclarer que la banque n'a pas payé des intérêts plus élevés à M. A.-C. Taschereau que ceux payés à la province. Ainsi, à la date où la banque a payé du deux et demie pour cent à M. Taschereau, elle a payé trois pour cent sur le compte du Trésor provincial et trois et demie pour cent sur le fonds d'amortissement.

Au moment où nous allons sous presse, M. Roberge continue son témoignage.

M. Cam. Houde demande un ajournement

(Suite de la 1ère page)

t-il dit en substance, de sorte que nous aurions comencé trop tôt et trop vite." Le président du comité, M. Amédée Caron, libéral des Iles-de-la-Madeleine, a demandé aux intéressés ce qu'ils en pensaient et la plupart ont convenu que la suggestion de M. Houde était fort raisonnable. M. W.-H. Biggar, conseiller municipal, a même déclaré que rien ne presse vraiment dans le bill, puisque le budget est voté. Finalement on a décidé d'ajourner à mardi, de sorte que la plupart des intéressés reprennent le train au début de cet après-midi.

Quant au sous-comité formé pour étudier les divers projets de réforme du système d'administration, il s'est ajourné à vendredi. Il y a deux projets de rapport au comité lui-même; l'un par l'honorable T.-D. Bouchard, ministre de l'Industrie, du Commerce et des Affaires municipales, l'autre par M. Paul Gouin (A.L.N., L'Assomption). M. Bouchard rappelle dans son projet que les différents corps publics s'entendent pour admettre qu'un changement d'administration s'impose dans le plus bref délai et que la proposition de prolonger d'un an le mandat du conseil municipal actuel a soulevé une tempête de protestations; que la majorité des corps publics représentés semble favoriser le projet des marchands-détaillants (que le "Soleil" a déjà exposé); que ce projet paraît en effet le plus adéquat aux besoins de Montréal; que le changement ne demanderait que de légères modifications à la charte de Montréal; et M. Bouchard propose qu'en conséquence on forme un sous-comité pour étudier les amendements.

M. Gouin, de son côté est d'opinion qu'on devrait former une commission. Le "Soleil" donnera demain de plus amples détails sur les séances du comité, et du sous-comité.

Des femmes à l'honneur en France

(Suite de la 1ère page)

est une femme du peuple qui exerça 30 années durant les fonctions d'institutrice à Ayat, un petit village du Sud-Ouest. C'est une socialiste militante qui dépasse maintenant la soixantaine. Il y a quelques semaines on lui remit, dans son humble foyer, une lettre de Léon Blum, qui travaillait alors à la formation de son cabinet.

Mme Cécile Brunschwig, sous-secrétaire à l'Education, est l'une des premières féministes de France. Son mari est le prof. Léon Brunschwig, de la Sorbonne, l'un des maîtres de la philosophie française. Elle peine depuis 30 ans pour obtenir aux femmes de France le droit de vote, qu'elles n'ont pas encore.

LE FASCISME AUX E.-UNIS

Boston, 10. — (P.C. - P.A.) — M. Roger W. Babson, statisticien bien connu, parlant à un déjeuner ici, hier, a recommandé à ses hôtes de se faire une "petite réserve" de "bonnes valeurs canadiennes" comme protection "contre un gouvernement fascite aux Etats-Unis", et a suggéré de placer ces titres "dans une banque de Montréal".

LE TUEUR-GEANT

Enquête préliminaire au Palais de Justice

(Suite de la 1ère page)

hors de l'enceinte du tribunal.

On commence l'instruction sur le second chef.

C.-H. VEILLEUX

Le premier témoin est M. Charles-Henri Veilleux, 20 ans, de Saint-Benjamin.

Par Me Cote:

— En octobre dernier, où étiez-vous employé?

— A la Commission du havre. Je gagnais $3.20 par jour.

—Travailliez-vous?

—J'étais engagé pour pas travailler.

—Qui vous payait?

—La commission du havre. J'allais chercher ma paye à la shed 17.

—Le 10 octobre dernier ou avant, avez-vous travaillé dans le comté de Dorchester?

—J'ai été envoyé par l'office dans le comté.

On veut identifier un homme présent. On manifeste et le juge demande au public et aux avocats de collaborer au maintien de l'ordre. Le témoin désigne M. Romuald Blouin.

—Qui avez-vous rencontré à la commission du havre?

—M. Verret qui est actuellement assis à côté de M. Romuald Blouin; je connais celui qui a une montre-bracelet et les cheveux frisés, là-bas, celui qui est habillé en gris blanc. Tous deux étaient à la chicane. Je les ai vus à la commission du havre. Il travaillait pas. Il était comme moi. Il prenait des taxis pour suivre les assemblées. Je n'en vois pas d'autres ici.

—Que faisiez-vous à la commission quand vous rencontriez ces gens-là?

—Je passais tout droit.

—Leur avez-vous parlé?

—Oui.

—Que vous disaient-ils?

—Ils disaient qu'ils travaillaient pour le parti à M. Gagnon.

—Est-ce qu'on vous donnait des instructions?

—Non.

—Y en a-t-il qui ont eu des instructions?

—Oui.

Me Rivard s'objecte et réclame l'identification des personnes dont parle le témoin.

Par le juge:

—Vous dites qu'ils disaient qu'ils se battraient?

—Oui, si quelqu'un applaudissait contre M. Gagnon. Le témoin ignore les noms de ceux qu'il a vus. Il déclare que tous allaient aux assemblées. "Quand il y avait un parlement, ils y allaient":

Par Me Rivard:

—Il devait y avoir plus de monde que cela aux assemblées?

—Avez-vous vu M. Turcotte se faire frapper ?

—Non, mais je l'ai vu après. Il était magané.

—Avait-il perdu connaissance ?

—Je ne sais pas. S'il l'avait perdue, en tous cas, il l'avait reprise quand je l'ai vu.

—Avez-vous vu M. Desbiens frapper quelqu'un ?

—Oui. Le fils de M. Turcotte. J'ai aussi vu tirer des roches par des inconnus.

—Qui donnait les instructions à la commission du havre ?

—J'ai eu une lettre de M. Gagnon. J'ai été voir M. Blouin et je suis allé dans un hangar fumer une cigarette quand j'en avais.

—Avez-vous eu de la boisson ?

—Oui. A la commission du havre.

Par Mtre Rivard:

—Si on veut se mettre à énumérer tous les endroits où les gens prennent de la boisson, on va aller à bien des endroits.

Par Mtre Coote:

—Dans un autre procès, on a pu prouver tout ce qu'on a voulu au sujet de la boisson.

—Objection maintenue, dit le juge.

Par Mtre Rivard:

—M. Veilleux, à quelle date avez-vous été engagé à la commission du havre ?

—Octobre ou septembre.

—Vous n'avez pas travaillé à la démolition d'un hangar ?

—Oui. Ensuite, il y a eu changement de contracteur.

—C'était un nommé Dufresne qui vous employait ?

—Oui, mais sur le terrain de la commission.

—N'est-il pas vrai que tout le temps que vous avez été là, vous avez été payé par la Dufresne Construction ?

—Onze jours. Le reste du temps par la commission du havre. Un mois et demi environ.

—Vous jurez que vous avez été engagé pour rien faire ?

—On m'a dit: Assis toué inite. Quand on aura de l'ouvrage, tu en auras.

—Qu'avez-vous fait ensuite ?

—On m'a envoyé cabaler. J'ai été payé, mais je n'ai rien fait. J'ai été à St-Benjamin dix jours avant les élections. Je sais pas ce qu'ils ont fait pendant que j'étais chez nous, mais je le sais quand j'étais ici.

—Vous saviez qu'il y avait des organisations pour empêcher M. Gagnon de parler ?

—Je ne savais rien de cela.

On parle alors d'une chicane chez un monsieur Goulet. Il raconte ensuite une assemblée où MM. Trembaly, Guay et Gagnon parlèrent.

Par Me Rivard :

—Vous jurez que les hommes n'étaient pas arrivés quand M. Tremblay a parlé ?

—Je le jure.

—N'est-il pas vrai qu'il y a eu bataille pendant le discours de M. Gagnon ?

—Les gars de Québec voulaient se battre.

—Pourquoi ?

—Je ne connais pas leur idée.

—Vous m'avez dit que vous n'aviez pas vu le commencement de la chicane ?

—J'ai vu lancer des roches, mais je n'ai pas vu frapper M. Turcotte.

—Y avait-il de la boisson chez Boulet ?

—Je n'en ai pas vu, mais j'ai vu des roches, celles qu'on lui avait tirées. Je jure qu'il n'y avait pas de roches dans le magasin ni sur la rue. En arrière de la maison, je ne suis pas allé voir.

—Connaissez-vous A. Drouin ?

—Je ne le connais pas. Je peux l'avoir vu.

—Gros et grand homme ?

—Je ne sais pas. Vous non plus.

—Turcotte a-t-il parlé ?

—Je n'ai pas eu connaissance.

—Etait-il chaud?

—Je ne crois pas.

—Vous?

—Bien à fret.

—Avez-vous entendu dire que Gagnon ne parlerait pas à cette assemblée?

—Non. On ne savait pas que les gens de Québec, descendraient.

—Les Goulet ne se battent-ils pas?

—Non. Pas à ma connaissance.

—A votre connaissance y a-t-il un bleu qui ait parlé sans que les Boulet interviennent?

—Jamais.

Me Coote s'objecte et Me Rivard réplique:

—Avez-vous peur que je parle des nationaux. Vous les avez mieux connus que moi.

Le témoin:

—Les Boulet n'ont fait de la chicane que lorsqu'ils furent attaqués. J'ai 20 ans et avant 1930, j'habitais Beauceville. Y pouvait pas tout le temps "toffer" les Boulet.

Par Me Rivard :

—Odilon St-Hilaire, le constable vous le connaissez?

—C'est un farouche.

—Il se doutait de quelque chose?

—Ah! il ne se doutait pas. Personne, du moins, moi je n'en savais rien.

—Combien de temps avez-vous entendu parler M. Gagnon?

—Une quinzaine de minutes.

—Il a parlé quinze minutes?

—Je ne dis pas cela. Je dis que je l'ai entendu quinze minutes environ.

Par Me Coote:

— Dans combien de machines étaient-ils?

—Une seule.

—M. Blouin vous a-t-il fait demander quelques jours avant les élections?

—Non.

Par Me Rivard :

—Ils en employaient plus dans ce temps là qu'aujourd'hui?

—Oui. Ils en employaient plus. C'était les élections dans ce temps-là.

—N'est-il pas vrai que Turcotte, fils, avait un pieu dans les mains quand Desbiens est intervenu?

—Ah! Je ne sais pas. C'est pas de ma faute s'il a fait cela.

M. ADRIEN BOLDUC

M. Adrien Bolduc, de St-Benjamin, raconte qu'il a vu les "gars de Québec" qui se chicanaient à la maison d'Henri Boulet. Le témoin regarde dans l'enceinte du tribunal et identifie quelques personnes dans la cour. Il en désigne un et dit:

—Celui-là n'est-il pas M. Albert Verret. M. Verret ne faisait pas grand chose. Il avait son manteau sur le bras et criait de temps à autre "Envoyez".

Le témoin cherche ensuite un homme portant un "sweater" de laine blanc.

L'enquête se poursuit.

FORETS INCENDIES

Jérusalem, 10.— Les Arabes s'en prennent maintenant à l'oeuvre de reboisement accomplie par les sionistes depuis leur établissement en Palestine. Ils ont incendié plus de 2,000 arbres dans la forêt Balfour et on estime à 10,000 au moins la somme de leurs destructions d'arbres depuis le commencement des troubles il y a deux mois.

PROTESTATION

Tokio, 10 (C.P.-Havas) Le ministre des affaires étrangères, M. Arita, a donné instructions aujourd'hui au consul général du Japon à Canton de protester contre l'agitation anti-japonaise dans le sud de la Chine.

LE BENJAMIN DES JOURNALISTES

Bon Accord, Alta. 10. — (P. C.) Le "Bon Accord Herald", journal qui vient de naître dans cette localité, a pour imprimeur et rédacteur un garçonnet de douze ans, Eddie Arrol. Cette minuscule feuille n'est imprimée que d'un côté sur une page ayant 10 1-2 pouces par 8 pouces.

UN PELERINAGE

140 pèlerins de la paroisse de St-Patrice de Pittsburgh sont arrivés hier à Québec à bord de trois gros autobus. Ils vont en pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, ayant à leur tête leur curé, M. l'abbé James-R. Cox. Ils se sont arrêtés quelques heures ici afin de visiter la ville. Ils ont semblé très intéressés à notre histoire et ils se sont attardés dans les quartiers les plus anciens. Hier soir, ils continuaient leur voyage au sanctuaire de Beaupré, où ils passeront la journée, aujourd'hui.

Ces voyageurs ont fait le trajet par petites étapes, visitant tous les centres qu'ils ont rencontrés.

On sait que l'abbé Cox n'est pas un inconnu aux Etats-Unis, et ses activités sont parvenues jusqu'ici. C'est lui qui organisa une ville de chômeurs à Shantytown, en 1931, et qui conduisit 25,000 sans-travail à Washington en janvier 1932.

Enfin, au mois d'août 1932, 70,000 chômeurs choisissaient l'abbé James Cox comme leur candidat à la présidence des Etats-Unis. Il démissionna en faveur de M. Roosevelt, le président actuel.

LAIT IMPROPRE

Pour avoir vendu du lait impropre à la consommation, un laitier de St-Sauveur, a été condamné aujourd'hui à $100 d'amende et aux frais, en Cour du Recorder. Des laitiers qui achetaient du lait à cet endroit ont été aussi condamnés à l'amende de $25 et les frais, et le Recorder Des-Rivières a servi aux inculpés une verte semonce.

UNE SURPRISE

Des échevins ont appris avec stupéfaction aujourd'hui à l'hôtel de ville qu'une maison appartenant à la cité était louée à une tenancière de maison de prostitution et on parle de faire une petite enquête au comité administratif dans le but de savoir qui est responsable de cette anomalie.

La chose a d'autant plus surpris les échevins qu'ils demandent dans leur projet de loi à la Législature provinciale, le droit de fermer au cadenas les maisons où depuis douze mois ont été commises deux offenses contre les moeurs ou contre la loi des liqueurs. Il y a lieu de croire que si la cité peut chasser les locataires actuellement installés dans sa propriété elle le fera séance tenante.

L'ELECTION DE M. DUPLESSIS

Trois-Rivières, 10, (D. N. C.). — Les objections préliminaires dans la cause de contestation d'élection de M. Maurice Duplessis par le Dr. Henri Lacroix ont été vidées tant par le jugement de la cour supérieure que par le jugement de la cour d'appel, a déclaré l'hon. Juge H.-A. Fortier en rejetant la réinscription du Dr Henri Lacroix qui demandait la reprise de l'enquête sur les objections préliminaires pour compléter la preuve de son identification sur les listes électorales et partant la preuve de sa qualification.

Cette décision a été rendue, hier, par l'hon. juge Fortier en cour supérieure qui avait entendu lundi un long débat entre les procureurs du défendeur et du pétitionnaire sur l'opportunité de cette réinscription.

Cette demande avait été faite par le pétitionnaire et le défendeur ne semblait pas s'y opposer pour elle-même. Il s'opposait seulement au mode de présentation invoquant l'insuffisance des delais et s'objectant à la substitution du juge Fortier au juge Belleau dans la continuation de l'enquête sur les objections préliminaires parce que celle-ci avait été commencée par le juge Belleau.

Ils disaient que le juge serait après cette nouvelle preuve appelé à rendre un jugement où il devrait tenir compte de la preuve antérieure.

La décision du juge Fortier clôt donc définitivement les objections préliminaires de sorte qu'il faudra maintenant procéder sur la pétition en contestation d'élection proprement dite. En vertu de la loi Dillon cela ne peut être fait durant la session à moins d'une demande formelle du défendeur.

Lors du débat de lundi dernier le pétitionnaire était représenté par Mtre Joseph Marchildon assisté de Mtre Maurice Boisvert, C.R., et Philippe Bigué, C.R. Le défendeur était absent mais il était représenté en cour par Mtres François Désilets, C.R., et Léon Lamothe.

AUX CITOYENS ITALIENS

L'agent consulaire d'Italie à Québec, M. Alphonse Huot, nous prie de communiquer aux Italiens la nouvelle suivante :

Un décret interministériel à Rome, ordonne que les billets italiens d'Etat et de Banques, quels qu'ils soient, et qui se trouvent à l'étranger, peuvent être déposés par les propriétaires respectifs chez les officiers consulaires d'Italie, avant le 10 juillet 1936, pour leur être accrédités en Italie un compte ne portant pas intérêt, du genre de celui institué par décret ministériel du 16 novembre 1935.

Les titulaires pourront autoriser l'emploi des dits deniers pour investissements mobiliers ou immobiliers, ou en paiement de marchandises déterminées.

Les billets non produits à la dite date seront sujets à séquestre.

LES TELEGRAPHISTES

Lors de la convention des Télégraphistes d'Amérique, tenue récemment à la Nouvelle-Orléans, M. F.-A. Pouliot, député provincial de Missisquoi, a été élu délégué de tous les télégraphistes du Canada au congrès annuel du Conseil des Métiers et du Travail, pour les trois prochaines années.

M. Pouliot, qui demeure à Farnham, est expéditeur de trains à l'emploi du Canadien Pacifique et président du local de l'Union des Télégraphistes pour la division de Farnham depuis 1921.

A l'occasion de la reprise des travaux parlementaires, hier après-midi, M. F.-A. Pouliot a reçu bien des félicitations de ses collègues pour le témoignage que viennent de lui rendre les membres de sa profession.

IMPORTANT CONGRES

M. George McNamee, secrétaire du Club Automobile de Montréal, était en ville hier. Il a fait le voyage pour s'occuper du grand congrès annuel de l'"Adirondack Resort Association", qui se tiendra à bord du vapeur "Québec" de la Canada Steamship Lines. Le bateau quittera Montréal, vendredi soir le 19 juin, et le lendemain matin il prendra quelques congressistes, ici, avant de faire le tour du Saguenay.

Le voyage se terminera dimanche soir, et un grand dîner au Château Frontenac clôturera les assises de cet intéressant congrès. Toutes les réunions des différents comités de l'association auront lieu dans les salons du "Québec".

L'"Adirondack Resort Association" est une vaste organisation touristique dont les membres se réunissent depuis quelques années dans la province de Québec, pour le compte-rendu de leurs activités annuelles. L'an dernier, un voyage semblable au Saguenay avait été organisé.

L'AUTO DE HAUPTMANN

Trenton, 10. — (P.C.)— Mme Bruno-Richard Hauptmann, a-t-on appris hier, a demandé à l'état du New-Jersey de lui retourner l'automobile et les autres effets de son mari qui furent saisis après l'arrestation d'Hauptmann, électrocuté depuis pour l'enlèvement et le meurtre du bébé Lindbergh. Aucune décision n'a encore été prise.

Capsules "GOLD MEDAL" à l'Huile de Haarlem

Excellentes contre Faiblesse des Reins

METTENT FIN AUX NUITS SANS REPOS

Une boîte de 40 cents de ces célèbres capsules introduira une saine activité dans vos reins et votre vessie, chassera les rebuts toxiques nocifs et l'acide et vous prouvera qu'enfin vous avez un grand diurétique et stimulant qui fera promptement cesser ces troubles.

Mais assurez-vous que l'on vous donne les Capsules "GOLD MEDAL" (MEDAILLE D'OR) à l'Huile de Haarlem — sûres et inoffensives — le produit original et authentique — venant directement de Haarlem, Hollande. Des millions de personnes souffrent de trouble des reins et de la vessie et ne s'en doutent pas; quelques-uns des symptômes à part les nuits sans repos, sont le mal de dos, la moiteur des mains les yeux bouffis.

Votre estomac se rebelle après chacun de vos repas?

BURDOCK BLOOD BITTERS

La sensation de trop-plein, de lourdeur après les repas ; le vide, le creusement d'estomac, la fringale avant les repas ; l'éructation et la flatulence entre les repas ; les renvois aigres de nourriture, tout cela et plus encore constitue le lot de ceux qui souffrent d'affections stomacales.

Les Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters) donnent du ton à la membrane qui tapisse l'estomac, et rétablissent le procédé naturel de la digestion.

Prenez des B. B. B. pour vous débarrasser de votre mal d'estomac.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

—M. et Mme Roland Samson, de Clarke City, sont en promenade pour un mois chez leurs parents à Lévis et Lauzon.

—Mme Alfred Poisson, de Bienville, est en promenade pour un mois aux Etats-Unis chez ses frères et soeurs.

—Mlle Simonne Carrier, de Lévis, est en promenade pour un mois à Montréal, chez son oncle, M. F.-X. Rouleau.

Le navire "Simonburn" arrivé à Lévis.

Le navire "Simonburn" est arrivé à Lévis avec un chargement de charbon mou venant de Sydney pour la compagnie des chemins de fer nationaux. Il est accosté au quai à eau profonde du gouvernement.

La goélette "Maurice M" est arrivée hier soir.

La goélette "Maurice M" que le capitaine Joseph-L. Maurice, de Bienville, a fait construire l'hiver dernier pour remplacer la "Annie M. Nadeau" est arrivée hier soir. Cette goélette était à Matane hier où elle dut arrêter vu qu'il y avait une brume épaisse. La "Maurice M" fera le service de fret entre Montréal, Québec et les portes de la Gaspésie. Ce nouveau fréteur est un navire moderne et bien équipé pour ce service.

Assemblée des Sociétés St-Jean-Baptiste ce soir à Lauzon

Une grande assemblée conjointe des Sociétés St-Jean-Baptiste de Lauzon et de Bienville sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon. Les officiers et membres de la Société St-Jean-Baptiste de Lévis y sont cordialement invités.

On s'occupera à cette réunion de l'organisation du programme de la célébration de la fête nationale du 24 juin. On veut faire une célébration comme celle de l'an dernier qui a remporté un si beau succès. On compte sur la présence de tous.

Pratique du club "Napoléon" ce soir.

Les joueurs du club de baseball "Napoléon" auront une pratique ce soir, à 7 heures, sur le terrain de la rue Fraser, à Lévis. Il est très important que tous soient à la pratique vu que le club lévisien recevra la visite du club "Silver Granite", de Québec. Une autre pratique aura lieu aussi vendredi soir, au même endroit et à la même heure.

Demain est la Fête-Dieu.

Demain est le jour de la Fête-Dieu ou la fête du Très St-Sacrement de l'Eucharistie. La solennité de cette fête sera célébrée dimanche prochain par une procession dans les différentes paroisses de la rive sud, si la température est favorable.

A partir de demain et pendant l'octave de cette fête, le St-Sacrement sera exposé dans les différentes églises de la rive sud le matin à la messe et le soir au salut du St-Sacrement. A Lauzon, cette exposition sera faite à la messe de 7 heures et le soir à 7 heures 30. A Bienville, elle sera faite le matin à la messe et le soir à 7 heures 15.

L'exposition des travaux d'arts domestiques ouverte jusqu'à vendredi soir à Lévis.

L'exposition du concours des travaux d'arts domestiques à Lévis, ouverte lundi soir dernier, en la salle St-François-Xavier, durera jusqu'à vendredi soir, à 10 heures. La salle est ouverte l'après-midi et le soir aux visiteurs. Les travaux exposés sont nombreux et de première valeur. Une visite vous intéressera et vous en convaincra.

Les travaux féminins exposés furent jugés par les Révdes Soeurs de la Charité, de Québec et voici la liste des gagnantes:

LISTE DES PRIX

NAPPE BRODEE.— 1er prix, Madame Georges Perrault; 2ème prix, Mlle Judith Guay; 3ème, Mlle Gemma Pelletier; 4ème Mlle Rose Lehoux. Mention honorable, Mlle Simone Leblanc. Prix spécial, Mlle Françoise Emond.

BRODERIE BLANCHE. — 1ère, Germaine Carrier ; 2ème, Juliette Carrier; 3ème, Mme J.-B. Ruel ; 4ème, Emilie Hamilton; 5ème Madeleine Picard; 5ème, Madame Lévi Gosselin; 7ème, Mlle Emeline Hamelin, Mention honorable: Albertine Dorion, Marcelle Carrier, Mme Georges Perrault.

FILET GUIPURE.—1ère, Madame Paul Falardeau, 2ème Madame Saul Dion; 3ème, Georgette Plante. Mention Honorable, Mlle Noella Lambert et M.-Jeanne Plante.

FRIVOLITES.—1ère, Mlle Juliette Simard; 2ème, Mlle Julienne Demers. Mention honorable, Madame Forbes.

ETAMINE. — 1ère, Mlle Juliette Dorion; 2ème, Mlle Lydia Carrier ; 3ème, Mlle Gracia Carrier. Mention honorable, Mlle Bénérice Lamontagne.

FILS TIRES. — 1ère, Madeleine Roy ; 2ème, Madame Larue.

COUTURE A LA MAIN. — 1ère Mlle Hélène Guimont; 2ème, Mlle Emilie Hamilton. Mention honorable Mme Pierre Bégin et Albertine Nadeau.

BRODERIE SUR POINT. — 1ère, Mlle Marguerite Emond; 2ème, Mme Georges Perrault. Mention honorable, Mlle G. Gagnon.

BRODERIE DE COULEUR.—1ère, Mlle Charlotte Dumont; 2ème, Mlle Marie-Anne Larue. Mention, Mlle Thérèse Fournier. Prix spécial, Mlle Lucienne Giroux.

PERLES.— 1ère Mme Michel Denis.

TISSAGE. — 1ère, Mlle Charlotte Gelly.

RENAISSANCE.—1ère, Mme Elie Sirois.

COUTURE A LA MACHINE. — 1ère, Mlle Léontine Guimont; 2ème, Mlle Alexandrine Léveillé ; 3ème, Marie-Anna Larue. Mention, M. Georges Jean. Prix spécial, Mlle Georgette Fortin.

COUVREPIEDS A LA MAIN. — 1ère, Mme Arthur Verrette; 2ème, Mlle Geo.-Anne Pelletier. Mention, M.-Anna Larue.

COUVREPIEDS A LA MACHINE. —1ère, Mme François Lefebvre ; 2ème, Mme Lauréat Coulombe. Mention, Mme Lévi Gosselin, Antonia Lambert et Mme Lauréat Coulombe.

TAPIS CROCHETES.— 1ère Mme Georges-Henri Roy ; 2ème, Mme Philippe Lizotte. Mention, Mme Adélard Labrecque.

AUTRES TAPIS.—1ère, Mme Michel Denis; 2ème, Mme Hubert Hallé. Mention, Mme G. Jean, Mme Forbes, Mme Elie Sirois et Mlle Emilie Fournier.

TRICOTS DE FILS.— 1ère, Mme Achille Beaudoin; 2ème, Mlle Bernadette Dumont; 3ème, Mme Alphonse Jenkins; 4ème, Mlle Rose Lehoux. Mention, Mlle Dumoulin.

CANEVAS.—1ère Mlle Sarah Sawyer; 2ème, Mlle Fleur-Ange Plante. Mention, Madeleine Guimont, Simone Lablanc.

METAL REPOUSSE.— 1ère, Mlle Madeleine Dorval et Fernande Roy; 2ème. Mlle Gabrielle Guimont et Mlle Madeleine Roy.

PYROGRAVURE.— Mlle Madeleine Dorval. Mention, Mlle Simonne Audet.

PEINTURE SUR TOILE. — 1ère, Mlle Lucile Michaud et Mlle Gabrielle Samson; 2ème, Mlles Carmella Leblanc, Madeleine Dorval et Rita Bujolt; 3ème, Mlle Simonne Audet.

PEINTURE SUR SATIN. — Mlle Simone Audet.

SILHOUETTE. — Mlle Madeleine Léveillé.

DESSIN A LA CRAIE.—M. Philippe Léveillé. Mention, M. René Simard.

COSTUME DE LAINE.—1ère, Mlle Germaine Roy; 2ème, Mlle Emilie Hamilton; 3ème, Mlle Marguerite Samson; 4ème, Mme Roméo Roy ; 5ème, Mlle Pierrette Kronstrom ; 6ème, Mlle Marie Audet. Mentions, Mlles Gilberte Joncas, Gabrielle Samson, Marthe Morin, Yvette Côté, Bernadette Léveillé, Antonia Lambert et Gabrielle Coulombe.

TRICOTS A LA BROCHE.— 1ère, Gabrielle Roy; 2ème, Jeannette Lafrenais; 3ème Germaine Normand ; 4ème, Pierrette Kronstrom; 5ème, Marie-Anne Larue; 6e, Mme Jean Dumont; 7ème, Gilberte Carrier. Mentions, Mlles Monique Boisvert, Marthe Morin, Mme Forbes, Louise Morency, Rose Morency, Mme Lucien Rousseau, Mme Georges Jean, Marie-Anna Larue, Juliette Rousseau, Simone Perrault, Alice Tremblay.

TRICOTS DE LAINE AU CROCHET.—1ère, Mlle Noella Lambert ; 2ème, Mlle Laura Michaud; 3ème, Mlle Gilberte Carrier; 4ème, Mlle Gabrielle Coulombe ; 5ème, Mlle Jeanne Bélanger; 6ème, Mlle Georgette Plante. Mentions, Mme Lucien Rousseau, Mlle Noella Lambert, Mme Georges Perrault.

MIARDISE.— Mlle Lydia Carrier. Mentions, Mme Amédée Simonneau et Mme Gérard Laverdière.

FLEURS. — Mme Pierre Bégin. Mention, Mlle Yvette Côté.

Clinique de puériculture à Ste-Jeanne-d'Arc et à Lévis

Demain matin, de 10 à 11 heures, et demain après-midi, de 2 à 5 heures, au bureau de l'Unité Sanitaire, rue St-Joseph, à Lévis, il y aura clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires ainsi que séance d'immunisation contre la diphtérie. Les mères de familles de ces deux paroisses voudront bien s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

Le jeudi en l'honneur de saint Thérèse demain à Lévis

Demain sera pour les paroissiens de Lévis et spécialement pour les jeunes gens de la paroisse le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Les messes, demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, seront chantées à son autel et demain soir, à 7 heures 30, aura lieu la réunion habituelle. Les paroissiens de Lévis voudront bien assister à la messe demain matin, communier et prier avec piété et confiance la petite sainte de Lisieux afin d'obtenir sa protection spéciale ainsi que les faveurs demandées.

Les affaires municipales à Lévis

Une séance du conseil de ville a été tenu, hier soir, sous la présidence de M. le maire L.-Sylvio Durand. Tous les échevins étaient présents.

Règlements des taxes adoptés en seconde lecture

Le conseil a adopté en seconde lecture les règlements Nos 335 et 336. Le premier fixe à $1.80 le taux de la taxe foncière et le second à 18% le taux de l'eau. Ces taxes sont au même taux que l'an dernier.

La convention des Zouaves à Lévis le mois prochain

M. l'abbé Lucien Dumas, aumônier de la Cie des Zouaves de Lévis, informe le conseil que les Zouaves de la province de Québec auront leur convention générale annuelle à Lévis les 18, 19 et 20 juillet prochain. Il demande si le conseil ne pourrait pas donner une subvention pour aider la tenue de cette convention qui réunira au moins mille Zouaves et de nombreux visiteurs. Le conseil se montre favorable à cette demande et rencontrera M. l'abbé Dumas ainsi que le président et le secrétaire de la Cie des Zouaves de Lévis à cet effet.

Il signe le nom d'un autre et la police est à sa recherche

Le 3 juin le conseil reççut une lettre signée d'un M. Jean-Marie Jacques, se disant militant jéciste, dans laquelle on disait que le dimanche précédent des cireurs de bottes travaillèrent près de la Traverse de Lévis. On ajoutait que si le conseil ne voyait pas à faire cesser ce travail du dimanche, les jeunes de la J. E. C. y verraient. Le chef de police, sur l'ordre du conseil, se rendit voir M. Jacques et ce dernier déclara n'avoir jamais écrit cette lettre de plainte et dit qu'au contraire les constable de Lévis méritent des félicitations pour le bon ordre qui existe à Lévis la semaine et le dimanche. Le chef de police a commencé une enquête et espère pincer sous peu l'auteur de cette lettre.

Rapport de la Cie des Tramway de Lévis

Comme elle l'a fait lundi soir dernier, au conseil de ville de Lauzon, la Cie des Tramways de Lévis a soumis hier soir au conseil de Lévis un rapport contenant un relevé des dépenses pour l'enlèvement de la neige et l'entretien des rues l'hiver dernier dans Lévis et Lauzon. Nous avons publié hier les grandes lignes de ce rapport.

Le conseil fera droit à ces deux plaintes

M. Edgar Carrier, marchand, rue St-Georges, se plaint au conseil que lors de chaque pluie l'eau inonde la cave de son magasin et cause des dommages. Il demande d'y remédier. Le conseil décide de se rendre à sa demande.

M. le Dr A. Bélanger, officier médical de l'Unité Sanitaire, dit que sur plainte reçue il s'est rendu faire une inspection d'un terrain situé à la Passe Gibson apaprtenant à la ville et constaté que ce terrain sert de dépotoir. Il demande à la ville de le nettoyer, ce qui sera fait.

Remerciements de Mgr Lemieux et de M. le chanoine Lachance

Mgr Célestin Lemieux ainsi que M. le chanoine Télesphore Lachance qui ont fêté le mois dernier leurs noces d'or de prêtrise ont remercié le conseil par écrit pour la résolution de félicitations passée et entrée dans les minutes de la ville.

On promet tout le concours possible à la ville de Lévis

M. le maire de Lévis a envoyé dernièrement une lettre aux députés provinciaux ainsi qu'aux maires des paroisses environnantes pour leur demander d'aider la ville à combattre certaines clauses du bill de Québec, particulièrement celle qui a trait à charger une taxe aux non résidents qui vont travailler à Québec. Le conseil a reçu des réponses hier soir des honorables Edgar Rochette, ministre du Travail, Hector Authier, ministre de la Colonisation, de MM. les députés Paul Gouin, Alexis Caron, Dr L. Duguay et J.-T. Larochelle, de MM. Raoul Demers, maire de St-Romuald, L.-P. Ruel, maire de Lauzon, et Albert Chrétien, maire de Beauport, disant qu'ils allaient aider le procureur de la cité de Lévis à combattre ces clauses de nature à causer du préjudice à la rive sud et aux ouvriers qui doivent allet travailler à Québec pour y gagner leur vie et celle de leurs familles.

Il répond à une interpellation

M. Narcisse Belleau, trésorier de la cité de Lévis, en réponse à une interpellation faite à la dernière séance par M. l'échevin René Roy, dit qu'aucun montant n'a été payé à des clubs ou associations par la ville depuis mai 1932.

Il est engagé comme vérificateur des livres de la cité

M. A.-E. Beauvais, comptable agrégé, a été engagé par le conseil comme vérificateur des livres de la cité pour l'exercice fiscal se terminant le 30 avril 1935, aux mêmes conditions que l'an dernier.

Le conseil a acheté un planeur de fer

Le conseil a acheté de la Montmagny Furniture Co., pour $550, une machine servant à planer le fer "shaper" en parfait ordre. Cette pièce de machinerie sera d'une grande utilité et économie pour la ville.

Le plan Bouchard accepté par Lévis

Le conseil, sur proposition de M. l'échevin Wilfrid Martin, secondé par M. l'échevin René Roy, a été unanime à accepter le plan Bouchard relativement au travail qui devra être donné pour remplacer le secours direct en ce qui regarde les travaux que la cité aura à faire exécuter à l'avenir.

On fera poser des lampes de 100 au lieu de 60 chandelles pour $15.

Il est proposé par M. l'échevin J.-G. Francoeur, secondé par M. l'échevin Wilfrid Martin, que le conseil fasse changer les lampes actuelles de 60 chandelles qui coûtent présentement $15 chacune par année par des lampes de 100 chandelles au même prix ou de 75 chandelles pour $12.50. Le maire est autorisé de rencontrer le gérant du Québec Power à cette fin et on mettra un proviso dans le contrat qui sera signé qu'advenant que la Commission de l'Electricité viendrait à établir un taux uniforme plus bas que $15, la cité pourra bénéficier de cette réduction de taux. Adopté unanimement.

On recommande M. le député Dussault au poste de sénateur

Il est proposé par M. l'échevin J.-P. Francoeur, secondé par M. l'échevin Cléophas Lamontagne, que le conseil prie l'hon. M. King,

(Suite à la page 8, 7ème col.)

Solliciteur demandé

Un bon solliciteur possédant expérience dans la vente, actif, sérieux et travailleur. Pouvant donner états de services satisfaisants, trouvera emploi en écrivant casier 216 Le Soleil, Québec, pour travailler dans la ville de Lévis.

Inutile faire application sans avoir qualifications requises.

RÉDUCTIONS EN VOITURES ORDINAIRES

LES PLUS BAS TARIFS DEPUIS LONGTEMPS

Vitesse-Confort-Sécurité

A LA PORTÉE DE TOUS

Grâce à ces économies le voyage par train est plus invitant que jamais. Aucune autre méthode de transport n'est aussi sûre, aussi rapide et aussi confortable.

Goûtez la régularité des services en toutes saisons et par tous les temps, le confort des sièges larges, des fumoirs et des salles de toilettes, l'avantage de pouvoir marcher et se délasser. Voyagez par fer, *sans fatigue.*

NOUVEAUX TARIFS RÉDUITS, EN VOITURES ORDINAIRES, DE QUÉBEC

À	Un sens	6 mois aller et retour	Fin de semaine aller et retour
Berthierville, Qué..	$3.50	$6.30	$4.40
Campbellton, N.B.	8.15	13.20	10.20
Chicoutimi, Qué...	6.85	12.35	8.60
Dolbeau, Qué.....	7.00	12.60	8.75
Drummondville...	3.00	5.40	3.75
Edmundston, N-B.	7.15	11.65	8.95
Gaspé, Qué.....	14.00	23.85	17.50
Grand Piles, Qué...	3.05	5.50	3.85
Halifax, N-E.....	15.70	25.45	19.65
Joliette, Qué.....	3.90	7.00	4.90
La Malbaie, Qué...	2.60	4.75	3.50
La Tuque, Qué....	$3.90	$7.00	$4.90
Mégantic, Qué....	9.35	16.85	11.70
Moncton, N-B.....	11.00	19.25	13.75
Montréal, Qué....	4.90	8.80	6.15
Noranda (Rouyn).	15.20	27.35	19.00
North Bay, Ont....	15.10	27.20	18.90
Ottawa, Ont.....	8.00	14.40	10.00
Richmond, Qué....	2.95	5.30	3.70
Rivière du Loup...	3.50	5.65	4.40
St. Hyacinthe, Qué.	3.85	6.95	4.85
St. Léonard, N-B..	7.75	12.60	9.70
Saint John, N-B....	11.00	20.15	13.75
Shawinigan Falls..	2.65	4.75	3.35
Sherbrooke, Qué...	3.70	6.65	4.65
Taschereau, Qué...	13.85	24.95	17.35
Toronto, Ont.....	14.90	26.80	18.65
Trois Rivières, Qué.	2.35	4.25	2.95

Voyagez par Fer

Réductions correspondantes pour d'autres endroits

Votre agent vous dira quelles économies vous pouvez faire.

CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

BUREAUX A LOUER

au cinquième de l'édifice du "SOLEIL"

Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes : service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS

S'adresser au service d'information
ADMINISTRATION
LE "SOLEIL"

CHEZ WOODHOUSE

COMPLETS A DEUX PANTALONS

Ils sont, en effet, les plus élégants complets sport en ville. Tous les plus nouveaux détails — dos gousset, bi-swing et yoke. Leur confection est excellente dans de superbes tweeds tout laine. Votre choix des nuances de brun, gris, fauve et bleu. Tous les plus nouveaux patrons — quadrillés superposés, dent de chien, texture unie et rugueuse. Tailles : 34 à 44.

REGULIER $25.00

$17.95

DEPOT $2.50

24 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES DE 65c ou 6 MENSUAEITLS PAS D'INTERET

PANTALONS

EN FLANELLE GRISE POUR HOMMES

Avec ou sans plis dans une flanelle de bonne qualité, bien coupés et confectionnés. Ce n'est pas tous les jours que vous pouvez vous procurer une paire de flanelle comme celle-ci à ce très bas prix. Tailles : 29 à 44.

$2.25

LA PAIRE

OUVREZ UN NOUVEAU COMPTE OU AJOUTEZ A Votre COMPTE ACTUEL PAS D'INTERET

ROBES IMPRIMEES PASTEL

Robes de meilleure qualité. Si nouvelles et fraîches ! nuances gaies de l'été ! Modèles ravissants à prix raisonnables. Le style, la confection et les garnitures sont les mêmes qu'on trouve sur les robes se vendant plus chères. Votre choix de centaines de patrons gais et frais pour l'été. Tailles 14 à 20— 38 à 44

$3.98

OUVREZ UN NOUVEAU COMPTE OU AJOUTEZ A VOTRE COMPTE ACTUEL – PAS D'INTERET

COMPLETS SEMI-READY

Lainages de qualité supérieure, chics dessins et couleurs, confection impeccable, digne de la qualité des tissus. Tous les plus nouveaux et plus populaires modèles de la saison pour hommes. Une magnifique collection de complets pour l'homme qui veut ce qu'il y a de mieux comme élégance et couleurs — sans, cependant, rechercher trop d'originalité. Nous vous invitons cordialement à venir examiner ces valeurs merveilleuses à notre rayon de vêtements pour hommes

$24.50

$29.50

$34.50

24 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES ou 6 MENSUALITES, PAS D'INTERET

VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT DE CHAUSSURES POUR HOMMES

SUPERBES AUBAINES AU

RAYON DES VETEMENTS POUR GARÇONS ET ADOLESCENTS

COMPLETS POUR JUNIORS

Complets à devant droit ou croisé pour garçonnets — tissus tout laine dans les teintes les plus populaires. 1 paire de breeches — 1 paire de culotte. Tailles : 23 à 28. Ages : 5 à 10 ans

$7.45

DEPOT $1.50. PAR MOIS $1.00. PAS D'INTERET

COMPLETS POUR GARCONS

Complets sport à devant droit ou croisé, avec poches superposées pour garçons. Tissus tout laine — unis et de fantaisie, quadrillés et fléchés — brun, gris, fauve et bleu poudre. Tailles. 26 à 32. Ages : 8 à 14 ans

$9.75

DEPOT $1.50. PAR MOIS $1.38. PAS D'INTERET

COMPLETS A DEUX PANTALONS POUR JEUNES GENS

Magnifiques complets modèles sport, à devant droit ou croisé. Dos "Bi-Swing" ou pincé. Tissus tout laine unis et de fantaisie, dans les teintes de gris, brun, et fauve. Tailles: 32 à 37. Ages: 14 à 19 ans

$13.75

DEPOT $1.50. PAR MOIS $2.05. PAS D'INTERET

Billets de chemin de fer payés sur achats de plus de $100, dans un rayon de 150 milles de Québec. — Transport des marchandises payés sur achats de $100, et plus jusqu'à 200 milles de Québec.

WOODHOUSE & Cie Limitée 65 rue de la Couronne

Montreal London Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edingburgh Glasgow Belfast Dublin

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande

PENDANT QUE CERTAINS GROUPES CONTINUENT A MONTER, D'AUTRES SUBISSENT DES PRISES DE PROFIT

PRIX FERMES ET ACTIVITE REDUITE SUR NOTRE LISTE

Montréal, 10. (P.C.) — Les cours sont demeurés fermes au début de la séance d'aujourd'hui à la Bourse de Montréal.

Des gains fractionnaires furent enregistrés par Noranda, Montreal Power et National Breweries, mais la plupart des autres titres, dont Bathurst, International Nickel, Imperial Tobacco et Hollinger, changèrent de mains à leurs niveaux d'hier.

Howard Smith recula de 1-4 de point.

Sur le Curb les mines furent de nouveau actives ce matin et presque toutes celles qui firent leur apparition au tableau accusèrent des gains.

Parmi les plus en vedette, à la hausse, on a relevé O'Brien, Beaufor, Read-Authier et Pickle Crow. Pamour fit exception à la règle générale et subit .05 de baisse.

Dans la section des valeurs industrielles le groupe des pétroles s'améliora légèrement, British American et Imperial s'élevant chacune de 1-8 de point.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1515.

(LE 9 JUIN 1936)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
125	Acm. Glo..	14½	14½	— ½
20	Agn.-S..pr.	104	....	....
15	Ass. Bre...	10	....	....
620	Bathurst..	13¾	14	inch.
29	Bell Tel...	147½	149½	....
2,055	xBrazilian.	12¾	12¾	+ ⅛
125	B.C.Pow...	29¾	29¾	inch.
100	Bruck Sil.	9¾	9½	— ⅛
25	Build. Pro.	34¾	34¾	inch.
50	Can. Br....	39	39	inch.
70	Can. Car..	6¼	6¼	— ¼
150	C. Car..pr.	15¾	15¾	inch.
155	Can. Cel...	27¾	27¾	+ ¾
325	Can. Cem.	6½	6¾	+ ¼
15	C.Cem..pr.	67¾	68	....
2	C.Cot..pr...	101	....	....
35	C.G.Inv....	29½	29½	+ ½
15	C.H.El..pr.	34	....	....
680	C.In.Alc...	7¼	8	inch.
330	C.I.Al.b....	6¾	6¾	+ ½
10	C.N.Pow..	24½	....	....
407	C. P. Ry...	12½	12¾	+ ¼
25	C. Steam..	1.75	1.75	+.15
35	C. Stea..pr	7	....	....
115	Cocks.Pio.	6¾	6¾	+ ¼
908	Con. Smel.	56	55¾	+ ¾
35	Cro. Cor...	15	....	....
100	Dis.-Seag..	22½	22½	+ ½
35	D. Bridge.	37½	....	....
175	D.C..pr....	16	16	inch.
80	D. Glass...	111	111	— ½
165	D.S.& C.b	4¾	4½	— ¼
70	D. Text....	65	....	....
52	D.Tex..pr.	147	147	+ 1
25	E. Koot....	2½	....	....
15	xElectrol..	23	....	....
15	Found. Co..	14½	15	....
50	G.St. W...	3	3	inch.
15	Goody..pr..	56½	....	....
60	Gurd	7	7	inch.
30	Gypsum...	6¾	6¾	+ ¾
35	Ham. Br..pr	36	36	+ 1
470	Holling....	16¼	16¼	inch.
76	How. Sm...	10½	10½	+ ½
11	H. Sm..pr.	92	91½	....
1,455	Imp. Tob.	14	14	inch.
957	xInt. Nick..	46¾	47	+ ½
70	I. Pow..pr.	84¾	85	+ 2
25	Jam. P.S...	36	36	+ 1
2	Jam.P.S..pr	127	....	....
50	Lindsay....	3	3	+ ½
160	Mas.-Har..	5	5	inch.
288	xMcC.-Fr...	15	15½	+ ½
10	Mitch. J.S.	36	....	....
1,290	M. Pow....	22	22	inch.
3	M. Tramw	92¼	....	....
593	Nat. Brew.	44¾	44¾	— ½
10	N. Brew..pr	42	....	....
20	Niag. W...	55	....	....
1,844	xNoranda.	58	58	— ¼
5	Ogilvie....	220	....	....
35	Ott. Pow...	94	94	inch.
35	Penmans..	53	52	....
300	Pow. Corp..	15½	15½	+ ½
85	Que. Pow.	17	18	— ½
100	Reg. Knit.	4½	4½	inch.
682	Shawin....	20½	19½	— ½
20	Sh.-Will....	16	....	....
25	So.C.Pow..	11½	11½	inch.
35	S.L.Corp..	1.60	1.60	inch.
510	S.L.C..pr...	10½	10½	+ ½
540	S.L.Pa..pr.	28½	30½	+ 2½
30	St. of C....	62½	62¾	....
121	St. of C..pr	56½	56½	— ¼
15	Too.Br..pr	15½	....	....
30	W. Gr..pr..	110	....	....

BANQUES

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
35	xCanada...	57	57	inch.
43	Canadienne	138	137	— 1
21	Commerce.	154	154	inch.
37	Montréal...	190	190	inch.
24	Royale....	169	169	+ ¾

OBLIGATIONS

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
$3,300	Pow. Deb.	50½	....	....
3,000	N.S.St.& C 5's, '59	33	33	— 8

x—Ex-dividende.

TOTAL DES VENTES

	Hier	Lundi
Actions	17,473	15,155
Obligations	$ 6,300	$ 2,810

DETTES PROVINCIALES

Ottawa, 10. — (P. C.) D'après un renseignement fourni à la Chambre des Communes, hier, les gouvernements provinciaux doivent au gouvernement fédéral le total de $123,-787,454. De plus, le gouvernement a garanti des bons du trésor se montant à $13,644,410, ce qui fait en tout un total de $137,431,864.

De ce chiffre, $116,462,691, consistent en emprunts sous la loi de secours qui portent intérêts au taux de 4 pour cent. Ces emprunts ont tous été consentis aux provinces de l'ouest, comme suit : Manitoba, $15,-504,855 ; Saskatchewan, $48,368,047; Alberta, $25,081,000 ; Colombie Anglaise, $27,508,789.

A mentionner aussi particulièrement le montant de $6,763,750, prêté pour la construction d'habitations, après la guerre. Ces prêts ont été faits en vertu de la loi des mesures de guerre et ils portent intérêt à 5 pour cent. Ils se distribuent comme suit par provinces : Ile du Prince-Edouard, $31,500 ; Nouvelle-Ecosse, $682,000 ; Nouveau Brunswick, $648,700 ; Québec, $2,-609,687 ; Manitoba, $1,095,000 ; Colombie Anglaise, $1,701,500.

The American Iron & Steel Institute estime la production sidérurgique cette semaine à 68.2 pour cent de la capacité au lieu de 67.9 pour cent la semaine dernière.

Jewel Tea Company a déclaré son dividende régulier de $1.00 et un dividende spécial de 50 cents par action.

NEW-YORK CURB

Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., 105 Côte de la Montagne Québec. Tél.: 2-1571

Le 10 juin.	Ferm. hier	10.30
Am. Cyanam B.	35½	35½
Am. Superpower	2½	2¼
Cities Service	4⅛	4⅛
Elec. Bonds & Share	21⅛	21
Ford of Can. "A"	22¼	22¼
Niagara & Hudson	10¼	10¼
St. Regis Paper	3¾	3¾
United L. & P.	6⅛	6⅛

POTINS de la BOURSE

L'OR MONNAYE

Le Bureau de la Statistique a rencontré des difficultés considérables depuis quelques années relativement aux statistiques commerciales concernant l'or, surtout dans le cas des exportations. Autrefois, il existait un commerce d'or sous forme de marchandises; par exemple, le Canada exportait du quartz aurifère, de la poudre d'or, et des pépites, etc., aux Etats-Unis pour y être affinés. Ces rapports entraient au chapitre des marchandises. Lorsque la Monnaie Royale entreprit l'affinage de l'or à Ottawa, ce quartz aurifère, cette poudre et ces pépites, etc., furent exportés sous formes de lingots d'or, et inscrits au chapitre de "monnaie et lingot". La question de l'enregistrement de l'or dans le commerce d'importation et d'exportation fut discutée à la conférence des statisticiens des dominions tenue à Ottawa l'automne dernier, alors que la résolution suivante fut adoptée :

MOYENNES (Montréal) :

Le 10 juin.	10 Util.	20 Ind.	30 Total
Hier	69.1	71.5	70.7
Mercredi passé	68.9	71.2	70.4
Mois passé	69.1	72.0	71.0
1935	59.1	59.5	59.4
Max. 1936	73.4	78.6	76.6
Min. 1936	67.2	69.5	68.9

(1926 égale 100).

VIGUEUR DU BLE SUR LE MARCHE DE CHICAGO

Chicago, 10. (P.A.) — Les rapports météorologiques n'indiquant que des averses locales dans les sections où se cultive le blé du printemps, la cote du froment a déployé une vigueur inaccoutumée à l'ouverture du marché local ce matin. Les cotations reçues d'Angleterre ont été plus élevées qu'on s'y attendait et l'on se demande ce que va révéler le rapport des cultures que doit publier le gouvernement américain cet après-midi.

Ayant ouvert avec des pertes de 0 à 3-8c, juillet cotant de 84 3-8 à 84 1-2c, le blé à terme s'apprécia passablement ensuite. Le maïs ouvrit avec des gains de 0 à 1-4c pour ne varier que très peu subséquemment.

CAN. HYDRO-ELECTRIC

New-York, 10. (P. C.) — La Canadian Hydro Electric Corporation Limited et ses filiales, y compris la Gatineau Power Company, rapportent pour l'exercice fiancier qui a fini le 31 mars un revenu net consolidé de $2,140,385, déduction faite des frais des impôts, du maintient, de la dépréciation, des intérêts, amortissements, etc.

Ceci équivaut à $17.12 sur chacune des 125,000 actions privilégiées 6 p. c. de $100 au pair sur lesquelles il y avait au 31 mars des dividendes impayés au total de $250,000. L'année précédente, les revenus nets furent de $2,359,010, soit l'équivalent de $18.87 par action.

Les actions privilégiées 6 pour cent sont détenues par l'International Hydro Electric System que contrôle l'International Paper & Power Company.

Le président a déclaré qu'en raison de la révision des contrats de la Gatineau, par la Commission Hydro-Electrique d'Ontario, on pouvait s'attendre à ce que, d'ici quelque temps les recettes de la Canadian Hydro ne seront pas aussi bonnes que par le passé.

MONTREAL CURB

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1515.

(Le 9 juin 1936)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
240	Asbes Vt	29½	29	29½
433	Beauharn	2⅝	2¼	2⅝
100	Br and Dist	95	95	95
40	Br Corp	2½	2½	2½
75	Do P	17½	17½	17½
80	B A Oil	23⅜	23¼	23¼
20	Can Bud	9½	9½	9½
10	Can Malt	32	32	32
110	C N Pwr P	110	110	110
10	C Vin	20¼	20¼	20¼
80	City Gas	175	175	175
2639	Cons Pap	3⅛	2⅞	3⅛
100	Dom Oilc	24	24	24
10	Donn A	5	5	5
10	E Dairy P	11	11	11
70	Ford A	21½	21⅜	21⅜
129	Fraser	12¾	12½	12½
10	Do Vt	12¾	12¾	12¾
3308	Do Rts	70	52	64
825	Home	102	100	102
390	Imp Oil	21¼	21⅛	21⅛
197	Int Pete	36¾	36⅝	36¾
25	Int Ut	9⅝	9⅝	9⅝
380	Do B	100	100	100
2	Melch A	9	9	9
10	Do B	3½	3½	3½
1	Mitchell	6	5½	5½
25	Price	3	3	3
65	Do P	24	23	23
10	S Can Pow P	100	100	100
80	Walk Brew	2½	2½	2½
10	Walkers	28⅝	28⅝	28⅝
10	Do P	18⅛	18⅛	18⅛
	Mines:			
2000	Arno	7	7	7
4800	Beaufor	42	42	42
2000	Bar Hol	9	8	9
1350	Big Miss	61	61	61
19100	Brownlee	3⅛	2⅞	3
65	Bulolo	33	32¾	33
13	Do Warrants	12	10	12
6300	Cart Mal	11	10⅛	10⅛
3100	Cent Pat	393	385	390
500	Clericy	7½	7½	7½
1880	Cons Chib	186	182	185
10	Dome	58½	58½	58½
1800	Duparq	6	5½	6
4900	Francoeur	20	18	18
12300	Gr Bousq	18	17½	17⅞
2600	Greene St	62	61	62
500	Homestead	53	53	53
6850	J M Cons	61	60	60
2150	Kirk Lake	78	78	78
1500	Kirk Prem	11	11	11
2500	Lk Maron	16	12½	12½
20	Lk Shore	59¾	59¾	59¾
46900	Lam Con	15	12	13
17595	Macassa	490	465	470
20	McIntyre	45½	45½	45½
100	McWatt	145	145	145
3600	Moff Hall	13	12¾	12¾
6400	O'Brien	257	245	255
1500	Pamour	465	460	465
1700	Parkhill	19½	19½	19½
3550	Perron	156	140	156
50	Pick Cr	630	630	630
2300	Que Gold	82	82	82
3425	Do Rts	55	55	55
16850	Read Auth	278	265	267
4000	Ritchie	10	10	10
500	San Ant	223	220	220
800	Sherritt	102	101	101
2750	Siscoe	371	366	369
8900	Stada	43	41½	42
6332	Sullivan	132	129	130
150	Sylvanite	270	270	270
13300	Sladen	48	44	48
1500	Teck H	580	580	580
28650	Thomp Cad	72½	70	70
550	Ventures	191	185	191
700	Wayside	12¾	12¾	12¾
	Obligations hors-liste:			
1000	Can Biscuit 6½ p c 1946	25	25	25
30	Steel	62¾	62½	62¾
121	Do P	56½	56½	56½

LES MAGASINS ET QUELQUES AUTRES AVANCENT ENCORE

New-York, 10. (P. A.) — Le groupe des magasins, celui des chemins de fer et quelques titres à bon marché du groupe des utilités ont continué à aller de l'avant au début de la séance, sur la Bourse de New-York.

En même temps, des prises de profit légères furent constatées en d'autres sections de la liste, vers les 11 heures. Les aciers et les autos manquèrent de vigueur. Après une ouverture plutôt active, les transactions devinrent moins nombreuses.

Parmi les titres qui avancèrent d'une fraction à environ 1 point furent notées Gimber, Sears Roebuck, Montgomery Ward, Macy, Marshall Field, Electric Power & Light, American Water Works, North American, Western Union, American Telephone, Transamerica, J.-I. Case, American Wollen privilégié, Santa Fé, New-York Central et Union Pacific.

Les obligations fluctuèrent plutôt à la hausse.

BOURSE DE NEW-YORK

Le 10 juin.	Ferm. hier	Aujourd'hui Ouv.	10.30
A. M. Byers	17⅝	—	—
Am. Tel. & Tel.	120½	120½	120¾
Am. Waterworks	23¼	23½	23⅝
Atchison Ry	72¼	72⅞	74
Auburn Auto	28	27¾	27¾
Bethlehem Steel	52¾	52¾	52⅞
Cerro de Pasco	56¼	55⅞	55⅞
Chrysler	95⅛	95⅝	95½
Columbia Gas	19¾	19¾	19¾
Cons. Gas	34½	34¾	34¾
Gen. Electric	38⅝	39	39
Gen. Motors	61⅞	62⅛	62
Hudson Motors	14⅞	15	15
Int'l Harvester	87	87¾	87½
Int'l Paper Priv.	29¼	29⅞	30
Kennecott Copper	38¾	38⅞	39
Loew's	45⅞	46⅜	46⅜
N.-Y. Central	35⅝	36	36
Radio Corp.	12	12¼	12¼
Radio Corp. New	76⅜	76⅜	76⅞
St. Joseph Lead	23⅝	23⅜	23¼
South. Porto Rico	27⅝	—	—
Stone & Webster	19½	19⅝	19½
Union Carbide	86¼	87	87⅛
Union Pacific	127¼	128	128
United Aircraft	24⅛	23⅞	24
U. S. C. I. Pipe	38⅝	38⅝	38⅝
U. S. Ind. Alcohol	37	37⅛	37⅛
U. S. Smelting	89	—	—
U. S. Steel	62⅛	62¼	62
Vanadium	19½	—	—
Warner Bros	10	10⅛	10⅛
Westinghouse El.	114	114	114¼
Woolworth	50⅞	50½	50⅝

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 10. (P. C.) — Les prix des veaux ont baissé de 25 à 50c par 100 lbs au cours de la matinée, sur le marché local des bêtes à cornes. Ailleurs les prix ont demeurés stables. Arrivages : 43 bêtes à cornes, 330 veaux, 260 porcs, 96 moutons et agneaux.

Les bêtes à cornes comprenaient principalement des vaches de qualitéordinaire ou passable qui obtinrent de $2 à $2.75 les 100 lbs.

Sur le marché des veaux les prix varièrent de $4 pour les communs, nourris au seau, à $5.50 pour ceux de qualité moyenne.

Les agneaux du printemps obtinrent $10.50 à $11 uniformément par 100 lbs. Les moutons passèrent sur la baisse à des prix allant de $3 à $3.50.

Le porc à bacon se vendit $9.25 (nourri et abreuvé) avec la prime habituelle de $1 par tête sur les plus beaux. Pour la boucherie, les pesants et les légers cn payait $8.75 pour les extra pesants $8.25. Les truies obtinrent de $6 à $7.

SULLIVAN CONS.

Montréal, 10. — M. Pierre Beauchemin, vice-président de Sullivan Consolidated Mines Limited, annonce que le puits principal ou le no 2 a maintenant atteint son objectif au cinquième niveau. Les travaux de travers-banc vont maintenant être entrepris aux deux niveaux inférieurs. Des changements sont faits présentement à la propriété afin d'activer la production. La veine no 4 a été suivie jusqu'à présent sur une longueur de 80 pieds au deuxième niveau.

WINNIPEG ELECTRIC

Winnipeg, 10.(PC)—Les directeurs de la Winnipeg Electric Company ont décidé de payer l'intérêt au taux de 4 pour cent sur les obligations d'hypothèque générale et sur les débentures de série B de la compagnie pour l'année 1935. La décision a été prise à la suite de l'assemblée annuelle. M. Edward Anderson, de Winnipeg, a été réélu président. Les autres officiers réélus sont : W.-J. Bulman, vice-président, Lawrence Palk, secrétaire, et J.-S. Mackenzie, trésorier, tous de Winnipeg.

DIVIDENDE DE FORD

Windsor, Ont, 10 (PC) — Un dividende de 75c par action sera payé par la Ford Motor Company of Canada Limited, le 11 juillet prochain, a déclaré le président Wallace-R. Campbell à l'issue d'une assemblée des directeurs tenue hier.

Ce dividende sera versé aux actionnaires inscrits le 20 juin. Vu qu'il y a en circulation 1,658,000 actions, le dividende nécessitera le déboursé de $1,243,500.

Acme Steel Company a déclaré un dividende extra de 12 1-2 cents par action et son dividende trimestriel de 75 cents.

Zenith Radio Corporation a gagné durant l'année finissant le 30 avril 1936 des profits nets de $2.46 par action au lieu de 2 cents par action l'année précédente.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

La séance de mardi a clôturé vigoureusement à Wall Street, plusieurs titres accusant des gains de 3 points et moins. Le groupe des téléphones et télégraphes s'est particulièrement distingué au cours de cette séance durant laquelle 876,451 actions changèrent de mains, au lieu de seulement 694,000 la veille. L'activité a été la plus forte quel 'on ait eue depuis le 27 mai. En fermeture, le cours moyen de 60 actions représentatives accusait une appréciation de .7 de point à 62.1, ce qui porte à 1.4 la hausse des deux dernières séances. Sur le marché des obligations l'activité fut également plus forte et l'on enregistra des gains atteignant 3 points parmi celles qui offrent certains attraits au point de vue spéculatif. Le froment termina la séance avec des gains de 1-4 à 5-8c par boisseau et le maïs en mieux de 1-4 à 1 1-8c, tandis que le coton comptait de 5 à 55c de gain.

Ce matin, malgré que la situation soit encore loin de la perfection à l'étranger, les nouvelles locales, se rapportant à l'industrie, sont des plus réconfortantes. "Iron Age" rapporte, en effet, que juin sera probablement le meilleur moi de toute l'année pour les aciéries. Cette revus constate que la demande pour les produits finis destinés à la consommation immédiate ont permis au pourcentage des opérations d'atteindre 70% de la normale, ce qui est à peine au dessous du sommet atteint depuis le commencement de l'année. Les achats effectués en vue de ne pas être atteint par la hausse prochaine contribue largement, aussi, à cet accroissement d'activité. L'Edison Electric Institute rapporte que la consommation del 'électricité s'est encore accrue au cours de la semaine qui a fini le 6 juin, le total en étant de 1.2% plus haut que la semaine d'avant et 12.8% plus élevé que le total de la semaine correspondante de 1935.

MOYENNES :
(Compilées par l'Associated Press)

Le 10 juin.	30 Ind.	15 Perr.	15 Util.	60 Total
Hier	82.9	34.9	48.0	62.1
Mois passé	79.8	32.8	43.6	59.0
1935	59.7	23.3	30.3	43.3
Max. 1936	85.8	39.7	50.8	64.8
Min. 1936	73.4	30.2	43.4	55.7
Max. 1935	76.3	31.2	44.7	56.1
Min. 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Min. 1932	17.5	8.7	23.9	169.9
Max. 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Min. 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

OBLIGATIONS

Cours fournis par H.-F. de LOTTINVILLE & CIE, 82 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 4-4651.

(Fonds d'Etats Etrangers à N.-Y.)

(LE 9 JUIN 1936)

		Off.	Dem.
6,000	Arg. Ext.. 6's, 1961..	100	100½
11,000	Australie 5's, 1955....	105⅞	106
	Belgi ue 6½'s, 1949.	107¼	108
	Do. 6's, 1955.......	105	107¼
2,000	Brésil 6½'s, 1957......	26	26½
7,000	Do. 7's, 1952......	27	27½
	Do. 5's, 1951.......	108	108½
2,000	Brisbane 5's, 1958....	99¼	.....
2,000	Bue. Ayres 6's, 1961..	66½	66½
2,000	Chili 6's, 1961.........	14½	14¾
5,000	Colombie 6's, 1961...	20½	21¼
	Canada 5½, 1952.....	113	113½
	France 7½'s, 1941...	153⅛	159½
	Do. 7's, 1949.......	171	175
5,000	Allem. 5½'s, 1965...	23½	23¼
	Haiti 6's, 1952..........	97¼	100
4,000	Italie 7's, 1951........	74¼	74½
3,000	Japon 5½'s, 1965...	80¼	80¾
	Medellin 6½'s, 1954..	9¼	9½
	Milan 6½'s, 1952....	61½	62
	Parana 7's, 1958......	20⅛	20¼
7,000	Pérou 6's, 1960........	11⅛	11⅞
1,000	Pologne 6's, 1940......	62	68
7,000	Do. 7's, 1947......	80½	84½
	Rio Jan. 6½'s, 1959.	15⅛	16
1,000	Do. 6½'s, 1953...	15¼	16
1,000	Rio G.do 8.6's,1969..	15¾	16
	Rome 6½'s, 1952......	63	63½
24,000	San Paulo 7's, 1940..	87¾	88⅛
	Serbie 7's, 1962.......	23¾	24

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 10. — Les recettes brutes du Canadien National, durant la semaine terminée le 7 juin 1936, se sont élevées à $3,-384,151 contre $2,941,943 durant la semaine de 1935 correspondante, soit une augmentation de $142,208.

Dividendes

Macassa Mines Limited, 5 cents par action payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Acme Glove Works Ltd 1 3-8 pour cent par action privilégiée et 12 1-2 cents par action ordinaire, payables le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 20 juin.

British American Oil Company Limited, 20 cents par action payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 16 juin

Consolidated Bakeries of Canada Ltd, 20 cents par action payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Canada Packers Limited, 75 cents par action payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Kerr Lake Gold Mines, 5 cents par action payable le 29 juin aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Consumers Gas Company, 2 1-2 pour cent payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Bralorne Mines Limited, 10 cents plus extra de 5 cents, payables le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

CONVERSION EFFECTUEE A OTTAWA

Ottawa, 10. — (P.C.) — Les livres de souscription pour l'emprunt de conversion de 1936, ouverts le 3 juin, ont été fermés hier soir à six heures et le ministre des Finances, M. Dunning, a annoncé que l'échange de $115,000,000 d'obligations sur un total possible de $187,000,000 dépassait son attente.

Il y aura toutefois une légère augmentation dans le total des conversions enregistrées à six heures hier soir, quand toutes les souscriptions dispersées au loin auront été reçues.

"Ce résultat", dit le ministre des Finances, "résout pratiquement les problèmes de conversion du gouvernement pour l'année et la prochaine grosse opération financière sera l'échéance d'obligations à cinq pour cent, exemptes de taxes, au total de $89,000,000, le 1er mars 1937."

LA HAUSSE S'EST CONTINUEE, MAIS IRREGULIEREMENT

Toronto, 10 (P.C.) — Des fluctuations irrégulières ont marqué l'ouverture de la Bourse des Mines, à Toronto, aujourd'hui.

Parmi les actions qui furent très activement négociées et parvinrent à monter de .03 à .05, se rangèrent Macassa, McKenzie, Sylvanite, Central Patricia, O'Brien, Read Authier et Sullivan.

Preston recula d'à peu près .08 et Hard Rock de .07 pour se négocier à $2.50.

Noranda, Wright, Hargreaves, Teck Hughes et Pamour ne bronchèrent pas et Little Long Lac subit .10 de perte en tombant à $6.85.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par J.-A. HEBERT & CIE, 109 Côte de la Montagne, Québec. Tél. : 2-2796.

(Le 9 juin 1936)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
40600	Afton	8½	6¾	7½
3500	Alex	3¼	3	3¼
23000	Algoma	10	9¾	10
100	Anglo	510	510	510
1100	Argosy	150	142	150
700	Arn F	79	79	79
1000	Ashley	10	10	10
28500	Astor	6½	5½	6¼
155800	Bagamac	10½	10	10¼
6200	Barry H	8	7½	7⅞
200	Base M	17¼	17¼	17¼
8300	B E A R	48½	47	48
5400	Beattie	126	124	124
6000	Big M	62	61	61
11800	Bobjo	19	18½	18½
705	Bral	845	845	845
600	B R X	13½	13½	13½
810	Buff A	755	745	745
5500	Do C	9¼	8¾	8¾
5900	Bunk H	14	13	13½
10375	Can M	120	110	116
50	Cariboo	168	168	168
13400	Cas T	158	150	156
16645	Cen P	395	383	390
34700	Clericy	8¼	7	8
1100	Coniarum	220	218	218
3520	Cons Chi	185	182	185
852	Dome	59	58½	59
100	Dom Ex	6½	6½	6½
2000	Eldor	94	94	94
330	Falcon	790	785	790
4500	Fed K	7¾	7½	7½
5100	Frankl	4⅞	4¾	4⅞
24540	God's Lake	106	100	104
24400	Goldale	40½	38½	39
800	Gold B	48	48	48
6000	Goodf	20	19½	20
10800	Grah	18	17	17
62580	Granada	39	31	39
30150	Greene	63	60	60
3000	Gunnar	102	100	102
10000	Halc	8	7½	7½
30850	Hard	262	250	253
7800	Harker	16	15	16
798	Hollinger	16¼	16⅛	16¼
20900	Homestead	53¼	50	50
6100	Howey	80	78½	79
3885	J M Cons	61	60	61
125	Kerr L	50	50	50
31600	Kir H	127	105	110
71245	Kir L	79	65	77
775	Lake Sh	59½	59¼	59½
83500	Lam Co	15⅛	11¾	13½
2950	Lava C	130	125	125
34901	Lebel	25½	24	24¾
11200	Lee.Gold	4½	4	4
18070	Litt L L Xd	695	685	695
3725	MacL Co	395	390	395
41945	Macassa	490	460	470
22200	Man & E	23¼	22	22
1650	Map L	19¼	19¼	19¼
1130	McIn	46¼	45⅜	46
50750	McKen	188	169	185
8600	McMill	4¼	4	4¼
2368	McVit	27	26	26
5100	McWatt	149	145	148
400	Min C	122	120	122
1800	Minto	73	71	73
17800	Moneta	28	26	26
7350	Morris K	60	58	59
27200	Murphy	5¼	5	5
1000	Newbec	3¼	3¼	3¼
100	Nipis	240	240	240
1264	Noranda Xd	58¾	57¼	58
10500	Nor C	60	56	59
15250	O'Brien	258	250	257
6000	Olga	10¾	10½	10½
63129	Omega	85	78	80
4263	Pamour	460	460	460
12495	Paymas	108	108	107
11850	Perron	155	140	155
2000	Pet Cob	2¾	2⅝	2¾
4963	Pick C	650	635	635
1050	Pioneer	920	905	920
1350	Prem	248	243	245
25940	Prest	186	181	182
295	Pros Air	230	230	230
3125	Que M	83	83	83
500	Que	5¼	5¼	5¼
22685	Read Auth	275	260	265
16300	Red L	157	146	151
1900	Reno Xd	135	133	133
10850	Roche	24	22	22
25	Royalite	26½	26½	26½
10408	San Ant	231	220	230
24600	Shaw	95	93	93
400	Sheep C	78	75	78
6341	Sherr	103	101	101
11200	Sladen	48½	45	47½
21460	Siscoe	373	365	370
17000	Sou T	5½	5½	5½
22000	Stada	43	41	43
3800	St An	23¼	23	23
350	Sud B	370	370	370
1400	Do C	15	14	15
7950	Sulliv	133	126	130
9055	Sylvan	280	265	273
8320	Tashota	57	53	54
6746	Teck H Xd	580	575	575
5850	Texas	180	165	175
1435	Toburn	140	140	140
200	Towag	35	35	35
3950	Ventures	195	186	192
560	Waite Amu	107	107	107
24600	Ways	12¾	12	12
17000	White Eag	5	4½	4½
12000	Wil C	9½	8	9
1050	Wri H Xd	810	800	810
5100	Ymir	52	50	52
	Total des ventes : 2,214,000.			
	HORS-LISTE:			
41900	Alder	20¾	20½	20½
11500	Brett	9	8	8½
10800	Cen M	27	25	27
7800	Chur H	7⅛	6¾	7
25	Co Cop	250	250	250
9000	Cobalt	2⅞	2¼	2¼
7700	Groz	7½	6	7
200	Home O	102	102	102
198	Hud B	25¼	25¼	25¼
1000	Kir T	25	24	25
494250	Lake M	15½	12½	13¾
7000	Malro	4½	4	4
1000	Mandy	23	23	23
10800	N Hawk	4¼	4	4
1000	Nordon	16½	16½	16½
500	Oil Sel	5	5	5
200	Osisko	15	15	15
700	Park H	20	20	20
42700	Pawnee	9¾	8	8½
300	Pend Ore	75	73	75
5600	Porc Cro	9⅞	9½	9¾
42100	Ritchie	10½	9¾	10¼
2000	Robb M	5½	5	5¼
12000	Sud M	4½	4¼	4½
9600	Temis	18	17	17½
5600	Wood K	8¾	8	8

WAGONS CHARGES

Les chargements de wagons la semaine terminée le 23 mai se chiffrent à 44,000 wagons comparativement à 44,928 la semaine précédente et 41,065 la semaine correspondante de l'an dernier. Il y a un jour de congé cette semaine et les comparaisons directes en sont affectées. Comparativement à la semaine précédente les chargements de grains, marchandises, minerais et bois de pulpe sont plus légers mais le bois de sciage est plus lourd.

Florsheim Shoe Company a gagné durant le semestre finissant avec avril 1936 des profits nets de $1.07 par action de classe A au lieu de 76 cents l'an dernier.

Robert-C. Stanley, président de l'International Nickel Company, rapporte que les recettes nettes de la compagnie durant le deuxième trimestre de 1936 vont égaler pour le moins celles du premier trimestre qui avaient été de 54 cents par action ordinaire.

UN AUTEUR

M. Adjutor FRADET, ancien collaborateur de l'"Ordre", de "La Renaissance", de "L'ction Canadienne-française" et de plusieurs autres périodiques littéraires, qui vient de publier aux Editions des "Affaires" un ouvrage qui a pour titre : "Expressions Justes en Affaires". Ce volume relié, de 320 pages, contient la nomenclature anglaise et française de tous les livres, meubles, machines et accessoires de bureau, ainsi qu'un répertoire des termes de comptabilité et un guide de la correspondance commerciale.

NOTRE DOLLAR A 99 11-16c

New-York, 10 (PC) — Les principales devises se sont généralement améliorées au cours de la séance de ce matin, sur le marché local des changes étrangers.

Le dollar canadien a reculé de 1-16 de 1% à 99 11-16c, mais la livre anglaise a réussi à monter de 3-8 de centin à $5.01 7-8. Le franc-or français est demeuré stationnaire à 6.58 3-8c.

HAUSSE SOUDAINE DES OEUFS FRAIS A MONTREAL HIER

Montréal, 10. — Les oeufs ont eu tendance à monter et le beurre a entregistré une légère appréciation au cours de la séance d'hier, sur le marché local des produits agricoles.

En fermeture, le beurre oscillait entre 23 et 23 1-4 la livre en gros, comparativement à 22 3-4 et 23c lundi, alors que les revendeurs cotaient aux détaillants 23 1-2c la livre sur le beurre en boites et 24c sur le beurre moulé en pains d'une livre.

Les oeufs frais ont fini la séance comme suit: A-gros au wagon 23 1-2c; A-moyens 22c; B 21c et C 20c. Les prix côtés aux détaillants sont demeurés aux niveaux de la veille.

Il n'y a pas eu de changement dans les autres sections du marché. Voici quels ont été les arrivages : 489 boites de beurre; 309 boites de fromage et 2,032 caisses d'oeufs.

ACME GLOVE WORKS

Montréal, 10 (P.C.)— Les directeurs de Acme Glove Works Limited ont déclaré un dividende initial sur les nouvelles actions privilégiées 6 1-2 pour cent et sur les nouvelles actions communes. La capitalisation de l'Acme Glove Works a été changée il y a quelques mois. Les déboursés annoncés sont pour le deuxième trimestre de l'année courante et ils sont payables le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 20 juin. Le dividende sur les actions privilégiées est au taux trimestriel régulier de 1 3-8 pour cent et il est de 12 1-2 cents par action ordinaire, ce qui place ce dernier titre sur la base annuelle de 50 cents par action.

Les revenus nets de Canadian Hydro-Electric Corporation Ltd et de ses filiales durant le premier trimestre de 1936 furent de $383,383 au au lieu de $596,224 durant le trimestre de 1935.

LES GOELETTES

M. V. Saguenay Trader prendra marchandises aujourd'hui au hangar 21 pour Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Bagotville, Port-Alfred. Départ vendredi. Tél. bureau: 2-2857. —Art. Vaillancourt, agent.

S. S. Gaspe County prendra marchandises aujourd'hui au hangar 21 pour la côte Sud, de Fox River jusqu'à Gaspé, la Baie des Chaleurs jusqu'à St-Omer et aussi pour Dalhousie, Campbellton et Bathurst. Départ à 3 heures. Tél. bureau: 2-8715. — Paul Brochu, agent.

S. S. Sable I. prendra marchandises aujourd'hui au hangar 14 pour la côte nord, de Baie Comeau jusqu'à Blanc Sablon. Tél. bureau, 2-2041, hangar 2-5231. — J.-M. Dumont, agent.

S. S. Père Arnaud prendra marchandises aujourd'hui au hangar 14 pour la côte sud, de Méchin jusqu'à Gaspé. Départ ce soir. Tél. bureau: 2-2041, hangar, 2-5231. — J.-M. Dumont, agent.

Noel du Nord, capt. M. Brisson, prendra marchandises mercredi pour Tadoussac ,Ste-Catherine. Départ ce soir quai Renaud 5.

J.E.T., capt. E. Truchon, prendra marchandises mercredi pour Malbaie et Portneuf. Départ ce soir, quai Renaud 4.

H.A.B., capt. H. Boudreau, prendra marchandises mercredi pour Anse St-Jean, P. Saguenay, Chicoutimi, Grande-Baie, Port-Alfred. Départ ce soir, quai Renaud 4.

O.D., capt. E. Fournier, prendra marchandises mercredi pour l'Islet et Trois-Saumons. Départ ce soir quai Renaud 1.

Bic, capt. A. Lévesque, prendra marchandises mercredi pour Sandy Bay, Les Boules, Price, Métis, Ste-Flavie, Mont-Joli. Départ ce soir, quai Renaud 1.

St-Ulric, capt. J.-B. Desrosiers, prendra marchandises mercredi pour Rivière-Blanche et Matane. Départ ce soir, quai Renaud 1.

POUR UNE BONNE SANTÉ
CREAM PORTER BOSWELL
brassé à Québec

Capitaine Art. Tremblay, Rimouski, Luceville, Ste-Flavie, goélette Ste-Anne. T. R., marchandises mercredi, départ ce soir, Hangar Verreault.

Capitaine Ed. Jourdain, Service de la côte Nord, de Bersimis jusqu'à Moisie et Cap Chat, goélette Sept Isles. T., marchandises mercredi, départ jeudi, Hangar 21.

EN RADE

F. Belley pour St-Siméon; J. Madson, Rimouski, Matane, Méchin et Cap Chat; E. Chouinard, St-Jean-Port-Joli, Kamouraska et St-André; F. Simard, Rimouski, Matane, Ste-Flavie et Ste-Anne des Monts jusqu'à Mont-Louis; W. Guimont pour Matane et St-Luc; Oct. Langlois, Cap Chat et Ste-Anne des Monts jusqu'à Madeleine.

M. V. Maurice, M. prendra marchandises vendredi au hangar 21 pour la Côte Sud de Ste-Anne des Monts jusqu'à Gaspé et pour la baie des Chaleurs jusqu'à Bonaventure, départ samedi midi pour information tél.: bureau 2-2857. Art. Vaillancourt, agent.

LA MAREE

La marée sera haute à 10.31 a. m. et 10.09 p.m.

Service des Signaux

(11 heures)

Québec. — Montant 8.05 a. Kelso 30 est, dû 10 a.m. 9 a.m. Bristol City 29 est, du 11.30 a.m.

St-Jean, I.O., 14 — Montant 8.10 a. Flint 2 8.35 a. Dreidadlik. Descendant 5.35 a. Seven Seas Star, 7.05 a. Erling Linloe, hier 3.50 p.m. Goélette Gilly, 4.25 p. Cap Saumon.

Cap Saumon, 82 — Montant 5.30 a. Bristol City, 5.30 a. John O. McKellap, 8 a.m. Djohn. Descendant 5 a.m. "Waziristan, 7.30 a. W.-L. Reynolds, hier 4.30 p. Deepwater.

Port Alfred, P. Q., Leto parti hier descendant 8 p.m. L.-A. Christense arrivé hier 7 p.m. Prescodoc arrivé descendant 8 p.m. Rideaulite arrivé hier 3 p.m.

Pte au Père, 158 — Montant 2.25 a. L.-W. Robinson, 4.35 a. Brockwood. Montant hier 10 p.m. Chicoutimi & Tow, 11.30 o. Canford Chine 100 est. Descendant 6 a.m. Leto, 2 a. William Schupp, 3.30 a. Havprins 4 a. Peter Campbell, Hier 4 p. Blairdeg, 10.30 p. Kurdistan.

Petit Métis, 179 — Montant 8.30 a. Vapeur.

Matane, 202 — Montant 8.30 a. Blairspey. Goélette Speedy parti hier 4.30 p.m.

Riv. à la Martre. — Brumeux, ouest. Montant 6.30 a. Dulkarier, hier 3 p.m. L. W. Robinson, descendant 6 a. Ellerdale.

Cape Magdalen, 299 — Montant 8.30 a. Vapeur.

Pte à la Renommée. — Montant 6 a. Gunvor, 7 a. Cornwallis, 8.22 a. Saltwick 45 nord. Montant hier 9.22 p.m. Stagpool 233 sS, 4.35 p. Blairmore 86 est. Descendant 4.30 a.m. Ingola.

Riv. aux Graines — Montant 4.30 a.m. Sable I.

Baie Trinité. — Meadcliffe Hall & Geo L. Eaton au quai hier après-midi.

Clarke City — Consul Olsson devait partir hier soir pour la mer.

Pte des Monts, 200 — Descendant 3 a. Marco-Polo.

Pictou, N.S., — Gaspesia arrivé hier descendant 1 p.m.

Point Amour, 678 — Montant 7.35 a. Empress of Britain.

Belle Isle, 739. Montant 5 a. Duchess of Bedford 250 E. Descendant hier 4 p. Deerpool, 6.30 p.m. Carperdy.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Montant 9 a. Tadoussac, 1.30 Sinfonia 3.15 a. Reginald C, 5.45 a. Geo. McKee. Descendant 7.30 a. Goélette Charlevoix.

Cap St-Michel, 125 — Descendant 6.35 a. Gaspé County.

Bellmouth, 110 — Montant 8.25 a. Colytto, 8.20 a.m. C.G.S. Lanoraie, 8.25 a Safeguarder.

Sorel, 100 — Trenora arrivé montant 9 a. Descendant 3.30 a. Goélette Ste-Thérèse, 9.25 a. Geo. McKee.

Trois-Rivières, 65 — Montant 5 a. Marie Amable & Lafayette, L. M. Bouchard arrivé descendant 5.10 a. m. St-Fidèle Trader arrivé 6.15 a.m.

Pte Citrouille, 55 — Descendant 9.20 a. Rose Hélène, Sand Merchant arrivé 8.10 a.m.

Grondines, 41 — Descendant 7.25 a. Ornefjell.

St-Nicolas, 12 — Montant 7.18 a. Hazelwood, 8 a. Adelphie, 8.05 a. Zénon C, 8.30 a. Ragueneau, 8.50 a. Maurice M.

Pont de Québec, 6 — Descendant 9.10 a. Chemung, 9.05 Père Arnaud, 8.45 a. Septiles Trader.

Québec. — Manchester Citizen arrivé montant 6.30 a. Flint 2, passé montant 9.15 a.m. Edmonton arrivé descendant 4 a.m. St-Laurent arrivé 6.30 a.m. Zenda passé 7.40 a. Ste-Anne Transport arrivé 8.10 a.m. Urla arrivé montant hier 5.30 p.m. Wearwood 10.20 p.m. Descendant hier 5.15 p. David Dawson, 7 p. Stillwater 7.15 p. Waziristan, 9.25 p. W. B. Reynolds.

DERNIERE HEURE

St-Jean, I.O., 14. — Montant 9.25 a.m. Kelso, descendant 9.40 a.m. Zenda.

Pointe-au-Père, 158. — Montant 8.55 a.m. Blairspey, 40 est, 9.10 a.m. Bulkarrer 88 est. Jean Brillant arrivé Rimouski 11 p.m. hier.

Pointe à la Renommée, 339. — Montant 8.29 a.m. Anthéa 22 est, 9.23 a.m. Snar 50 S. 9.29 a.m. Domby 58 S. E. Descendant 9 a.m. Blairbeg.

Pointe de l'Ouest, 332. — Clair, sud ouest. Montant hier 6 p.m. C.G.S. Bernier.

Heath Point, 444.— Nuageux, sud est.

Flat Point, 593—Brumeux variable.

Point Amour, 678—Clair, calme.

VAISSEAUX PASSAGERS MONTANT

Point Amour, 678. — 7.35 a.m. Empress of Britain, attendu jeudi 1 p.m.

Bile Isle, 739. — 5 a.m. Duchess of Bedford 250 est, attendu vendredi à 1 p.m.

LaRUE & TRUDEL
Comptables agréés
Chartered Accountants
LIQUIDATEURS de FAILLITES
J.-A. LaRue, CA | M. Charité, CA
A.-E. Beauvais, CA | J. LaRue, CA
M. Boulanger, CA | J.-P. Gauthier, CA
Lionel Roussin, CA | J.-P. Beaulieu, CA
R. Chagnon, CA
L.-P. Belair, CA
Québec — St-Jean, P. Q. — Montréal

CAPITAL ROUYN GOLD MINES LIMITED
DISTRICT de CHIBOUGAMAU
Acheté -- vendu -- coté
CIRCULAIRE SUR DEMANDE
T.-D. GILBERT & CIE, 105, Côte de la Montagne, Tél. : 2-3180

Agissez Maintenant
Y a-t-il vraiment pour vous, aujourd'hui, une tâche plus importante que celle de faire votre testament ?. ... Alors pourquoi la négliger ?
ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS
Administration de propriétés
Administration temporaire
Agents de transfert et régistraires
Liquidateurs
Courtiers en assurances
Fidéicommis
Garde et gérance de titres
Coffrets de Sûreté
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
Administratrice et Fiduciaire
72, Côte de la Montagne, Québec
Téléphone : 2-1139

3 témoins au comité des comptes publics

(Suite de la page 3)

M. Duplessis: Avez-vous jamais eu des plaintes à l'effet que ce monsieur faisait le trafic des fourrures confisquées par le gouvernement?

M. Richard: Je l'ignore.

M. Duplessis: Et le jeune Savard, chauffeur de M. Vautrin, a-t-il jamais fait le trafic des fourrures confisquées?

M. Richard: Je l'ignore également.

M. Duplessis: Vous savez que le commerce des fourrures confisquées se pratique sur une haute échelle?

M. Richard: Je n'en sais rien.

Duplessis: Si je vous le prouvais?

M. Richard: C'est possible.

Dr Trudel: Quel est le nom du garde-chasse de St-Maurice?

M. Richard: Je ne puis le dire de mémoire.

Dr Trudel: Ce n'est pas un M. F.-X. Tremblay.

M. Richard: C'est possible.

Dr Trudel: N'y a-t-il pas un certain M. Tremblay qui a distribué des chèques provenant du Gouvernement et durant la période électorale?

M. Richard: La paiement a pu correspondre à cette date.

M. Perrault : Vous aviez parlé l'autre jour d'un chèque de 10 cents sur lequel vous deviez fournir des explications; les avez-vous, ces explications?

M. Richard: (explique qu'il s'agissait d'un colon qui avait travaillé deux jours; après avoir défrayé sa pension et avoir laissé au gouvernement, la somme d'une piastre par jour pour garantir son séjour là-bas, il ne revenait plus à son crédit qu'une somme de 10 cents; quant au retard, c'est que le colon n'a été retracé que plus tard dans le comté de Nicolet).

M. Duplessis: Vous dites que vous avez fait les vérifications nécessaires relativement à ce chèque; le département était moins scrupuleux pour les dépenses de M. Vautrin.

Dr Trudel: Est-ce que des octrois ont été donnés à des cultivateurs pour construction de toiture de granges? Est-ce que des animaux ont aussi été distribués?

M. Richard: Oui, dans certains cas, mais ce n'était pas à des cultivateurs; mais à des colons. Vous savez, il est parfois difficile de faire la distinction entre un colon et un cultivateur. A tout événement, ces dons ont toujours été faits dans le but de les aider.

M. Duplessis: Oui, de les aider à voter pour le Gouvernement.

M. Bourque: Est-il à votre connaissance qu'un inspecteur du district de Sherbrooke a été suspendu et a continué à recevoir son salaire?

M. Richard: Je l'ignore, mais peut-être cet inspecteur avait-il quelques enquêtes à terminer.

M. Duplessis: Le Département n'a-t-il pas reçu et payé des réclamations pour travaux non-autorisés? (tenant un document produit par M. Richard). Ainsi, je vois par exemple, le comté de Berthier.

M. Bastien: C'est assez difficile à éviter; ce sont ordinairement des excédents de travaux.

M. Duplessis: (continuant). Il en est de même dans **Gaspé**, dans Rimouski, dans **Joliette**, dans Charlevoix, à Rivière du Loup même; Est-ce l'habitude?

M. Richard: Non.

M. Duplessis: Je vois que le chiffre total des montants payés pour travaux non-autorisés est de $114,000? Est-ce bien cela?

M. Richard: Oui.

Dr Duguay: Un colon qui quitte la Colonie pour aller demeurer au village, a-t-il le droit d'apporter avec lui, ses animaux fournis par le Gouvernement ainsi que la maison que celui-ci lui a fait construire?

M. Richard: Non.

M. Tremblay: Il faut bien qu'il les emmène avec lui, pour les manger; autrement il crèverait de faim.

Le Dr Hamel: Comment voulez-vous qu'il n'y ait pas de travaux non-autorisés, quand le fils du premier ministre fait donner des larges sommes à ses électeurs?

M. Perrault: Sur la liste, je vois que dans Bellechasse, il n'est question que d'un montant de $800. D'ailleurs, ce sont des excédents de travaux qu'il n'est pas toujours possible de contrôler.

M. Duplessis: M. Richard, êtes-vous en état de jurer que dans la majorité des cas, ces argents pour travaux non autorisés ont toujours été octroyés à la demande des ministériels.

M. Richard: Ce n'est pas de mon ressort.

M. Duplessis: Combien d'animaux avez-vous fourni aux colons.

M. Richard: Nous sommes à préparer un état détaillé que nous produirons dans quelques jours.

M. Perrault: Vous avez ouvert combien de colonies nouvelles?

M. Richard: 70.

M. Perrault: Vous avez construit combien de maisons?

M. Richard: 2,738 maisons, 9 maisons pour garde-malades, 5 écoles-chapelles, 8 presbytères, et 8 écoles.

M. Perrault: Qui ont construit ces maisons?

M. Richard: Les colons eux-mêmes sur la surveillance de nos ingénieurs.

M. Perrault: Les colons étaient payés combien?

M. Richard: $1.60 par jour.

M. Duplessis: (interrompant) Non. Non. Le Gouvernement retenait $1.

M. Richard: Voici, le Gouvernement retenait $1., très bien, mais, ce n'était pas perdu pour le colon; nous voulions que les colons restent où ils étaient; nous voulions prévenir le cas où ils auraient été là seulement pour travailler sans intention d'y rester. La piastre retenue par le Gouvernement était à son crédit.

M. Perrault: Dans l'état de $10,000,000. Est-ce qu'il n'y a pas engagements formels de construire des routes?

M. Richard: Pas des engagements absolument fermes, mais entente que nous ferions des routes d'ici à trois ou quatre ans.

M. Perrault : Les colons ont-ils commencé des travaux de défrichement?

M. Richard : Oui.

M. Perrault: Combien avez-vous envoyé de colons en 1935?

M. Richard: 3641 colons groupés et 5,959 non groupés.

M. Duplessis: Combien sont-ils revenus?

M. Richard: Les colons groupés, environ 20%.

M. Duplessis: Et les non groupés?

M. Richard: A peu près un pour cent.

M. Perrault: Les colons étaient recrutés par les sociétés de colonition?

M. Duplessis: Pardon, je comprends la petite tactique des ministériels; on veut prétendre que la société de colonisation est responsable de tout. C'est du camouflage de la plus belle espèce.

M. Perrault: Ce sont les sociétés de colonisation qui ont fait le recrutement des colons; il faut toujours mettre les choses à point. N'est-ce pas?

M. Richard: Oui.

M. Duplessis: Non, Non.

M. Drouin: A Québec, n'était-ce pas M. Jos. Boutet?

M. Richard: M. Boutet faisait enquête et la Société de colonisation faisait son recrutement d'après cette enquête.

M. Perrault : Combien de colons sont-ils partis de Québec?

M. Richard: 711 et en autant que je le sache, il y avait entente parfaite entre l'enquêteur et la société de colonisation.

M. Duplessis: C'est bien ! l'inspecteur de la Banque Nationale, maintenant.

M. Perrault: Attendez un moment; nous n'avons pas encore posé une seule question au témoin. Vous ne parlez que des dépenses; nous avons toujours le droit de lui faire dire les travaux qui ont été exécutés.

M. Duplessis: Bien, on prendra le temps voulu mais je tiens à avertir le Gouvernement que l'enquête va se continuer et dans tous les départements; il n'y a qu'une petite partie des scandales mis à jour à l'heure actuelle; attendez, prenez le temps qu'il vous faut, et vous verrez.

M. Perrault: Depuis le commencement de l'enquête, nous vous laissons questionner tant que vous le désirez; il me semble que l'on peut nous aussi questionner. (Continuant) Les colons non groupés sont pratiquement tous restés dans les régions nouvelles?

M. Richard: Oui.

M. Perrault: Est-ce que tous les colons ont reçu des animaux?

M. Richard: Non.

M. ULRIC ROBERGE

M. Ulric Roberge, inspecteur en chef à la Banque Canadienne Nationale, à Montréal, est l'autre témoin.

M. Duplessis: Vous êtes employé de la Banque Canadienne Nationale?

M. Roberge: Oui, comme inspecteur en chef.

M. Duplessis: Depuis quand?

M. Roberge: Depuis 1935.

M. Duplessis: Qui était là avant vous?

M. Roberge: M. Charles St-Pierre.

M. Duplessis: Avez-vous le dossier de M. Jean-Thomas Taschereau?

M. Roberge: (le produisant) Oui.

M. Duplessis: Y est-il question des intérêts payés par la Banque à M. Taschereau.

M. Roberge: Tout ce qui concerne cette affaire est dans le dossier.

M. Duplessis: Avez-vous les rapports de M. St-Pierre?

M. Roberge: Oui, nous avons tous les rapports faits sur chaque succursale, après chaque inspection.

M. Duplessis: (lisant une lettre) Je vois qu'il est question des intérêts de l'argent de la Commission Scolaire crédités à M. Taschereau, est-ce exact?

M. Roberge: Tel que la lettre le mentionne.

M. Duplessis lit les deux lettres suivantes:

M. D. Côté,
Inspecteur, Banque d'Hochelaga,
Bureau-chef, Montréal.

Cher monsieur,

En réponse à votre lettre du 4 courant au sujet des intérêts payés à M. A.-C. Taschereau, je ne connais rien des arrangements faits au sujet du dépôt du bureau des commissaires d'écoles de la cité de Québec.

En ce qui regarde les dépôts de l'Assemblée législative, la loi prévoit à ce que le comptable, M. A.-C. Taschereau, ouvre à son nom personnel, dans la banque qu'il désire, des comptes pour ce département, et la Banque de Montréal, où le compte était auparavant, et la Banque Nationale, dans la suite, n'ont jamais considéré qu'ils avaient à voir quelle disposition M. Taschereau faisait des intérêts.

Votre tout dévoué,
H. DESRIVIERES,
Surintendant du
district de Québec.

Voici maintenant une lettre, dit M. Duplessis:

Montréal, le 4 août 1924.

M. H. Desrivières,
Surintendant,
Banque d'Hochelaga,
Québec.

Nous vous incluons sous pli copie d'une lettre que vous adressiez au gérant de votre succursale de Saint-Pacôme en date du 27 octobre 1922.

Nous vous serions obligés de nous laisser savoir par retour du courrier si vous autorisiez par cette lettre M. Jean-Thomas Taschereau, votre gérant, à verser au compte personnel de M. Antoine-C. Taschereau, son père, qui est comptable à l'Assemblée législative, les intérêts payés sur les comptes suivants: Bureau des commissaires d'écoles de la cité de Québec, Assemblée législative re: salaires, impressions, bills privés.

Votre tout dévoué,
D. COTE, inspecteur.

M. Duplessis: (s'adressant à M. Perrault). J'attire l'attention du Procureur-général.

Le Dr Hamel: Est-ce qu'il arrive souvent que des chèques disparaissent?

M. Roberge: Nous remettons généralement les chèques des comptes courants; quant aux chèques des comptes-épargne, nous les remettons sur demande seulement.

M. Duplessis : (reproduisant un extrait d'une lettre du bureau-chef dans laquelle il est fait mention du paragraphe suivant que M. Duplessis lit:) "Nous conseillons de nommer M. J.-T. Taschereau gérant d'une petite succursale de Québec où la banque pourrait bénéficier beaucoup plus de ses relations de famille". Est-ce exact?

M. Roberge: Oui.

M. Duplessis lit ensuite les documents suivants:

"En date du 27 octobre 1922, vous nous avez autorisés à payer à ce client 2 1-2 pour cent sur la balance quotidienne de ses trois comptes de l'Assemblée législative, mais à notre récente inspection M. D. Côté, sous-inspecteur, n'a pas voulu reconnaître cette autorisation, ne la trouvant pas satisfaisante.

"Ainsi nous venons vous demander de ratifier ce que nous avons laissé entendre à ce monsieur. Comme la chose s'est faite à la Banque Provinciale et se fait à la Banque de Montréal, nous avons dit à M. Taschereau que nous lui accorderions sur les trois comptes du gouvernement, département de l'Assemblée législative, 2 1-2 pour cent d'intérêt sur la balance quotidienne de ses comptes et que l'intérêt compilé à tous les mois serait déposé au crédit de son compte personnel.

"Il ne faut pas oublier que ces comptes du gouvernement, d'après un statut de la loi, sont des comptes personnels.

"Le total de ces comptes forme un crédit annuel d'environ $300,000. Ainsi nous espérons que sur votre recommandation vous voudrez bien ratifier ces engagements car, évidemment, nous n'aimerions pas à perdre ces comptes, ce qui arriverait si nous faisions un changement à ces arrangements.

"Votre tout dévoué,
"Jean-Thomas Taschereau,
"Gérant."

Ce rapport est daté du 8 septembre 1924.

A cette lettre M. Desrivières a répondu par une lettre du 22 septembre 1924 au gérant de Saint-Pacôme.

A.-C. Taschereau,
Comptable,
Assemblée législative.

Cher monsieur,

Nous regrettons d'avoir retardé à répondre à votre lettre du 8 courant au sujet des comptes de M. Taschereau à votre bureau. En effet, la Banque Nationale avait autorisé qu'un intérêt de 2 1-2 pour cent sur la balance quotidienne soit payé. Nous n'avons pas d'objection à ce que vous continuiez à payer ce taux d'intérêt en autant que les balances que garde M. Taschereau continuent à être intéressantes.

En ce qui regarde la disposition des intérêts, c'est une question que vous devriez régler avec M. Taschereau. Et je crois que vous devriez recevoir de lui des instructions écrites.

Votre tout dévoué,
H. DESRIVIERES,
Surintendant,
District de Québec.

M. Duplessis cite ensuite une lettre de M. Jean-Thomas Taschereau en date du 26 octobre 1922 dans laquelle il est dit que M. D. Côté, inspecteur, n'a pas voulu reconnaître le paiement des intérêts de 2 1-2 pour cent sur la balance quotidienne. Il est dit que le total des comptes s'élève à $300,000 par année.

Le 27 octobre 1922, M. Desrivières écrit à M. Jean-Thomas Taschereau la lettre suivante:

Cher monsieur,

Nous avons la vôtre du 26 courant nous disant que vous avez laissé entendre à M. A.-C. Taschereau que nous lui accorderions 2 pour cent sur la balance quotidienne des comptes du gouvernement comme il avait à la Banque de Montréal. En réponse, je dois vous dire que l'entente est que nous leur paierons 2 1-2 pour cent sur la balance quotidienne de leurs comptes.

M. Duplessis cite ensuite la lettre suivante:

Québec, 22 sept. 1922.

Monsieur,

A l'avenir, pour éviter tout malentendu et, en même temps, pour ne pas confondre les intérêts avec le capital, veuillez donc créditer à un "compte spécial" les intérêts perçus sur mes comptes Nos 1, 3 et 4 de l'Assemblée législative.

Votre tout dévoué,
Antoine TASCHEREAU,
Comptable de
l'Assemblée législative.

Enfin, M. Duplessis cite une dernière lettre:

Québec, 18 mars 1926.

M. Henri Desrivières,
Surintendant de la
Banque Canadienne
Nationale, Québec.

Cher monsieur,

Je suis fatigué d'être toujours tracassé par les multiples questions que soulèvent vos inspecteurs relativement à mes comptes No 1, 3 et 4, à votre succursale de St-Pacôme, P. Q.

Voulez-vous les garder ces comptes, oui ou non, aux mêmes conditions ? Sinon, ils retourneront à la Banque de Montréal d'où ils sont venus et où durant des années je n'ai jamais eu la moindre difficulté.

Songez que c'est une affaire de $300,000 par année et, pour la dixième fois, peut-être, je déclare que, d'après la loi, ces comptes sont purement personnels, contrairement à ceux des autres départements et la preuve de ceci c'est que, seul, je signe les chèques.

Veuillez me croire, cher monsieur,

Votre tout dévoué,
Antoine-C. TASCHEREAU,
Comptable de
l'Assemblée législative.

M. Duplessis: (à M. Roberge) : Vous faites inspecter annuellement tous les banques?

M. Roberge: Oui.

M. Duplessis: Est-ce que les inspecteurs ont toujours fait des représentations de ce genre à la suite de leur passage à St-Pacôme?

M. Roberge: Je tiens ici à faire une mise au point: On a semblé faire croire que la banque procédait illégalement en payant des intérêts; il faut bien se rendre compte que la banque a toujours le droit de payer, si elle le veut, un intérêt sur les dépôts courants; il ne faut pas confondre les comptes courants avec les comptes ne portant pas intérêt. Quant aux comptes de M. Taschereau, on les a toujours considérés comme des dépôts personnels, vu que la loi prévoyait qu'il avait le droit de les déposer à son nom.

M. Duplessis: Oui, vous payiez des intérêts sur les comptes courants suivant l'importance de la personne.

M. Roberge: Pas du tout; cela dépend de bien d'autres circonstances importantes.

M. Duplessis termine la séance et le comité s'ajourne à ce matin.

UNE JOYEUSE REUNION D'UN GROUPE D'AMIES

A l'occasion de son adieu au célibat, Melle Cécile Poirier, donna un magnifique banquet à ses amies à Victoriaville. 1ère rangée, (gauche à droite): Melles Laura Garneur, Mélinda Marchand, Jeanne Fouquette, Emilienne Houle, Odéline Pépin, Réjeanne Houle. 2ème rangée: Yvonne Martineau, Rachel Côté, Naïlda Poirier, Mme Roméo Belhumeur, Rachel Turcotte, Simonne Beauchesne. 3ème rangée: Mariette Houle, Cécile Durand, Cécile Houle, Gilberte Pellerin, Simonne Pellerin, Marie-Ange Michel, Antoinette Bisson, Méraida Provencher, Juliette Turcotte, Irène Turcotte. 4ème rangée: Jeanne Ramsay, Vinalda Défaussé, Cécile Poirier "l'héroïne" Héléna Poirier, Yvonne Poirier, Léa Marchand.
(Studio Dubuc).

Buvez du Porter et conservez votre santé

Un verre de porter par jour vous conservera en excellente condition physique. Fabriqué avec des ingrédients de toute première qualité et d'après des méthodes scientifiques, le CREAM PORTER BOSWELL, un produit renommé du vieux Québec, contribuera agréablement à conserver votre corps sain, fort et à augmenter votre résistance physique contre les maladies inhérentes aux intempéries de notre climat.

Depuis des années, le CREAM PORTER BOSWELL, ce délicieux breuvage, cet excellent tonique, fait les délices des hommes et des femmes. Formez l'habitude de boire du porter tous les jours. Demandez-le à votre épicier. (Ann.)

ST-CASIMIR

Récital de musique

Les élèves de musique, sous la direction de Mlle Marie-Paule Doré, ont donné au couvent de St-Casimir, une audition de leurs talents devant leurs parents et de nombreux invités d'honneur, ainsi que les religieuses. Les plus sincères félicitations vont aux élèves exécutantes, qui surent charmer leur auditoire. Mentionnons : Mlles Madeleine Foley, Rolande Tessier, Gisèle Naud, Gertrude Neault, Georgette Lépine, Fernande Giroux, Colette Lacoursière, Gisèle Dussault, Isabelle Magnan, Anne-Marie Tessier, Gisèle Martel, Madeleine Magnan,Laurette Perreault. Faute d'espace, nous nous voyons obligés d'omettre le programme qui était des plus intéressants.

Départ pour l'hôpital

M. Jacques Trottier est à l'hôpital de Québec pour une intervention chirurgicale et est assisté de Mlle Marie-Paule Trottier, garde-malade graduée. Grand succès.

Succès

Nous apprenons avec plaisir qu'une des nôtres, Mlle Marie-Paule Lacroix, étudiante garde-malade à l'hôpital St-François d'Assises de Québec, vient d'obtenir son diplôme et termine ainsi des études de trois ans. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle carrière.

Soirée

Le public Casimirien a de nouveau été favorisé d'une soirée récréative donnée par une troupe d'artistes de la radio. La principale pièce intitulée "Les deux orphelines", a remporté tous les succès. On fit salle comble.

VOYAGES

la "CLÉ" du

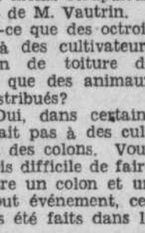

service, du confort et de la commodité à New-York

CHAMBRES AVEC BAIN

$2.50 simple $4.00 double $4.50 lits jumeaux

HOTEL McALPIN
BROADWAY à la 34e RUE, N.-Y.
Le gérant: JOHN-J. WOELFLE

P. S. Comme d'habitude, le McAlpin accepte au pair l'argent canadien.

SERVICE DIRECT DE MONTREAL A
NEW YORK
PHILADELPHIE
BALTIMORE-WASHINGTON
Parle
WASHINGTONIAN

Le "WASHINGTONIAN" quitte la gare Bonaventure tous les soirs à 8 h. 35 (heure solaire) et arrive à New-York à 7.48 a.m. Service courtois et empressé. Confort parfait assuré par le système du conditionnement de l'air.

NOUVEAUX PRIX RÉDUITS

de Québec à	Aller 1ère classe	Aller Wagon-lit
NEW YORK	$ 12.15	$16.60*
WASHINGTON	$ 17.60	$24.30*

*plus le supplément réduit des wagons-lits

Lit inférieur, Montréal à New-York $2.75
Lit inférieur, Montréal à Washington $4.70

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Correspondances commodes pour Atlantic City et toutes les gares du Sud.

Renseignements, billets et location de couchettes au Bureau du Canadien National, 10 rue Ste-Anne. Téléphone : 2-8201.

L'Air est Conditionné
DANS TOUS LES WAGONS-LITS ET VOITURES DE PREMIERE

Dép. Québec (Gare du Palais), tous les jours à 12.50 p.m. pour raccordement à Montréal.

Trois Raisons pour lesquelles

VOUS DEVEZ ACHETER LA Nouvelle HUILE POUR MOTEURS SHELL

VOUS verrez, d'après ces images, les trois principaux avantages de la Nouvelle Huile pour Moteurs Shell —une huile perfectionnée, pour les moteurs modernes, grâce à l'expérience mondiale acquise par la Shell.

Maintenant en vente partout sans augmentation de prix. Changez en faveur de la Nouvelle Huile pour Moteurs Shell dès aujourd'hui. Vous ferez des économies avantageuses sur l'huile et les réparations.

Ce couteau en acier inoxydable est traité pour résister à la rouille.

Cette nouvelle huile pour moteurs est traitée pour résister au cambouis — la "rouille" de l'huile pour moteurs.

La Nature fournit instantanément aux yeux une pellicule humide qui les protège.

Cette nouvelle huile pour moteurs fournit instantanément une pellicule lubrifiante qui protège le moteur dès l'instant que vous démarrez.

La plus grande efficacité apportée dans la fabrication moderne des pneus ajoute au moins une année à la durée des pneus.

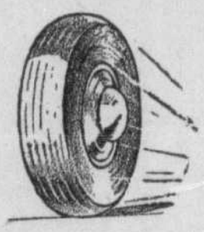

La plus grande efficacité de cette nouvelle huile pour moteurs ajoute au moins une année à la durée d'un moteur.

Vendue seulement en Bouteilles qui sont à l'abri de toute manipulation et sont livrées aux dépositaires, remplies et cachetées

La Nouvelle HUILE POUR MOTEURS SHELL Elle est Cachetée

VOUS POUVEZ ÊTRE SÛR DE LA SHELL

LE COMBAT ENTRE JOE LOUIS ET JIMMY BRADDOCK N'AURAIT PAS LIEU CETTE ANNEE

Les gérants du "bombardier brun" ont invoqué deux raisons pour le combat entre Joe Louis et James-J. Braddock soit remis à plus tard, même si leur protégé disposait de Max Schmeling, jeudi prochain — Ils refusèrent carrément de signer le contrat que leur a présenté le promoteur Mike Jacobs.

LES INTERETS DE JOE LOUIS

Lakewood, N.-J., 10, (par Eddie Brietz, de la P. A.). — Il se peut fort bien que la bataille pour le championnat mondial des poids-lourds, entre James-J. Braddock et Joe Louis, soit remise à plus tard, même si le "bombardier brun" de Détroit l'emportait sur le boxeur allemand, Max Schmeling, lors de leur rencontre de jeudi soir prochain, au Madison Square Garden.

Julian Black et John Roxborough, les deux gérants de Joe Louis, ont refusé carrément de signer un contrat avec le promoteur Mike Jacobs, pour les raisons suivantes:

PREMIEREMENT. — Les "intérêts Louis" demandent plus que la part du "challenger" (12 1-2 p.c.) qu'offre Mike Jacobs;

DEUXIEMEMENT. — Roxborough et Black ne sont aucunement anxieux de donner une autre grande bataille à leur homme, cette année, pour des raisons qui ont à leur origine l'impôt sur le revenu.

Jacobs est arrivé ici hier avec deux représentants du "Milk Fund" de madame W.-R. Hearst, sous les auspices duquel Louis et Schmeling se battront jeudi prochain, et ont discuté longuement avec Roxborough et Black.

"J'ai essayé de leur faire signer un contrat pour rencontrer Braddock, si Louis bat Schmeling", a annoncé Jacobs, "mais ils ont refusé carrément".

Roxborough et Black partent du fait qu'ils ont en mains la meilleure attraction du monde de la boxe, et qu'ils sont parfaitement justifiés d'exiger une plus forte garantie du promoteur Mike Jacobs. Tous deux ont cependant déclaré nettement que cette différence d'opinion avec Jacobs ne signifiait en aucune façon une séparation définitive.

UN PROGRAMME EXCEPTIONNEL VENDREDI A LORETTEVILLE

Vendredi prochain, à Loretteville, le "matchmaker" Harvey, du Loretteville Amateur Inc., présentera aux amateurs de lutte un programme exceptionnel. En finale "Cyclone" Bayley, des Trois-Rivières, s'attaquera à Bob Nelson dans un 2 dans 3 limité à 1 h. 30.

Maurice Gosselin et le scientifique Jack Théo, des Trois-Rivières, feront les frais de la semi-finale limitée à 45 minutes, une chute.

Dans les préliminaires Al Aubin des Trois-Rivières aura comme adversaire le jeune Lionel Gosselin, de Lévis.

Le lever du rideau sera fait par Louis Gingras contre Eug. Dressel dans un 20 minutes, une chute.

La séance commencera à 8 h. 30 précises.

Voici le résultat de la semaine dernière :

Maurice Gosselin eut raison de M. Bertrand en s'assurant de la 1ère et 3ème chute en 5.57 m. et 17.56 m.

Lionel Trudel et Michaud annulèrent en semi-finale.

Tarzan Chabot tomba Geo. Ralph en 16 m.

Girard et Fortin annulèrent en 15 min. un chute et Lionel Gosselin eut la surprise de sa vie quand Gagney l'étendit en 15.52 m. comme lever du rideau.

LES MENEURS

LIGUE NATIONALE :

Au bâton : Terry, Giants, .395; Martin, Cardinals, .384.

Points : Pepper Martin, Cardinals, 45; Vaughan, Pirates, 43.

Points comptés sur les coups de: Medwick, Cardinals, 51; Ott, Giants, 48.

Coups sûrs : Jordan, Bees, et Moore, Giants, 75.

Doubles : Herman, Cubs, 22; Medwick, Cardinals, 18.

Triples : Camilli, Phillies, 8; Goodman, Reds, 7.

Circuits : Ott, Giants, 11; J. Moore, Phillies, 9.

Buts volés : Pepper Martin, Cardinals, 10; S. Martin, Cardinals, 8.

Lanceurs : Dizzy Dean, Cardinals, 11-2; Hollingsworth, Reds, 7-2.

LIGUE AMERICAINE :

Au bâton: Sullivan, Indians, .402; Gehrig, Yankees, .364.

Points : Gehrig, Yankees, 61; Gehringer, Tigers, 51.

Points comptés sur les coups de: Foxx, Red Sox, 52; Goslin, Tigers, 51.

Coups sûrs : Gehringer, Tigers, 79; Gehrig, Yankees, 71.

Doubles : Gehringer, Tigers, 21; Wolfe, Yankees, 17.

Triples : Gehringer, Tigers, et Clift, Browns, 8.

Circuits : Foxx, Red Sox, 14; Trosky, Indians, 12.

Buts volés : Powell, Senators, 11; Piet, White Sox, 10.

Lanceurs : Grove, Red Sox, 9-1; Gomez, Yankees, 6-1.

AU PARC VICTORIA

Le St-Emile, de Loretteville, visitera le club Sacré-Coeur, de la ligue de balle-molle Interparoissiale, demain soir, au Parc Victoria, dans un programme double. La mise au jeu se fera à 7 h. 30.

Les amateurs de balle-molle sont invités à ces deux joutes qui ne manqueront certes pas d'intérêt.

SEANCE DE LUTTE A LIMOILOU LE 16

Un nouveau promoteur de lutte, M. Adélard Allaire, donnera des séances au stade de baseball de Limoilou le mardi de chaque semaine. Le but de M. Allaire est de promouvoir la lutte amateur à Québec. On nous informe qu'une fanfare fera les frais de la musique, de façon à faire passer d'agréables moments aux sportifs.

La première séance aura lieu le 16 courant. La finale mettra en lice Bob Nelson, de Québec, et Geo. Girard, de Giffard. Le programme sera complété dès demain et nous le communiquerons à nos lecteurs. M. Ernest Lantier aidera à M. Allaire à titre de "matchmaker".

LIGUE FEMININE DE BALLE-MOLLE

SAISON 1936

Voici la cédule officielle de la ligue féminine de balle-molle, saison 1936, telle que préparée par le président Gavan Power avec l'aide de ses officiers:

JUIN

11 Claire Fontaine vs Ace, au Parc Fontaine.

14 Madelon vs Claire Fontaine, aux Cove Fields.

(Les parties suivantes seront jouées au Parc Fontaine)

16 Madelon vs Ace
18 Claire Fontaine ve Madelon
21 Ace vs Claire Fontaine
23 Ace vs Madelon
25 Claire Fontaine vs Ace
28 Madelon vs Claire Fontaine
30 Madelon vs Ace

JUILLET

2 Claire Fontaine vs Madelon
5 Ace vs Claire Fontaine
7 Ace vs Madelon
9 Claire Fontaine vs Ace
12 Madelon vs Claire Fontaine
14 Madelon vs Ace
16 Claire Fontaine vs Madelon
19 Ace vs Claire Fontaine.
21 Ace vs Madelon
23 Claire Fontaine vs Ace
26 Madelon vs Claire Fontaine
28 Madelon vs Ace
30 Claire Fontaine vs Madelon

AOUT

2 Ace vs Claire Fontaine
4 Ace vs Madelon
6 Claire Fontaine vs Ace
9 Madelon vs Claire Fontaine
11 Madelon vs Ace
13 Claire Fontaine vs Madelon

LA BOXE

New-York. — Charley Gomer, 138 3-4, Baltimore, décision sur Petey Caracciola, 141, Brooklyn (6); Johnny Morro, 135, New-York décision sur Léo Rodak, 133, Chicago (10).

Washington. — Marty Gallagher, 210, Washington, décision sur Bob Tow, 195, Alexandria, Va., (15).

Los Angeles — Ceferino Garcia, 147 1-2, Manila, décision sur Young Peter Jackson, 142, Los Angeles (10).

Pittsburgh — Fritzie Zivis, 144 1-4, Pittsburgh, défait Tony Falco, 141 1-2, Philadelphie (8).

Tennis

UNE DEMONSTRATION

Paris. — (P.C.) — 15,000 écoliers ont regardé pratiquer les meilleurs joueurs de tennis de France ; cette démonstration avait pour but d'enseigner le jeu aux jeunes et de les influencer à pratiquer ce sport.

ECHEC DE MURRAY

Beckenham, Kent, Ang., 10. — (P. C.—Câble) Bob Murray, de Montréal, a été défait, hier, par F. H. D. Wilde, joueur anglais de la coupe Davis, 6-2, 6-3, dans la deuxième ronde du tournoi pour le championnat de Kent.

L'INTERPAROISSIALE

Le programme présenté, hier soir, par la ligue Interparoissiale, a fourni des sensations. Le Notre-Dame du Chemin a défait le St-Sauveur dans la première partie, au score de 8-4. Maurice Ratté, lanceur des vainqueurs, a tenu le St-Sauveur à 4 coups sûrs, et il retira 19 frappeurs au bâton, brisant son propre record, qui était de 16. Raymond Bastien, du N.-D. du Chemin, cogna un triple avec trois hommes sur les buts dans la septième manche.

Dans la seconde partie, le St-Malo a imposé un score de 14-3 au Jacques-Cartier. Lamontagne, du St-Malo, fit un circuit dans la 9e manche, avec 3 hommes "à bord".

SOMMAIRES

N.-D. du Ch.	000	312	200—8 12 2
St-Sauveur	000	001	030—4 4 6

M. Ratté et P. Gaboury; P. Pelletier et A. Paradis.

x x x

St-Malo	030	000	065—14 12 5
J.-Cartier	000	000	102— 3 3 6

A. Laperrière et Moreau; M. Morneau et P. Goupil.

x x x

Voici le programme pour ce soir : à 7 heures 30, Notre-Dame de Québec vs Notre-Dame de la Garde; à 8 heures 45, Limoilou vs Sacré-Coeur.

LIGUE DE LIMOILOU

La ligue de baseball du quartier Limoilou présentera ce soir (mercredi) le programme suivant : St-Fidèle vs St-Charles.

Le club St-Esprit a remporté sa troisième victoire consécutive contre le St-Albert, au score de 10 à 2. Le lanceur A. Blanchet, du St-Esprit retira 10 hommes au bâton en 7 manches. Les arbitres étaient Paul Simard et Paul Morency. Marqueur officiel: P.-H. Robitaille.

LE VOLTIGEUR GAGNE

Hier soir, sur l'Esplanade, le Voltigeur de Giffard a défait un "All-Stars" au score de 19 à 4. J.-Marie Gobeil frappa deux circuits tandis que son copain, Lionel Lapointe en faisait autant. Le lanceur R. Richard retira huit hommes au bâton. Le Voltigeur lance un défi à tout club alignant des joueurs de 13 à 16 ans. Pour informations, René Richard, tél.: 4-5195.

UN EXCELLENT PROGRAMME D'AMUSEMENTS AU TERRAIN DE L'EXPOSITION LE 24 JUIN

On nous informe que Marcel Pouliot, l'actif sportsman et organisateur québecois, aura la direction du programme d'amusements lors de la fête nationale des Canadiens français, le 24 juin prochain.

Maintenant que toutes les négociations sont terminées entre la Société St-Jean-Baptiste et l'organisateur, le programme que Pouliot a l'intention de présenter ne devrait pas tarder à être définitivement élaboré. L'ordre dans lequel les attractions seront présentées, sera donné aussitôt que chacune aura été bâclée.

Mentionnons cependant qu'il y aura de quoi intéresser tous les sportifs, puisque l'on présentera des courses de chevaux, en motocyclettes, à pied, en bicyclettes, toutes pour les championnats de la ville et du district de Québec.

Il y aura joute de baseball avec deux des plus populaires clubs de la province. Une démonstration de gymnastique sera aussi au programme, — de la fanfare, des chants du terroir, de la boxe, de la lutte, et on clôturera la journée avec le fameux feux de la St-Jean, que la population du district n'a pas vu au Parc de l'Exposition depuis une dizaine d'années. Pour permettre à tous les Canadiens français de Québec et du district, d'assister à ce programme gigantesque, la Société St-Jean-Baptiste de concert avec Marcel Pouliot a fixé des prix populaires qui conviendront à tous. Nous aurons l'occasion d'en reparler de nouveau sous peu.

Pichenettes

Isabeau s'y promène.

Braddock obtient un sursis.

Billy ne se fait pas de bile.

La lutte partout, c'est la vie.

Un salami empoisonne l'existence.

L'esprit sportif se réfugie à l'école.

Ce sont toujours les mêmes qui écopent.

Il y en a qui font la planche hors de l'eau.

Valaire est un fervent de la "pepper game".

Si le temps le permet, voilà la condition.

Celui qui se fait rouler s'en aperçoit le dernier.

La Madelon compte une reine dans son rucher.

Le photographe contrôle les épreuves du turf.

La plupart des hommes sont gauchers des deux mains.

Les intentions de l'amateur d'oignon sont honnêtes.

Comme si toutes les ligues n'étaient pas commerciales . . .

LIGUE DE BASEBALL LIMOILOU

CEDULE 1936

M. G.-Majella Dismard, publiciste de la ligue de baseball du quartier Limoilou, a eu l'amabilité de nous communiquer la cédule de cette importante ligue, saison 1936.

JUIN

10—Merc. St-Fidèle vs St-Charles.
14—Dimanche, St-Fidèle vs St-Esprit
14—Dimanche, St-Albert vs St-Pascal
15—Lundi, St-Charles vs St-Esprit
17—Mercredi, St-Fidèle vs St-Pascal
22—Lundi, St-Albert vs St-Charles
24—Mercredi, St-Esprit vs St-Pascal
29—Lundi, St-Fidèle vs St-Albert

JUILLET

1—Mercr., St-Pascal vs St-Charles
5—Dim. St-Charles vs St-Fidèle
5—Dim. St-Albert vs St-Esprit
6—Lundi, St-Pascal vs St-Albert.
8—Mercredi, St-Esprit vs St-Fidèle
13—Lundi, St-Esprit vs St-Charles
15—Mercredi, St-Pascal vs St-Fidèle
19—Dim. St-Charles vs St-Albert
19—Dim. St-Pascal vs St-Esprit
20—Lundi, St-Albert vs St-Fidèle
22—Merc. St-Charles vs St-Pascal
27—Lundi, St-Esprit vs St-Albert
29—Merc. St-Fidèle vs St-Charles

AOUT

2—Dim. St-Albert vs St-Pascal
2—Dim. St-Fidèle vs St-Esprit
3—Lundi, St-Charles vs St-Esprit
5—Merc. St-Fidèle vs St-Pascal
9—Dim. St-Esprit vs St-Pascal
9—Dim. St-Albert vs St-Charles
10—Lundi, St-Fidèle vs St-Albert
12—Merc. St-Pascal vs St-Charles
17—Lundi, St-Albert vs St-Esprit
19—Mercr., St-Charles vs St-Fidèle
23—Dim., St-Pascal vs St-Albert
23—Dim., St-Esprit vs St-Fidèle.

JOUTE DE BASEBALL A DESBIENS MILLS

Le club de baseball "Desbiens Mills" a joué sa première partie dimanche dernier contre un "All-Stars" composé des meilleurs joueurs de Métabetchouan et de Chambord. Le "Desbiens Mills" a remporté une belle victoire au score de 5 à 3.

Tous les joueurs se distinguèrent tant au champ qu'au bâton et la partie fut suivie par une foule d'amateurs enthousiastes venus de toutes les paroisses environnantes. Tous ceux qui virent les joueurs du club Desbiens à l'oeuvre s'entendent pour dire qu'il sera champion à la fin de la saison 1936.

Suit l'alignement des deux clubs:

"All-Stars"		"Desbiens Mills"
M. Trembiay	rec.	Réné Boivin
Fernand Lamy	lanc	Paul Plante
R. Landry	1er but	A. Savard
A. Doré	2e but	J.-B. Girard
R. Gagné	3e but	B. Fortin
J. Lauzon	c-arrêt	L. Audet
P. Bilodeau	ch dr.	P. Parker
L. Ménard	Ch centre	R. Fortin
P. Boudreault,	ch. gau.	Paul Girard
		M. Fortin
		A. Beaulieu
		J.-M. Bolly

LE REST. CENTRAL

Le Rest. Central a défait la fameuse équipe des "grands" de l'Académie Commerciale, par un score identique de 6 à 5. Gaston Caron frappa un circuit avec deux coureurs sur les buts, J.-P. Létourneau frappa trois triples et L. Tanguay fit des prises sensationnelles au champ. Le Rest. Central lance un défi à tout club amateur. S'adresser par tél.: 2-3789.

Le GOLF

LES GOLFEUSES ANGLAISES

Paris. — (P.C.) — Voici les golfeuses choisies par l'Angleterre pour jouer contre la France, le 4 juillet : Mlles J. Anderson, P. Barton, E. Corlett, K. Garnham, M. Gourlaq, W. Morgan, B. Newell, P. Wade, Mme Garon et Mme Holm.

TOURNOI DE SHAWNEE

Shawnee-on-Delaware, 10. — (P. A.) Orville White a fait cinq "birdies" hier pour prendre les devants à la fin de la première moitié du tournoi "open" de Shawnee, auquel est attachée une bourse de $3.000.00 Il a fait des cartes de 71-69 — 140. Son plus proche concurrent est Clarence Doser, de Rochester, N.-Y., à 71-71—142.

Tony Manero, champion "open" des Etats-Unis, a joué à date 78-74—152. Il est évident qu'il se ressent des fatigues de son dernier tournoi. Gene Kune, de Norristown, champion "open" canadien, a ajouté un 80 à son 74 de la veille

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE

Philadelphie	001	000	200—3 7 2
Chicago	310	001	10x—6 8 1

Kelleher, Passeau et Wilson; Henshaw et O'Dea.

New-York	000	001	210— 4 9 0
Cincinnati	004	205	04x—15 18 1

Castleman et Danning; Stine et Lombardi.

Brooklyn	100	000	000—1 7 0
Pittsburgh	000	000	04x—4 8 1

Earnshaw et Berres; Waever et Todd.

Brooklyn	000	130	100—5 12 1
Pittsburgh	240	001	00x—7 10 0

Mungo, Frankhouse et Berres, Phelps; Welch, Brown et Padden.

Boston	000	203	000—5 11 1
St-Louis	400	020	01x—7 11 0

Lanning, Smith et Lopez; Walker, Heusser et Davis.

LIGUE AMERICAINE

Chicago	000	010	001 3—5 10 0
Philadelphie	100	000	100 0—2 9 0

Kennedy et Grube; Fink, Dietrich et Hayes.

Détroit	070	000	001—8 13 1
Boston	100	000	003—4 13 0

Sorrell et Reiber; Walberg, Marcum et R. Ferrell.

St-Louis	000	000	311—5 10 1
New-York	000	000	030—3 5 3

Hogsett et Hemsley, Giuliani; Gomez, Brown, Hadley et Jorgens.

Cleveland	000	000	100—1 5 0
Washington	010	000	10x—2 8 0

Allen, Lee, Hudlin et Pytlak; Appleton et Bolton, Millies.

L'INTERNATIONALE

Parties du soir :

Buffalo	001	210	020— 6 12 2
Syracuse	000	010	003— 4 6 2

Fisher, Wilson et Crouse ; Mangum, Midkiff et Heving.

Montréal	000	000	000— 0 8 3
Newark	400	010	03x— 8 13 2

Wade, Chagnon et Myatt ; Piechota et Collins.

Rochester	000	100	001— 2 6 1
Baltimore	202	000	00x— 4 5 1

Weiland, Doyle, Klinger et O'Farrell, Melton et Florence.

ASS.-AMERICAINE

Minneapolis, 6, Columbus, 3
Minneapolis, 1 ; Columbus, 3
St-Paul, 5 ; Toledo, 7
Milwaukee, 0 ; Indianapolis, 2
Milwaukee, 2 ; Indianapolis, 3
Kansas City, 3 ; Louisville, 4

LES CIRCUITS

Hier — Cuyler, Reds ; Sulik, Phillies ; Mize, Cardinals ; Owen, Tigers, un chacun.

Les meneurs — Foxx, Red Sox, 14 ; Trosky, Indians, 12 ; Ott, Giants, 11 ; Gehrig, Yankees, 11; Goslin, Tigers, 9 ; Lazzeri, Yankees, 9 ; J. Moore, Phillies, 9 ; Dickey, Yankees, 9.

Totaux — Américaine 237, Nationale 217. Total, 454.

CEDULE DU JOUR

L'INTERNATIONALE
Montréal à Albany
Rochester à Syracuse
Buffalo à Baltimore
Toronto à Newark.

LIGUE AMERICAINE
Détroit à Boston
St-Louis à New-York
Cleveland à Washington
Chicago à Philadelphie.

LIGUE NATIONALE
Philadelphie à Chicago
Boston à St-Louis
New-York à Cincinnati
Brooklyn à Pittsburgh.

LES POSITIONS

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	PC
New-York	34	17	.667
Boston	32	21	.604
Détroit	29	24	.547
Cleveland	25	23	.521
Washington	26	25	.510
Chicago	23	25	.479
Philadelphie	16	32	.333
St-Louis	16	34	.320

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	PC
St-Louis	32	17	.653
New-York	28	22	.560
Pittsburgh	28	22	.560
Chicago	26	21	.553
Cincinnati	24	26	.480
Boston	24	27	.471
Philadelphie	19	32	.373
Brooklyn	19	33	.365

L'INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Newark	36	19	.655
Buffalo	33	20	.623
Rochester	26	20	.565
Baltimore	29	25	.537
Montréal	25	28	.472
Toronto	21	30	.412
Albany	20	32	.385
Syracuse	14	30	.318

Les parties du soir comprises dans ce classement.

LE ST-DOMINIQUE

Le St-Dominique a défait le Rest. Morency, au score de 12 à 10, hier soir, sur les Plaines. Ce soir, il jouera contre le Crémazie.

LES ACTIVITES DE LA LIGUE DE BALLE-MOLLE. COTE DE BEAUPRE

MEETING DE L'ASS. PROV. DE TENNIS

L'importante assemblée de l'Association Provinciale de Tennis de Québec sera tenue ce soir (mercredi), au chalet du club La Voirie, avenue Laurier.

Les clubs suivants seront représentés:—Québec, La Voirie, Lauzon, Lévis, Jacques-Cartier, Cap-Santé. Les autres clubs intéressés à la formation de la ligue Provinciale sont invités à y déléguer des représentants.

Plusieurs sujets intéressants seront étudiés au cours de ce meeting.

LE ST-ROCH JR

Le jeune St-Roch a fait ses débuts mardi soir, alors qu'il défit le jeune Dorchester au score de 14 à 25, dans une partie intéressante.

Le jeune St-Roch aimerait rencontrer un club alignant des joueurs de 12 à 15 ans, le lundi, le mercredi et vendredi. S'adresser à 209 de la Reine entre 5 heures et 6 heures.

LES JOUEURS DE LA VOIRIE A CAP-SANTE

Quelques joueurs du Club de Tennis de la Voirie sont allés, dimanche dernier, rendre visite à l'équipe de Cap-Santé. Cette rencontre de nature exhibition seulement avait été arrangée pour mesurer un peu les chances des joueurs du comté de Portneuf, qui joueront dans la Ligue Provinciale, cet été, avec Voirie, Quebec Tennis Club, Jacques-Cartier, etc. La Voirie manquait quelques-uns de ses as, mais Cap-Santé de son côté, ne présenta que cinq équipiers. Les rencontres furent arrangées sur place, à l'amiable.

En double, Lauréat Cantin et Edouard Hamel, N. PP., firent une lutte de 7-5, 6-8 au duo Jean-Louis Létourneau-Edmour Matte; Rosaire Chalifour et Guy Delâge, de Cap-Santé, bataillèrent deux sets 6-4, 4-6, contre Edmour Matte (Voirie) et Paul de St-Georges (Cap-Santé) ; Cantin et Létourneau, de la Voirie l'emportèrent par 6-3, 6-4, contre Albert et Guy Delâge, de l'équipe de Cap-Santé. Un simple mettant aux prises Albert Delage et Edmour Matte fut terminé à 6-5 en faveur du représentant de la Voirie.

A ST-GREGOIRE

Le W. Lacasse de St-Grégoire a inauguré l'ouverture officielle de son terrain en divisant une partie double avec le Courville. La première partie fut tout à l'avantage du Courville dont les artilleurs frappaient les balles de Taschereau dans toutes les directions. Avec le score 9 à 2 contre eux, les gars de St-Grégoire eurent recours à C.-A. Tremblay et ce dernier réduisit les hommes de Giroux au silence.

La deuxième partie fut très intéressante et Tremblay enregistra une belle victoire en conduisant son club au triomphe.

Résultats :

Courville	11	Lacasse	4
Courville	0	Lacasse	3

A BEAUPORT

Le F.-X. Bouchard a de nouveau connu un beau succès dimanche et a continué son ascension vers la première position du circuit Plamondon.

Les deux parties qu'il a disputées au Salaberry furent très captivantes et le résultat fut presque toujours incertain.

Toutefois, dans la première partie le Bouchard se maintint toujours en avance. Au cours de la deuxième, il fut plus difficile de prévoir qui sortirait vainqueur.

Cette double victoire permet au F.-X. Bouchard de conserver la deuxième position avec une partie seulement en arrière du Courville.

Résultats :

F.-X. Bouchard	13	Salaberry	6
F.-X. Bouchard	8	Salaberry	6

Ce soir, mercredi, à 7 h. 15 précises, Salaberry à Giffard; W. Lacasse à Courville.

SYMPATHIES

Les officiers ainsi que les équipiers de la ligue de balle-molle Commerciale désirent présenter aux frères Joannette, de l'équipe du St-Jacques Inc., leurs plus profondes sympathies à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper par la mort de leur vénéré père.

— o —

Les directeurs et membres de l'équipe de balle-molle St-Jacques Inc. de la ligue Commerciale s'unissent pour présenter leurs plus profondes sympathies à Joseph, Lucien et Albert Joannette à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper par la mort de leur vénéré père.

UNE COLLISION PEU BANALE

"Two men out!" — Voilà bien ce qu'il advint lors de la récente joute White Sox-Indians, à Cleveland, lorsque Tony Piet, deuxième-but, et Joe Morrissey, court-arrêt du Chicago, tentèrent de prendre au vol le coup simple de Roy Hughes, près du second but. Ils donnèrent violemment de la tête et durent être transportés inconscients dans leur "dug-out".

Facile à rouler 10¢ Doux à fumer
TABAC À CIGARETTES
GRADS

OCCASIONS DE FIN DE SEMAINE Chez
J.-B. LEFEBVRE Limitée
PRIX extraordinairement bas sur toutes nos chaussures d'été. Les deux spéciaux ci-dessous vous donnent une idée de nos valeurs pour
Jeudi, Vendredi et Samedi

SOULIERS BLANCS POUR DAMES
Un lot de souliers en cuir blanc, style lacé, nouveau genre d'empeigne ajourée. Semelles en cuir flexible, talons cubains fini Duco. Pointures : 3 à 7.
Notre prix spécial . . . 1.45

BELLES VALEURS POUR HOMMES
Souliers "sports" en cuir blanc de bonne qualité. Semelles et talons de caoutchouc.
Pointures : 6 à 11. Valeur de $2.25. Notre prix spécial . . . 1.49

COMMANDES PAR MALLE. — Attention spéciale aux commandes par la poste, pourvu qu'elles soient accompagnées d'un chèque accepté payable au pair, ou d'un bon de poste. Veuillez adresser vos commandes à 266 St-Joseph ou 742 St-Vallier, Québec, et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

34 MAGASINS
J.B. Lefebvre Limitée
MONTREAL SHOE STORES
266 St-Joseph, Québec TEL.: 5600
742 St-Vallier, Québec TEL.: 3-4921

FAITS PRODIGIEUX...
AUX INDES, EN 1665... LE DIAMANT "SHAH" ÉTAIT SUSPENDU PAR UN FIL D'ARGENT DEVANT LE TRÔNE DU GRAND MOGOL POUR PERMETTRE À CE DERNIER DE TOUJOURS LE CONTEMPLER.

AU CANADA...
DES DIAMANTS... 80 FOIS PLUS DURS QUE TOUTE AUTRE SUBSTANCE CONNUE... SONT EMPLOYÉS À LA VÉRIFICATION DE LA DURETÉ DE L'ACIER DE LA LAME BLEUE GILLETTE

DES échantillons de chaque rouleau d'acier Gillette sont éprouvés à l'aide d'un instrument à pointe de diamant qui détermine de façon précise la dureté de l'acier. Chaque rouleau d'acier Gillette doit être d'une dureté uniforme. Il n'est pas étonnant alors à ce que les Lames Bleues Gillette vous donnent maints rasages parfaits. Achetez-en donc un paquet, aujourd'hui, de votre fournisseur.

LAMES GILLETTE BLEUES
5 POUR 25¢ — 10 POUR 50¢

Tout le monde l'aime! ELLE EST SI BONNE
BIÈRE La Madelon
Demandez-la de préférence
FABRIQUÉE PAR LA SEULE BRASSERIE CANADIENNE-FRANÇAISE INDÉPENDANTE

A BEAUPORT

Le jeune Grenier lance un défi à tout club amateur alignant des joueurs de 10 à 14 ans, principalement aux clubs St-Louis et St-Grégoire. Pour informations, s'adresser à Edgar Rainville, tél. : 4-5936.

LA LUTTE

Montréal. — Everett Marshall, 220, La Junta, Colo., défait Max Martin, 218, Brooklyn, en deux chutes consécutives.

New-Haven, Conn. —Yvon Robert, 218, Montréal défait Ed Meske, 218, Akron, O., en deux chutes consécutives.

Baltimore. — Vincent Lopez, 225, Mexico, tombe Chief Little Wolf, 218, Colorado, 31:00.

Irvington, N.-J.— Danno O'Mahony, 225, Irlande, défait Joe Cox, 224, Kansas City, en deux chutes consécutives.

Bridgeport, Conn. — Ali Baba, 210, champion poids-lourd défait Pat McLary, 275, Irelande, en deux chutes consécutives.

Florian Lebrasseur fournira une bonne attraction le 17 juin

Les amateurs de boxe du district de Québec auront, le 17 juin, une excellente occasion d'admirer le brillant pugiliste franco-américain. — De l'action et de la science.

Le but que s'était proposé le Club Métro en communiquant avec Bill Brennan, pour obtenir les services de LeBrasseur, était — et est encore — de fournir aux fervents du "manly art" de Québec et de la Beauce l'opportunité de voir en action un bon canadien-français qui a fait son nom en territoire américain, et qui s'achemine rapidement vers les sommets.

Florian LeBrasseur (Al McCoy), qui viendra ici pour la première fois, mercredi, le 17 juin prochain, est considéré actuellement comme l'un des pugilistes de réputation internationale qui ait le plus de "couleur". Jeune (il n'a que 22 ans !), se déplaçant avec une souplesse étonnante, et frappant avec la foudroyante rapidité de l'éclair, LeBrasseur est vite devenu le favori des foules américaines. Il a rapidement conquis Montréal, et nous croyons qu'il ne manquera pas de causer une profonde impression chez les milliers de personnes qui se rendront à l'Aréna, mercredi prochain, pour le voir à l'oeuvre contre Larry Johnson, de Chicago et New-York, dans un combat cédulé pour dix rondes, combat qui a cependant des chances de n'en durer que cinq ou six.

Larry Johnson n'est certes pas une vedette du calibre de Schmeling, Braddock ou Joe Louis, mais, pour peu qu'il fasse honneur à son record, il saura livrer à LeBrasseur un combat aussi intéressant que celui qu'aurait pu fournir un Mickey Walker "punch drunk", un Tommy Loughran qui n'est plus que l'ombre de ce qu'il a déjà été, et qui se bat maintenant sur sa réputation; un Paolino Uzcudun qui est devenu tout simplement un "punching bag", ou un Carnera qui fait une cible trop facile.

Les billets réservés sont en vente depuis hier chez Edgar Langlois, Young's Cigar Store, J.-E. Giguère (en face de l'Hôtel St-Roch), à l'Hôtel St-Louis, et aux tavernes Léo Bourgault et Jos-R. Dion.

LA MADELON A DECLASSE LES AS

Le club "La Madelon" a remporté les honneurs de la première joute de la ligue féminine de balle-molle disputée, cette saison, au Parc Fontaine, en déclassant tout simplement les As, hier soir, au pointage de 17 à 3.

Habilement secondée par ses coéquipières, le capitaine Queenie Suess a conduit les hostilités avec une maîtrise sans pareille, pour décrocher le verdict par une large marge. La Madelon fut merveilleuse tant au bâton qu'au champ.

Voici le sommaire :

	R.	H.	E.
Aces	10 000 020—	3	7 12
La Madelon	20 032 523—17	16	4

Batteries : Aces — J. Lemelin et S. Beaupré ; La Madelon — R. Kelley, M. Cullerton et I. Bélanger.

Arbitres : Baughe et Roche.

La deuxième joute qui sera disputée au Parc Fontaine, jeudi soir, mettra aux prises les clubs Quebec Aces et Claire-Fontaine.

LOURD DEFICIT

Blackburn, Ang., — (P.C.) — Les Blackburn Rovers, relégués dans la seconde division de la ligue de football de l'Angleterre, ont perdu $12,500. durant la dernière saison. Le débit du club est maintenant de $111,285.

CROQUETTES

AU CROQUET BELVEDERE

La belle température a contribué pour beaucoup à la grande activité de la semaine se terminant le 7 juin. L'éléphant, 17 canards et 21 cogs.

C'était plus que suffisant pour une exposition.

Henri Forgues a remporté le gros lot.

J.-A. Brisebois, décroche le deuxième prix... de bonne conduite.

Robert Guimont cédant aux instances de ses amis, s'est enrégistré. Plus de monde, plus de plaisir.

Il serait bon, pour quelques-uns, de se durcir l'épiderme, contre les morsures...

Le sourire est un don de Dieu, non exclusivement réservé aux dames cependant, tout le monde peut donc s'en servir... même les perdants.

JEAN EFFET.

SEANCE DE BOXE A ST-BASILE LE 12

Un programme de boxe sera présenté à la salle Piché, St-Basile, vendredi soir, le 12 juin, par le promoteur Roland Marcoux. Lever du rideau, à 8 heures.

Voici les combats qui seront à l'affiche.

Finale, 8 rondes : Léo Kid. William, champion poids-plume, Québec, vs Babe Cavell, champion poids-plume, Montréal.

Semi-finale, 6 rondes : Paddy Rivard, Donnacona vs Frank Bélanger, Québec.

Principale, 12 rondes : Aurélien Lamothe, ex-champion poids-mouche du Canada rencontrera deux adversaires le même soir, Adélard Dubreuil, Québec et Maurice Forest, Deschambault.

Préliminaires, 4 rondes : Tony Burns, Donnacona vs Kid. Belleau, Québec.

Préliminaires, 4 rondes : Jack. Robert, Beauport vs Carl Ford, Portneuf.

LES AS DECLASSENT LES FUSILLIERS 7-1

Les Quebec Aces ont simplement déclassé les Royal Rifles, hier soir, dans la ligue Senior de balle-molle, lorsqu'ils leur imposèrent un pointage de 7 à 1.

Buckey frappa son second circuit de la saison, dans la neuvième manche, pour enregistrer l'unique point des Fusiliers. Maurice Bourget, deuxième but des As, enregistra trois coups sûrs en quatre apparitions au bâton.

Royal Rifles.	.000 000 001—	1	5 5
Quebec Aces.	.100 200 40x—	7	12 1

Reiger et Molloy; Kirkwood et Bolduc.

Abitres: E. Naud et Eddie Hogan.

Ce soir, à 7 heures 45, les Hibernians rencontreront les Royal Rifles. Roach et Baugh seront en office.

LIGUE COMMERCIALE

La Ligue Commerciale opérant au Parc Fontaine de Limoilou, présentera ce soir un programme qui devrait attirer une nombreuse assistance. En effet, les amateurs auront le plaisir de voir à l'oeuvre les deux "leaders" de cette ligue, soit le St-Jacques Inc. et le Garage Belleau. Ces deux équipes se sont rencontrées deux fois depuis le début de la saison et se sont assuré chacun une victoire, ce qui veut dire que ces équipes sont des mieux balancées et pourront fournir du jeu très intéressant. Cette partie est cédulée pour 7 heures précises.

Les batteries probables pour cette partie seront : St-Jacques Inc., Alb. Laperrière et C. Gingras ; Garage Belleau, Loiselle et Pelletier.

AU ROYAL QUEBEC

SECTION FEMININE

Les dames du Royal Quebec Golf Club participeront au tournoi pour la coupe Meredith (handicap vs bogey), demain matin. Voici le résultat du tirage:

Mlle B. Gagnon vs Mme G. Ross;
Mlle M. Sewell vs Mme F. Handsombody ;
Mlle M. Gallagher vs Mlle Jeanne Dupré ;
Mme C. Davie vs Mlle F. Ross.
Mlle M. Brunet vs Mlle M. Paradis ;
Mme H. R. Goodday vs Mme G. Henshaw ;
Mlle T. Hamilton vs Mme C. Bradley ;
Mme C. Thomson vs Mme W. Carter ;
Mme W. Delaney vs Mme G Henderson;
Mlle M. Barrow vs Mme A. Delagrave ;
Mme J. Ross vs Mme James Ruddick.

La coupe Tessier (mari et épouse) sera disputée aujourd'hui.

LES PREPARATIFS DE LA E. C. H. A.

J.-Emile Dion et Léo Bourgault sont actuellement en route pour Montréal où ils assisteront, ce soir, aux finales du tournoi des "espoirs blancs".

Ces deux sportsmen stopperont aux Trois-Rivières et pousseront "une pointe" vers Shawinigan, en vue des prochaines activités de la "Ligue Provinciale" de hoskey. Nous leur souhaitons un fructueux et agréable voyage.

MAISON DROLET

Le club "Henri Drolet", a gagné une éclatante victoire sur le A. Paquet, au score de 17 à 2. Lortie et Lisotte frappèrent chacun un circuit alors qu'il y avait 2 coureurs sur les buts. Pelletier a frappé un 3 buts. En même temps, le "Henri Drolet" gagne par défaut contre le club Arago, ce qui les place sur un pied d'égalité avec le St-Louis en première position.

LES ANNEAUX

LIGUE INTERIEURE.

Les amateurs qui suivent le tournoi individuel d'anneaux organisé sous les auspices de ce circuit, apprendront sans doute avec plaisir qu'un programme spécial sera présenté ce soir à 213 rue Kirouac. Ce programme débutera à 7 heures 30 précises et mettra aux prises les concurrents suivants :

7 h. 30 — Geo. Abel, St-Jacques Inc., vs Alf. Moisan, Claire-Fontaine.

8 h. 15 — Mlle M.-Anne Hamel, Hôtel Eldorado vs E. Boucher, H. Eldorado.

8 h. 45 — Ovila Dorval, Claire-Fontaine vs Alb. Langlois, Claire-Fontaine.

9 h. 30 — A. Robinson, Lévis (Ind). vs Ern. Deschamps, St-Germain.

10 h. 15 — Tirage de la deuxième ronde.

Une invitation est faite à tous les amateurs de se rendre nombreux ce soir.

Une invitation est faite à tous les amateurs de se rendre nombreux ce soir.

PRATIQUE DU L.-A. GAUCHER

Le club L.-A. Gaucher, de la ligue Roc-Amadour (hommes mariés), reprendra prochainement ses activités. Une nouvelle organisation est en voie de formation et tout indique que, cette année, la ligue Roc-Amadour connaitra encore d'heureux jours.

Il y aura pratique du L.-A. Gaucher jeudi soir, à 7 heures, au Collège. Aux joueurs intéressés d'en prendre note.

JIMMY McLARNIN

Vancouver, 10. — (P. C.) Jimmy McLarnin, l'ancien champion welterweight du monde, de passage ici, hier, a déclaré qu'il n'était pas dedans lors de son combat contre Canzoneri et qu'il aimerait le rencontrer de nouveau.

En parlant de son dernier combat, Jimmy a dit : "J'ai eu Tony à ma merci dans la première ronde quand je le frappai sur le nez, mais dans la seconde, Tony m'attrappa sur la tempe et je ne sus où j'étais jusqu'à la huitième ronde".

A ST-FRS D'ASSISE

Les clubs St-Albert et Chevalier de Colomb en viendront aux prises ce soir, dans une joute régulière de la ligue de balle-molle St-François d'Assise.

Une invitation spéciale est lancée à tous les résidents de la paroisse St-Francois d'Assise.

LE MICKEY MOUSE

Le club de balle-molle Mickey Mouse a défait le Bérubé au score de 8 à 4, mardi. Maurice Auclair et Raymond Descroiselles ont frappé chacun un circuit. Le Mickey Mouse lance un défi à tout club alignant des joueurs de 10 à 14 ans. Pour informations, répondre par la voie de ce journal.

AU FRANCAIS

VUE MUSICALE DE COW-BOY

JOHN WAYNE dans "WESTWARD HO", à l'affiche du FRANCAIS avec "DOG OF FLANDERS", le plus intelligent des chiens sur l'écran.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

"Juanita" film Musical au Canadien aujourd'hui

"AMATEURS GRADS" ce soir à 9 heures en plus du programme de films.— "Au bout du monde" avec Kate de Nagy, Pierre Blanchar et Chs. Vanel.

Un programme splendide débute aujourd'hui en matinée au Canadien, JUANITA, avec Alfred Rode et son orchestre de tziganes, les choeurs Tziganes d'Alexis Ibiesco, le Jazz symphonique de Lucien Goldy, les Trente-six Girls de Sharye Melhado, le célèbre orchestre cubain de Don Alfonso dos Castro, vous fera passer plus d'une heure d'enchantement musical. Vous y entendrez la célèbre Rapsodie Hongroise No 2 de Liszt et une Nouvelle Rumba captivante d'Alfred Rode. JUANITA, c'est le film musical par excellence que ni la chaleur ni aucune attraction ne peut vous faire manquer.

Comme deuxième attraction vous verrez AU BOUT DU MONDE avec Kate de Nagy, Pierre Blanchar et Chs Vanel et ce soir à 9 heures en plus de ces deux films la sixième soirée d'Amateurs GRADS, présentée par L.-O. Grothé Limitée. Vous verrez 12 numéros de vaudeville d'amateurs se disputer douze prix en argent se répartissant comme suite: $8.00, $5.00, $3.00, $2.00, $1.50, $1.50 et six prix de $1.00. Les amateurs doivent s'adresser à M. Jean Casino, le maître de cérémonie à Ecole Théâtra, 96 rue St-Jean, (ancien Mira Club), tél.: 4-4178.

AU PRINCESS

TALA BIRELL et RALPH BELLAMY dans une scène de "AIR HAWKS", qui est à l'affiche du théâtre Princess jusqu'à vendredi soir.

AU CAPITOL

EDWARD ARNOLD, la vedette de "Sutter's Gold", le grand drame "Universal" qui passera au Capitol ce soir et demain.

PRINCESS "THE LOST JUNGLE", ép. 4
Ralph Bellamy, Wiley Post dans
"AIR HAWKS"
Jack Hulbert dans
"THE CAMELS ARE COMING"
"The Lady in Black" (comédie)
"ARMIES OF THE WORLD"

ARLEQUIN
Aujourd'hui - sur la scène
Grande comédie et revue
BEAU et CHAUD
avec TIZOUNE & Cie
- Sur l'écran -
"The Case of the Curious Bride"
avec Warren Williams, Margaret Lindsay
"Two Hearts in Harmony"
avec Bernice Claire
Vendredi soir : Amateurs.

DANS NOS THEATRES

"MUSIC GOES ROUND" AU CARTIER

Une scène de "THE MUSIC GOES ROUND" qui prend l'affiche du Cartier commençant aujourd'hui.

CINEMA de PARIS
FRANCE-FILM présente en PROGRAMME DOUBLE aujourd'hui
PIERRE BLANCHAR dans
Les Bateliers de la Volga
PAULETTE DUBOST dans
La Petite Sauvage
Vaudeville filmé et sujets courts

VICTORIA
AUJOURD'HUI
Lilian HARVEY dans Roses Noires
avec JEAN GALLAND
15 COMEDIENS dans 'TRAIN de PLAISIR'
Continue de 1 à 11 hrs P.M.

CARTIER
Aujourd'hui à Vendredi
HARRY RICHMAN
ROCHELLE HUDSON
WALTER CONNOLLY
THE MUSIC GOES ROUND
Un délicieux film où se révèle l'esprit gai de la jeunesse moderne !
DEUXIEME VUE
Jack Hulbert et Fay Wray dans
"Alias Bulldog Drummond"
Une captivante histoire de détectives
Mat, 12c — Soir 21c— (Plus taxe)

AU CLASSIC

JEANNETTE MacDONALD et NELSON EDDY dans "ROSE MARIE" qui a remporté un succès éclatant au théâtre Classic au commencement de la semaine et que la direction a décidé de garder à l'affiche aujourd'hui, jeudi et vendredi. C'est positivement la dernière fois que ce beau film est montré à la Haute-Ville.

FRANCAIS DEUX JOURS SEULEMENT
1ère fois dans le bas de la ville
★ DOG OF FLANDERS ★
avec le merveilleux chien LIGHTNING
vue musicale de cow-boy
JOHN WAYNE "WESTWARD HO"
comédie, nouvelles, variétés étranges.

EMPIRE Tél. : 4-2880
Mat.: .15 Soir: .30
Ross ALEXANDER
Anita LOUISE dans
"Brides Are Like That"
MAY ROBSON dans
"Mills of the Gods"
comédie et "cartoon" en couleurs

CAPITOL ICI
à 1 - 2.15
6.45 - 8.20
Mat: 25c. Soir: 30c. 40c.
LE PLUS BEAU SPECTACLE JAMAIS PRESENTE!
SUTTER'S GOLD
avec Edward Arnold
Lee Tracy - Binnie Barnes
à 2.15 6.45 9.35
Autre attraction à 1 - 3.50 - 8.20
Emotions ! Idylle ! Rires !
"FLORIDA SPECIAL"
avec JACK OAKIE
et SALLY EILERS

RIALTO
AUJOURD'HUI
DAMIA, dans
"LE DISQUE FATAL"
ET AU MEME PROGRAMME
Superbe film comique où l'on voit étudiantes et étudiants s'en donner à coeur-joie.
"COLLEGE SCANDAL" avec
Arline JUDGE et Kent TAYLOR
MATINEE 10c — SOIREE 15c

CLASSIC
Succès sans précédent : La faveur populaire réclame que nous gardions
"ROSE MARIE"
trois jours additionnels !
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI.
JEANNETTE MacDONALD NELSON EDDY in Rose Marie
with REGINALD OWEN ALLAN JONES
Aussi Nancy Carroll, Harry Langdon dans "ATLANTIC ADVENTURE"
"The Adventures of Tarzan", ép. 7.
Los Angeles, Wonder City of the West

AUJOURD'HUI AU RIALTO

Dans cette scène du mystérieux film Paramount "COLLEGE SCANDAL", qui sera montré aujourd'hui au cinéma Rialto, on voit Kent Taylor, Wandy Barrie, Arline Judge et Eddie Nugent.

CANADIEN AUJOURD'HUI
Une somptueuse fantaisie musicale, un grand spectacle avec le plus célèbre orchestre tzigane au monde!
JUANITA
ALFRED RODE DIRIGEANT SES CAMELOTS TZIGANES
MIREILLE PERREY
ANDRE BERLEY
ALICE TISSOT
RAYMOND CORDY
Venez entendre des rumbas captivantes et comme clou magistral HONGROISE No 2 de LISZT
2ème film
KATE de NAGY
PIERRE BLANCHAR
CHS VANEL
dans
AU BOUT DU MONDE
Mat.: 1.00 — 2.20
.12 Taxe .03
CE SOIR A 9 HRS
6ième SOIREE
En plus du programme régulier
AMATEURS "GRADS"
7.30: Au bout du Monde
9.00: Amateurs
10.00: Juanita
SOIR: .21 Taxe .04

Les aventures de SON-PERE

par C. H. WELLINGTON

No 277

TIT-JEAN L'AVIATEUR

par Lym YOUNG

No 244

Le plus grand choix de l'année dans les chars usagés; Voyez notre section "chars usagés"

Automobiles à vendre

CAMIONS "FARGO" 3 tonnes 1936, Chevrolet 1935, Dodge 3 tonnes, Federal 2 tonnes, Chevrolet 1 tonne, deux Fords 1½ tonnes, tous avec roues doubles et hoist hydraulique. Chevrolet Pannell 1931, Ford Pannell 1931, Ford 8, runabout 32, Essex Cabriolet 1929, Buick Sedan Spécial. Parties neuves et usagées, toutes sortes. Emile Giroux, Beauport Est, tél.: 4-1246. 12mai-26fs-12B

$100,000 Autos usagés

GROUPE "A", marques diverses, 1931, 1930, 1929, pas plus que $98.
GROUPE "B", marques diverses, 1932, 1931, 1930, pas plus que $249.
GROUPE "C", marques diverses, 1933, 1932, 1931, pas plus que $399.
GROUPE "D", marques diverses, 1934, 1933, 1932, pas plus que $540.
Sur demande donnons garantie de 45 jours sur ces chars.
Venez avec votre voiture actuelle, elle vous servira de montant comptant. Balance en versements faciles.
UNIVERSAL AUTO LTD.
25-27-33-39-41 de la Couronne
Tél.: 5112 13-14-15
18avril-156fs-12T

A VENDRE auto Nash Coach Victoria, prix de sacrifice, mécanisme en bon ordre. S'adresser 215 Bougainville, ou tél.: 8434 et 7677. 3juin-26fs-12T

CARROSSERIE "Van", s'adaptant sur châssis de camion à vendre à très bon marché. S'adresser 1211 St-Vallier. 6juin-4fs-12B

BUICK SEDAN, 7 passagers en très bon ordre, pneus neufs à vendre à sacrifice. Visible au Garage St-Roch, 289 St-François en demandant M. Renaud, tél.: 7300. 8juin-6fs-12G

ROULOTTE (trailer), complètement équipée avec radio, lavabo, à l'état de neuf, à vendre. S'adresser M. Emond, 508 Blvd. Charest, tél.: 3-4306. 9juin-5fs-12B

A VENDRE 1 FORD SEDAN 1931 en bon ordre de marche. On demande à acheter 1 carrosserie pour frame de Chevrolet 1932. S'adresser 133 du Pont. 27mai-26fs-12G

GRAHAM SEDAN de Luxe, neuf 1936, à vendre à prix d'occasion cause maladie. S'adresser G. Brousseau, Loretteville, tél.: 101. 15mai-26fs-12B

ESSEX A VENDRE 1931, 4 portes Sedan, chaussé en neuf, à vendre bon marché, bien propre, licence 1936. S'adresser par téléphone entre 11-midi et le soir 6-9 hrs. 7758. 9juin-5fs-12R

FORD COACH 1930, Sport Coupé 1930 avec licence, Auburn Sedan 1928, tous en parfait ordre, très propre et à bon marché. S'adresser 77 Blvd. Charest, tél.: 9368. 23mai-26fs-12T

Quebec Used Cars Ltd.

SI VOUS DESIREZ avoir un bon char, n'hésitez pas, la meilleure place en ville, c'est toujours à 230 de la Couronne. Prix défiant toute compétition et chars toujours en parfaite condition, tél.: 3-1915. 2juin-26fs-12G

PLYMOUTH 7 passagers 1932, en parfait ordre, très propre, téléphone : 8945. 28mai-12fs-12G

GRAHAM 1930 à 1935, Chevrolet 1933, Hupmobile 1935, Ford 1931, 1932, De Soto 1930, Plymouth 1931, Dodge 1931, Packard 7 passagers. Plusieurs autres chars de $100 à $150.00. Côté & Côté, 163 St-Vallier, tél.: 2-6200. 23mai-26fs-12T

Beaudoin Automobile Enr

ICI VOUS TROUVEREZ un bon choix de chars usagés à prix très réduits et de marques populaires, tels que Chevrolet, Ford, Terraplane, Plymouth, Chrysler, Pontiac, etc. Modèles 1930 à 1935. Achetons chars usagés de récents modèles. 508 Blvd. Charest, tél.: 3-4306. 22mai-26fs-12T

Epargnez

de $50.00 à $100.00 sur ces AUTOS USAGES à prix réduits
1933 Pontiac Sedan.
1929 Pontiac Coupé.
1929 Chevrolet Coupé.
1929 Ford Touring.
1933 Chrysler Sedan.
1934 Oldsmobile Sedan.
1931 Buick Sedan 7 pas.
1934 Buick petit Sedan.
1934 Ford Sedan.
Aussi choix entre 75 autre aubaines
Termes faciles
AUTOMOBILES INC.
466, St-Vallier — Tél.: 2-1208
(Coin Dorchester)
18mai-26fs-12T

CHEVROLET SEDAN SPECIAL 31, Chevrolet Coupé Spécial 31, Chevrolet Coach Spécial 31, Chevrolet Victoria Spécial 31, Plymouth Sedan 1931, Plymouth Sedan 1930, Fords Coach, Coupé, Cabriolet, Oldsmobile Sedan 1930, Camion Fargo 1936, 3 tonnes. Ressorts neufs tous genres. Hoists hydrauliques. Parties neuves et usagées, toutes marques de chars. Emile Giroux, tél. : 4-1246, Beaupirt-Est. 8juin-26fs-12B

Automobiles à vendre

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère Ave., tél.: 4-2920. 26mai-26fs-12G

CHAR DE LUXE 1936, neuf, à vendre, vrai bargain à acheteur sérieux. S'adresser Station Shell, 3e Avenue, près pont, rue du Pont. 9juin-2fs-12B

A VENDRE PLYMOUTH, modèle 29, avec licence 36, bon marché pour du comptant. S'adresser 163 Latourelle immédiatement. 12B

FORD SEDAN 1931, en bon ordre de marche, licence 1936, comprise. Pièces de rechange pour toutes marques de chars. General Auto Supply Reg'd, 133 rue du Pont, tél.: 4-2262, Ed. Poulin, prop. Québec. 27mai-26fs-12G

FORDS COUPE, 1929-30, en parfait odre, à vendre. Je suis acheteur de petits chars usagés ou accidentés. A vendre traîneau de travail et chaises de lorry neuf, Wench avec 80 pds de câble corde tout à prix de débarras. S'adresser Alfred Fiset, 10 de la Couronne, tél. 9193. 13mai-26fs-12T

200 CHARS ET CAMIONS de toutes marques, démontés en pièces chez J.-A. Cadorette, doublure de freins posée sur bande. Distributeur Muffelr Universal. Attention spéciale aux commandes par malle. Service spécial de livraison, 37, 1ère Avenue, tél.: 2-5143 9juin-26fs-A-Auto

Motors Limited

Hupmobile Sedan . . . 1933
Studebaker Sedan Dictator . 1934
Dodge Sedan . . . 1928
Studebaker Sedan Dictator . 1930
Studebaker Sedan Dictator . 1932
Ford V-8 Sedan . . . 1932
Pontiac Coupé . . . 1931
Hudson Sedan . . . 1931
Chevrolet Sedan . . . 1929
Ford V-8 Coach . . . 1935
Ford De Luxe, avec radio . 1935
Pontiac Coach . . . 1931
Trailer.
Aussi grand assortiment d'autres chars usagés.
15, de la Couronne, tél.: 6185
14mai-130fs-au15oct.-12T

SPECIAUX CETTE SEMAINE, Camion Dodge 1931, 2 ... 3 tonnes. Studebaker Sedan 1935, Ford Sedan de Luxe 1935, avec radio. Aussi plusieurs modèles de 1930 à 1935, toutes marques, à prix d'occasion. Termes faciles. Motors Limited, 15 de la Couronne, tél.: 6185. 14mai-26fs-12T

CHEVROLET Sedan 1935, Dodge Sedan, 1935, Ford Coach 1935, Chevrolet Coach de Luxe 1934, Dodge Coach 1934 Ford Coupé 1932, Essex Sedan 7 pasagers 1931. Aussi autres chars reconditionnés à neuf. Morissette & Frère, 237 P.-Edouard, Angle Caron, tél.: 7158-7159. 23mai-26fs-12G

Accessoires d'automobiles

DORCHESTER AUTO PARTS, TEL.: 2-2898. Pièces rechange, neuves et usagées. Pneus, batteries. Aussi petit char, bon marché. On achète les vieux chars. Achat, vente et échange. Prix modérés, 297 Dorchester. 30mai-26fs-Acc.-d'Au.

PORTE-PNEU Duplex, serrure Yale pour porter un deuxième pneu à l'arrière. Très solide et sûr. A l'état d'un neuf, aussi jante (rim) 20 x 500. S'adresser Garage Donat Careau, 69 Bagot, Québec. j.-n.-o.-15B

250 PNEUS usagés, remis à neuf, dans toutes les grandeurs, aussi pneus pour trucks. Vulcanisation de toutes sortes par nouvelle machine électrique. Réparations de pneus, tubes vulcanisés .25. Service de Pneu Parent, 133, 9e Rue, tél.: 9658. Rés.: 249, 4e Ave. 29mai-26fs-13G

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère Ave, tél.: 4-2920. 26mai-26fs-Acc-Autos-12G

PNEUS USAGES à vendre 600 x 19, 500 x 19, 550 x 17, 475 x 19, 525 x 18, 34 x 7, 36 x 6 — Rims 18, 19, 20. Roues de Ford 1929. Aussi réparations de pneus à 25c. Allons à domicile. S'adresser à Gaudias Caron, tél.: 4-4016. 23mai-26fs-12T

Peinturage Dulux $18.00 Duco

PRODUIT DE CANADIAN INDUSTRIES. Automobile peinturée entièrement $18.00. Aussi peinturage au Duco et débossage. Travail soigné, exécuté par ouvriers, 15 ans d'expérience. Fournissons estimé sur demande sans obligation. Paul Maheux, 63 Ste-Hélène, tél.: 3-4167. 20mai-78fs-Auto.

ATTENTION.—Ouverture d'un nouvel établissement pour parties de chars usagés de toutes marques. Prix défiant toute compétition. Achetons les vieux chars. Une visite vous convaincra. S'adresser J.-A. Bérubé, 18, 3e Rue, tél.: 2-7454. 16mai-26fs-12G

AUTO SERVICE REG'D. Pièces de rechange neuves et usagées, aussi réparations, moteurs, générateurs, starter, prix défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Une visite vous convaincra. S'adresser à 197½ de la Couronne, tél.: 3-2692. 2juin-26fs-12G

Agents

CRAYONS qui additionnent automatiquement, invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada immédiatement. Add-O-Graph, Co., dépt. 6, Saltillo, Miss, E.-U. 8-9-10-13juin-2B

Animaux domestiques

FITCHS ALLEMANDS à vendre, très beaux en fourrure. Aussi plusieurs peaux lapins et pigeons de race bon marché. S'adresser à 168 rue Dollard, St-Malo tél.: 6827. 9juin-6fs-4T

Appartements à louer

APPARTEMENT A LOUER meublé ou non meublé, à partir de $30.00 par mois, des plus modernes. S'adresser aux concierges: Turnbull, 4-0361 De Salaberry 6987, Rita. 4-0131. 25mai-26fs-5R

SUR LES REMPARTS. — Petits appartements comprenant boudoir et cuisinette, meublés, chauffés, eau chaude à l'année, pour personnes respectables seulement. S'adresser 35 des Remparts tél.: 2-4962. 20mai-26fs-5R

2 ou 3 APPARTEMENTS meublés ou non, eau chaude à l'année. S'adresser aux appartements St-Charles, coin 2e Rue et 3e Avenue, aussi garde-robe portatif à vendre. 9juin-2fs-5G

A LOUER, 2 appartements propres, meublés, pour la saison d'été à l'Ancienne-Lorette (village). Téléphone 4-5659. 10juin-4fs-5B

SUITE DE DEUX APPARTEMENTS meublés avec cuisinette, très propres, eau chaude à l'année, bain, téléphone, même étage. Aussi autre appartement avec gaz, près Parlement. S'adresser Mme Lyonnais, 7 Artillerie, Appt. 3, tél.: 4-3217.

A LOUER. — Appartement McMahon, 10, rue McMahon, suite d'appartements modernes, à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0208 13mai-26fs-5R

Argent à prêter

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter à Québec 5%-6%. S'adresser 325 Blvd Charest, tél. : 3-1531, 6juin-26fs-T

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, maison à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer, Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450; rés. : 4-5312. 26mai-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540 Saint-Jean, Québec, tél.: 3-1161 4juin-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, téls. : bureau: 4-2918; rés : 3-2459. 23mai-26fs-7R

Articles de ménage

ACHETONS A DOMICILE Meubles, poêles, moulin à coudre, etc. A vendre bibliothèque chêne, 2 rayons, poêle pour chalet, carrosse, set boudoir, machine à tricoter Auto Knitter, tondeuse pour gazon, chaise haute de bébé, extensions à gaz, etc. A. Bouchard, 32 St-Nicholas. tél 5636. 18mai-26fs-9R

Occasion pour futurs-mariés

CHESTERFIELD, 2 lampes, set salle à dîner bois massif, 2 carpettes (rugs), set chambre à coucher, sommier, matelas, set à déjeuner, radio, plusieurs autres articles. Occasion pour futurs mariés. S'adresser 169 Marie Rollet, tél.: 6311. 8juin-3fs-9B

AVEZ-VOUS DU MENAGE A VENDRE? — Achetons tous genre de meubles usagés, poêles, laveuses, moulin à coudre, radio, aussi plusieurs beaux poêles à vendre. S'adresser 138 du Pont, tél.: 4-3975. 6juin-26fs-9G

POELE A GAZ à vendre, 3 feux, marque "Regent", usagé d'un an seulement, prix modique. S'adresser Madame A. Laforce, 44 rue Scott. 5juin-6fs-9B

ACHETONS à domicile, toutes sortes de ménage, aussi vendons poêles, couchettes, sommiers, moulin à coudre, table, chaises, piano, outils, lingeries toutes sortes à bon marché. S'adresser Louis-Georges Bélanger, 136 du Pont, tél.: 2-0178. 13mai-26fs-9G

ARTICLES DE MENAGE demandés. Poêles, chaises et autres articles de ménage que l'on peut disposer gratuitement pour fins de charité. De préférence poêles, machines à coudre. Téléphoner, nous irons les chercher 8216 et 4-1584, 27 rue Nelson. 5juin-6fs-9B

MAGNIFIQUE PIANO AUTOMATIQUE, Lindsay, parfaite condition, $125.00, 1 piano Lavigueur & Hutchison, $70.00. Aussi meubles assortis. Je suis acheteur de fusils chasse, carabine, poêles, meubles de toutes sortes, glacières. Achetons à domicile, Pierre Denis, 180 du Pont, tél. : 4-0388. 26mai-26fs-9G

ACHETONS meubles, lingeries. A vendre: commode, bureau, table à toilette, à cartes antiques, sets salle, chaises de salle, restaurant, laveuse électrique, buffet, table extension, rug Turquie, glacière, poêle de cuisine. J.-M. Lévesque, 13¾ Lacroix, tél.: 2-7713. 9-11-13juin-9R

SET DE SALLE à dîner, coach et différents autres articles à vendre. S'adresser 31 Bougainville. 10juin-3fs-9B

Associés

ASSOCIE DEMANDE pour commerce, confection de dames, maison canadienne dans le centre de la ville, pouvant disposer environ de $1000. Ecrire à Casier 218, "Le Soleil". 8juin3fs-10G

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, voyage dehors ville, à 6 cts, du mille, Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg, Cap-Rouge, Loretteville, Lac Beauport, prix spéciaux. Magasinage, compérage, mariage, enterrement, prix très spéciaux. S'adresser 4-0153 — 3-0993. 28mai-26fs-11T

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeaux pin B. C. Fir embouveté, moulures. Aussi épinette toutes dimensions. Demandez prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enr., 280 St-Paul, tél.: 2-5085. 15mai-26fs-bois-const-R

Bureaux à louer

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration le "Soleil". 2mars-j.n.o.

PLUSIEURS BEAUX BUREAUX et salles d'échantillons à louer, à bon marché, différentes dimensions, dans l'édifice Guillemette, 37 de la Couronne, centre des affaires, bâtisse moderne, ascenseur rapide. 15mai-26fs-18T

Chalets à louer

CHALET A LOUER au Quai de Rivière-Ouelle. S'adresser au Dr Ths.-W. Michaud, St-Pacôme. 6juin-4fs-23B

CHALET A LOUER meublé à Tewkesbury, endroit idéal pour la pêche S'adresser à Ulderic Mailly, Tewkesbury, Co. Québec. 8juin-4fs-23B

Chambres et pension

164¾, 3e AVENUE, chars à la porte. Grande chambre moderne, avec bonne pension, famille privée, sans enfants, eau chaude à l'année, prix modéré. Tél.:7398. 2juin-6fs-26R

Chambres et pension

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfants, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone. 9711 j.n.o.-27B

CHAMBRE DOUBLE et simple avec pension avec améliorations modernes dans famille privée. S'adresser 63 Ste-Hélène. 9juin-6fs-26B

CHAMBRE MEUBLEE, à louer, améliorations modernes avec pension. S'adresser à 112½ rue d'Aiguillon. 9-11-12-13juin-26R

CHAMBRE DOUBLE pouvant accommoder 2 personnes, ainsi que chambres simples, à louer, près du Parlement Repas régulier à 25c du repas. S'adresser 60 Ste-Julie, tél.: 2-5416. 9juin-12fs-26R

CHAMBRES ET PENSION à louer, chauffé, eau chaude à l'année, usage bain et téléphone, bien propre à bonne condition. S'adresser 92 St-Joseph, tél.: 7595. 9juin-2fs-26G

BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension, 3 fenêtres donnant sur rue St-Joseph, dans maison tranquille. Usage bain et téléphone. S'adresser 317½ St-Joseph, coin Caron, vis-à-vis Eglise Jacques-Cartier. 9-10-11-13juin-26T

Chambres à louer

CHAMBRES A LOUER, maison restaurée à neuf, nouveau propriétaire, appartements avec eau, gaz, bain, toilette chaque étage, chambres doubles, simples, téléphone. S'adresser M. Breton, 20 Ferland. 8-9-10-12juin-27B

CHAMBRES ET FLAT réparés à neuf, à louer, eau chaude à l'année prix modérés. S'adresser 3 des Ursulines, tél.: 2-7202. 8juin-3fs-68R

CHAMBRE MEUBLEE, chauffée, avec garde-robes, armoires, toilette et lavabo. Aussi porte privée seule. S'adresser 32 rue Montcalm, St-Sauveur, tél.: 3-1317. 10juin-4fs-27T

CHAMBRE BOUDOIR ameublement moderne pour une ou deux personnes, fenêtre sur rue, garde-robes, chambre bain même plancher. Possession immédiate, prix modéré. S'adresser 378 St-Jean, Mme Duchesne, tél.: 3-0807 27B

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, usage du bain et téléphone pour personne distinguée seulement. S'adresser 43 d'Aiguillon. 27R

CHAMBRE A LOUER, ensoleillée dans famille privée; usage du bain, téléphone. S'adresser L. Dupuis, 210 Ste-Marguerite, près de l'église. 10juin-2fs-27T

BELLE GRANDE CHAMBRE sur la rue, usage bain, téléphone. S'adresser 81 d'Aiguillon, 2e étage. 8juin-3fs-27B

CHAMBRE SEULE ou avec cuisinette, meublée, très propre, pour une ou deux personnes, aimant la tranquillité, 1er plancher. S'adresser 86 rue Lavigueur, tél. : 4-0324. 9-11juin-27R

GRANDES ET PETITES CHAMBRES dans maison meublée et réparée à neuf, située à 40, Dauphine, coin St-Eustache. Eau chaude, usage du bain et téléphone. 10-12-13juin-3fs-27R

40 COTE STE-GENEVIEVE, à louer, 2 grandes chambres réparées à neuf, avec matelas Marshall, eau chaude à l'année. j.-n.-o.-27B

Chevaux, voitures, harnais

JE REÇOIS toutes les semaines 3 chars de chevaux, venant de l'Ontario, vendus garantis et au plus bas prix du marché. Aussi bois de corde en échange de chevaux. Elz. Bédard, coin St-Luc et Kirouac, bois et charbon. lun-merc-sam-au22juin-26fs-31T

NOUS AVONS RECU récemment deux chars de beaux jeunes chevaux d'Ontario à très bas prix. Pesanteur de 1100 à 1500 lbs. Ces chevaux sont bien domptés et vendus avec garantie par écrit F.-M. Bernier, 1055 rue St-Vallier, Québec lun-mer-vend-au22juin-31T

Commerce à vendre

TRES INTERESSANT POSTE d'épiceries à vendre à 90 cents dans la piastre, ameublement moderne sacrifié à moitié prix, situé dans une belle paroisse proche de Québec, écrire à Casier 210. "Le Soleil", Québec. 6juin-4fs-36B

A vendre ou à louer

A VENDRE OU A LOUER propriété, épicerie, boucherie, située dans le plus beau centre de Drummondville Pour plus de renseignements. S'adresser à B. P. 12, St-Joseph de Grantham, Drummondville. 6juin-12fs-36B

IMPRIMERIE A VENDRE, en opérations. Pour plus amples renseignements, s'adresser à H.-P. Cimon, 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 5juin-6fs-36R

SALON DE COIFFURE à vendre, bien situé et bien outillé à vendre pour cause de santé. Pour autres informations, s'adresser H.-P. Cimon, 2 à 6, Côte d'Abraham, tél. : 5169. 10juin-6fs-36R

RESTAURANT à vendre, avec 2 pièces en arrière, cause de vente: autre occupation. Prix du loyer $12.00 par mois. S'adresser 100 Latourelle. 10juin-2fs-36R

Déménagements

DEMENAGEMENT tous genre piano, meuble, safe, etc. Local ou longue distance, possédons assurance pour mobilier, obtiendrez bas prix en téléphonant General Transport, 454 Arago, tél.: 3-0760, Donat Simard, prop. 23mai-26fs-41B

Divers à louer

Salon de Beauté

A LOUER SALON de beauté avec équipement moderne, excellente location. Pour plus de détails, s'adresser à L'Hôtel St-Louis, Québec. 6juin-3fs-42B

Divers à vendre

AVERTISSONS LA POPULATION que nous avons pour 15 jours une grande réduction de prix sur tout notre stock sans exception. Arrêtez nous voir et nous vous garantissons un vrai bargain Malle gratis. Catalogue sur demande. Gros et détail. Ontario Jobbing, 31 St-Joseph, Québec. 16mai-26fs-43T

UN REEL BARGAIN pour juin Robes 25c, 3 jupes 58c, manteaux 75c, souliers de femmes 25c, blouses 73c, pantalons 33c, pardessus 99c, chemises 20c, matinée de femme 17c, manteaux fillettes 60c. Malle gratis. Prix spéciaux en gros, marchandise propre. Recevons du nouveau tous les jours, 58 rue St-Dominique, Québec. 26mai-26fs-43T

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U., bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3312 8juin-26fs-C.D.G.

GLACE

ECONOMISEZ! PROFITEZ du service Holden supérieur: glace pure sanitaire, vendue au morceau, par bons ou au mois. Demandez nos prix. Téléphone : 2-5770, 515 rue Champlain. 29mai-14fs-CDR

HEMSTICH

HEMSTITCH, boutons couverts, craquages de jupes, boutonnières, pressage et accessoires de moulins à coudre. W. Bessette, 803 St-Vallier, tél. : 3-0011. 10juin-4fs-C.D.T.

MATELAS

Royal Mattress Co.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas feutre laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques, tél.: 3-0503, 167 Avenue Renaud. 3juin-26fs-C.D.T.

REPARATIONS MATELAS.—Faites réparer vos vieux matelas. Manufacture matelas neufs. Réparations de sommiers. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3e Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 12mai-26fs-C.D.G.

MEDECINS-CHIRURGIENS

Dr. J.-O. DUSSAULT, ex-élève des hôpitaux de Paris, rayons X électricité médicale, depuis 20 ans voies génito-urinaires et maladie de la peau. Tél.: 2-1975, 417 St-Jean. 29mai-26fs-CDR

DOCTEUR CHS RINFRET, voies genito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 59 St-Joseph, Appt. 101, Québec Heures du bureau 9 à 11 heures a.m., et 2 à 4 heures p.m., le soir: 7 à 3 h., tél.: 4-4061. 13mai-26fs-C.D.T.

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71 St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PRESSAGE-NETTOYAGE

LA TEINTURERIE FRANÇAISE LTEE, 565, St-Jean, tél. : 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai. 22mai-26fs-cdr

P. Ferland

TEINTURE, nettoyage de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maison etc. Département spécial pour commandes de campagne, 155-157, du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. sam-lun-mer-jeu-au2juil.-C.D.G.

TEINTURERIE DORCHESTER Enrg. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 28mai-26fs-cdg

QUINCAILLIERS

Accessoires de bicycles

QUINCAILLERIE, vaisselles cadeaux de noces, tapisserie, articles de pêche, sports en général, peintures, émail, outils, accessoires plomberie, électricité, poupées, jouets, etc. Chas-A. Parent, 106, rue St-Joseph, tél.: 4-2451. 8mai-26fs-C.D.G.

REPARATION DE MEUBLES

J.-E. LAROCHELLE.—Réparation de meubles de tous genres. Rembourrages et polissage. Ouvrage garanti, prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude. 119 1-2 Richelieu, tél. : 2-1498. Aussi meubles à vendre. C.D.R.

A.-G. Wright

LINOLEUM et Upholstering Pose de prélarts et tapis de toutes sortes. Réparations rembourrage et polissage de meubles. Echantillons sur demande. Ouvrage garanti, 10 Laliberté, tél.: 3-0461. lun-merc-sam-au31juin-C.-D.-T.

REPARATION DE RADIOS

AVIS. — Réparations radios (toutes marques). Prix très modérés, inspection gratuite, par maison connue et établie depuis 15 ans. Garantissons satisfaction ou rien à payer. Service prompt pour client de campagne. J.-A. Breton, 32, Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 13mai-26fs-CDR

SALON DE COIFFURE

SALON MARQUISE, 61½ Dorchester. Permanents à l'huile garantie six mois $1.50 à $5.00 sur machine ne chauffant pas la tête. Aussi tous autres genres de coiffure, shampoo, massage, etc. Mme R. Renaud, prop., tél.: 4-1463. 3juin-26fs-C.D.T.

Mlle A. DROLET, coiffeuse. Permanent Lido sans fils, garanti sur tous les cheveux, solution à l'huile pure garantie. Aussi permanent Shelton avec fils, Marcel, Komol, ond. à l'eau, shampoo, pour appointement 3-1785, 265 1e Ave. (Ouvert tous les soirs avec appointement) 26mai-26fs-C.D.G.

SALON DE COIFFURE

Salon Lido

ONDULATION permanente $1.50, à l'huile $2.50, $3.50 et $5.00 avec les fameux produits à l'huile d'Hélène Curtis, garanti sur n'importe quel cheveux fins blonds, blancs ou teints. Nous les considérons comme les meilleurs à Québec, traitement du cuir chevelu 75c, shampoo à l'huile 50c, Komol, marcel, ond. à l'eau, teinture de cheveux $3.00, manicure 50c, coupe de cheveux 25c. Une consultation gratuite avec Mlle Richard, avant votre nouvelle permanente. Salon Lido, 84 Dorchester, (coin St-Joseph). (Ouvert le soir avec appointement), tél.: 9404. 28mai-26fs-C.D.G.

PERMANENTS LIDO, sans électricité, sans chaleur, garantis sur tous cheveux, prix réguliers. Permanents Komol, Marcel, Ondulation eau, Shampoo. Mme J.-A. Nadeau, 10 années d'expérience tél.: 3-3948. Ouvert soir, 137 Blvd. Langelier, autrefois sur la rue Franklin. 23mai-26fs-C.D.T.

SALON SIMONE.— 333½, St-Joseph, tél. : 8895. Spécial: Permanent avec électricité, $5.00 pour $2.50, $3.00 pour $1.50. Sans fil, sans électricité. Lido de Paris, garanti sur cheveux les plus difficiles. Consultez nos 6 coiffeuses expertes, pas d'apprenties. Komol, Marcel, etc 12mai-26fs-CDR

Salon Ivoire

93 ST-JOSEPH. Spécial pour 8 jours. Permanents Acmé sans fils, $7.00 pour $3.00, avec fils sur machine Empress $3.00 pour $1.50. Aussi tous genres de coiffure. Mlle Bélanger, tél.: 2-8378 rés.: 4-1942. 3juin-26fs-C.D.T.

AVIS, SALON FLORENCE autrefois 238 Arago et 31½, 3e Rue, déménage à 305 St-Joseph. Permanent sans fil sans électricité, résultat merveilleux $2.50 à $5.00, sur machine Shelton, $5.00 pour $1.50. Komol, Marcel, oud à l'eau, shampoo, 12 ans d'expérience, Mme Florence Racine, tél.: 9274. (en face du Cinéma Paris). 28mai-26fs-C.D.G.

Permanent sans fil 1.50

SUR MACHINE ROYAL, ou avec fil, aussi nouveaux permanents 1 minute d'électricité, résultat épatant, permanent New-Ray pas de machine, sans électricité sans pesanteur, pas de chauffeur Plusieurs coiffeuses expertes à notre emploi. Salon Alma, 74 St-Joseph, tél.: 4-3013. Mlle A. Rochefort. 9juin-26fs-C.D.G.

SALON MARINA, 47 St-Olivier, tél.: 2-0440-4-4538. Spécial pour 8 jours, permanent à l'huile de lin, garanti sur cheveux les plus difficiles. Solution sans ammoniaque, régulier $7.00 pour $2.50. Autre sans fil ou avec fils $3.50 pour $1.50. Donné par coiffeuse de 8 ans d'expérience. 9juin-4fs-C.D.R.

Permanents $5 pour $1.50

8 JOURS SEULEMENT, permanents à l'huile $5.00 pour $1.50, garantis 8 mois, Marcel, komol, odulations à l'eau, papier. Machine Acmé, sans fil. Appointement: 8021. Salon LaRose, autrefois rue St-Joseph, déménagé 87 de l'Eglise, coin St-Joseph. 27mai-26fs-C.D.T.

MACHINES permanentes d'occasion, ainsi que séchoirs électriques à des prix défiant toute compétition. S'adresser H. Noreau, 8 rue St-Joseph. 6juin-6fs-C.D.G.

SALON COLETTE, 395 St-Jean, tél.: 4-4051, permanents à l'huile $1.50 garantis 6 mois, Komol .50, papier .75, Marcel .35 ond. à l'eau .35. Mlle Dutil, coiffeuse. Drapeau & Frère, prop. 10juin-26fs-C.D.B.

STUDIO CHARRIER.—Sans fils, sans électricité. Nouvelle machine, aussi trois autres machines à votre disposition pour permanents. 13 années d'expérience. Permanents garantis. Traitement des cheveux, du cuir chevelu sur machine spéciale. Mlles B. Charrier et C. Mathieu, Studio Charrier, 259, St-Joseph, près Théâtre Arlequin, tél.: 3-2920. 30mai-26fs-C.D.T.

Salon Modèle

GAGNANT DE LA COUPE au concours de coiffure de Québec. Permanent sans fils, "Acmé". Coiffures tous genres. Mlle F. Bergeron, de St-Louis de Courville, est à notre emploie. Mlle Alice Boucher, 205½ 3ième Avenue, tél.: 4-0610 12mai-26fs-C.D.B.

Photographie Gratuite

MAGNIPHIQUE PHOTOGRAPHIE gratuite donnée gratuitement avec chaque permanent pour une semaine seulement, permanent Acmé avec ou sans fil, tous genres coiffures. Mlle Harvey, 159 Canardière, 9 années d'expérience. Une visite est sollicitée, tél.: 4-3210. 23mai-26fs-C.D.G.

Permanents 1 minute

PERMANENTS une minute d'électricité, garantis sur cheveux qui n'ont jamais pris aux autres permanents, garantis sur cheveux extra fins, sur cheveux blancs, sur cheveux teints, $3.00 à $7.00 Autres permanents $1.50 à $5.00. Tous genres de coiffures. Mlle Béatrice Fortin, 105 Dorchester, tél.: 3-2903. 18mai-26fs-C.D.G.

SALON NANNETTE, 111 St-Joseph. Spécial permanent à l'huile, à partir de $1.50 jusqu'à $7.00. Aussi permanents Acmé sans fils, sans chaleur. Coiffeuse 10 ans d'expérience. Attention spéciale aux clientes de la campagne, tél.: 2-1400. 9juin-26fs-C.D.R.

SALON LORNA, — 117, Latourelle, tél. : 3-1581. Permanents garantis à l'huile $1.50 et plus. Ondulation à l'eau, marcel, komol, ouvert le soir, Mlle C. Couture, prop. 2juin-26fs-C.D.R.

SALON DE COIFFURE

SALON CAPITOL, 143 St-Jean, pour un temps limité permanents à l'huile, avec ou sans électricité $5.00 pour $1.50, garanti 9 mois. Autres $2.50 à $10. komol marcel, ondulation à l'eau, manicure, tél.: 2-5983. Blanche Delisle, prop. Coiffeuse d'expérience demandée. 26mai-26fs-C.D.R.

MLLE MARTHE PARADIS 273 St-Joseph, Permanents à l'huile $1.50 à $5.00, Marcel, Komol, ondulation à l'eau papier, sourcils, shampoo, etc. Pour appointement: 2-0212. 30mai-26fs-C.D.T.

SALON MONTCALMVILLE, annonce à sa clientèle et à tous le nouveau permanent sans fil, sans machine, ni chaleur, $1.50 à $5.00. Mme Gosselin, experte, et Mlle Côté, autrefois du Salon Paris, rue St-Jean, seront à votre disposition. Pour appointement, tél.: 3-4544. 46 Aberdeen. 19mai-26fs-C.D.R.

Salon Rio-Rita

PERMANENT avec l'Acmé sans fils, machine sans chaleur, jaunit pas les cheveux, marcel, komol, ondulation à l'eau, shampoo. Une visite est sollicitée. Mlle Rita Asselin, prop., 379 de la Reine, entre Caron et St-Anselme, tél. 4-2228 30mai-26fs-C.D.G.

Per. Huile 1.50 Sal Paulette

AVEC LA MEILLEURE SOLUTION à l'huile garantie pour 6 mois ou plus. L'huile spéciale pour chaque couleur de cheveux. Travail exécuté avec soin sur nouvelle machine sans électricité ou sur machine ordinaire. Madame Lauzier. 764 St-Vallier, tél.: 4-2754 30mai-26fs-C.D.T.

AU SALON POPULAIRE, offre maintenant permanent sur machine Acmé sans électricité $1.50 à $5.00. Autre permanent sans ammoniaque, tout genre de coiffure. E. Blouin, prop., 117 Hermine tél.: 2-3547. 3juin-26fs-C.D.T.

AVIS PUBLIC, salon Liliane, 281½ St-Joseph, tél.: 3-1859. Permanent à l'huile $1.50 donné terme facile si désiré, autres $5.00 pour $2.50, $3.00 pour $2.00, l'huile de tulipe spéciale pour cheveux fins, blancs et teints, garantie 6 mois. Spécialité : teinture cheveux. Ouvert soir, venez sans appointement, Mme R. Lemieux, propriétaire. 10juin-3fs-C.D.G.

ALLONS AU SALON LA CANADIENNE pour nos permanents. C'est là que sont les machines les plus modernes. Aussi tous autres genres de coiffure par quatre coiffeuses d'expérience, 311½ St-Joseph, tél.: 3-3396. Jos. Asselin, prop. lun-mer-ven-au30aoûtC.D.T.

MLLE B. ROY, coiffeuse.—Permanent Lido sans fil, résultat merveilleux sur n'importe quels cheveux $3.00 à $7.00. Permanent Shelton, $1.50 et plus. Mme Bernier, experte en teinture et coiffures de tous genres, à votre disposition. 240 rue St-Jean, Appt. 3, tél. : 2-7926. 10juin-26fs-C.D.R.

W. TREMBLAY, tél.: 4-0334. Faites-vous donner permanent avec merveilleuse machine Acmé sans fil, prix $2.50 en montant. Ondulation à l'eau, Marcel, Shampoo, 35c, Komol 50c. Permanent ordinaire $1.50. S'adresser 268 du Roi 3juin-26fs-C.D.G.

SALON LAFLAMME, 60 Cartier, tél.: 4-0269 Mesdames vous pouvez obtenir une ondulation permanente parfaite en 2 heures avec la nouvelle machine Acmé sans fil. Aussi toutes autres ondulations. Coiffeuses d'expérience. Coupe de cheveux avant ou après votre coiffure. Messieurs vous obtiendrez un visage bien rasé et une coupe de cheveux parfaite par des barbiers d'expérience. 9juin-26fs-C.D.R.

Permanents $1.50

SALON JEANNOT, 60 Ste-Marguerite, grand spécial permanent, $3.50 pour $1.50, on dulation à l'eau, marcel et shampoo à 35c, Komol 50c. Satisfaction garantie. Propriétaires, Mlles C. & J.-D Lemieux, tél.: 4-1052. Coiffeuse, Mlle Perreault. 9mai-26fs-C.D.T.

Permanents $1.50

SALON JEANNOT, 60 Ste-Marguerite, grand spécial permanent, $3.50 pour $1.50, ondulation à l'eau, marcel et shampoo à 35c, komol 50c. Satisfaction garantie. Propriétaires, Mlles C. & J.-D Lemieux, tél.: 4-1052. Coiffeuse, Mlle Perreault. 9juin-26fs-C.D.T.

Accessoires de bicycles

QUINCAILLERIE, vaisselles, cadeaux de noces, tapisserie, articles de pêche, sports en général, peintures, émail, outils, accessoires plomberie, électricité, poupées, jouets, etc. Chas-A. Parent, 106, rue St-Joseph, tél.: 4-2451. 9juin-26fs-C.D.G.

SALON GAIETE, 521A St-Jean. Permanent à l'huile garanti, $1.50, $2.50, $3.50. Permanent sans machine ni chauffeur $5.00. Tous genres de coiffures, teinture. Mme Blanche Richard, tél.: 3-4029. 23mai-26fs-C.D.R.

SALON FRANÇAIS, 1048 St-Vallier, tél.: 2-6376. Spécial permanent l'huile, $3.50 pour $1.50, garanti 8 mois, autres genres $1.00 comptant, balance conditions faciles, tous genres coiffures. S'adresser Mme N. Barbeau. 16mai-26fs-C.D.T.

TAPISSERIES

VOUS TROUVEREZ un bel assortiment de tapisseries Sunworthy, à partir de 10c en montant au No 149 Dollard. Aussi un tapisseur offre ses services. j n o-Tapisserie

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

CHAMBRES ET APPARTEMENTS DEMANDÉS

DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

POUR RESULTATS IMMEDIATS

Publiez une petite annonce dans

"LE SOLEIL"

LE PLUS GRAND JOURNAL DE QUEBEC

Chambres à louer

GRANDE ET PETITE CHAMBRE, aussi chambre boudoir, eau courante, gaz, usage bain, téléphone, confort chez soi, prix modérés. S'adresser 47, des Remparts et 2, Ferland. 27R

BELLE GRANDE CHAMBRE avec cuisine à louer bien éclairée, bien meublée, gaz, balcon sur rue, usage bain, téléphone. S'adresser 149 Dorchester, tél.: 4-0333. 8-9-11-13juin-27G

CHAMBRE A LOUER, centre de St-Roch, famille privée, usage bain et téléphone, poêle à gaz, dans chaque chambre, prix modéré. S'adresser 298 St-François, tél.. 4-1521. 8juin-4fs-27B

Chambres demandées

JEUNE FILLE sérieuse et tranquille désire chambre et pension, famille privée, Grande-Allée. Partagerait appartement avec dame distinguée. Ecrire Appt 45, 144 Grande-Allée, Québec, P.Q. 5juin-6fs-28B

Chauffage, bois, charbon

AVIS SPECIAL, merisier, érable 2 pds, $4.00, scié $4.50, 2½ pds $5.00. Bois d'allumage, 5 poches $1.00. Croûtes bois mou $2.00 le cordon. Croûtes merisier 4 pds, $2.00 le cordon. Slabs épinette scié $1.90 le cordon. Livré en ville. R. Desruisseaux, 186 Montmagny, tél.: 4-0734. 20mai-26fs-34T

Spécial bois franc 2.50

ERABLE ET MERISIER 12", scié, fendu, $2.50 la corde, slabs bois mou et bouleau. Stove, Chestnut, $13.50, poche 75c, Coke, $10.50. Livré partout. Bouchard & Claveau, Enrg., 112, 3e Rue, tél.: 3-1978. 26mai-26fs-34G

SLABS DE MERISIER, $2.25 le cordon scié merisier, étable, scié et fendu, $5.25 la corde. Charbon de toutes sortes. Cour à Bois Sutherland, Faubourg St-Jean-Baptiste, 40 Sutherland, tél.: 2-0006. 26mai-26fs-34R

Cyrille Bussières

EPICIER, 49 ST-BERNARD Tél.: 6827, Bois franc séché à l'abri, érable, merisier, 15, 12 et 10 pcs, scié fendu. Croûtes et slabs bouleau. Bois d'allumage, 6 grosses poches, $1.00. Charbon de toutes sortes. Chevaux à vendre. lun-mer-ven-au10juin-34T

A.-B. FORTIN, St-Côme, Beauce. Bon bois de Beauce, érable, merisier 2 pds, $4.00, scié $4.50 livré, 2½ pds $5.00. Slabs bouleau de merisier, d'épinette Spécial ½ corde de bois mêlé fendu $1.80 Résidence 85½ St-Mathias. Cour 59 St-Benoit, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché. 27mai-26fs-34T

SPECIAL, merisier, érable 2 pds $4.00 2½ pds, $5.00. Croûtes merisier, 3 pds $6.00, livré à domicile. Slabs d'épinette. P. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 27mai-26fs-34T

Huile pour brûleurs

POUR VOTRE GAZOLINE, huile distillée, huile à moteur, faites l'essai de notre service et nos prix. Seul distributeur de fameuse huile Rouge, réputée comme toujours meilleure. Trudelle Petroleum Enr., 193 St-Germain, tél.: 3-1352. 13mai-26fs-35T

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAL. — Bon cheval à vendre pour $30.00. Parfaitement sain. S'adresser 421, St-Jean. 31R

Divers à vendre

AU¼ JOBBERS, imprimeurs, bureaux d'affaires, etc. Un lot de 225 milles enveloppes blanches No 7 et numéro 8 à vendre à des prix aussi bas que 65c le mille. S'adresser à 1102½ St-Vallier, en arrière. 3juin-6fs-43B

AMEUBLEMENT. — Show-case pyramide, base en marbre, balance porcelaine blanche à rouleaux pour étal de boucherie, balance évantail dorée, 10 lbs, moulin à viande électrique, 3 blocs, 1 pousse-saucisse, 1 poêle à gaz, une boîte à poissons, comptoir lunch, wall-show-case en chêne, machine à hot-dog, tablette de mur, moulin à café électrique, etc. S'adresser toujours à Rosaire Drolet, 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 22mai-26fs-43R

A VENDRE, grand pupitre roll-top avec chaise, balance avec poids pieds pour shine en fer. S'adresser 107, 3e Rue. 23mai-26fs-43B

ROMANS. — Vendons, échangeons, achetons romans français. Grand assortiment à vendre et échanger, 5c, 10c., 15c et plus. Toutes commandes ou demandes renseignements doivent être accompagnées de timbres suffisants pour malle. Gros et détail. J.-A. Breton, 32, Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 13mai-26fs-43R

Bottes d'Arpenteurs

LE PLUS GRAND.—assortiment des bottes faites à la main, cuir garanti à l'épreuve de l'eau. Prix $7.00 à $9.00. Chez Omer Blouin, spécialiste en bottes, 293, St-Paul, enface gare Ste-Anne. 4juin-6fs-43R

MONTREAL JOBBING, 21 St-Joseph. Entrez voir notre nouveau stock 2500 robes, manteaux de femmes et capots d'hommes. Habits bon marché. Prix coûtant. Venez voir et épargnez de l'argent. Attention spéciale aux commandes par malle. Montreal Jobbing, 21 St-Joseph, Québec. 1erjuin-26fs-43T

Chandails d'été 75c

DE COULEURS assorties. Habits de jeunes gens, grandeur 33 à 37, $8.95, gris, brun et bleu marine. Toutes sortes de pantalons d'ouvrage de 75 cts. à $2.50. F. Herzberg. Reg'd, 70 Blvd. Charest. 10juin-3fs-43T

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sortes, neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence. Art. Show-Case, Reg'd, tél.: 3-2920. 259 St-Joseph, Québec. 23mai-26fs-43T

COUPONS. — Linge militaire usagé et de seconde main, à vendre à des prix défiant toute compétition. Demandez liste de prix de gros et détail. M. Gilbert, 88 St-Vallier, Québec. 8juin-26fs-43R

GRAMOPHONE ORTHOPHONIC Victor, protatif à vendre à très bonne condition. S'adresser 40 Desjardins, Appt. 4. 6juin-6fs-43B

Peinture

ACHETEZ la peinture "Rock Paint", employée avec satisfaction depuis 10 ans par nombreuse clientèle. Satisfaction ou argent remis. $2.25 gallon, 24 St-Joseph. 3juin-26fs-43B

Elèves demandés

ECOLE COTE SCHOOL. Cours d'été, anglais, français, sténographie dactylographie, comptabilité. Cours commercial complet. Préparation au Séminaire et Collège des Jésuites. Cours du soir. Conversation anglaise, etc., 251 St-Joseph, en face Hôtel St-Roch, tél.: rés.: 4-4934. lun-merc-sam-au1août-46T

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. Cours d'été. 15mai-26fs-46R

Mademoiselle IRENE ROCHETTE, Brevet d'enseignement Académie de Musique, donne des leçons de piano solfège et dictée musicale, chez elle ou à domicile. S'adresser à 70 Avenue Maisonneuve. j.-n.-o.-46B

COURS DE VACANCE. — Votre fils a de la difficulté à suivre ses confrères. Une heure ou deux par jour pendant les vacances suffiront pour éviter de doubler une année. Cours commercial bilingue, préparation aux divers collèges, écoles. Prix modérés. Gustave DeBlois, 161 1-2, 2e Avenue, tél. : 3-3419. 10-13-17-20-25juin-5fs-46B

Emploi demandé, homme

VOYAGEUR POSSEDANT AUTOMOBILE, désire entrer au service d'une maison sérieuse et honnête, possédant références. Ecrire Casier 224, Le "Soleil". 10juin-2fs-47B

Emploi demandé, femme

FILLE, moyen âge, demande position, prendre soin d'un malade ou une maison d'un veuf, pas trop d'enfants, dans n'importe quelle partie de la province. Bonnes références sur demande. Casier 227, "Le Soleil". 48B

"Extermination-Vermine"

DEBARRASSEZ VOTRE MAISON des rats, souris et toute vermine, en quelques heures, par la méthode scientifique au gaz (sans soufre). "The Montrose" Vermin Exterminators Reg'd., téléphone: 2-0334. 13mai-26fs-Extermination vermine

Femmes demandées

SPLENDIDE OCCASION pour femme voulue, ganant sa vie, bon revenu, ouvrage agréable. S'adresser jeudi. chambre 105, 251 Saint-Joseph. 53T

Si vous avez quelques meubles dont vous n'avez plus besoin: faites de l'argent en les vendant. Une petite annonce publiée dans le "SOLEIL" accomplira ce travail pour vous.

Filles demandées

COUTURIERE demandée pour la confection pour monsieur. Expérience exigé. S'adresser Wilfrid Julien, 251 St-Joseph, Ch. 529, tél.: 4-0418. 57B

ON DEMANDE une bonne coiffeuse d'expérience avec clientèle si possible. S'adresser à 405 rue St-François. 57G

ON DEMANDE UNE STENOGRAPHE bilingue avec expérience. S'adresser tél. : 2-4738. 57B

Garçons demandés

GARCON DEMANDE avec bicycle. S'adresser 471, St-Jean. 10juin-2fs-63B

Hommes demandés

HOMMES, GARCONS AMBITIEUX. Apprenez métier de barbier, conditions avantageuses. Succès assuré à nos élèves. Ecole moderne et hygiénique. Information écrivez Arthur Moreau, 930 St-Laurent, Montréal. lun-mer-sam-au22juin-65B

5 VENDEURS, solliciteurs demandés avec expérience, bonnes relations, âgés de 25-35 ans. Pouvant se créer un revenu de $25.00 par semaine environ. Demandez M. Lavallée, Ch. 304, "Le Soleil". 65B

AGENT POUR VENDRE CIMENT à toiture et peinture. Système vente permettant battre concurrence. Fabrication canadienne. Exposition de Toronto. The United Builder Co., 6007 Euclid Ave., Cleveland, Ohio, U. S. A. 65B

MONTREAL JOBBING, 21 St-Joseph, Québec. Linge de toutes sortes neuf et seconde main. Plus bas prix en ville. Prix spéciaux pour campagne et paroisse. Petit capital requis, très gros profits. Nouveau stock tous les jours Montreal Jobbing, 21 St-Joseph, Québec, P. Q. 25mai-26fs65T

ON DEMANDE DES VOYAGEURS dans ligne Thé, Café, Epices, etc., pour vendre à domicile. Territoire réservé. Clientèle établie. S'adresser Moulin Provincial, 9, rue des Bains, tél.: 4-0778. 65B

REPRESENTANTS DEMANDES dans chaque paroisse pour vendre ligne de seconde main. Très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 41¼ St-Joseph, Québec. 30mai-26fs-65T

VENDEUR D'EXPERIENCE demandé pour un magasin de chaussures, devra parler les deux langues. Mentionner âge, expérience en écrivant Casier 226, "Le Soleil". 65B

Hommes demandés

ON DEMANDE UN BARBIER de première classe, salaire $15.00 par semaine. S'adresser immédiatement à Wilbrod Desjardins, La Tuque. 65B

APPRENEZ métier de barbier. Plus grande école du Canada, écrivez Ecole MOLER, 1212 St-Laurent, Montréal. mer-sam-30juin-65B

GERANT DE FRANCHISE. Organisation internationale demande homme bilingue pour organiser personnel vendeurs à Québec. Devra pouvoir engager et inspirer, avoir bonne apparence, ne pas craindre ouvrage dur. Splendide occasion d'avancement rapide. Produit annoncé nationalement, revues, radio, journaux locaux. Marché entièrement établi. $3,000 placement requis, absolument sûr. Pour entrevue avec dirigeant fabrique, donner âge, expérience, numéro téléphone, adresse par écrit : Case 223, "Le Soleil". 65B

Hommes et femmes

FAITES DE L'ARGENT en vendant nos arbres, connus dans toutes les parties du pays. Nouveau système par coupons, facilitant la vente. Plus de ventes et plus de commission. Luke Frères, Pépiniéristes, Montréal. 4-11-18-25juin-66B

HOMMES ET FEMMES pour vendre à domicile 300 nécessités domestiques 100% de profits, choix des territoires. Compagnie 100% Canadienne-Française. Les Produits Jito, chambre 203, 59 St-Joseph, Québec. mer-sam-au20juin-66T

Hôtel à vendre

HOTEL A STE-ANNE-DE-BEAUPRE — Echanger pour propriété de ville, 13 chambres, garage, etc. Claire d'hypothèque. Pour autres détails, s'adresser H.-P. Cimon, 6 d'Abraham, tél.: 5169. 8juin-6fs-68R

Information

A PARTIR DE CETTE DATE, je ne serai responsable d'aucune dette faite en mon nom par ma femme, Léon Leclerc, Lac Thibault, Co. Témiscouata. 9juin-2fs-71B

AVIS. — Je ne me tiens pas responsable des dettes faites en mon nom par personne. Signé M. M.-G Lachance, 368 St-François, ancien marchand de farine préparée. 9juin-2fs-71B

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée - Henri Gagnon, président et directeur-gérant.

Téléphone le jour : 7131
Téléphones des chefs de services le soir
NOUVELLES, M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES, M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES, M. Alfred Morissette 6719
IMPRESSIONS et RELIURE, M. Ferdinand Lachance 4-3968

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsables".

AVIS

Nous n'assumons aucune responsabilité pour manque par inadvertance ou autrement de publier une annonce commandée et acceptée. Nous n'assumons aucune responsabilité non plus pour erreurs dans les annonces au delà du montant payé. Toute erreur devra être rapportée immédiatement après la première insertion sinon, nous ne nous engageons pas à remplacer les autres insertions.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

Avez-vous besoin d'une servante, un domestique, etc., etc., prenez le moyen le plus rapide et le plus certain : publiez une annonce classée dans le "SOLEIL".

42 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée), 138, 5e Rue. Tél.: 4-0581
BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél.: 6050
BLAIS DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse. Tél.: 4-0249
GAGNON, J.-ALB., épicier, 884, Chemin Ste-Foy. Tél.: 5863
CLOUTIER Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier. Tél.: 7840
JOS. COTE, (Ltée).
Suc. No 2, 26, St-Jean . . . 4-0574
Suc. No 3, 332 St-Jean . . . 2-0203
Suc. No 4, 15 Buade . . . 2-0288
Suc. No 5, 450 St-Joseph . . . 4-0592
Suc. No 6, 321 St-Joseph . . . 4-0082
Suc. No 7, 436 St-Jean . . . 4-0431
Suc. No 8, 103, St-Joseph . . . 4-0454
Suc. No 11, 176, 3e Avenue . . . 4-0523
Suc. No 12, 27, St-Joseph . . . 2-0395
Suc. No 14, 355 St-Paul . . . 2-0117
Suc. No 13, 15, Ch. Ste-Foy . . . 4-0262
DELISLE ALEX, restaurant, 121, de la Couronne, Tél.: 3-0376
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.: 4-5033
DION RENE, 786, St-Vallier. Tél.: 4-0473
DUBE J.-EDM., 152, St-Jean. Tél.: 2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien, 269, St-Joseph. Tél.: 4-3423
DUBUC, F.-X.-LEON, 114, 4e Rue. Tél.: 4-1962
FORTIN Mme S., 74, 4e Ave., Qué-Ouest.
GAGNON J.-EDG., 766, St-Vallier. Tél.: 4-0422
GARNEAU L.-P., 470, St-François. Tél.: 3-0032
BIGAOUETTE, 1251B, St-Vallier. Tél.: 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 233, St-Joseph. Tél.: 3-0738; 357, St-Joseph. Tél.: 4-0562
GIROUX ADELARD, 15, de la Canardière. Tél.: 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 96½, de la Canardière Tél.: 4-1320
P.-E. LANGEVIN, 95, St-Paul. Tél.: 2-0341
LEVESQUE J.-A., 146½, 3e Rue. Tél.: 4-0320
MATEL ALEX., Loretteville, B. P. 129 Tél.: 113
TROTTIER MATTE, 595, de la Canardière. Tél.: 4-0051
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél.: 139
ROGER RENE, 297½, 1ère Ave. Tél.: 4-0238
ROY Mlle B., 193, des Franciscains Tél.: 6941
ROYER, épicier, 117, rue Victoria. Tél.: 2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81, Ave. Cartier, (coin St-Cyrille). Tél.: 2-1236
ROULEAU GEO., 149, St-Patrice. Tél.: 3-1431
TALBOT MAURICE, 419½, 1ère Ave. Tél.: 4-4449
DEPARTEMENT DES PETITES Ann. du "SOLEIL". Tél.: 7131

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
6, COTE D'ABRAHAM — Tél.: 5169

COTTAGES construits sur demande à Sillery, payables au mois.
SILLERY, terrains des mieux situés, conditions faciles ou rente constituée;
CHALETS à vendre sur lac St-Augustin, Lac Hayes, Lac Beauport. Lac St-Joseph, etc ;
COMMERCES de tous genres à vendre, informations strictement confidentielles.
PLUSIEURS PROPRIETES seules et à revenus, dans la ville ou la banlieue.
4juin-6fs-114R

Rosaire Drolet

TOUJOURS EN MAIN postes de commerces de tous genres, résidences privées à la ville ou à la campagne, maisons de pension et chambres, et ameublement de magasin en général. S'adresser Rosaire Drolet, 194, avenue des Erables. tél.: 3-4217
22mai-26fs-114R

Construisez-vous à Sillery

MAGNIFIQUES TERRAINS à vendre au Parc Preston, Sillery, à un prix avantageux pour vous bâtir un joli petit cottage, en vertu de la loi fédérale des Emprunts (Dominion Housing Act). Ayant une organisation complète concernant cette nouvelle loi, nous sommes à votre disposition pour vous fournir les détails désirés et même vous construire à votre goût. Adressez-vous à H.-P. Cimon ou Immeuble Preston Ltée, 2 Côte d'Abraham, tél.: 5169.
8juin-6fs-114R

J.-B. Savard

52MONTMARTRE, tél.: 3-2424 de 5 à 7 hrs. p.m., St-Augustin, terre 3 arpents x 30, avec très bonnes bâtisses, 12 bêtes à cornes, 2 jeunes chevaux. Toutes machines agricoles complètes, 100 volailles, 2 porcs, terre à bois, le tout pour $4,200. Terre à Lorette, 2 x 30 arpents avec bonnes bâtisses, pour $2,500. Champigny, Ancienne-Lorette, 6 milles Québec, route Nationale, 4 terres 5 à 50 arpents, maison, grange, roulant ou non. Loretteville, 4 terres roulant ou non, toutes dimensions, bon marché. Aussi maisons ville et campagne.
9juin-26fs-114T

Instruments de musique

ACCORDEON PIANO A VENDRE "Enrico Bertini" de luxe, 120 basses, sets de langues complets. S'adresser à F. Lamontagne, 119, de la Reine, tél. : 2-5433.
10juin-4fs-72B

Logements à louer

Haute-Ville

RUE ARTILLERIE, PLAIN-PIED, 3 pièces et chambre de bain, améliorations modernes, réservoir eau chaude avec raccords, meublés en partie ou non. Aussi garages avec éclairage électrique et eau. S'adresser 59 Artillerie, téléphone : 2-1969.
15mai-26fs-73R

LOGEMENTS 6 et 8 chambres, plus chambre bain, plancher bois du système chauffage. Situés avenue Désy, rue Dolbeau et Jeanne d'Arc. S'adresser Habitations Manrèse Ltée, 114, Dolbeau. téléphone: 6681.
12mai-26fs-73R

APPARTEMENT chauffé, 6 chambres et chambre toilette à "Elizabeth", 50 Fraser. S'adresser au concierge sur les lieux, tél.: 2-1475, le soir : 3-4498. 9mai-26fs-73R

68 ABERDEEN, 5 chambres, plus chambre bain, chauffé, plancher bois dur. S'adresser 80 Fraser, tél.: 3-0981. 10juin-4fs-73B

APPARTEMENT CHAUFFE, 6 chambres et chambre toilette à "Elizabeth", 50 Fraser. S'adresser au concierge sur les lieux, tél.: 2-1475, le soir : 3-4498.
10juin-26fs-73R

OCCASION, logement moderne à sous-louer, cause départ, 5 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, 346 Richelieu, coin Marchand, tél.: 3-1373. 10juin-4fs-73B

AVE LAURIER, No 324, appt. 11, troisième étage, ensoleillé, frigidaire, construction moderne, eau chaude à l'année, etc. Pour visites, sonnez appt. 8. Pour conditions Georges Paquet, tél. : 4-4221.
10juin-26fs-73R

AVE LAURIER, No 324, appt. 11, troisième étage ensoleillé, frigidaire, construction moderne, eau chaude à l'année, etc. Pour visites, sonnez appt. 8. Pour conditions Georges Paquet, tél.: 4-4221.
9mai-26fs-73R

A SOUS-LOUER, cause départ, logement 4 pièces, plus chambre bain, chauffé, clair tout bien ensoleillé, faisant coin rues, situé St-Jean Baptiste, occasion pour nouveaux mariés. Information tél. : à 2-7943 ou M. Lavoie, tél. : 9016.
3juin-4fs-mer-sam-73B

464 ST-CYRILLE, 3e étage, plain-pied, neuf grandes pièces éclairées, plus chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser à J. Robitaille, 1050 Chemin Ste-Foy, tél.: 3-3203 ou 8167. 22mai-26fs-73R

Saint-Roch

349 DE LA REINE. Logement de cinq chambres, remis à neuf, 2ème étage, $[illegible]00, visible en tout temps. S'adresser à [illegible]-P. Cimon, 6 côte d'Abraham. Tél.: 5169.
6juin-26fs-73R

"Extermination-Vermine"

COQUERELLES, PUNAISES, complètement exterminées au moyen des insecticides : "Mystérieux", garantis comme étant efficaces contre insectes depuis 1917. Approuvés du Gouvernement Fédéral. Références de Montréal, Québec et New-York. Entièrement garantis. Prix très modéré. Démonstrations gratuites. Maheu & Maheu, Cie. Exterminateurs, 145 du Pont, tél.: 8380. 19mai-26fs-73G

Limoilou

LOGEMENT chauffé, à louer, 6 pièces, plus chambre bain, dépense, planchers bois dur, maison seule, 1er étage, grande cour, située 203, 10ème Rue, Limoilou, tél.: 4-3257. ven-lun-mer-17jn-73B

Quartiers Divers

A LOUER prix d'occasion, raison départ de la ville. 7 pièces plus chambre de bain, plancher bois dur, chauffé, eau chaude à l'année Grande galerie, cour clôturée, $35.00 par mois. Téls.: 2-8794 ou 2-1390. sam-merc. au 24 juin-12fs-73R

513 ST-CYRILLE, coin Murray, 7 chambres, plus chambre bain, chauffé, 1076 St-Vallier, 5 chambres, plus chambre bain avec galerie en avant, ainsi garage. S'adresser Alex. Blondeau, 385 de la Reine, tél. : 7060. 20mai-26fs-73G

A Louer

9 PLACE GEORGES V. — Logement de 6 pièces, plus chambre de bain. Chauffé. Réfrigérateur électrique. Concierge. Service eau chaude à l'année
20, AVENUE LAURIER. — Logement de 3 pièces, plus chambre de bain. Chauffé. Réfrigérateur électrique. Concierge. Service eau chaude à l'année.
Pour location s'adresser au concierge, 9 PLACE GEORGES V, Phone 2-2421, ou au Trust Général du Canada, 71 rue St-Pierre, Québec 2-6651.
TRUST GENERAL DU CANADA
71, rue St-Pierre Québec
Tél.: 2-6651
8juin-6fs-73R

Dans la banlieue

CHEMIN GOMIN, près arrêt tramways, 5 chambres, plus bain, planchers bois dur, 1er étage, galeries en avant, en arrière, $20.00 par mois. Ecrire Casier 220, "Le Soleil". 9juin-4fs-73B

Machineries à vendre

MOTEURS ELECTRIQUES Achat, vente, échange, refilage, réparations. Moteurs examinés, trouble localisé gratuitement. Aussi pièces diverses moteur Balais en carbon. Electrical Rewinding Shop, 417 rue St-Joseph mer-sam-au13juin-75T

A VENDRE — "Machine Shop", tours, "shaper", "drill", soudure électrique, moteur, scie à pouvoir, coupeur, soudeur, bâtisse: bonne clientèle, spécialité, etc., pour cause maladie: prix exceptionnellement bas. Adresser Casier Postal 17 Windsor-Est, Co. Richmond, P. Q. 3-6-11-13juin-75B

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

Magasin à louer

MAGASIN 46 Ave Parent, épicerie-restaurant, grandes vitrines, tablettes, comptoirs, cave, avec logement, 4 chambres en arrière réparé à neuf. Pour visites s'adresser 55 St-Anselme, tél.: 8419. 9juin-6fs-76G

COTE DE LA MONTAGNE, No 100, ancien poste du Dr Gagnon, magasin à louer, poste de commerce, conviendrait pour tailleur. S'adresser au Mountain Hill, tél.: 2-0079.
10juin-6fs-76B

A LOUER à 303 rue St-Paul grand local, 1111 pds, plancher, aussi porte de magasin avec petit logis à 171½ Latourelle, coin de rue, 8 Racine. S'adresser à S Tremblay, 283 Ave Laurier, tél. 6818 30mai-6fs-76B

Magasin demandé

PETIT POSTE aux alentours de la ville, demandé, pour du comptant. Ecrire donnant prix, si logement compris, prix chiffre d'affaires. Ecrire Casier 224, Le "Soleil". 10juin-2fs-78B

Maison à louer

BONNE MAISON, (maison seule), 12 chambres, deux salles de bain située à 171, Avenue Cartier, tél.: 7541 j.n.o.-79B

Meublée ou non

A LOUER, jolie maison cottage, plusieurs bonnes pièces. Endroit fashionable, près Plaines d'Abraham, grand terrain, système chauffage buckwheat, améliorations modernes, garage chauffé Louera prix modéré. S'adresser 243, St-Joseph, le jour et 215 Bougainville le soir.
lun-merc-sam-aulaoût-79T

Maison à vendre

MAISON A VENDRE 131 rue St-Cyrille, 10 pièces. Grande cour avec garage. A bon compte, pour règlement succession. S'adresser à J.-A. Gauvin 64 Salaberry ou au Palais Montcalm 17sept-j.-n.-o.-80B

UNE MAISON AVEC TROIS garages y annexés, 12 chambres plus trois chambres de bain en parfait ordre, vis-à-vis le Jardin McPherson. Chauffage moderne à l'huile, conditions faciles situé à 77 rue Ste-Ursule, sur le Cap . S'adresser à A.-C. Taschereau, téléphone No 2-8790 ou 2-1892.
j.-n.-o.-80B

Maison de campagne

LAC ST-JOSEPH, à louer maison meublée, près du lac, 6 pièces, 8 arpents de la station. S'adresser 116 Marquette, Québec, aux heures des repas. 5juin-6fs-82B

LORETTEVILLE.—Grande maison en partie meublée, à louer, pour la saison d'été. Comprenant 9 chambres, plus chambre bain, électricité, grande véranda, grand terrain, bord de la Rivière. S'adresser Dr Geo. St-Amand, 205 St-Joseph, téls.: 4-3622—2-2448. 5juin-26fs-82T

MAISON DE CAMPAGNE à louer—Grande maison meublée ou non, située à Laval, comté de Montmorency. S'adresser à Arthur Vallières, marchand de bois, Moulin Vallière, Laval. 6juin-4fs-82B

ST-JEAN PORT-JOLI, maison à louer pour saison d'été, cinq appartements toutes meublées, eau, électricité, garage, vue magnifique sur fleuve, prix modérés. S'adresser Casier Postal 54 St-Jean Port Joli. 27mai-10fs-82B

RESIDENCE D'ETE à vendre ou à louer, à la Pointe de la Rivière-du-Loup, meublée, chambre bain, électricité, garage, tennis, grand terrain sur la plage. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390 8juin-6fs-82B

Manufactures

ENTREPOT, 2e et 3e étage pouvant servir pour manufacture chaussures, biscuits, bonbons, storage. Possession immédiate si désiré. Aussi belle chambre ensoleillée, propre, téléphone, chambre bain sur même plancher. Libre de recevoir. On demande à acheter bain, bols de closets. Ecrire Casier No 135, "Le Soleil"
29mai-26fs-83T

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE. A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories salle commune, chambre semi-privée, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté de places, demandez admission à l'avance. Discrétion assurée, Mère Directrice, 682, Chemin Ste-Foy, Québec
12mai-26fs-matr44R

MATERNITE LICENCIEE — Honnête, tranquille, repas servis dans chambres. Prix spécial sur-place retenue à l'avance. Aussi plaçons bébés. S'adresser 10 d'Artigny, tél.: 2-1966. 29mai-26fs-marte-44R

Motocyclette

BICYCLE A GAZOLINE, marque "Indian Chief", à bon marché. S'adresser à 9, rue Sagard. 87B

Objets perdus

BRACELET PERDU lundi après-midi, passant rues du Pont, St-Joseph, jusqu'au Syndicat de Québec. S.-v.-p. retourner 280, 4e Ave., Limoilou. 87B

PERDU BACK-SAC lundi matin, partir garage Emile Giroux, Beauport. Prière de remettre Emile Giroux, garage Beauport.
9juin-2fs-87B

Animaux perdus

PETIT CHAT angora perdu lundi soir, quatre pattes blanches, bout du nez et faille blanche. Celui qui le retiendra après cet avis sera poursuivi. S'adresser 317 St-Vallier. 88B

On demande à acheter

ON DEMANDE à acheter 3 moteurs à l'huile, usagés ou neuf, 2 de 50 forces et 1 de 100 forces. S'adresser à l'Aréna de Québec au à François Nolin 7, 7e Rue, Limoilou. 5juin-6fs-86B

VIEIL OR — VIEIL OR — Bijoux, payons plus haut prix. Pesée contrôlée 18 karats, $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue de magie gratis. Omer Rousseau, bijoutier horloger. 46½ St-Joseph, Québec.
23mai-26fs-86G

NOUS ACHETONS linge bijouteries, diamants, argenterie, articles sports, instruments musique, sac en cuir carabine, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix, appelez 4-1431 Toutes transactions confidentielles. Loui. Enrg. 28 St-Joseph.
25mai-26fs-entête86G

NOUS ACHETONS ET PAYONS les plus haut prix pour habits, robes, fourrures, paletots, bijouterie, vieil or, argent, platine, valise, etc. Allons à domicile. Frank's Enrg., 44½ St-Joseph tél.: 2-1060.
13mai-26fs-86R

GROSSE GLACIERE de famille demandée à acheter, téléphone avant 5 hrs. p.m. 6736. 86B

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX — Achetons vieux bijoux, chaînes, bracelets, dents or Evaluation gratis, $26.00 pour 22 karats, montre de seconde main, de toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph. Ch 10, Edifice St-Cyr. tél : 3-4097
20mai-26fs-86G

Pension d'été

VILLEGIATURE — Chambre et pension dans maison privée, très moderne, située dans plus chic endroit du village St-Jean-Port-Joli, très belle vue sur fleuve, près quai et l'église. S'adresser Mme P. Lamarre, St-Jean-Port-Joli, l'Islet, P. Q.
9juin-6fs-89B

BERTHIER EN BAS. Café Régal, chambre et pension à la semaine et repas à toutes heures à prix modérés. Informations, écrire à Paul-Oscar Morency Berthier en Bas, Co. Montmagny. 6juin-5fs-89B

Propriétés à vendre

PROPRIETE A VENDRE (Hôtel Brunet), village St-Augustin, coin chemin Lac St-Joseph, avec terre 3 1-4 x 14 arpents, pouvant convenir pour tous genres de commerce. S'adresser Octave Moisan, boucher, 16 Deligny, tél.: 4-1324. 10juin-4fs-97B

Servante demandée

SERVANTE générale demandée. S'adresser à 106 Ave Taschereau. 6juin-6fs-104B

ON DEMANDE une servante générale avec expérience, références exigées. Elle pourra coucher chez elle, si elle le désire. S'adresser 99 Ave Cartier. 9juin-4fs-104B

Servante demandée

JEUNE FILLE DEMANDEE de campagne de préférence, aimant les enfants, pour aller à la campagne, près de la ville, habituée à travailler salaire $10.00. S'adresser 7 St-Joseph. 104B

SERVANTE demandée. S'adresser 487 Champfleury, St-Pascal. Bon salaire.
10juin-2fs-104B

SERVANTE GENERALE demandée, références exigées, aimant les enfants. S'adresser 169 Ozanam. 9juin-2fs-104B

ON DEMANDE une servante générale pour les mois d'été. Devra coucher chez elle. S'adresser 7 Ave. des Erables.
10juin-2fs-104B

SERVANTE générale demandée. S'adresser 116 Ave Taschereau. 104B

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser 273 rue St-Cyrille. 10juin-6fs-104B

PERSONNE SERIEUSE demandée pour tenir maison chez un veuf famille de sept enfants. S'adresser le soir de 7 à 9 heures, à M. Napoléon Guay, 82 rue Fraser, Lévis. 9juin-2fs-104B

ON DEMANDE UNE SERVANTE, pas de cuisine, ni lavage, pour le soin des enfants. S'adresser 197 1-2, 3e Avenue.
104B

SERVANTE. — Servante demandée, pour petite famille, références exigées. S'adresser à madame R. Simard, 84 rue Scott.
9juin-4fs-104B

SERVANTE DEMANDEE pour famille de trois personnes. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser de 9 a.m. à 2 p.m. et de 6 p.m. à 9 p.m., 75 Ave Laurentides, Appt. 7. 9juin-2fs-104B

BONNE GENERALE demandée. S'adresser 182 Fraser. 9juin-2fs-100B

SERVANTE GENERALE demandée, références exigées. S'adresser 505 rue St-Cyrille. 9juin-2fs-104B

ON DEMANDE pour la fin d'août, une servante générale, sachant très bien faire la cuisine. Références récentes exigées. Téléphoner: 4-3715. 9juin-7fs-104B

ON DEMANDE une servante dans famille privée, pas de cuisine, ni lavage, pouvant fournir de bonnes références S'adresser à 419½, 3ième Avenue. 8juin-3fs-104B

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour aller à la campagne, 10 minutes de la ville, salaire $8.00 par mois. 5 enfants. S'adresser 126, 3e Ave., Limoilou. 104B

SERVANTE GENERALE demandée, pour petite famille, allant à la campagne. S'adresser 93 Claire-Fontaine 8juin-3fs-104B

ON DEMANDE une bonne servante générale de préférence, âgée de 25 à 30 ans. S'adresser Madame Joseph Dassylva, 124, Aqueduc, tél.: 3-4321. 8juin-3fs-104B

Taxis

TAXI — Voyage en dehors Québec, .06 du mille pour voyage 50 milles et plus. Prix spéciaux pour mariages, baptêmes, enterrements. Plage Loretteville. Lac Beauport, etc. Téléphoner 997. 10juin-6fs-Taxis

Terrains à vendre

TERRAIN situé St-Pierre de Charlesbourg, route Nationale, près du parc Zoologique, dimension approximative 600x80 endroit de villégiature idéale, avenue boisée avec bocage. Conditions avantageuses. S'adresser Succ. Olivier Plamondon, 191 Bayard, tél.: 3-3150. 6juin-4fs-106B

LAC SERGENT, terrain à vendre 90 x 200 pieds, situé près de la chapelle, très belle grève de sable. Ecrire Casier 213, "Le Soleil". 6juin-6fs-106B

Terres à vendre

TERRE DE 300 ARPENTS 100 en culture, sucrerie, bois de commerce champs de fraises a rapporté $400. l'an dernier, bâtie moderne, aqueduc, électricité, roulant, 2 chevaux, 12 vaches, à 5 minutes des chars, vue sur le St-Laurent, sur route nationale à vendre d'ici quinze jours. S'adresser J.-E. Lemieux, 114 rue des Franciscains, Québec. 9juin-3fs-108R

Annonces non classifiées

Restaurant Peking Oriental

99 RUE ST-JEAN. L'endroit idéal pour vos repas Déjeuner club à partir de 20c et plus. Repas régulier 40c et plus. Table d'hôte 75c. Service spécial de thé après-midi. Service à la carte de luxe. Bières et vins. lun-mer-vend-27juillet-115T

Circoncision

TECHNIQUE toute récente indolore, pratiquement sans une goutte de sang, Cicatrisation extra-rapide. Aucun arrêt des occupations. Dr L. G. Perrin, 24, rue du Pont, Québec. 8avr-mer-24juin-115T

PALMAROL

EN VISITE

Madame Paul Laframboise, de Lachevrotière, visite actuellement sa soeur, Mme Joseph Morissette, de Palmarol. Madame Laframboise profitera de son voyage pour visiter également une autre soeur, madame Eugène Gariépy, de Roquemaure. Abitibi.

Mademoiselle Ida Gauthier, de Saint-Basile, comté de Portneuf, est en visite chez sa soeur, madame Léger Langevin, de Palmarol.

Odyssée peu banale de H.-J. Bunker

(Suite de la page 3)

fera son entraînement.

Quand la cause fut appelée en cour de police à Southampton, M. A.-R. Lightfoot, qui représentait le Pacifique Canadien, déclara que la compagnie ne tenait pas à pousser l'affaire étant donné la bonne impression que le jeune homme avait faite sur les officiers au cours de la traversée, étant donné aussi que Bunker a promis de rembourser le prix de son passage. Le major McElhiney est enchanté de l'heureuse fin d'une aventure arrivée à l'un de ses protégés.

LOI DE FAILLITE

AVIS AUX CREANCIERS DANS L'AFFAIRE DE L'ACTIF DE : L'AQUEDUC DE SAINTE-EUPHEMIE LIMITEE.

Sainte-Euphémie. Faillie.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie d'Aqueduc de Sainte-Euphémie a été déclarée en faillite le huitième jour de juin 1936, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15ème jour de juin, à 3 heures de l'après-midi au Palais de Justice, en la Cité de Québec.

Pour vous donner le droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et des procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien, ou au syndic, lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Daté à Québec, ce 9ème jour de juin, 1936
LORENZO TETU,
Gardien.
81, rue St-Pierre, Québec.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
Ville de Québec et Lévis seulement: une année d'avance	$5.00
Ville de Québec et Lévis seulement: par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

MARIAGES

CARON-SAMSON — M. et Mme Adélard Samson, de Lauzon, annoncent le mariage de leur fille Germaine, à M. Antoine Caron, fils de M. et Mme Joseph Caron, de Notre-Dame de Lévis. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 16 juin, en l'église St-Antoine de Bienville. Pas de faire-part. -b

GENDRON-TURGEON — A St-Roch, le 24 juin, sera bénit le mariage de Mademoiselle Françoise Turgeon, fille de M. et madame Alfred Turgeon, avec M. Lucien Gendron, fils de M. et Mme Adjutor Gendron, de Sherbrooke. -b

HEBERT-GAUTHIER — Le 24 juin, à 8 heures, en l'église de Limoilou, sera célébré le mariage de M. Paul-Emile Hébert, fils de M. et Mme Joseph Hébert, de St-Sauveur, avec Mlle Cécile Gauthier, fille de M. et Mme I. Gauthier, de Limoilou. Pas de faire-part. -b

NAISSANCES

BERTRAND — M. Lucien Bertrand et Mme Bertrand, née Ange-Aimée Tremblay, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, né le 7 juin et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Lucien-Octave-Jacques.

Parrain et marraine, M. et Mme Octave Bertrand, grands-parents. Porteuse, Mme Roland Gauvin, tante. -b

FORTIN — M. Octave Fortin, de St-Pacôme, et Mme Fortin, née Antoinette Meunier ,font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 26 mai, sous les prénoms de Marie-Jeannine-Gabrielle.

Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Fortin, grands-parents. Porteuse, madame Arthur Fortin, de Québec.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

AUCLAIRE — A Notre-Dame des Laurentides, le 8 juin 1936, à l'âge de 77 ans 6 mois, est décédée dame Odelie Bédard, épouse de M. Pierre Auclaire.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 juin, à 9 heures, en l'église de Notre-Dame des Laurentides, et de là au cimetière de la paroisse. 9juin-2fs-b

BLOUIN — A Québec, le 9 juin 1936, est décédée Madame Arthémise Gagnon, épouse de feu M. Joseph Blouin, épicier, à l'âge de 76 ans.

Elle était la mère des Révérendes Soeurs St-Benoit Joseph, et Soeur St-Ferdinand de Castille, de la Congrégation de Notre-Dame, et de Madame Appollinaire Pouliot, Mademoiselle Emilia et Joseph Blouin.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin 1936, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 87 rue Signal, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâie et de là au cimetière St-Charles.

CHOUINARD — A Québec, le 8 juin 1936, à l'âge de 70 ans 5 mois, est décédée dame Adèle Giroux, épouse de M. Octave Chouinard.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 11 juin, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 44 rue Montcalm, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Elle était des Dames de la Ste-Famille. 9juin-2fs-b

DESLONCHAMPS — A la paroisse St-Joseph, le 8 juin 1936, à l'âge de 25 ans 6 mois, est décédée Mlle Marie-Simonne-Thérèse Deslonchamps, fille de M. Horace Deslonchamps et de dame Arthemise Trépanier.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 259 rue Kirouac, à 7 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 8juin-3fs-b

DUBOIS — A Québec, le 9 juin 1936, à l'âge de 69 ans 1 mois, est décédé M. Odias Dubois, époux de feu Josephine Daigle.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 456 du Roi, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles 9juin-3fs-b

GAUDREAU — A l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, le 8 juin 1936, à l'âge de 78 ans, est décédée Madame Clementine Gagnon, épouse en premières noces de Demetrius Lebel, et en secondes noces de Georges Gaudreau.

Les funérailles auront lieu à St-Eugène de l'Islet, vendredi, à 9 heures (heure solaire). 9juin-3fs-b

MERCIER — A Québec, le 9 juin 1936, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Udovic Mercier, époux de dame Emelie Gauthier dit Larouche.

Les funérailles auront lieu en l'église de St-Grégoire Montmorency, vendredi, à 9 heures. et l'inhumation dans le lot de la famille à St-Grégoire. 10juin-2fs-b

PARADIS — A Jacques-Cartier, le 10 juin 1936, à l'âge de 24 ans, est décédée Marie-Rose Paradis, fille de M. Joseph Paradis, maître-boulanger, et de Délina Guéret dit Latulippe.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 183 rue Arago, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 10juin-3fs-b

ROBITAILLE — A Jacques-Cartier, le 9 juin 1936, à l'âge de 21 ans 2 mois, est décédée Marie-Véronique, fille bien-aimée de M. Ls Robitaille menuisier, et de dame Diana Drouin.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 414 rue du Roi, à 7 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 10juin-2fs-b

REMERCIEMENTS

BELANGER — Les familles Bélanger et Lamarre, remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Amédée Bélanger, décédé le 24 mai, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

DIGNARD-ROBITAILLE — Mme Victor Dignard et la famille J.-T. Robitaille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Victor Dignard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

ST-JEAN — La famille Eug. St-Jean, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Eug. St-Jean, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

EON LE FLEURISTE
Morceaux mortuaires et bouquets de Mariées à tous prix.
80, ST-JEAN. Tél. : 4-2703

SERVICE FUNERAIRE

Corbillards à vendre

CORBILLARDS auto et à chevaux à vendre, en très bon ordre. S'adresser Bouchard & Fils, 54, 5e Rue tél.: 4-1113. 23mai-26fs-Serv-Fun

J.-E. Lefebvre, fleuriste

SPECIALITES: Bouquets de mariées, naturels et artificiels, morceaux mortuaires et fleurs pour toutes occasions. Maison fondée en 1906, 54 Côte du Palais tél.: 2-2180. Serv-Fun-R

FUNERAILLES DE M. THEOPHILE PAGEAU

Lundi dernier ont eu lieu à Québec les funérailles de M. Théophile Pageau, décédé le 5 juin, à l'âge de 70 ans. Une foule nombreuse de parents et d'amis a tenu à s'associer à la famille dans son deuil et à participer à l'ultime témoignage rendu à la mémoire de cet excellent citoyen dont on déplore unanimement la perte. A la tête du cortège, on remarquait plusieurs personnalités marquantes du monde professionnel et des affaires et das représentants de toutes les classes de la société avaient pris place dans le vaste défilé.

Le deuil était conduit par les fils du défunt : MM. Adjutor, Roméo, Arthur, Lucien, Rosaire, Emile et Ernest Pageau. Le défunt était aussi le père de la R. Soeur Saint-Emile, dse Soeurs du Perpétuel Secours, de St-Damien ; de Mlles Lucienne, Yvonne et Eveline Pageau. On remarquait en outre, au nombre des parents dans le cortège : les gendres du regretté disparu, MM. Gédéon Bureau, Nérée Arsenault, Gabriel Martel ; son frère, M. Joseph Pageau, ses beaux-frères, MM. Ferdinand, Pierre Durand, Samuel Plamondon, Adolphe Simonneau, Théodore Bernier, René Pépin; ses neveux MM. Arthur Simonneau, Arthur Plamondon, Emile, Paul-Emile, Marcel, Roland et Lucien Pépin; Joseph, Emile, Henri, Eugène, Gérard et Camille Carmichael ; Léo, Eugène, Hector et Omer Bernier ; Simon, Alfred et Albert Villeneuve ; Gaudias, Ernest Bourré ; Ovide Bouffard.

M. Samuel Plamondon portait la croix et les porteurs du corps étaient MM. Ferdinand Villeneuve, Théodore Bernier, Adolphe Simonneau, René Pépin, Georges Pépin et Johnny Fillion.

A l'église la cérémonie funèbre fut très imposante. De nombreux fidèles remplissaient la nef. Pendant le service, un superbe programme de chant de circonstance fut rendu avec brio.

Le "Soleil" réitère à la famille en deuil l'expression de ses vives condoléances.

M. R. Denis hôte de la Sauvegarde

(Suite de la dernière page)

Drouin, C.R., l'un des directeurs de la Sauvegarde qui présidait le déjeuner d'hier, comme aussi au travail inlassable, à l'initiative sans pareille de M. J.-R. Morisset, gérant de la division du district de Québec, qui tient actuellement la première place dans le "concours des gérants" de la Sauvegarde. Tout le succès de la Sauvegarde dans l'est de la province revient à M. Morisset et, dans les quelques mots qu'il prononça, le gérant local de la Sauvegarde laissa percer l'esprit combattif et le superbe sens des affaires qui lui valent ses belles fonctions. M. Raymond Denis assure avec confiance que la Sauvegarde est la compagnie qui fera le plus d'affaires dans la province de Québec cette année et rappelle fièrement que d'après les statistiques mêmes du "Financial Post" la Sauvegarde s'est classée 3ème en 1935 chez les compagnies d'assurance ordinaire. "Actuellement, nous sommes en deuxième position et nous approchons de la première place", souligna-t-il.

Me Paul Drouin dit son plaisir de prendre contact avec les agents de l'est. Il les félicite du travail accompli jusqu'ici et leur demande de réitérer leurs amicale rivalité vers un meilleur chiffre d'affaires encore et la première position de la Sauvegarde chez les compagnies d'assurances. Lui aussi rend premier hommage à M. Morisset, directement responsable de ce que la Sauvegarde soit devenue une "grosse compagnie" pour nos populations régionales. MM. J.-R. Castonguay, Victor Cloutier, de Chicoutimi, et J.-N. Doyon, de Ste-Marie-de-Beauce et J.-Alex. Hardy, de Beauport, portèrent aussi la parole.

Ce déjeuner avait été convoqué par la division locale de la Sauvegarde pour permettre aux agents du district de rencontrer M. Raymond Denis, l'organisateur général de la compagnie qui arrive d'une tournée aux divisions de Rimouski et Trois-Rivières.

Assistaient au déjeuner, à côté de MM. Denis et Drouin, MM. J.-R. Morisset, gérant local de la Sauvegarde; Jean Ruel, de St-Pierre de Montmagny; J.-N. Doyon, de Ste-Marie-de-Beauce; Napoléon Dumas, de Lauzon; P. Gaulin, de Boischatel; Victor Cloutier, de Chicoutimi; Georges Gagnon, de Ste-Anne de la Pocatière; Lucien Lévesque, de Montmorency; Albert Gagné, de Montmagny; J. Simard et J.-Alex. Hardy, de Beauport-est; Napoléon Morin, de l'Islet; Charles Fiset, de Donnacona; Charles Moreau, de Scott Jonction; J.-A. Bilodeau, de Plessisville; A. Tremblay, de Chicoutimi; Jean-Noël Shaienks, de Québec; Jean-Jos. Savard, de Chicoutimi; Léonce Cliche, de Québec; Azarias Benoit, de Québec; Alexandre Julien, E. Hébert, L.-P. Bouchard, Raoul Lévesque, et J.-R. Castonguay.

BIBLIOGRAPHIE

Octave Aubry

LA MORT DE L'AIGLON

"Ma tombe et mon berçeau seront bien rapprochés l'un de l'autre. Ma naissance et ma mort, voilà toute mon histoire..." s'écriait le Roi de Rome en s'éteignant, par une nuit d'orage, au château de Schoenbrunn.

C'était il y a plus de cent ans. Dans la bouche du fils de Napoléon, cette nostalgie de la gloire, au crépuscule d'une vie mélancolique, prend un accent déchirant.

La mort lente de ce prince dont l'Autriche n'a voulu faire qu'un archiduc autrichien, a depuis un siècle souvent hanté les imaginations. Mais aux images romanesques et sentimentales dont fréquemment la fausseté crie, Octave Aubry oppose, dans **La mort de l'Aiglon**, un portrait d'une stricte exactitude et, par là, d'une émotion qui n'avait pas encore été égalée.

Son livre est à la fois minutieux et sensible, large et humain. On y sent courir la "flamme de la vie" dont parle Michelet qui replace les événements et les acteurs dans leur atmosphère, les anime, en vérité les ressuscite.

Autant qu'un livre d'historien, c'est un livre de poète. Il le fallait pour évoquer cette figure légendaire, digne de trouver son Shakespeare, et qui semble symboliser toute l'inquiétude, les aspirations, les désirs généreux du XIXe siècle.

Dans les **Mémoires d'outre-tombe**, Chateaubriand a écrit ces quelques lignes sur le duc de Reichstadt : **"De ce fils éclos comme les oiseaux du pôle, au soleil de minuit, il ne restera qu'une valse triste, composée par lui-même à Schoenbrunn et jouée sur des orgues dans les rues de Paris, autour du palais de son père."**

Il restera encore **La mort de l'Aiglon**, d'Octave Aubry (Flammarion, éditeur, Collection "Hier et Aujourd'hui", un volume: 3 fr 75).

In-16 jésus, sous couverture illustrée en héliogravure, orné de quatre planches hors-texte en héliogravure.

Prix: 3 fr. 75

Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

ELLE SOUFFRAIT DE MAUVAISES ERUPTIONS

Mme B., de Swift-Current Sask., écrit: *"Il me perce un jour des éruptions sur la poitrine, le cou et les bras. Je fais venir un échantillon de Cuticura — puis j'en achète. Un pain de Savon et une boîte d'Onguent m'ont soulagée".*

Voilà un exemple typique du merveilleux soulagement que procure Cuticura dans les cas de démangeaison et d'irritation des boutons, éruptions, eczéma et autres affections de peau dues à des causes externes. Essayez dès aujourd'hui ce fameux traitement. Toutes pharmacies — 25c. Pour échantillon GRATUIT, écrire : Cuticura, Dép't B3, 286 ouest, rue St-Paul, Montréal.

MORT DE Mlle VER. ROBITAILLE

Mlle Véronique Robitaille, fille de M. Louis Robitaille, de la paroisse Jacques-Cartier, et de Dame Diana Drouin, est décédée hier soir, à l'âge de 21 ans. Mlle Robitaille a succombé à la maladie. La disparition de cette jeune fille qui manifestait des talents pleins de promesses causera d'unanimes regrets. Elle s'est éteinte doucement dans le Seigneur, à la résidence de ses parents, 414 rue du Roi, entourée des membres de sa famille éplorée, et munie des secours de la sainte religion. Impitoyablement fauchée au printemps de la vie, elle est allée cueillir la palme des élus.

Outre son père et sa mère, lui survivent une soeur, Mlle Yvonne Robitaille, et trois frères. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, en l'église paroissiale de Jacques-Cartier.

Le "Soleil" offre à la famille si cruellement atteinte l'expression de ses vives condoléances.

MORT DE Mlle M.-ROSE PARADIS

Une famille avantageusement connue de cette ville vient d'être lourdement éprouvée par la mort de Mlle Marie-Rose Paradis survenue cete nuit. La défunte était la fille de M. Joseph Paradis, boulanger, marguillier en charge de la paroisse Jacques-Cartier, et de Dame Vézina-Quéret, dit Latulippe. Elle a succombé à la maladie dans la vingt-quatrième année de son âge. Mlle Paradis était hautement appréciée dans la paroisse Jacques-Cartier. Déjà, elle faisait partie de plusieurs organisations pieuses ou sociales et manifestait un dévouement remarquable. Enfant de Marie, membre de l'Union de Prières et de la Confrérie du Chemin de la Croix, elle était d'une très grande piété. Son zèle pour les oeuvres ne connaissait pas de relâchement et beaucoup de souffreteux ont bénéficié de son esprit de charité. Bref la disparition de cette jeune fille si richement douée sera vivement ressentie.

Lui survivent en plus de son père et de sa mère, quatre frères et six soeurs: MM. Joseph, Albert, Gérard et Laurent Paradis; Mlles Marie-Blanche, Marie-Berthe, Marguerite, Albertine, Annette et Gilberte Paradis.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures, en l'église paroissiale de Jacques-Cartier. Le départ s'effectuera de la maison mortuaire, 183 Arago, à 8 h. 45.

Le "Soleil" prie M. et Mme Paradis, ainsi que tous les membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de ses très vives condoléances.

FEU Mme J. BLOUIN

Nous avons appris la mort de madame Blouin, née Arthémise Gagnon, épouse de feu M. Joseph Blouin, ancien épicier de la rue Châteauguay. Madame Blouin est morte, hier matin, à l'âge de 76 ans. En elle disparait une des personnes les plus distinguées de la paroisse Notre-Dame de Grâce, une femme de bien, profondément chrétienne et dévouée à toutes les oeuvres de bienfaisance et de charité.

Madame Blouin laisse dans le deuil, cinq enfants : la Révérende Soeur Bénoit-Joseph (Albertine), et la Révérende Soeur St-Ferdinand de Castille (Jeanne), toutes deux de la Congrégation Notre-Dame, à Beauport ; madame Apollinaire Pouliot (Délia) ; mademoiselle Emélia Pouliot et M. Joseph Blouin, épicier. Elle était la soeur de M. l'abbé Joseph Gagnon, curé de St-Gervais, de MM. Théodore et A.-G. Gagnon et de madame Vve Eudore Langlois ; la belle-soeur de madame François Hébert et de madame Frs Blouin ; la tante de M. l'abbé Théodore Gagnon, curé de Ste-Foy et de la Révérende Soeur Ste-Marie-Lucie, de la Congrégation Notre-Dame.

Les funérailles de madame Blouin auront lieu vendredi matin, à 9 h., en l'église de Notre-Dame de Grâce.

Aux membres de la famille en deuil, le "Soleil" offre ses plus sincères condoléances.

LE SYNODE ANGLICAN

Ouvrant la session du synode anglican du diocèse de Québec, à la salle paroissiale de la cathedrale Holy Trinity, le Très Rév. Philip Carrington, lord-évêque, a fait une revue des progrès de son oeuvre diocésaine et développa devant les membres du Synode, ses plans pour l'avenir. Le Rév. Carrington a traité particulièrement dans son discours des problèmes de la jeunesse.

Le lord-évêque a aussi protesté contre l'opinion de ceux qui soutiennent que son diocèse périclite ou qu'il est, suivant les paroles d'un évêque voisin, "a dying diocese"

"Je ne m'accorde point avec eux, dit-il, car les statistiques actuelles montrent que la diminution numérique n'est pas aussi grande qu'on le prétend. Et si la province de Québec doit se développer dans l'avenir, je ne puis voir pourquoi la population anglaise ne pourrait pas partager ce développement avec nos compatriotes français. Les preuves ne manquent pas pour démontrer qu'en plusieurs occasions c'est actuellement le cas.

Le lord-évêque dit ensuite que des conditions matérielles insuffisantes nuisent à son travail et il fit appel à l'esprit de sacrifice de ses diocésains.

Chaque goutte subit quatorze épreuves en vue de sa pureté

CANADA DRY

Le Champagne des Ginger Ales

Maintenant offert en nouveaux cartons commodes pour la maison

CHEF PROVINCIAL

M. H.-A. SIROIS, de Montréal, a été élu chef provincial de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

TELEPHONE 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
No 81 rue ST-PIERRE,
QUEBEC

Washington imposerait les profits de Bourse

(Suite de la 1ère page)

dit-il, on peut se demander si nous sommes bien des citoyens canadiens tenus à supporter les institutions canadiennes ou si, tout en étant sujets canadiens nous sommes tenus à supporter les institutions américaines en plus de soutenir les nôtres. Ainsi un agent de change canadien achète une valeur canadienne à une bourse canadienne et par la suite la revend avec bénéfice à une bourse américaine. Eh bien le trésor américain prétend que l'agent de change canadien lui doit une part du bénéfice réalisé sur cette affaire.

"Au Canada, dit-il, nous procédons autrement. L'impôt est établi sur le revenu que produisent nos valeurs, mais si une perte résulte d'un placement, celle-ci est déduite des revenus que produisent les autres valeurs et qui constituent le profit sur lequel l'impôt doit être basé. La trésorerie, récemment exagéra ses prétentions et ses exigences en menaçant de saisir à la bourse américaine, les valeurs qu'y vendent les agents de changes canadiens, par l'entremise de leurs confrères américains, si l'impôt qu'elle réclame n'est pas vrai. Cette loi est rétroactive et la trésorerie de Washington entend l'appliquer à nos agents de change à partir de 1929".

Le bill pour remplacer les trois syndics du Canadien National par sept administrateurs a subi sa deuxième lecture au sénat. L'hon. Raoul Dandurand, ministre d'Etat et leader du gouvernement, fit valoir que le principal inconvénient de l'ordre administratif actuel consiste en ceci que le directeur de l'exploitation (M. Hungerford) est le subordonné des trois syndics qui ne sont pas des techniciens du chemin de fer. Il ajouta que l'on peut attribuer à d'autres causes l'exploitation déficitaire du chemin de fer de l'Etat. "Les syndics admettent eux-mêmes que la méthode actuelle nest pas la meilleure, dit-il. D'autre part ils n'ont pas de système meilleur à offrir et ils présentent cet inconvénient de n'être responsables envers personne. Il existe entre eux un désaccord par lequel leur président, M. C.-P. Fullerton, est dans un constant isolement, de l'un ou de l'autre de ses collègues et n'en demeure pas moins le chef suprême de l'administration du Canadien National. La faillite de l'administration des syndics éclate à tous les yeux. Ils ont réussi à priver de toute autorité M. Hungerford qui est le directeur de l'exploitation du réseau. M. Fullerton l'a réduit au simple rôle d'aviseur.

"Le gouvernement, poursuivit M. Dandurand, est prêt à prendre ses responsabilités. Il accepte d'être jugé sur les résultats que donnera sa mesure. Mais il entend aussi que le président du Canadien National qui est l'un des meilleurs techniciens du rail d'Amérique recouvre son autorité et ne soit plus réduit au rôle d'un aviseur d'un fonctionnaire qui ne connait rien aux choses d'un chemin de fer".

Le Très Honorable Arthur Meighen, leader conservateur déclara qu'il convient que cette mesure soit étudiée de très près.

Le bill fut envoyé au comité des chemins de fer du sénat.

Le sénat siégera de nouveau cet après-midi à trois heures.

Les bills ordonnant la fusion sont acceptés

(Suite de la 1ère page)

projet de M. T.-A. Crerar, qui sera le titulaire du nouveau ministère, de choisir indépendamment de la commission du service civil les directeurs des divers services.

M. Crerar proposa un amendement au bill changeant le nom du nouveau ministère en celui de ministère des Mines et Ressources au lieu de ministère des Mines, des Ressources et de la Colonisation, comme on avait d'abord projeté de l'appeler. Le bill subit alors sa troisième lecture puis l'on passa a un bill similaire, qui a pour objet le fusionnement des ministères des chemins de fer et canaux et de la Marine en celui du Transport, qui englobera également le service de l'aviation civile.

A propos du premier bill, M. Crerar déclara qu'on projetait de nommer un seul sous-ministre et sept directeurs de départements et qu'il y aurait épargne considérable de personnel.

Le fusionnement comprend les anciens ministères des Mines, de l'Intérieur, des Affaires indiennes et de l'Immigration et de la Colonisation. Les départements seront ceux des Mines, de l'Immigration, des Terres, de la Colonisation et de l'"établissement du soldat, des Affaires Indiennes, des Levers, des Parcs Nationaux, des Forêts et des Pouvoirs Hydrauliques. On fait de la place pour huit directeurs mais pour le moment on n'en nommera que sept. S'il est nécessaire pour l'"efficience, on se propose de choisir ces directeurs en dehors du service civil.

Le succès ou la faillite du projet, dit M. Bennett, dépendra beaucoup de la question politique. Sans qu'il y ait faute du ministre ou du gouvernement, il est fort possible que leurs efforts seront évincés parce qu'ils ne pourront pas résister à la pression politique. Il sait qu'il ne peut totalement éviter cette pression mais il met le gouvernement en garde contre les dangers de se laisser dominer. M. Bennett convient que le ministre devrait être libre du service civil en faisant son choix de directeurs départementaux dans la réorganisation.

A M. J.-S. Woodsworth, chef de la C.C.F., M. Crerar dit que le salaire du sous-ministre sera de $8,000 à $10,000. Il ne peut dire quels seront les salaires des directeurs. Ces salaires peuvent varier et le service civil n'aura rien à faire dans les nominations.

M. Woodsworth juge que ce sera une "mesure retrograde" nuisible à l'"efficience de la commission du service civil tout entière. Va-t-on laisser celle-ci faire seulement les nominations de "commis junior"? Les gens compétents seront détournés du service civil, s'il en est ainsi.

—Je crois, dit M. Crerar, que je puis m'e'n tirer mieux que certains représentants envoyés par le service civil, quelles que soient leur bonne volonté et leur habileté. Pour ce qui est des autres fonctionnaires à nommer, on n'ira pas en dehors des rangs du service civil. Les ministères à fusionner comptent actuellement 3,845 fonctionnaires.

M. Bennett dit que durant les cinq ans de régime conservateur, le service civil a été diminué de 12,000 fonctionnaires. "Ce fut terrible mais le service s'en porte mieux". Le chef conservateur est généralement favorable à la mesure mais il suggère un titre plus court, tel celui des Ministères des Affaires Intérieures".

Après avoir adopté les deux bills de fusionnement, la Chambre passa à l'"étude du bill de la Banque Centrale.

Le nombre de directeurs de la Banque du Canada nommés par le gouvernement sera porté de quatre à six en vertu d'une motion proposée hier soir par le ministre des finances, M. Duinning, en amendement au bill donnant le contrôle de la banque au fédéral. L'"amendement fut adopté.

M. G.-G. McGeer, libéral de Vancouver-Burrard, déclara que peu importait ce que fit le directorat parce que le contrôle effectif de la banque repose sur le comité exécutif ou le gouverneur et le vice-gouverneur ont voix prédominante. Il répete ensuite les idées qu'il avait développées dans un discours la veille.

"Une des premières choses que je ferais si j'étais premier ministre, dit le député, c'est d'essayer de convertir le ministres des finances à quelques idées qui sont maintenant passablement courantes. Je ne sais comment on peut faire cela mais je crois que nous devrions établir un système monétaire en vertu duquel nous pourrions non seulement équilibrer notre budget national mais les budgets des provinces et des municipalités".

Si on établissait une banque centrale pour émettre du papier-monnais et du crédit en termes de besoins publics, plusieurs problèmes actuellement insolubles pourraient être résolus. La réforme monétaire est le seul moyen de remettre le Canada dans une situation normale et sûre. Il faudrait moderniser les chemins de fer, développer le tourisme et élever le standard de vie de la population.

Le débat sur le bill de la Banque continuera cet après-midi.

Les ventes aux distributeurs faites par les membres de l'Association des Fabricants d'Automobiles furent de 1,592,381 automobiles durant les cinq premiers mois de 1936 au lieu de 1,261,668 l'an dernier.

Lucien Martial est fêté par ses élèves

Les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec offrent un dîner à M. Martial à l'occasion de son départ pour l'Europe.

Les professeurs et les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts ont offert un dîner à M. Lucien Martial, professeur de dessin et de décoration, à l'occasion de son départ pour l'Europe. Quatre-vingts personnes assistaient à cette fête qui fut présidée par M. Gaston Fiset.

La salle avait été décorée pour la circonstance de dessins humoristiques où la fantaisie et la bonne humeur des rapins s'étaient donné libre cours.

A la table d'honneur, on remarquait, outre M. Martial, mademoiselle Simonne Hudon, professeur de gravure et de perspective, M. Paul Rousseau, professeur d'architecture et M. Gaston Fiset, un des plus brillants élèves des Beaux-Arts, chargé de présider le dîner. M. J.-B. Soucy, sous-directeur de l'Ecole et représentant de M. Maillard, absent de la ville, n'avait pu malheureusement y assister.

A l'issue du repas au cours duquel régna la plus joyeuse effervescence, une santé fut portée au héros de la fête, et M. Rousseau, dans une pittoresque allocution, lui offrit, au nom de la collectivité, des souhaits de bon voyage et de prompt retour. M. Fiset l'invita ensuite à prendre la parole.

M. Martial se dit d'abord très ému de ce vibrant témoignage d'affection et assura ses élèves de son attachement et de l'intérêt qu'il leur portait; puis, après avoir évoqué ses débuts comme professeur, il fit une brève synthèse des dix années qui venaient de s'écouler dans l'accomplissement de sa tâche.

"A l'instar d'un grand nombre de mes compatriotes, dit M. Martial, j'avais la curiosité du Nouveau-Monde et l'idée préconçue qu'il était peuplé de millionnaires. Or, un jour, M. Bailleul se présenta chez moi, à Paris. J'arrivais alors de voyage et rapportais de mes pérégrinations maints travaux de toutes sortes. Dès qu'il eût décliné ses noms et qualités, croyant avoir affaire à un mécène canadien, je sortis, plein d'espoir, toiles et esquisses et fis le panégyrique de ma marchandise. M. Bailleul regarda, admira... et m'offrit la place de professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec.

"La chose demandait réflexion. Je ne pouvais de gaieté de coeur et sans émotion quitter mes parents et amis, renoncer à mes travaux et faire le sacrifice d'une liberté qui m'était chère. Cependant, tenté par l'aventure, séduit à la pensée de voir enfin de près ce monde prestigieux, j'acceptai. Au lieu de la marchandise M. Bailleul emportait le marchand.

"C'était en 1926. L'Ecole avait alors peu d'envergure; deux douzaines d'élèves tout au plus suivaient mes cours. Je vis leur nombre s'accroître d'année en année et la magnifique réunion de ce soir est pour moi le gage de votre sincérité comme la preuve la plus tangible de succès. Chaque été je retourne en France et je vous avouerai que, même au milieu des miens, il m'arrive souventes fois d'avoir le cafard, ce qui ne m'advient jamais au Canada".

M. Martial termina en souhaitant que ses élèves deviennent plus tard ses collaborateurs dans l'exécution d'oeuvres importantes.

Mademoiselle Hudon remercia succinctement l'orateur et se fit l'interprète des élèves pour lui exprimer le souvenir inoubliable que ces derniers conserveront de son enseignement et de son dévouement.

Une danse suivit la réception. M. Martial est parti pour Montréal et Ottawa et s'embarquera à New-York le 12 juin, sur l'"Ile-de-France", pour retourner dans son pays.

BREF DE MANDAMUS

M. Octave Lacroix, cultivateur de Saint-Anselme de Dorchester, vient de réclamer par voie de mandamus contre la corporation du comté de Dorchester, dont le siége social est à Sainte-Hénédine. Par l'intermédiaire de son procureur, Me Philippe Ferland, il demande que cette corporation soit forcée de construire une route qu'une résolution du conseil avait ordonnée. Depuis lors, le conseil, par une autre résolution, a résilié la première ordonnance et la route n'est plus construite. L'honorable juge Alfred Forest, de la Cour Supérieure, a accordé le bref. Le "Soleil" publiera les prochains développements en cette affaire.

LE PROJET BOUCHARD A GRAND'MERE

La ville a décidé de mettre en vigueur le nouveau plan de secours aux chômeurs.

Grand'Mère, 10. (D.N.C.) — Le secrétaire-trésorier de la ville, le notaire J.-E. Deziel, par ordre du conseil, vient d'adresser à tous les chômeurs de la ville un avis qui s'explique par lui-même relativement au plan Bouchard pour la distribution des secours directs, cet avis se lit comme suit: En vertu des nouveaux règlements du Service Provincial d'aide aux sans-travail, nécessiteux, il ne sera plus distribué de secours directs, proprement dit, les chômeurs nécessiteux pourront cependant continuer à recevoir des allocations hebdomadaires destinées à procurer les nécessités de la vie, mais ces allocations seront considérées comme un salaire en retour duquel un travail pourra, en aucun temps, être exigé.

Aucun nécessiteux ne pourra recevoir les dites allocations hebdomadaires, à moins qu'il ne s'engage, par écrit, à travailler en retour du salaire qui lui sera ainsi payé. Un refus de signer ou de se rapporter au travail, lorsqu'il recevra des instructions en ce sens, éliminera automatiquement de la liste des secours tout chômeur coupable d'un tel refus.

Les personnes secourues devront payer elle-mêmes leur loyer, chaque mois, sous peine d'être rayées de la liste.

Il est entendu qu'elles devront aussi payer leur compte d'électricité, chaque mois, si elles ne veulent pas que le service leur en soit discontinué. En vue d'aider davantage aux chômeurs, le conseil a décidé de leur ouvrir à chacun un nouveau compte d'électricité, de telle sorte qu'ils puissent bénéficier de l'escompte de 20% quand ils paieront dans le délai spécifié sur leur compte

Notre ville a donc pratiquement décidé de mettre en vigueur le nouveau plan Bouchard et déjà nos chômeurs en presque totalité ont signé les formules à cet effet.

NOUVEAUX CHANOINES

Chicoutimi, 10. — (P.C.) — Son Excellence Mgr C.-A. Lamarche, évêque de Chicoutimi, a annoncé lundi, la nomination de M. l'abbé Calixte Tremblay, curé de Baie St-Paul, et de M. l'abbé Joseph Lapointe, curé de Jonquière, comme chanoines honoraires.

M. l'abbé Lauréat Simard, du séminaire de Chicoutimi, a été nommé vicaire de la paroisse de St-Prime, pour succéder à M. l'abbé Georges Lessard, nommé récemment vicaire de St-Félicien.

Ligne plus courte entre Montréal et Rouyn

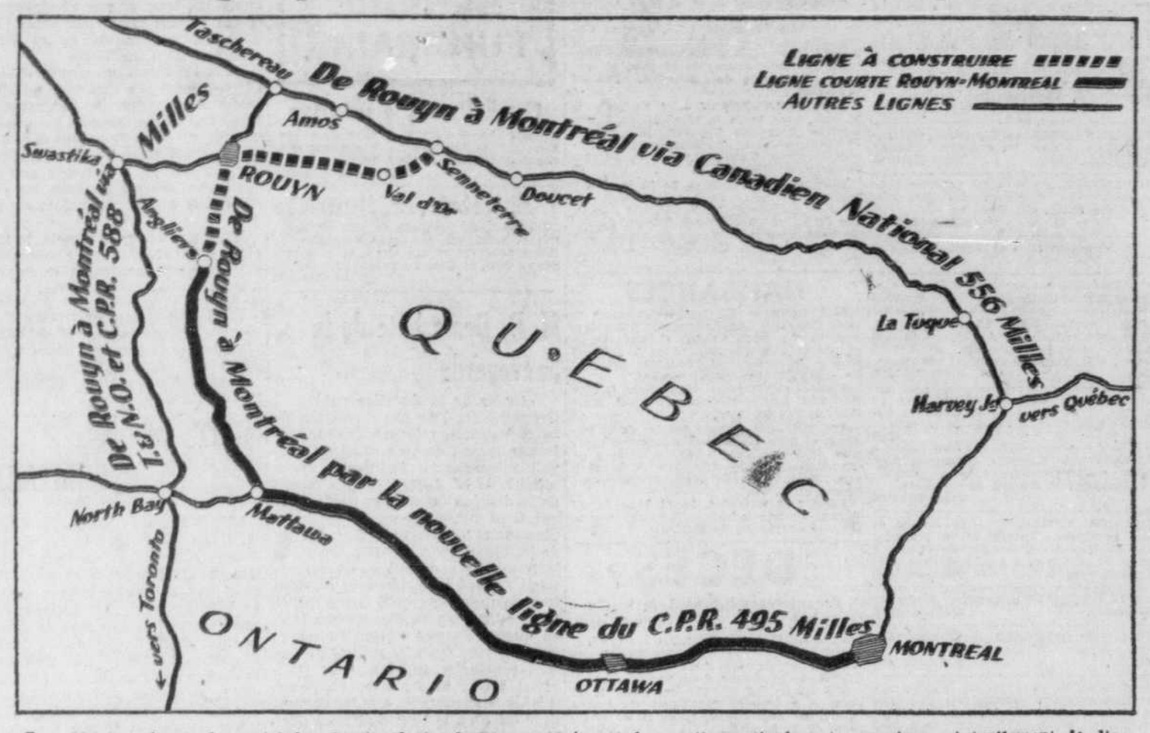

La décision récente du comité des chemins de fer de l'Assemblée Législative d'accorder au Témiscamingue and Abitibi Railway, une filiale du Pacifique Canadien, l'autorisation de construire une ligne de chemin de fer d'Angliers à Rouyn-Noranda et, de là, à Senneterre, aura pour résultat de raccourcir de 61 milles la distance qui sépare Rouyn de Montréal et de procurer ainsi à la métropole une route beaucoup plus directe et plus avantageuse pour atteindre les régions aurifères du nord-ouest québécois. On sait que depuis une dizaine d'années Toronto bénéficie de la majeure partie du trafic et des affaires qui ont résulté de l'extraordinaire développement dans cette partie de notre province. Actuellement, la distance qui sépare Montréal de Rouyn est de 588 milles par le C. P. R. et le T. & N. O., via North Bay; elle est de 556 milles par le C. N. R. via Harvey Jonction et Taschereau (ligne du nord). Par le prolongement de l'embranchement du Témiscamingue, à partir d'Angliers, Rouyn ne sera plus qu'à 495 milles de Montréal. L'autre grand avantage que présentera la construction de la ligne Angliers-Rouyn-Senneterre, c'est qu'elle assurera à l'industrieuse population canadienne-française du Témiscamingue, pour l'écoulement de ses produits agricoles, un débouché essentiel vers les nombreux centres miniers du nord.

LE Dr DION EST DELEGUE DU ROTARY

Le président du club a cédé son poste au président-élu, M. James McManamy, et part sous peu pour Atlantic City. — Convention internationale.

Le Dr Alphonse Dion a cédé son siège de président du Rotary à M. James MacManamy hier et c'est le président élu qui a dirigé les activités au déjeuner hebdomadaire. Le Dr Dion se rendra à Atlantic City pour la convention internationale du Rotary et comme il sera absent quinze jours et que le président-élu doit entrer en fonctions au mois de juillet, le président actuel a jugé bon d'abandonner son poste immédiatement.

Pendant le lunch un programme de chant fut exécuté par M. Laurent Morency, accompagné au piano par le professeur J.-Gordon Perry.

Invité par le président à donner son opinion sur l'élection d'un directeur canadien dans le bureau international du Rotary, M. J.-S. Royer, ancien gouverneur du district, conseilla au club de Québec de voter pour M. Bill Kern, de Toronto, qui est un grand ami des Canadiens français.

Dans son discours d'adieu, le docteur Dion rappela qu'au cours de la dernière année le club de Québec avait acquis 17 nouveaux membres grâce surtout au grand travail du président du comité de recrutement, M. Jean Saucier. Il dit aussi que le club avait donné beaucoup d'argent aux oeuvres charitables et s'était en particulier occupé de secourir les enfants infirmes. Il se montra heureux du fait que la moyenne de l'assistance aux lunchs pendant 1935 avait été de 81 pour cent. En terminant il fit l'éloge du nouveau président élu, il y a quelques semaines, M. J.-A. McManamy.

Ce dernier prit ensuite la parole et développa quelques articles de son programme. Ainsi il serait heureux que les Rotariens invitent aux déjeuners du club certains de leurs employés. Il fit remarquer qu'il y avait en ville plus de membres anciens qu'actuels. Aussi serait-il bon de réunir à quelques reprises tous ces Rotariens qui sont sortis du club mais qui n'en conservent pas moins l'idéal.

M. McManamy a annoncé que dans quelque temps les comités du club seront formés. Déjà, M. Ross Drouin, avocat, a démissionné comme président du comité des conférenciers et il a été remplacé par M. Jean Saucier.

VOLEUR DE TRONCS AU PENITENCIER

Michael Hanrahan, de Sydney, Nouvelle-Ecosse, âgé de 25 ans, a été condamné à douze mois de travaux forcés par le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir volé quelques pièces d'un, cinq et dix sous. Il a également été trouvé coupable d'avoir battu les deux gardiens de l'église Saint-Patrice. L'arrestation avait été faite par le constable Pat Horrigan, de la force civique. Dans son dossier qui remonte à 1920, on trouve des condamnations à presque tous les ans. Les palais de justice de Fort William, Calgary, Toronto, Minneapolis, Ramsaycompton, Montréal, London, Ontario, Boston, Hawkesbury, Il a déjà été condamné pour port d'arme illégal, mais dans la plupart des cas, il s'agissait de vols dans des églises. Il était devenu un spécialiste de ce genre de larcin.

PROCHAIN MARIAGE

A l'occasion de son prochain mariage avec mademoiselle Cécile Trottier, M. Gérard Ouellet, courriériste parlementaire à l'"Action Catholique", sera le héros d'une démonstration au Club des Journalistes, samedi soir, le 20 courant.

LE BILL DU QUEBEC POWER

Ottawa. (D.N.C.) — Avant que le bill ayant pour objet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de Québec et Montmorency soit adopté en deuxième lecture, aux Communes, M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, voudrait pouvoir le lire. C'est ce qu'il a dit hier après-midi à la Chambre basse, lorsque le bill, d'abord adopté par le Sénat, fut soumis à l'approbation de la députation. Le parrain de la mesure au Sénat avait été M. C. Parent, député libéral de Québec-Ouest et Sud, hier après-midi, cependant, M. Walsh, député conservateur de Montréal, déclara qu'il désirait prendre la responsabilité du bill aux Communes à la place de M. Parent. Il expliqua que la compagnie avait jusqu'ici exploité en vertu d'une charte unique les tramways de Québec et une route ferroviaire allant à Montmorency et à Sainte-Anne de Beaupré. Le but du bill est, dit-il, d'exploiter les deux lignes séparément, étant donné l'intérêt que la ville de Québec a dans cette entreprise.

—Enlevez le mouillage des capitaux et laissez-les sécher à rien, dit M. Pouliot, libéral de Témiscouata.

—Il faut bien quelque chose pour faire flotter le projet, reprend M. Walsh.

—J'aimerais lire le bill avant de consentir à la deuxième lecture, dit M. Lapointe.

CHRONIQUE MARITIME

Un nouveau cabotier arrive ici ce matin

A peine sortie des chantiers maritimes, la "Maurice-M." arrive à Québec avec un lourd chargement de bois — Voyage initial effectué dans des conditions exceptionnelles — Le "Cymbaline" dans le havre pour réparations — L'Empress of Britain" attendu demain à 1 hr p.m. — Le "Sable I" attendu cette nuit — Le "Lady Rodney".

SOUMISSIONS POUR LE "CITADELLE"

Les habitués matinals du port de Québec ont eu le plaisir d'assister, ce matin, au passage de la "Maurice.-M", nouveau cabotier appartenant au capitaine J.-S. Maurice de Lévis et dont on vient de terminer la construction aux chantiers maritimes de Matagam, N.-B. Arrivée à 5 heures, ce matin, la "Maurice.-M" n'a fait qu'une brève escale à Québec, le temps de refaire sa provision d'huile, puis a repris sa course à destination de Montréal où elle transporte un chargement de bois.

C'est le premier voyage de cette nouvelle goélette, construite en forme de barge et d'après les plus récentes données du génie maritime. Fait intéressant à remarquer, l'architecte naval qui a présidé à cette construction était si assuré de son travail, que le premier essai de cette nouvelle unité, c'est le voyage qu'elle effectue des provinces Maritimes à Matane et de ce dernier endroit à Québec.

A cause de l'heure matinale, nous n'avons pu malheureusement connaître les impressions du capitaine Maurice sur son nouveau vaisseau, mais nous avons appris d'autres marins que le voyage s'effectuait dans des conditions absolument satisfaisantes et selon tous les désirs des constructeurs et surtout du propriétaire.

La "Maurice.-M" a une capacité de jaugeage de 450 à 500 tonnes et
(Suite à la page 6, 2e col.)

LE MAIRE DE LIVERPOOL AU CANADA

Au cours d'une brève visite dans l'est du Canada, le conseiller R.-J. Hall, maire de Liverpool, et sa fille, mademoiselle MURIEL HALL, ont été reçus dans la Ville Reine. Dans une entrevue, accordée aux journalistes de Toronto, le maire de Liverpool a déclaré que la prospérité renaissait peu à peu en Angleterre. Mademoiselle HALL remplit les fonctions de mairesse auprès de son père dans le grand port anglais.

M. R. DENIS HOTE DE LA SAUVEGARDE

Une compagnie canadienne-française qui a augmenté son chiffre d'affaires de 330% depuis deux ans — Me Paul Drouin, C. R., préside. — Beau travail du gérant local, M. J.-R. Morisset.

"La police d'assurance de la Sauvegarde est la plus généralement vendue, la plus connue, la plus facile à vendre dans la province de Québec. En deux ans, La Sauvegarde a enregistré une augmentation de 330 p. cent sur le total de polices vendues il y a deux ans... Trouvez-moi une compagnie d'assurance qui a augmenté ses affaires de 330 pour cent en deux ans ?" disait hier M. Raymond Denis, chevalier de la Légion d'honneur, président honoraire de l'Association Nationale de la Saskatchewan, ancien journaliste au "Patriot" de Prince-Albert, et aujourd'hui organisateur général de La Sauvegarde dans la province de Québec, devant une cinquantaine d'agents de cette organisation réunis à un déjeuner intime à l'hôtel St-Roch.

Et le conférencier invité cita des chiffres, des statistiques.

M. Raymond Denis attribue ce magnifique succès de la Sauvegarde, d'abord au dévouement et à la loyauté de ses agents vendeurs à qui il rend hommage sans limites puis au fait même que des quarante-deux compagnies d'assurances de la province de Québec, la Sauvegarde est la seule qui soit essentiellement canadienne-française. Ce point n'est cependant pas encore assez généralement compris ou su, prétend M. Denis, qui fait un appel direct aux agents, et au public indirectement.. Ce sont les nôtres, les générations d'aujourd'hui, celles de demain qui en bénificieront. Pourtant si La Sauvegarde a connu un tel progrès depuis deux ans, il est opportun de rappeler le fait que $20,000,000 de notre argent à nous Canadiens-Français va à des compagnies d'assurances américaines... Et M. Raymond Denis soumet ce fait à l'étude de notre patriotisme, sans plus de commentaires.

L'organisateur général de la Sauvegarde profite de la circonstance pour rendre hommage à Me Paul
(Suite à la page 17, 5e col.)

LES COMPAGNIES DE PETITS PRETS

Ottawa, (D. N. C.). — M. Dunning a annoncé hier une revision complète de la loi régissant les compagnies de menus prêts. Cette révision forcera ces compagnies à abaisser leur taux d'intérêt. Durant le congé parlementaire qui suivra la session, les hauts fonctionnaires de la trésorie enquêteront sur les taux en question. D'ici là, le gouvernement refusera d'incorporer les compagnies de ce genre qui ne consentiront point volontairement à charger des taux beaucoup moindre que ceux établis par la législation générale de 1934 sur les prêts. Par suite de cette déclaration, trois bills privés, demandant l'incorporation de compagnies de menus prêts, furent rejetés par d'écrasantes majorités.

Les compagnies en question sont la compagnie de Prêts Domestiques, dont le parrain était M. Chevrier, libéral d'Ottawa-Est, la Atlantic Loan and Finance Corporation, dont le parrain était M. P. Martin, libéral d'Essex-Est, et la United Credit Corporation, dont le parrain était Sam Factor, libéral de Toronto-Spadina.

AUTO VS TRAMWAY

Une automobile et un tramway sont venus en collision, hier après-midi, vers 1 heure 45, à l'intersection des rues Hermine et Signal. L'automobile a subi des dommages considérables.

Le nouveau chemin de fer ira jusqu'à Amos

SANS PERMIS

M. Samuel Desrochers, inspecteur des établissements industriels, au nom du département, poursuit selon la loi des convictions sommaires, l'Alliance nationale, qu'il accuse d'avoir exploité une salle publique sans avoir le permis requis par la loi des établissements industriels. Me Gerald Coote occupe pour la poursuite. Me Paul Drouin, C. R., réplique que l'on aurait dû s'en prendre au locataire et que de toutes façons le permis était valide pour la période mentionnée dans la poursuite. Le juge en chef Hugues Fortier a remis l'audition de la cause à plus tard.

DES FETES REUSSIES A SHAWINIGAN

Les Frères de l'Instruction Chrétienne célèbrent avec éclat le 50ième anniversaire de leur arrivée au Canada.

Shawinigan, 10 (D.N.C.) — De grandioses manifestations ont marqué la célébration, par les religieux et les élèves anciens et actuels de l'Ecole du Sacré-Coeur de St-Marc, du cinquantenaire de l'arrivée au Canada des Frères de l'Instruction Chrétienne. Cette célébration coïncidait avec le vingtième anniversaire de l'érection de la partie centrale de l'école de St-Marc et aura en outre, comme conséquence heureuse la fondation d'une Amicale des Anciens Elèves de cette institution.

Ces fêtes inoubliables, auxquelles l'on peut dire en toute vérité participèrent tous les citoyens du quartier no 3, débutèrent samedi après-midi par la réception et l'inscription des Anciens Elèves à l'Ecole du Sacré-Coeur pour se terminer dimanche soir par un magnifique concert et un feu d'artifice de toute beauté.

Les Anciens affluèrent nombreux à leur Alma Mater tout heureux de se retrouver après, pour un bon nombre, plusieurs années de séparation, et de retrouver les anciens professeurs qui, à en juger par leur accueil empressé, avaient gardé d'eux le meilleur souvenir. Comme c'était bon de revivre ainsi les jours heureux et insouciants de l'enfance, de se rappeler ces années à jamais évanouies et qu'on aime à se remémorer non sans un sentiment de profonde émotion ! Ce fut vraiment la fête du souvenir et de la reconnaissance: on sentait que tous les coeurs battaient à l'unisson dans ces centaines de poitrines d'hommes encore jeunes et qui avaient tenu à témoigner aux dévoués religieux auxquels ils doivent leur formation intellectuelle, leur admiration et leur gratitude.

Parmi leurs professeurs, les con-
(Suite à la page 2, 4ème col.)

DEUX COLLISIONS

Coleraine, 10. — Une dizaine de personnes ont été blessées plus ou moins gravement au cours de deux accidents d'automobile qui se sont déroulés ici dimanche dernier. La voiture de M. Florent Martel, de Wolfestown, a frappé un poteau et les quatre passagers, M. Martel, M. Honoré Croteau et mesdemoiselles Laflamme et Gouin ont été légèrement blessés. Dans le cours du même après-midi l'auto de M. Omer LeHoux a été frappé par la voiture de M. Louis Bois, de St-Grégoire. Les passagers de M. Bois ont été gravement blessés et ont été transportés à l'hôpital St-Joseph, à Thetford Mines, puis à l'hôpital St-François d'Assise, à Québec

La Quebec Goldfields Transportation Company construira d'abord une ligne entre Mont-Laurier et Val d'Or puis elle se rendra à Amos.

Ainsi que le "Soleil" l'annonçait brièvement hier, le comité des chemins de fer a étudié le bill de la Quebec Goldfields Transportation Company, sous la présidence de l'honorable J.-N. Francoeur. La plupart des clauses en ont été adoptées, mais plusieurs avec d'importants amendements.

Au début de la séance, l'hon. J.-H. Dillon demande si l'amendement qu'on a présenté vendredi dernier limite bien la compagnie entre Mont-Laurier et Val d'Or. "Il siérait, dit-il, que nous soyons autorisés de nous rendre pour le moins jusqu'à Amos, chef-lieu de l'Abitibi, parce que rendus à Val d'Or, nous n'en sommes plus séparés que de 30 milles. Il serait assez difficile de trouver des capitalistes pour pareille entreprise si nous sommes entravés dans nos moyens d'action.

"Pourquoi nous arrêtez-vous à Val d'Or ? C'est un endroit où un chemin de fer ne peut faire ses frais. Nous n'y pouvons rien prendre ni rien livrer".

L'hon. J.-N. Francoeur : L'amendement, M. Dillon, se lit comme suit : parachever d'abord le rail de Mont-Laurier à Val d'Or. Ensuite, vous êtes autorisés d'aller à Amos."

Le Dr J.-H.-A. Paquette, (ALN, Labelle) : "Comment la compagnie pourra-t-elle procéder à la construction de son rail de Val d'Or au sud, vu qu'il n'y a pas de chemin de fer à Val d'Or ? Et il me semble qu'il en faut un pour le transport du matériel nécessaire à la construction d'un chemin de fer. Vous savez que la compagnie est autorisée à construire simultanément des deux extrémités de son entreprise, après avoir exécuté au préalable 25 milles de tronçon dans la direction nord de Mont-Laurier. On lui crée une situation intenable ; si elle est sérieuse, il ne faut pas lui créer d'embêtements inutiles."

Le major Lyons, représentant la Quebec Goldfields : "Il y a ici un conflit d'intérêts. Ce que nous demandons n'est qu'un renouvellement de chartes antérieures. Abitibi Southern RR. et Montreal North-Western RR., ont été abandonnées à l'époque pour cause de dépression."

Me C.-V. Darveau, avocat du C. N. R. : "Nous nous objectons à l'invasion du côté d'Amos. Il y en a déjà une avec le bill du C. P. R., que vous avez passé la semaine dernière. Qu'on se limite donc à Val d'Or. D'abord, il y aura un chemin de fer par là au moment où la Quebec Goldfields sera prête à entreprendre la construction de son rail. Je dirai ensuite qu'un chemin de fer ne se commence jamais par les deux bouts."

Me St-George Morisset, avocat de Montréal: "M. Lyons est le promoteur de l'entreprise de la Quebec Goldfields. Je suis à même d'affirmer qu'il n'a pas l'appui financier voulu pour la parachever. Je sais qu'il a essayé dans le passé, d'obtenir de la finance de New-York, de Cleveland et de Boston. Pour sa charte précédente, celle de la Montreal Northwestern RR., il a essayé de la vendre, comme en témoigne une lettre écrite le 31 janvier 1930 à M. R. O. Sweezy, où il l'offre pour $272,000. Je lirai de plus un mémorandum confidentiel à Me Alphonse Décary."

M. Dillon : "Qui est votre client, M. Morisset ?"

M. Morisset : "M. Rémillard, de Montréal. Je représente aussi un M. Bellerive."

M. Paul Gouin, (ALN, l'Assomption) : "Quel intérêt peut avoir ici la lecture d'un mémorandum confidentiel ?"

M. Morisset : "Le major Lyons met en vente ses chartes aussitôt qu'il les obtient."

M. Francoeur : "C'est le cas de
(Suite à la page 2, 1ère col.)

Kelvinator

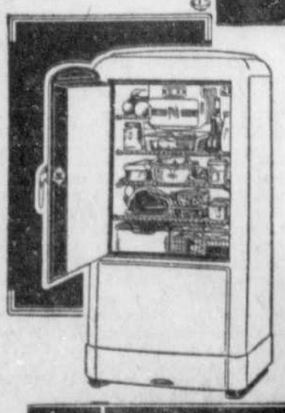

Le réfrigérateur qui vous donne de ces salades — n'est pas un luxe

mais une nécessité

Après plus de vingt ans de recherches, Kelvinator vous offre aujourd'hui, ce qui se fait de **mieux**, de **plus beau** et de **plus économique** sur le marché, avec une GARANTIE de 5 ANS.

Arrêtez voir nos nouveaux modèles 1936.

Prix à partir de **119.50**

Pianos Radios Laveuses — C. ROBITAILLE — 320 ST-JOSEPH — LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE — Meubles Poêles Réfrigérateurs

Préparez-vous pour la Procession

MAGASINEZ DE BONNE HEURE

cette semaine

Samedi dernier, malgré toute notre bonne volonté, et que nous ayons mis tout notre personnel entier dans le magasin pour servir, des centaines de clients n'ont pu avoir le service désiré. Nous sommes également fiers de dire que tous les jours cette semaine le magasin fut achalandé. Pour cela nous vous demandons de bien vouloir venir de bonne heure cette semaine faire vos préparatifs pour la procession. Nous vous promettons du service, nous sommes préparés, nous avons communiqué avec plusieurs de nos anciens commis mariés, et tous nous ont promis leur aide pour samedi. Achetez de bonne heure. Si vous n'avez pas l'argent en main, nous mettrons de côté pour nos clients réguliers les marchandises désirées, nous ferons les réparations et le tout sera prêt samedi. Nous vous réserverons vos marchandises jusqu'à samedi si vous le désirez. Cette semaine vous trouverez le plus beau choix de marchandises nouvelles et nos prix sont toujours les plus bas, considérant la qualité.

Magasinez de bonne heure pour un meilleur choix, pour un meilleur service.

Voyez nos grandes annonces en page 9.

M. POLLACK LTEE.